



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Budgets 2023

**de l'Etat du Valais
et du Fonds FIGI**

Mandats de prestations politiques



TABLE DES MATIERES



ETAT DU VALAIS

RESULTATS ET APERÇU GENERAL	1
MANDATS DE PRESTATIONS POLITIQUES.....	5
POUVOIR LEGISLATIF.....	6
Grand Conseil.....	7
Constituante.....	10
POUVOIR EXECUTIF	11
Conseil d'Etat.....	12
Préfectures	13
POUVOIR JUDICIAIRE	14
Tribunaux.....	15
Ministère public.....	16
Commission cantonale de recours en matière fiscale.....	17
AUTORITE DE SURVEILLANCE	18
Conseil de la magistrature	19
AUTORITE DE RECOURS.....	20
Commission de recours du Conseil de la magistrature...	21
PRESIDENCE	22
Chancellerie d'Etat.....	23
Inspection des finances	26
FINANCES ET ENERGIE.....	29
Administration cantonale des finances.....	30
Service cantonal des contributions	35
Service des ressources humaines	38
Service immobilier et patrimoine	42
Service de l'énergie et des forces hydrauliques.....	46
Service cantonal de l'informatique	53
Service de l'administration numérique	57
Service de statistique et de péréquation	60
SANTE, AFFAIRES SOCIALES ET CULTURE	63
Service de la santé publique.....	64
Service de la consommation et des affaires vétérinaires	71
Service de l'action sociale.....	76
Service de la culture	83
Service de protection des travailleurs et des relations du travail	89

Service des poursuites et faillites.....	93
Office cantonal de l'égalité et de la famille.....	96
Subventionnement des assurances sociales.....	99
ECONOMIE ET FORMATION.....	100
Service administratif et des affaires juridiques de la formation	101
Service juridique des affaires économiques	105
Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation	108
Service de l'industrie, du commerce et du travail.....	114
Service de l'agriculture.....	119
Service de l'enseignement.....	127
Service de la formation professionnelle	132
Service des hautes écoles	139
Service cantonal de la jeunesse	146
SECURITE, INSTITUTIONS ET SPORT.....	151
Service juridique de la sécurité et de la justice	152
Police cantonale.....	156
Service de la sécurité civile et militaire	162
Service de la circulation routière et de la navigation	167
Service de l'application des peines et mesures	171
Service de la population et des migrations	175
Service des affaires intérieures et communales	183
Service de la chasse, de la pêche et de la faune.....	186
Service de la géoinformation	190
Service du registre foncier	193
Office cantonal du sport.....	197
MOBILITE, TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT	201
Service administratif et juridique	202
Service de la mobilité.....	207
Service unité territoriale III	215
Service des forêts, des cours d'eau et du paysage	218
Service de l'environnement.....	226
Service de la construction des routes nationales.....	233
Service du développement territorial.....	236
Service de la protection contre les crues du Rhône.....	240
RECAPITULATION GENERALE	249
Amortissements, réévaluations et report à l'actif des investissements nets.....	249
Variation des fonds et financements spéciaux sous capital propre.....	250

Charges du compte de résultats	251
Revenus du compte de résultats	253
Dépenses d'investissement	255
Recettes d'investissement	256



FONDS FIGI

RESULTATS	258
MANDAT DE PRESTATIONS POLITIQUE	259



Résultats et aperçu général

Résultats

Compte 2021
Fr.Budget 2022
Fr.Budget 2023
Fr.Ecart 22/23
Fr.**COMPTE DE RESULTATS**

Total des charges	4'023'193'707.41	3'792'697'000	3'966'267'700	173'570'700
Total des revenus	4'267'495'088.86	4'072'181'900	4'256'571'900	184'390'000
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	244'301'381.45	279'484'900	290'304'200	10'819'300

Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	244'301'381.45	279'484'900	290'304'200	10'819'300
Amortissements et réévaluations	241'011'107.40	264'542'100	266'667'300	2'125'200
Excédent de revenus	3'290'274.05	14'942'800	23'636'900	8'694'100

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Total dépenses	464'461'410.01	542'886'200	583'324'500	40'438'300
Total recettes	236'873'353.75	263'404'000	293'046'200	29'642'200
Investissements nets	227'588'056.26	279'482'200	290'278'300	10'796'100

COMPTE DE FINANCEMENT

Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	244'301'381.45	279'484'900	290'304'200	10'819'300
Investissements nets	227'588'056.26	279'482'200	290'278'300	10'796'100
Excédent de financement	16'713'325.19	2'700	25'900	23'200

EVOLUTION DE LA FORTUNE

Total du compte de résultats	3'290'274.05	14'942'800	23'636'900	8'694'100
Variation des fonds et financements spéciaux sous capital propre	-93'474'452.19	99'948'100	85'406'500	-14'541'600
Diminution du capital propre	-96'764'726.24	85'005'300	61'769'600	-23'235'700

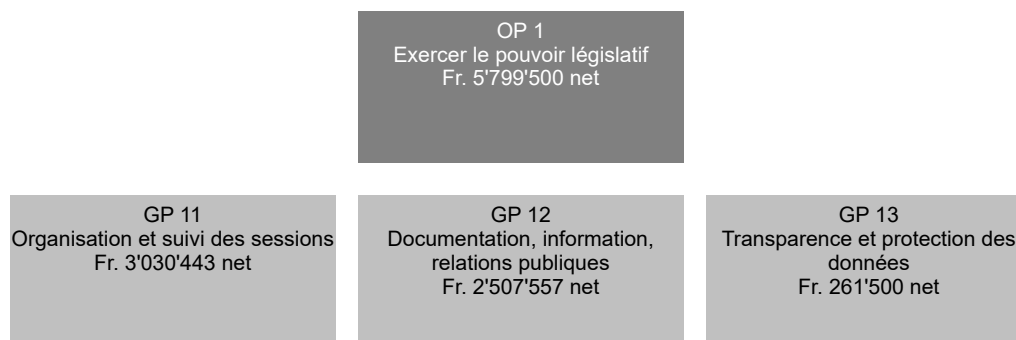
Résultats	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>				
	3'914'147'639.35	3'743'454'000	3'899'344'900	155'890'900
Charges				
30 Charges de personnel	1'027'351'794.95	1'043'309'500	1'088'551'500	45'242'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	376'906'304.44	414'805'300	433'590'900	18'785'600
33 Amortissements du patrimoine administratif	64'050'892.02	63'355'300	65'152'100	1'796'800
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	148'348'744.37	127'007'800	137'249'800	10'242'000
36 Charges de transferts	2'094'060'634.15	1'893'574'200	1'971'237'600	77'663'400
37 Subventions redistribuées	203'429'269.42	201'401'900	203'563'000	2'161'100
	4'028'426'553.73	3'796'133'300	3'966'068'800	169'935'500
Revenus				
40 Revenus fiscaux	1'493'031'538.34	1'400'101'600	1'458'775'400	58'673'800
41 Patentes et concessions	204'912'160.68	150'410'000	150'290'000	-120'000
42 Taxes	259'439'783.43	248'588'900	269'362'100	20'773'200
43 Revenus divers	10'501'269.33	9'356'800	9'614'600	257'800
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	69'619'828.09	131'785'000	151'046'900	19'261'900
46 Revenus de transferts	1'787'492'704.44	1'654'489'100	1'723'416'800	68'927'700
47 Subventions à redistribuer	203'429'269.42	201'401'900	203'563'000	2'161'100
Résultat d'exploitation	114'278'914.38	52'679'300	66'723'900	14'044'600
34 Charges financières	71'461'652.75	71'401'100	67'002'400	-4'398'700
44 Revenus financiers	66'051'883.68	65'435'300	80'090'200	14'654'900
Résultat financier	-5'409'769.07	-5'965'800	13'087'800	19'053'600
Résultat opérationnel	108'869'145.31	46'713'500	79'811'700	33'098'200
38 Charges extraordinaires	145'040'537.62	123'467'800	124'477'100	1'009'300
48 Revenus extraordinaires	39'461'666.36	91'697'100	68'302'300	-23'394'800
Résultat extraordinaire	-105'578'871.26	-31'770'700	-56'174'800	-24'404'100
Excédent de revenus	3'290'274.05	14'942'800	23'636'900	8'694'100
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>				
	464'461'410.01	542'886'200	583'324'500	40'438'300
Dépenses d'investissement				
50 Immobilisations corporelles	257'650'525.25	258'561'900	300'832'900	42'271'000
52 Immobilisations incorporelles	11'414'577.49	13'722'200	18'639'900	4'917'700
54 Prêts	28'249'754.00	54'499'600	53'709'800	-789'800
56 Propres subventions d'investissement	157'047'721.02	201'402'500	191'141'900	-10'260'600
57 Subventions d'investissement redistribuées	9'340'367.30	14'700'000	19'000'000	4'300'000
58 Dépenses d'investissement extraordinaires	758'464.95	0	0	0
	236'873'353.75	263'404'000	293'046'200	29'642'200
Recettes d'investissement				
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	117'536.00	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	208'046'554.26	213'955'700	239'179'500	25'223'800
64 Remboursements de prêts	18'279'744.74	34'020'800	34'134'700	113'900
66 Remboursements de propres subventions d'investissement	809'717.00	727'500	732'000	4'500
67 Subventions d'investissement à redistribuer	9'340'367.30	14'700'000	19'000'000	4'300'000
68 Recettes d'investissement extraordinaires	279'434.45	0	0	0
Investissements nets	227'588'056.26	279'482'200	290'278'300	10'796'100
<u>COMPTE DE FINANCEMENT</u>				
Total du compte de résultats	3'290'274.05	14'942'800	23'636'900	8'694'100
Amortissements et réévaluations	241'011'107.40	264'542'100	266'667'300	2'125'200
./. Investissements nets	227'588'056.26	279'482'200	290'278'300	10'796'100
Excédent de financement	16'713'325.19	2'700	25'900	23'200

Aperçu général	Compte 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.	Budget 2023 Fr.	Ecart 22/23 Fr.
VUE FINANCIERE				
TOTAL				
Charges et dépenses	4'487'655'117.42	4'335'583'200	4'549'592'200	214'009'000
Revenus et recettes	4'504'368'442.61	4'335'585'900	4'549'618'100	214'032'200
Excédent de financement	16'713'325.19	2'700	25'900	23'200
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
Pouvoir législatif	7'804'594.22	7'630'100	6'593'300	-1'036'800
Pouvoir exécutif	2'685'178.77	2'631'300	3'011'700	380'400
Pouvoir judiciaire	38'270'420.13	39'647'300	43'112'500	3'465'200
Autorité de surveillance	214'985.02	386'100	394'700	8'600
Autorité de recours	6'583.30	6'000	7'000	1'000
Présidence	11'150'591.87	12'298'500	13'417'900	1'119'400
Finances et énergie	-1'984'971'292.68	-1'979'586'600	-2'092'733'500	-113'146'900
Santé, affaires sociales et culture	898'855'780.81	923'488'100	967'030'400	43'542'300
Economie et formation	857'124'052.92	797'947'600	852'340'300	54'392'700
Sécurité, institutions et sports	-55'414'148.76	-8'888'100	-89'700	8'798'400
Mobilité, territoire et environnement	207'559'929.21	204'437'000	206'889'500	2'452'500
Excédent de financement	16'713'325.19	2'700	25'900	23'200
COMPTE DE RESULTATS				
30 Charges de personnel	1'027'351'794.95	1'043'309'500	1'088'551'500	45'242'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	376'906'304.44	414'805'300	433'590'900	18'785'600
34 Charges financières	71'461'652.75	71'401'100	67'002'400	-4'398'700
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	148'348'744.37	127'007'800	137'249'800	10'242'000
36 Charges de transferts	2'008'925'202.89	1'815'438'200	1'893'615'800	78'177'600
37 Subventions redistribuées	203'429'269.42	201'401'900	203'563'000	2'161'100
38 Charges extraordinaires	53'215'753.50	417'000	583'700	166'700
39 Imputations internes	133'554'985.09	118'916'200	142'110'600	23'194'400
40 Revenus fiscaux	1'493'031'538.34	1'400'101'600	1'458'775'400	58'673'800
41 Patentes et concessions	204'912'160.68	150'410'000	150'290'000	-120'000
42 Taxes	259'439'783.43	248'588'900	269'362'100	20'773'200
43 Revenus divers	10'501'269.33	9'356'800	9'614'600	257'800
44 Revenus financiers	66'051'883.68	65'435'300	80'090'200	14'654'900
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	69'619'828.09	131'785'000	151'046'900	19'261'900
46 Revenus de transferts	1'787'492'704.44	1'654'489'100	1'723'416'800	68'927'700
47 Subventions à redistribuer	203'429'269.42	201'401'900	203'563'000	2'161'100
48 Revenus extraordinaires	39'461'666.36	91'697'100	68'302'300	-23'394'800
49 Imputations internes	133'554'985.09	118'916'200	142'110'600	23'194'400
Total charges	4'023'193'707.41	3'792'697'000	3'966'267'700	173'570'700
Total revenus	4'267'495'088.86	4'072'181'900	4'256'571'900	184'390'000
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	244'301'381.45	279'484'900	290'304'200	10'819'300
COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
50 Immobilisations corporelles	257'650'525.25	258'561'900	300'832'900	42'271'000
52 Immobilisations incorporelles	11'414'577.49	13'722'200	18'639'900	4'917'700
54 Prêts	28'249'754.00	54'499'600	53'709'800	-789'800
56 Propres subventions d'investissement	157'047'721.02	201'402'500	191'141'900	-10'260'600
57 Subventions d'investissement redistribuées	9'340'367.30	14'700'000	19'000'000	4'300'000
58 Dépenses d'investissement extraordinaires	758'464.95	0	0	0
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	117'536.00	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	208'046'554.26	213'955'700	239'179'500	25'223'800
64 Remboursements de prêts	18'279'744.74	34'020'800	34'134'700	113'900
66 Remboursements de propres subventions d'investissement	809'717.00	727'500	732'000	4'500
67 Subventions d'investissement à redistribuer	9'340'367.30	14'700'000	19'000'000	4'300'000
68 Recettes d'investissement extraordinaires	279'434.45	0	0	0
Total dépenses	464'461'410.01	542'886'200	583'324'500	40'438'300
Total recettes	236'873'353.75	263'404'000	293'046'200	29'642'200
Investissements nets	227'588'056.26	279'482'200	290'278'300	10'796'100



Mandats de prestations politiques

Pouvoir législatif (Législatif)		Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
TOTAL					
	Charges et dépenses	7'841'001.72	7'645'400	6'608'500	-1'036'900
	Revenus et recettes	36'407.50	15'300	15'200	-100
	Insuffisance de financement	7'804'594.22	7'630'100	6'593'300	-1'036'800
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE					
	Grand Conseil (Service parlementaire)	5'865'538.05	5'797'100	5'799'500	2'400
	Constituante	1'939'056.17	1'833'000	793'800	-1'039'200
	Insuffisance de financement	7'804'594.22	7'630'100	6'593'300	-1'036'800
COMPTE DE RESULTATS					
30	Charges de personnel	4'382'954.05	4'676'100	3'889'600	-786'500
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'310'924.88	1'919'900	1'870'900	-49'000
36	Charges de transferts	834'383.80	842'400	842'400	0
39	Imputations internes	7'984.94	7'000	5'600	-1'400
42	Taxes	36'407.50	15'300	15'200	-100
	Total charges	7'536'247.67	7'445'400	6'608'500	-836'900
	Total revenus	36'407.50	15'300	15'200	-100
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	7'499'840.17	7'430'100	6'593'300	-836'800
COMPTE DES INVESTISSEMENTS					
52	Immobilisations incorporelles	304'754.05	200'000	0	-200'000
	Total dépenses	304'754.05	200'000	0	-200'000
	Total recettes	0.00	0	0	0
	Investissements nets	304'754.05	200'000	0	-200'000



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	5'592'761.20	5'607'300	5'809'500	202'200
30 Charges de personnel	3'003'860.50	3'375'000	3'380'200	5'200
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'877'677.03	1'515'900	1'712'400	196'500
34 Charges financières	0.00	0	0	0
36 Charges de transferts	705'383.80	712'400	712'400	0
39 Imputations internes	5'839.87	4'000	4'500	500
4 Revenus	31'977.20	10'200	10'000	-200
42 Taxes	31'977.20	10'200	10'000	-200
Excédent de charges	5'560'784.00	5'597'100	5'799'500	202'400
5 Dépenses d'investissement	304'754.05	200'000	0	-200'000
52 Immobilisations incorporelles	304'754.05	200'000	0	-200'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	304'754.05	200'000	0	-200'000
Insuffisance de financement	5'865'538.05	5'797'100	5'799'500	2'400

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	8.20	8.10	8.40

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Exercer le pouvoir législatif	
Sous-objectifs politiques	
1	Exercer, sous réserve des droits du peuple, le pouvoir législatif
1.1	Elaborer et approuver les dispositions constitutionnelles et les règles de droit, ainsi que tout acte relevant de la compétence du Grand Conseil
1.2	Exercer la haute surveillance sur la gestion du Conseil d'Etat, des autorités judiciaires et des établissements autonomes de droit public
2	Procéder aux élections et nominations prévues par la constitution et la loi
3	Apporter, avec le Service parlementaire, un appui juridique, scientifique et logistique au Grand Conseil et à ses organes

GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)

Mesures prioritaires					Délai
ad1	1 Développement dans les 6 mois des interventions parlementaires déposées				31.12.2026
	2 Traitement dans les 6 mois après leur développement des interventions parlementaires déposées				31.12.2026
	3 Examen et traitement des objets soumis par le Conseil d'Etat ou proposés par les organes ou membres du Grand Conseil lors d'un maximum de 6 sessions				01.03.2026
Indicateurs		Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad1	1 Nombre de jours de sessions (addition des 1/2 journées)	16	18	18	0
	2 Nombre d'objets traités par le Grand Conseil (projets de loi, décrets ou décisions; élections, rapports)	107	100	100	0
	3 Nombre de séances de commissions	158	250	250	0
	4 Nombre d'interventions parlementaires déposées	431	400	400	0
	5 Nombre d'interventions parlementaires liquidées au stade du traitement	326	350	350	0
	6 Pourcentage des interventions parlementaires développées dans les 6 mois après leur dépôt	95%	90%	90%	0%
	7 Pourcentage des interventions parlementaires traitées dans les 6 mois après leur développement	90%	90%	90%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Organisation et suivi des sessions	3'040'443	10'000	3'030'443
P1101 Appui aux organes du Grand Conseil	280'791		280'791
300 Indemnités aux organes du Grand Conseil (Présidence et Bureau)	37'500		37'500
Solde dépenses/recettes du produit	243'291		243'291
P1102 Appui aux commissions	1'247'644	10'000	1'237'644
300 Indemnités pour séances de commissions	611'000		611'000
363 Participation au Bureau interparlementaire de coordination	7'900		7'900
Solde dépenses/recettes du produit	628'744	10'000	618'744
P1103 Préparation administrative des sessions	79'812		79'812
P1104 Déroulement des sessions	1'372'335		1'372'335
313 Traduction simultanée	160'000		160'000
313 Traductions externes	50'000		50'000
363 Aide aux groupes politiques	698'000		698'000
Solde dépenses/recettes du produit	464'335		464'335
P1105 Suivi des sessions	59'861		59'861
GP12 Documentation, information, relations publiques	2'507'557		2'507'557
P1201 Prestations aux députés	1'780'835		1'780'835
300 Indemnités de session aux membres du parlement et aux groupes politiques	1'348'000		1'348'000
317 Indemnités de déplacement aux membres du parlement	140'000		140'000
317 Indemnités informatiques aux membres du parlement	156'000		156'000
Solde dépenses/recettes du produit	136'835		136'835
P1202 Gestion des documents	285'929		285'929
310 Impression du mémorial	45'000		45'000
Solde dépenses/recettes du produit	240'929		240'929
P1203 Travaux pour des tiers	179'577		179'577
P1204 Communication et médias	144'904		144'904
P1205 Représentation - réception - associations	116'312		116'312
GP13 Transparence et protection des données	261'500		261'500
P1301 Transparence et protection des données	261'500		261'500
300 Indemnités commission cantonale de protection des données	7'000		7'000
313 Cotisation Privatim	4'000		4'000
313 Mandat / honoraires de la préposée à la transparence et à la protection des données	200'000		200'000
313 Traductions protection des données	20'000		20'000
316 Frais de location	30'000		30'000
Solde dépenses/recettes du produit	500		500
Total	5'809'500	10'000	5'799'500

CONSTITUANTE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	1'943'486.47	1'838'100	799'000	-1'039'100
30 Charges de personnel	1'379'093.55	1'301'100	509'400	-791'700
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	433'247.85	404'000	158'500	-245'500
36 Charges de transferts	129'000.00	130'000	130'000	0
39 Imputations internes	2'145.07	3'000	1'100	-1'900
4 Revenus	4'430.30	5'100	5'200	100
42 Taxes	4'430.30	5'100	5'200	100
Excédent de charges	1'939'056.17	1'833'000	793'800	-1'039'200
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	1'939'056.17	1'833'000	793'800	-1'039'200

Pouvoir exécutif (Exécutif)	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE				
TOTAL				
Charges et dépenses	5'202'538.97	3'716'300	4'096'700	380'400
Revenus et recettes	2'517'360.20	1'085'000	1'085'000	0
Insuffisance de financement	2'685'178.77	2'631'300	3'011'700	380'400
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
Conseil d'Etat	2'329'725.12	2'278'300	2'658'900	380'600
Préfectures	355'453.65	353'000	352'800	-200
Insuffisance de financement	2'685'178.77	2'631'300	3'011'700	380'400
COMPTE DE RESULTATS				
30 Charges de personnel	2'361'491.75	2'198'300	2'399'700	201'400
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	290'114.57	510'000	690'000	180'000
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	2'000'000.00	500'000	500'000	0
36 Charges de transferts	543'147.50	500'000	500'000	0
39 Imputations internes	7'785.15	8'000	7'000	-1'000
42 Taxes	17'360.20	85'000	85'000	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	500'000.00	500'000	500'000	0
46 Revenus de transferts	2'000'000.00	500'000	500'000	0
Total charges	5'202'538.97	3'716'300	4'096'700	380'400
Total revenus	2'517'360.20	1'085'000	1'085'000	0
Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	2'685'178.77	2'631'300	3'011'700	380'400

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	4'847'085.32	3'363'300	3'743'900	380'600
30 Charges de personnel	2'006'038.10	1'845'300	2'046'900	201'600
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	290'114.57	510'000	690'000	180'000
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	2'000'000.00	500'000	500'000	0
36 Charges de transferts	543'147.50	500'000	500'000	0
39 Imputations internes	7'785.15	8'000	7'000	-1'000
4 Revenus	2'517'360.20	1'085'000	1'085'000	0
42 Taxes	17'360.20	85'000	85'000	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	500'000.00	500'000	500'000	0
46 Revenus de transferts	2'000'000.00	500'000	500'000	0
Excédent de charges	2'329'725.12	2'278'300	2'658'900	380'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	2'329'725.12	2'278'300	2'658'900	380'600

Pouvoir exécutif (Exécutif)

PRÉFECTURES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	355'453.65	353'000	352'800	-200
30 Charges de personnel	355'453.65	353'000	352'800	-200
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.00	0	0	0
4 Revenus	0.00	0	0	0
Excédent de charges	355'453.65	353'000	352'800	-200
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	355'453.65	353'000	352'800	-200

Pouvoir judiciaire (Judiciaire)		Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
TOTAL					
	Charges et dépenses	50'047'038.38	51'836'400	55'350'100	3'513'700
	Revenus et recettes	11'776'618.25	12'189'100	12'237'600	48'500
	Insuffisance de financement	38'270'420.13	39'647'300	43'112'500	3'465'200
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE					
	Tribunaux	26'500'480.21	26'757'300	30'263'300	3'506'000
	Ministère public	11'448'284.57	12'512'900	12'466'500	-46'400
	Commission cantonale de recours en matière fiscale	321'655.35	377'100	382'700	5'600
	Insuffisance de financement	38'270'420.13	39'647'300	43'112'500	3'465'200
COMPTE DE RESULTATS					
30	Charges de personnel	35'838'326.45	37'002'100	39'018'100	2'016'000
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	11'896'176.08	12'261'300	13'598'700	1'337'400
34	Charges financières	19'631.29	26'000	26'000	0
36	Charges de transferts	640'013.45	1'141'000	1'371'300	230'300
39	Imputations internes	1'652'891.11	1'406'000	1'336'000	-70'000
42	Taxes	9'687'550.36	10'063'800	10'183'000	119'200
44	Revenus financiers	8.35	0	0	0
46	Revenus de transferts	1'908'680.19	2'030'300	2'054'600	24'300
49	Imputations internes	180'379.35	95'000	0	-95'000
	Total charges	50'047'038.38	51'836'400	55'350'100	3'513'700
	Total revenus	11'776'618.25	12'189'100	12'237'600	48'500
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	38'270'420.13	39'647'300	43'112'500	3'465'200

TRIBUNAUX

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	34'178'779.94	34'561'400	38'080'700	3'519'300
30 Charges de personnel	26'085'350.15	27'193'600	28'799'300	1'605'700
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	7'782'399.34	7'093'800	8'951'200	1'857'400
34 Charges financières	10'346.12	12'000	12'000	0
36 Charges de transferts	0.00	90'000	150'000	60'000
39 Imputations internes	300'684.33	172'000	168'200	-3'800
4 Revenus	7'678'299.73	7'804'100	7'817'400	13'300
42 Taxes	6'218'348.14	6'378'800	6'462'800	84'000
44 Revenus financiers	8.35	0	0	0
46 Revenus de transferts	1'312'810.99	1'330'300	1'354'600	24'300
49 Imputations internes	147'132.25	95'000	0	-95'000
Excédent de charges	26'500'480.21	26'757'300	30'263'300	3'506'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	26'500'480.21	26'757'300	30'263'300	3'506'000

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	15'500'564.39	16'895'300	16'879'100	-16'200
30 Charges de personnel	9'391'373.50	9'431'800	9'834'800	403'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'108'920.59	5'167'500	4'642'500	-525'000
34 Charges financières	9'285.17	14'000	14'000	0
36 Charges de transferts	640'013.45	1'051'000	1'221'300	170'300
39 Imputations internes	1'350'971.68	1'231'000	1'166'500	-64'500
4 Revenus	4'052'279.82	4'382'400	4'412'600	30'200
42 Taxes	3'431'902.27	3'682'400	3'712'600	30'200
46 Revenus de transferts	595'869.20	700'000	700'000	0
49 Imputations internes	24'508.35	0	0	0
Excédent de charges	11'448'284.57	12'512'900	12'466'500	-46'400
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	11'448'284.57	12'512'900	12'466'500	-46'400

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS EN MATIÈRE FISCALE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	367'694.05	379'700	390'300	10'600
30 Charges de personnel	361'602.80	376'700	384'000	7'300
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'856.15	0	5'000	5'000
39 Imputations internes	1'235.10	3'000	1'300	-1'700
4 Revenus	46'038.70	2'600	7'600	5'000
42 Taxes	37'299.95	2'600	7'600	5'000
49 Imputations internes	8'738.75	0	0	0
Excédent de charges	321'655.35	377'100	382'700	5'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	321'655.35	377'100	382'700	5'600

Autorité de surveillance (Aut. surveillance)		Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
<u>TOTAL</u>					
	Charges et dépenses	214'985.02	387'100	395'700	8'600
	Revenus et recettes	0.00	1'000	1'000	0
	Insuffisance de financement	214'985.02	386'100	394'700	8'600
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Conseil de la magistrature	214'985.02	386'100	394'700	8'600
	Insuffisance de financement	214'985.02	386'100	394'700	8'600
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>					
30	Charges de personnel	180'442.99	324'100	307'600	-16'500
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	14'835.50	63'000	86'400	23'400
39	Imputations internes	19'706.53	0	1'700	1'700
42	Taxes	0.00	1'000	1'000	0
	Total charges	214'985.02	387'100	395'700	8'600
	Total revenus	0.00	1'000	1'000	0
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	214'985.02	386'100	394'700	8'600

CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	214'985.02	387'100	395'700	8'600
30 Charges de personnel	180'442.99	324'100	307'600	-16'500
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	14'835.50	63'000	86'400	23'400
39 Imputations internes	19'706.53	0	1'700	1'700
4 Revenus	0.00	1'000	1'000	0
42 Taxes	0.00	1'000	1'000	0
Excédent de charges	214'985.02	386'100	394'700	8'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	214'985.02	386'100	394'700	8'600

Autorité de recours (Aut. recours)		Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
<u>TOTAL</u>					
Charges et dépenses		6'583.30	6'000	7'000	1'000
Insuffisance de financement		6'583.30	6'000	7'000	1'000
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
Commission de recours du Conseil de la magistrature		6'583.30	6'000	7'000	1'000
Insuffisance de financement		6'583.30	6'000	7'000	1'000
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>					
30	Charges de personnel	4'821.25	5'000	5'000	0
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'762.05	1'000	2'000	1'000
Total charges		6'583.30	6'000	7'000	1'000
Total revenus		0.00	0	0	0
Excédent de charges avant amortissements et réévaluations		6'583.30	6'000	7'000	1'000

COMMISSION DE RECOURS DU CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	6'583.30	6'000	7'000	1'000
30 Charges de personnel	4'821.25	5'000	5'000	0
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'762.05	1'000	2'000	1'000
4 Revenus	0.00	0	0	0
Excédent de charges	6'583.30	6'000	7'000	1'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	6'583.30	6'000	7'000	1'000

Présidence (PRES)		Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
TOTAL					
	Charges et dépenses	12'241'192.60	12'851'100	14'024'700	1'173'600
	Revenus et recettes	1'090'600.73	552'600	606'800	54'200
	Insuffisance de financement	11'150'591.87	12'298'500	13'417'900	1'119'400
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE					
	Chancellerie d'Etat	8'168'758.07	9'282'900	10'017'800	734'900
	Inspection des finances	2'981'833.80	3'015'600	3'400'100	384'500
	Insuffisance de financement	11'150'591.87	12'298'500	13'417'900	1'119'400
COMPTE DE RESULTATS					
30	Charges de personnel	8'225'502.20	8'523'500	8'822'900	299'400
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'551'736.83	3'659'300	4'765'300	1'106'000
34	Charges financières	2.70	1'200	1'200	0
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	2'800	2'800	0
36	Charges de transferts	417'990.00	594'000	387'500	-206'500
39	Imputations internes	45'960.87	70'300	45'000	-25'300
40	Revenus fiscaux	11'241.00	9'500	10'000	500
42	Taxes	373'580.32	375'100	413'800	38'700
43	Revenus divers	-1'604.00	0	0	0
44	Revenus financiers	0.00	22'000	22'000	0
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	11'101.11	0	0	0
46	Revenus de transferts	0.00	16'000	16'000	0
49	Imputations internes	696'282.30	130'000	145'000	15'000
	Total charges	12'241'192.60	12'851'100	14'024'700	1'173'600
	Total revenus	1'090'600.73	552'600	606'800	54'200
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	11'150'591.87	12'298'500	13'417'900	1'119'400

OP 1
Appui au Conseil d'Etat en
matières stratégique,
opérationnelle, d'information et de
communication
Fr. 10'017'800 net

GP 11 Appui à l'action gouvernementale Fr. 2'767'418 net	GP 12 Communication et information Fr. 2'118'269 net	GP 13 Appui juridique au Conseil d'Etat Fr. 1'408'714 net	GP 14 Prestations en faveur de l'administration Fr. 3'723'399 net
--	--	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	9'046'635.80	9'554'000	10'359'100	805'100
30 Charges de personnel	5'209'194.90	5'472'900	5'625'300	152'400
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'382'002.08	3'425'300	4'305'800	880'500
34 Charges financières	2.70	1'200	1'200	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	2'800	2'800	0
36 Charges de transferts	417'990.00	594'000	387'500	-206'500
39 Imputations internes	37'446.12	57'800	36'500	-21'300
4 Revenus	877'877.73	271'100	341'300	70'200
40 Revenus fiscaux	11'241.00	9'500	10'000	500
42 Taxes	304'683.32	223'600	293'300	69'700
43 Revenus divers	-1'604.00	0	0	0
44 Revenus financiers	0.00	22'000	22'000	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	11'101.11	0	0	0
46 Revenus de transferts	0.00	16'000	16'000	0
49 Imputations internes	552'456.30	0	0	0
Excédent de charges	8'168'758.07	9'282'900	10'017'800	734'900
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	8'168'758.07	9'282'900	10'017'800	734'900

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	35.50	35.50	35.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE					
Assurer un appui au Conseil d'Etat en matières stratégique, opérationnelle, d'information et de communication					
Sous-objectifs politiques					
1	Fournir au Conseil d'Etat un appui à matière de gouvernance, c'est-à-dire notamment mettre à disposition les informations nécessaires pour la définition d'options stratégiques et pour la promotion des intérêts du canton sur la scène fédérale ainsi qu'assurer la direction du controlling gouvernemental (GP11)				
2	Assurer un appui logistique au Conseil d'Etat pour la planification, le suivi et la coordination de ses affaires courantes ainsi que pour l'organisation des activités et manifestations protocolaires (GP11)				
3	Positionner les activités de l'Etat de manière transparente, proactive, intégrée et coordonnée afin de favoriser la libre formation de l'opinion publique et stimuler la participation à la vie publique (GP12)				
4	Fournir au Conseil d'Etat un appui juridique adéquat (GP13)				
5	Fournir à l'administration cantonale des prestations dans les domaines de la coordination administrative, de la traduction, de la distribution du courrier et de l'accueil (GP14)				
Mesures prioritaires				Délai	
ad1	1 ★ Simplification et optimisation des instruments et des processus de gouvernance de l'Etat et de son administration, notamment dans le cadre de la révision du système de gestion par mandats de prestations et de l'allègement des formalités administratives			31.12.2025	
	2 Réorganisation de la Chancellerie d'Etat			30.06.2023	
★ : Mesure propre au programme gouvernemental					
Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23	
ad1	1 Nombre de rencontres organisées entre le Conseil d'Etat et les parlementaires fédéraux valaisans	4	4	4	0
ad2	2 Nombre d'heures liées à l'organisation des activités et des manifestations protocolaires (estimation)	450	500	500	0
	3 Nombre de dossiers traités par le Conseil d'Etat	5'500	5'000	5'000	0
ad3	4 Communiqués de presse publiés	332	200	200	0
	5 Conférences de presse organisées	41	40	40	0
	6 Nombre d'objets gouvernementaux non communiqués de manière intégrée et coordonnée	0	0	0	0
ad4	7 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par le Tribunal fédéral		90%	90%	0%
	8 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par le Tribunal cantonal	82%	79%	79%	0%
	9 Pourcentage des dispositions légales rendues par les services de l'Etat invalidées par les tribunaux	0%	0%	0%	0%
	10 Ratio du nombre de recours au Conseil d'Etat traités par rapport au nombre de recours reçus (1 : nombre traités = nombre reçus)	1.04	1.2	1.2	0
ad5	11 Nombre de pages traduites (env.)	1'184	1'200	1'200	0
	12 Nombre d'envois (lettres et colis) sortant traités (env.)	3'302'329	3'000'000	3'000'000	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Appui à l'action gouvernementale	2'837'815	70'397	2'767'418
P1101 Séances du Conseil d'Etat - Coordination Parlement	535'215	6'197	529'018
P1102 Protocole du Conseil d'Etat	771'296	47'720	723'576
P1103 Affaires extérieures	735'653	7'042	728'611
P1104 Controlling mandats prestations et PiP	579'187	6'620	572'567
P1105 Objets gouvernementaux et objectifs de législature	216'464	2'818	213'646
GP12 Communication et information	2'144'750	26'481	2'118'269
P1201 Communication gouvernementale	324'020	4'366	319'654
P1202 Communication externe	776'526	11'128	765'398
P1203 Information interne	183'555	1'548	182'007
P1204 Conseil et appui	149'169	2'253	146'916
P1205 Technologie web	711'480	7'186	704'294
GP13 Appui juridique au Conseil d'Etat	1'631'669	222'955	1'408'714
P1301 Préparation, suivi, publication de la législation	235'787	2'958	232'829
P1302 Instruction et décisions sur recours	1'395'882	219'997	1'175'885
GP14 Prestations en faveur de l'administration	3'744'866	21'467	3'723'399
P1401 Gestion administrative et affaires courantes	158'493	6'395	152'098
P1402 Courrier et accueil	3'274'910	12'255	3'262'655
P1403 Traduction	311'463	2'817	308'646
Total	10'359'100	341'300	10'017'800

OP 1
 Contrôler la gestion financière de
 l'Etat et la réalisation des mandats
 de prestations
 Fr. 3'400'100 net

GP 11
 Contrôle gestion financière et
 réalisation MP
 Fr. 3'400'100 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	3'194'556.80	3'297'100	3'665'600	368'500
30 Charges de personnel	3'016'307.30	3'050'600	3'197'600	147'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	169'734.75	234'000	459'500	225'500
34 Charges financières	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	8'514.75	12'500	8'500	-4'000
4 Revenus	212'723.00	281'500	265'500	-16'000
42 Taxes	68'897.00	151'500	120'500	-31'000
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	143'826.00	130'000	145'000	15'000
Excédent de charges	2'981'833.80	3'015'600	3'400'100	384'500
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	2'981'833.80	3'015'600	3'400'100	384'500

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	16.00	16.00	17.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Contrôler la gestion financière de l'Etat et la réalisation des mandats de prestations (art. 44 LGCAF)	
Sous-objectifs politiques	
1	Investiguer et assumer les tâches de contrôle prévues par la LGCAF à l'improviste et en tout temps, sur propre initiative (art. 44 ss LGCAF)
2	Investiguer et contrôler sur mandat confié par le Conseil d'Etat ou les commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)
Mesures prioritaires	
	Délai
ad1	1 Contrôle périodique des services de tous les départements selon les critères de planification
ad2	2 Réalisation des mandats sur requête du Conseil d'Etat ou des commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)
	31.12.2026
	31.12.2026

Présidence (PRES)

INSPECTION DES FINANCES

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
<i>ad1</i> 1 Nombre de rapports déposés (env. 90)	→	→	→	
<i>ad2</i> 2 Part maximale de l'activité consacrée aux mandats spéciaux afin de garantir l'autonomie de l'IF	13%	30%	30%	0%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Contrôle gestion financière et réalisation MP	3'665'600	265'500	3'400'100
P1101 Contrôle de la gestion étatique	2'867'410	207'687	2'659'723
P1102 Mandats spéciaux	798'190	57'813	740'377
Total	3'665'600	265'500	3'400'100

**Département des finances et de
l'énergie (DFE)**
Compte 2021
Fr.

Budget 2022
Fr.

Budget 2023
Fr.

Ecart 22/23
Fr.

VUE FINANCIERE
TOTAL

Charges et dépenses	675'820'435.69	608'914'700	619'468'400	10'553'700
Revenus et recettes	2'660'791'728.37	2'588'501'300	2'712'201'900	123'700'600
Excédent de financement	1'984'971'292.68	1'979'586'600	2'092'733'500	113'146'900

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Administration cantonale des finances	-811'559'345.75	-828'031'300	-63'791'200	764'240'100
Service cantonal des contributions	-1'225'508'359.77	-1'177'585'400	-1'220'163'400	-42'578'000
Service des ressources humaines	9'704'331.89	10'326'200	11'215'900	889'700
Service immobilier et patrimoine	15'281'397.07	5'409'700	7'444'100	2'034'400
Service de l'énergie et des forces hydrauliques	-39'099'522.14	-61'630'900	-60'298'400	1'332'500
Service cantonal de l'informatique	26'396'354.66	31'779'800	33'494'500	1'714'700
Service de l'administration numérique	239'362.05	564'700	2'104'100	1'539'400
Service de statistique et de péréquation	39'574'489.31	39'580'600	-802'739'100	-842'319'700
Excédent de financement	1'984'971'292.68	1'979'586'600	2'092'733'500	113'146'900

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	80'728'826.67	69'973'300	82'083'900	12'110'600
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	101'563'129.56	123'043'900	89'697'400	-33'346'500
34	Charges financières	71'167'689.00	71'003'000	66'603'000	-4'400'000
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	107'079'499.88	77'828'600	90'481'100	12'652'500
36	Charges de transferts	138'992'078.15	116'461'800	120'916'300	4'454'500
38	Charges extraordinaires	41'309'793.40	0	0	0
39	Imputations internes	87'856'996.05	76'016'400	87'127'400	11'111'000
40	Revenus fiscaux	1'291'669'959.24	1'239'080'000	1'278'690'000	39'610'000
41	Patentes et concessions	168'358'328.15	114'920'000	114'920'000	0
42	Taxes	34'200'830.66	32'039'800	45'199'800	13'160'000
43	Revenus divers	5'032.10	5'000	5'000	0
44	Revenus financiers	50'768'858.97	49'880'200	63'965'200	14'085'000
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	7'275'856.52	16'126'700	18'314'000	2'187'300
46	Revenus de transferts	972'260'339.71	970'461'400	1'022'604'100	52'142'700
48	Revenus extraordinaires	21'619'768.90	60'411'800	48'310'100	-12'101'700
49	Imputations internes	97'487'030.92	80'442'800	91'964'100	11'521'300
	Total charges	628'698'012.71	534'327'000	536'909'100	2'582'100
	Total revenus	2'643'646'005.17	2'563'367'700	2'683'972'300	120'604'600
	Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	-2'014'947'992.46	-2'029'040'700	-2'147'063'200	-118'022'500

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	16'026'947.80	24'154'000	26'088'400	1'934'400
52	Immobilisations incorporelles	8'421'104.28	9'757'800	13'174'400	3'416'600
56	Propres subventions d'investissement	22'674'370.90	40'675'900	43'296'500	2'620'600
60	Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	117'536.00	0	0	0
63	Subventions d'investissement acquises	17'029'383.05	25'133'600	28'229'600	3'096'000
64	Remboursements de prêts	5'837.00	0	0	0
66	Remboursements de propres subventions d'investissement	-7'032.85	0	0	0
	Total dépenses	47'122'422.98	74'587'700	82'559'300	7'971'600
	Total recettes	17'145'723.20	25'133'600	28'229'600	3'096'000
	Investissements nets	29'976'699.78	49'454'100	54'329'700	4'875'600

OP 1
Administrer et gérer les finances
du canton
Fr. -66'323'574 net

OP 2
Mettre en oeuvre les principes du
développement durable
(programme et plan climat)
Fr. 2'532'374 net

GP 11
Planification, budget et compte
Fr. 61'961'565 net

GP 12
Services financiers et logistiques
Fr. 5'720'335 net

GP 21
Coordination, planification et suivi
de la réalisation du
développement durable
Fr. 2'532'374 net

GP 13
Affaires financières générales
Fr. -135'326'400 net

GP 14
Missions et tâches de l'EM du Dpt
Fr. 1'320'926 net

Total service

Fr. -63'791'200 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	221'548'031.86	182'867'600	133'709'200	-49'158'400
30 Charges de personnel	19'981'925.30	7'376'600	9'545'900	2'169'300
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	44'036'387.52	60'598'500	13'985'200	-46'613'300
34 Charges financières	66'086'136.67	66'402'800	62'002'800	-4'400'000
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	46'360'138.60	43'671'700	46'118'500	2'446'800
36 Charges de transferts	4'158'461.75	3'977'000	1'161'000	-2'816'000
38 Charges extraordinaires	40'000'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	924'982.02	841'000	895'800	54'800
4 Revenus	1'033'107'377.61	1'010'898'900	197'500'400	-813'398'500
40 Revenus fiscaux	8.00	0	0	0
41 Patentes et concessions	160'855'607.60	107'350'000	107'350'000	0
42 Taxes	884'522.21	138'900	143'500	4'600
43 Revenus divers	0.00	0	0	0
44 Revenus financiers	44'994'611.32	38'707'000	44'057'000	5'350'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	95'980.60	0	0	0
46 Revenus de transferts	813'377'582.75	826'468'800	25'024'400	-801'444'400
48 Revenus extraordinaires	0.00	30'000'000	12'490'100	-17'509'900
49 Imputations internes	12'899'065.13	8'234'200	8'435'400	201'200
Excédent de revenus	811'559'345.75	828'031'300	63'791'200	-764'240'100
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	811'559'345.75	828'031'300	63'791'200	-764'240'100

Remarques

30 : régime de pension des magistrats (+2.0 mios) et variation d'EPT (cf. remarques "ressources humaines")
 31 : coûts de location et d'entretien des immeubles de l'Etat (-48.6 mios : répartition des loyers FIGI au sein des différentes entités cantonales), développement durable (+2.4 mios : transfert du SDM)
 34 : intérêts liés à la reconnaissance de dette envers CPVAL (-2.4 mios), intérêts sur comptes courants (-2.0 mios)
 35 : fonds CPVAL (+2.4 mios)
 36 : péréquation financière intercantonale - compensation des cas de rigueur (-2.9 mios) en lien avec la création du "Service de statistique et de péréquation" (SSTP)
 44 : revenus des intérêts et des participations (+3.3 mios), régime de pension des magistrats (+2.0 mios)
 46 : péréquation financière intercantonale (-801.9 mios) en lien avec la création du "Service de statistique et de péréquation" (SSTP)
 48 : fonds de compensation des fluctuations de recettes (-30.0 mios), réserve de politique budgétaire (+12.5 mios)

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	41.00	42.00	43.00



Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
- Création d'un EPT à l'Etat-major du département (délégué(e) au développement durable) : +1 EPT

OBJECTIF POLITIQUE 1	
Gérer les finances de l'Etat du Valais et élaborer les bases utiles à la conduite de sa politique financière	
Sous-objectifs politiques	
1	Etablir la planification financière, le budget et le compte de l'Etat et réaliser des analyses financières, en particulier :
1.1	Elaborer la planification financière et le budget et en assurer le suivi
1.2	Elaborer des préavis financiers à l'attention du Conseil d'Etat
1.3	Tenir et présenter les comptes, assurer l'exécution des paiements et la gestion optimale de la trésorerie
1.4	Collaborer à l'élaboration des mandats de prestations et des rapports de controlling
2	Organiser la comptabilité générale et les outils du controlling et assurer les services financiers et logistiques centraux, en particulier :
2.1	Mettre en place et veiller au bon fonctionnement des systèmes de comptabilité et de planification et assurer le contrôle des paiements
2.2	Gérer les assurances et les dévolutions
2.3	Mettre à disposition des services le mobilier, le matériel de bureau et fournir les prestations en matière d'imprimés et de reliures
3	Gérer les affaires financières générales
4	Réaliser et garantir les tâches de secrétariat général et de controlling de département
4.1	Fournir l'appui au département par la réalisation de mandats et de projets spécifiques
4.2	Assurer le controlling départemental

Mesures prioritaires	Décal
ad1 1 Etablissement du projet de budget 2024 et de la planification intégrée pluriannuelle pour les années 2025 à 2027	05.09.2023
2 Clôture et présentation des comptes 2022	04.04.2023

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad1 1 Compte de résultats en millions de francs (positif)	3.3	14.9	23.6	8.7
2 Compte de financement en millions de francs (positif)	16.7	0	0	0
3 Variation du capital propre en millions de francs			-61.8	

OBJECTIF POLITIQUE 2					
Mettre en oeuvre les principes du développement durable (programme et plan climat)					
Sous-objectifs politiques					
1	Accompagner la réalisation de la stratégie cantonale en matière de développement durable (Agenda 2030)				
2	Coordonner l'élaboration et la mise en oeuvre des mesures de lutte contre les causes et les effets négatifs des changements climatiques au niveau cantonal (Loi sur le climat)				
Mesures prioritaires				Délai	
ad1	1 Réalisation du Programme 2023 du développement durable			31.12.2023	
	2 ★ Réalisation d'actions concrètes, rapides et innovantes dans les différentes thématiques de l'Agenda 2030 du canton du Valais via des appels à projets de développement durable au sein de l'administration cantonale			31.12.2023	
ad2	3 ★ Elaboration d'une loi sur le climat			01.04.2023	
	★ : <i>Mesure propre au programme gouvernemental</i>				
Indicateurs		Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad2	1  Emissions totales directes et indirectes de CO2eq (équivalent CO2) par habitant (tonnes/an) (2019=16.2 tonnes)			↓	
	2  Emissions totales de CO2eq (équivalent CO2) de l'Administration cantonale (2019=55'000 tonnes)			↓	

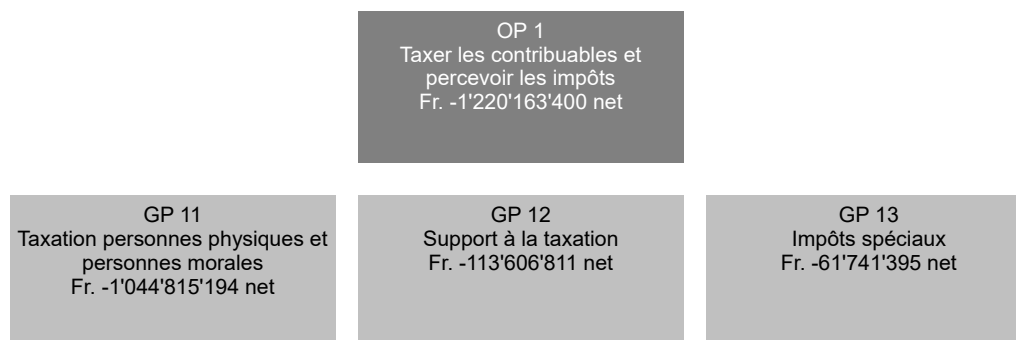
Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
OP1 Administrer et gérer les finances du canton	131'175'531	197'499'105	-66'323'574
GP11 Planification, budget et compte	64'967'445	3'005'880	61'961'565
P1101 Etablissement de la planification et du budget	939'406	27'258	912'148
P1102 Préavis financiers	514'918	13'321	501'597
P1103 Tenue et présentation du compte	63'513'121	2'965'301	60'547'820
340 Intérêts liés à la reconnaissance de dette envers CPVAL	56'902'700		56'902'700
340 Intérêts passifs sur les dettes à court terme	25'000		25'000
342 Frais postaux et bancaires et autres honoraires	1'500'000		1'500'000
349 Intérêts sur comptes courants	2'000'000		2'000'000
440 Intérêts sur placements		200'000	-200'000
449 Intérêts sur les dettes à court terme		100'000	-100'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'085'421	2'665'301	420'120
GP12 Services financiers et logistiques	11'557'055	5'836'720	5'720'335
P1201 Organisation de la comptabilité de l'Etat	1'431'484	29'384	1'402'100
P1202 Instruments de controlling et financiers	58'219	1'615	56'604
P1203 Prestations générales	1'672'682	52'276	1'620'406
P1204 Gestion des affaires adm. et financières	126'593	3'247	123'346
P1205 Gestion des assurances	3'906'666	3'326'168	580'498
313 Primes d'assurances	3'149'000		3'149'000
491 Imputations internes		2'896'800	-2'896'800
Solde dépenses/recettes du produit	757'666	429'368	328'298
P1206 Economat	4'361'411	2'424'030	1'937'381
310 Fourniture et matériel de bureau	1'653'100		1'653'100
310 Imprimés, reliures et publications	850'000		850'000
311 Mobilier, instruments et machines	1'264'000		1'264'000
490 Imputations internes		2'389'000	-2'389'000
Solde dépenses/recettes du produit	594'311	35'030	559'281
GP13 Affaires financières générales	53'322'400	188'648'800	-135'326'400
P1301 Affaires financières générales	53'322'400	188'648'800	-135'326'400
306 Régime de pension des magistrats : prestations aux retraités	2'627'000		2'627'000
351 Fonds CPVAL	44'100'000		44'100'000
398 Coûts indirects imputés à la RPLP	826'000		826'000
411 Part au bénéfice de la BNS		107'300'000	-107'300'000
446 Rémunération de la garantie de l'Etat en faveur de la BCVs		4'000'000	-4'000'000
460 Dîme de l'alcool		1'130'000	-1'130'000
460 Part à la taxe sur les poids lourds (RPLP)		826'000	-826'000
460 Part au produit des impôts sur les huiles minérales		22'568'400	-22'568'400
489 Réserve de politique budgétaire		12'490'100	-12'490'100
498 Financement des coûts indirects pour la RPLP		826'000	-826'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'769'400	39'508'300	-33'738'900
GP14 Missions et tâches de l'EM du Dpt	1'328'631	7'705	1'320'926
P1401 Secrétariat général et controlling	1'328'631	7'705	1'320'926

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
OP2 Mettre en oeuvre les principes du développement durable (programme et plan climat)	2'533'669	1'295	2'532'374
GP21 Coordination, planification et suivi de la réalisation du développement durable	2'533'669	1'295	2'532'374
P2101 Coordination du développement durable	2'533'669	1'295	2'532'374
313 Soutien aux projets novateurs en matière de développement durable	1'810'000		1'810'000
Solde dépenses/recettes du produit	723'669	1'295	722'374
Total	133'709'200	197'500'400	-63'791'200

Département des finances et de l'énergie (DFE)
SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	134'873'487.19	109'443'200	119'073'400	9'630'200
30 Charges de personnel	25'689'434.35	26'559'400	26'818'500	259'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	40'033'474.87	37'235'300	43'518'100	6'282'800
34 Charges financières	5'009'985.53	4'600'000	4'600'000	0
36 Charges de transferts	62'883'135.80	40'940'000	44'040'000	3'100'000
38 Charges extraordinaires	1'309'793.40	0	0	0
39 Imputations internes	-52'336.76	108'500	96'800	-11'700
4 Revenus	1'361'285'298.94	1'288'528'600	1'340'736'800	52'208'200
40 Revenus fiscaux	1'204'147'895.74	1'144'700'000	1'185'000'000	40'300'000
42 Taxes	24'814'355.21	22'953'600	28'946'800	5'993'200
43 Revenus divers	5'032.10	5'000	5'000	0
44 Revenus financiers	3'660'801.75	8'410'000	8'405'000	-5'000
46 Revenus de transferts	127'669'968.76	112'340'000	118'260'000	5'920'000
48 Revenus extraordinaires	867'245.38	0	0	0
49 Imputations internes	120'000.00	120'000	120'000	0
Excédent de revenus	1'226'411'811.75	1'179'085'400	1'221'663'400	42'578'000
5 Dépenses d'investissement	903'451.98	1'500'000	1'500'000	0
52 Immobilisations incorporelles	903'451.98	1'500'000	1'500'000	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	903'451.98	1'500'000	1'500'000	0
Excédent de financement	1'225'508'359.77	1'177'585'400	1'220'163'400	42'578'000

Remarques




Rubrique 31 - Charges de location et d'entretien d'immeubles supportés par le SCC et intégration de l'OJFP.
 Rubrique 36 - Augmentation de la part aux impôts spéciaux attribuée aux communes.
 Rubrique 40 - Augmentation des recettes des personnes physiques (19 mios), des personnes morales (17 mios) et des impôts spéciaux (8,9 mios).
 Rubrique 42 - Intégration de l'OJFP.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	178.90	180.90	181.30

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Création de 1 EPT par DCE du 09.06.2022
 Transfert de - 0.6 EPT (Concierge au SIP)

OBJECTIF POLITIQUE					
Taxer les personnes physiques, les personnes morales, les impôts spéciaux, percevoir ces impôts conformément aux dispositions légales et procéder aux recouvrements forcés des créances non fiscales de l'Etat.					
Sous-objectifs politiques					
1	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le revenu et la fortune) des personnes physiques et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux				
2	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le bénéfice et le capital) des personnes morales et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux				
3	Taxer et percevoir les impôts spéciaux (impôt à la source, impôt sur les gains immobiliers, impôts sur les successions et donations)				
4	Gestion des débiteurs des créances fiscales et gestion des procédures forcées pour les créances non-fiscales de l'Etat				
Indicateurs		Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
<i>ad1</i>	1 Nombre d'informations pour les contribuables, les communes et les fiduciaires au sujet de la fiscalité	39	40	40	0
	2  Nombre de personnes physiques assujetties	309'214	305'000	310'000	5'000
	3 % des personnes physiques dépendantes (domiciliées) taxées au 31.12	78%	82%	78%	-4%
	4 % des personnes physiques indépendantes taxées au 31.12	42.5%	37%	37%	0%
	5 Déclarations fiscales (personnes physiques) remplies par voie électronique, en %	89%	89%	89%	0%
	6 Nombre de recours déposés auprès de la commission cantonale de recours en matière fiscale, contre les décisions de taxation	65	60	70	10
	7 Pourcentage des recours totalement admis par la commission cantonale de recours en matière fiscale	12.68%	10%	10%	0%
	8 Nombre de taxations effectuées par les communes	28'209	27'000	28'000	1'000
	9 Nombre de dossiers en suspens pour les personnes physiques dépendantes concernant les années N-4 et antérieures	167	400	300	-100
	10 Nombre de dossiers en suspens pour les personnes physiques indépendantes concernant les années N-4 et antérieures	104	200	200	0
	11 Nombre de dossiers en suspens pour les personnes morales concernant les années N-4 et antérieures	43	180	120	-60
<i>ad2</i>	12  Nombre de personnes morales assujetties	27'797	27'000	29'000	2'000
	13 % des personnes morales taxées au 31.12	46.7%	40%	40%	0%
<i>ad3</i>	14  Nombre de personnes physiques imposées à la source	44'069	41'200	45'000	3'800
<i>ad4</i>	15 Nombre de poursuites du SCC	28'177	32'000	30'000	-2'000
	16 Nombre de poursuites pour les autres services	8'027	9'000	8'000	-1'000

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Taxation personnes physiques et personnes morales	53'270'812	1'098'086'006	-1'044'815'194
P1101 Taxation des personnes physiques	43'307'036	945'384'759	-902'077'723
318 Pertes sur créances	20'600'000		20'600'000
400 Impôts sur le revenu et la fortune		915'420'000	-915'420'000
402 Impôts sur les prestations en capital et gains de loterie		20'100'000	-20'100'000
Solde dépenses/recettes du produit	22'707'036	9'864'759	12'842'277
P1102 Taxation des personnes morales	9'963'776	152'701'247	-142'737'471
318 Pertes sur créances	4'000'000		4'000'000
401 Impôts sur le bénéfice et le capital		129'080'000	-129'080'000
402 Impôts fonciers		20'000'000	-20'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'963'776	3'621'247	2'342'529
GP12 Support à la taxation	19'359'982	132'966'793	-113'606'811
P1201 Contentieux	15'206'834	113'342'235	-98'135'401
313 Frais d'encaissement et frais bancaires du SCC	5'000'000		5'000'000
426 Récupération frais encaissements		8'500'000	-8'500'000
429 Rachats des ADB		2'500'000	-2'500'000
460 IFD		94'000'000	-94'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	10'206'834	8'342'235	1'864'599
P1202 Taxes cadastrales	307'164	1'643	305'521
P1203 Impôts anticipés	1'917'936	19'610'476	-17'692'540
P1204 Inspectorat fiscal	1'928'048	12'439	1'915'609
GP13 Impôts spéciaux	47'942'606	109'684'001	-61'741'395
P1301 Gains immobiliers	31'294'839	47'407'910	-16'113'071
360 Part communale aux gains immobiliers	30'000'000		30'000'000
402 Recettes fiscales sur les gains immobiliers		45'000'000	-45'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'294'839	2'407'910	-1'113'071
P1302 Successions et donations	13'715'941	21'062'549	-7'346'608
360 Part communale aux recettes fiscales des successions et donations	13'300'000		13'300'000
402 Recettes fiscales des successions et donations		20'000'000	-20'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	415'941	1'062'549	-646'608
P1303 Impôts à la source	2'931'826	41'213'542	-38'281'716
400 Impôts à la source		40'000'000	-40'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'931'826	1'213'542	1'718'284
Total	120'573'400	1'340'736'800	-1'220'163'400

OP 1
Mettre en oeuvre la politique du
personnel
Fr. 11'215'900 net

GP 11 Politique du personnel et stratégie RH Fr. 1'440'103 net	GP 12 Management du personnel Fr. 4'170'498 net	GP 13 Management des conditions cadres Fr. 3'247'173 net	GP 14 Gestion de la rémunération et des assurances sociales Fr. 2'358'126 net
---	---	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	10'318'551.35	10'885'100	11'900'100	1'015'000
30 Charges de personnel	9'931'604.67	10'055'400	10'753'100	697'700
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	330'707.90	795'000	1'109'100	314'100
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	8'000.00	0	0	0
36 Charges de transferts	10'000.00	10'000	10'000	0
39 Imputations internes	38'238.78	24'700	27'900	3'200
4 Revenus	614'219.46	558'900	684'200	125'300
42 Taxes	206'053.65	275'900	276'200	300
46 Revenus de transferts	8'000.00	8'000	8'000	0
49 Imputations internes	400'165.81	275'000	400'000	125'000
Excédent de charges	9'704'331.89	10'326'200	11'215'900	889'700
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	9'704'331.89	10'326'200	11'215'900	889'700

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	27.10	27.10	28.10

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Le Conseil d'Etat a décidé le 7 juin 2022 de créer pour notre service un poste à 50% de collaborateur économique et un poste à 50% de conseiller en soutien et gestion des conflits pour le Bureau de soutien et de gestion des conflits qui est rattaché administrativement au SRH.

OBJECTIF POLITIQUE		
Définir et promouvoir une politique du personnel adaptée aux besoins de l'employeur et aux conditions du marché du travail		
Sous-objectifs politiques		
1	Proposer et appliquer les mesures permettant à l'Etat du Valais de demeurer un employeur attractif et compétitif sur le marché du travail.	
2	Contribuer à l'optimisation organisationnelle de l'Etat du Valais.	
3	Appliquer une politique du personnel efficiente, en veillant à l'égalité des chances et au bien-être au travail.	
4	Demeurer un des plus importants formateurs du canton du Valais	
5	Appliquer la politique de rémunération et des assurances sociales.	
Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Maintenir de bonnes conditions de travail favorisant la conciliation de la vie professionnelle et non professionnelle et demeurer un des plus importants formateurs du canton du Valais.	31.12.2023
	2 Poursuivre la mise en oeuvre de la stratégie sur le télétravail	31.12.2023
	3 Mise en oeuvre du concept sur le compliance, de l'ordonnance et des directives concernant l'acceptation de cadeaux, d'invitations et d'autres avantages.	31.12.2023
<i>ad2</i>	4 Poursuivre la digitalisation des processus de gestion du personnel.	31.12.2023
<i>ad3</i>	5 Réaliser un sondage périodique de satisfaction auprès du personnel de l'Administration cantonale.	31.12.2024
	6 Poursuivre et promouvoir la politique de développement des compétences de conduite.	31.12.2023
	7 Assurer l'application du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (MSST) : réaliser les axes prioritaires 2023.	31.12.2023
<i>ad5</i>	8 Poursuivre l'extension de la couverture salariale en cas de maladie.	30.06.2023

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
<i>ad1</i> 1 Nombre de postulations par mise au concours (durée indéterminée et déterminée, administration, enseignant)	23	27	27	0
2 Mises au concours dont le nombre de postulations est inférieur à 10, en % (durée indéterminée et déterminée, administration, enseignant)	34%	33%	35%	2%
3 Nombre total de postulations traitées pour les mises au concours (durée indéterminée et déterminée, administration, enseignant)	10'365	9'000	10'000	1'000
4 Nombre de formations effectuées par le personnel aboutissant à une certification reconnue (CAS, MAS, etc.) (administration)			15	
5 Taux de télétravailleur (durée indéterminée, administration)		13%	15%	2%
6 Nombre de mesures d'intégrations de personnes en situation de handicap ou ayant des pathologies impactant la capacité de travail (administration)			40	
<i>ad2</i> 7 Nombre de transferts entre unités organisationnelles, avec mise au concours (administration)	22	19	20	1
8 Nombre d'optimisations organisationnelles bénéficiant d'un soutien méthodologique (administration)	140	120	120	0
<i>ad3</i> 9 Taux d'absentéisme - maladie et accident (durée indéterminée, déterminée, apprentis et stagiaires, administration)	4.03%	4%	4%	0%
10 Taux de démission des employés (durée indéterminée, sans les mises à la retraite, administration)	2.6%	2%	2.6%	0.6%
11 Nombre total de journées de formation suivies par collaborateur (durée indéterminée, administration)	2.6	2	2.5	0.5
12 Taux de satisfaction générale du personnel de l'administration cantonale (dernier sondage en 2018 - administration)	0%	0%	75%	75%
13 Nombre de cadres participants aux mesures du programme de développement des compétences de conduite (administration)	32	10	15	5
<i>ad4</i> 14 Nombre d'apprentis à l'administration cantonale au 31.12 (y.c les stagiaires MP-E considérés comme des apprentis, administration et judiciaire)	202	210	200	-10
<i>ad5</i> 15 Nombre moyen de salaires versés mensuellement (administration, enseignant, stagiaires, apprentis, pouvoir judiciaire (tribunaux et ministère public), députés, mandats/honoraires)	11'000	10'500	10'800	300

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Politique du personnel et stratégie RH	1'444'481	4'378	1'440'103
P1101 Politique du personnel, stratégie et controllingRH	1'213'845	3'202	1'210'643
P1102 Information	230'636	1'176	229'460
GP12 Management du personnel	4'302'812	132'314	4'170'498
P1201 Recrutement et marketing	803'975	2'919	801'056
309 Mise au concours (y.c. pub apprentis)	227'000		227'000
Solde dépenses/recettes du produit	576'975	2'919	574'056
P1202 Rémunération et reconnaissance	665'297	2'780	662'517
309 Fidélités	13'000		13'000
Solde dépenses/recettes du produit	652'297	2'780	649'517
P1203 Formation et développement	2'833'540	126'615	2'706'925
301 Stagiaires et stagiaires été	660'473		660'473
301 Stagiaires MP-E	254'241		254'241
309 Formation SRH, honoraires animateurs, formation cadres	518'000		518'000
313 Apprentis : mandat graphique, développement BOBI + blended learning	12'200		12'200
426 Inscriptions reçues des communes, contributions OVAP		110'000	-110'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'388'626	16'615	1'372'011
GP13 Management des conditions cadres	3'661'964	414'791	3'247'173
P1301 Gestion du droit et des conditions de travail	1'759'760	408'102	1'351'658
309 Départs à la retraite	57'000		57'000
309 Intégration des personnes handicapées	90'000		90'000
491 Prestations SCN, SCRN, SAPEM, SUT III		400'000	-400'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'612'760	8'102	1'604'658
P1302 Santé et sécurité au travail	402'462	1'413	401'049
P1303 Management de l'organisation et technologies RH	1'499'742	5'276	1'494'466
311 Badges timbreuses	30'300		30'300
313 Gestion temps, BOBI maintenance, BOBI recrutement, divers	280'200		280'200
313 Portail employé / vidéos	5'000		5'000
314 Maintenance lecteurs Dormakaba	86'000		86'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'098'242	5'276	1'092'966
GP14 Gestion de la rémunération et des assurances sociales	2'490'843	132'717	2'358'126
P1401 Gestion, contrôle et paiement des salaires	1'752'814	128'949	1'623'865
P1402 Soutien des partenaires dans la rémunération et les assurances sociales	738'029	3'768	734'261
Total	11'900'100	684'200	11'215'900

OP 1
Gérer le Fonds FIGI et assurer la
conservation et la connaissance
du patrimoine bâti et des sites
Fr. 7'444'100 net

GP 11
Gestion du patrimoine bâti et des
sites
Fr. 7'444'100 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	19'698'055.47	15'058'600	26'359'300	11'300'700
30 Charges de personnel	6'838'778.15	6'865'100	14'269'300	7'404'200
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'405'954.04	4'363'200	7'666'500	3'303'300
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	10'431'200.00	2'431'200	3'231'200	800'000
36 Charges de transferts	216'325.00	239'200	113'200	-126'000
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	805'798.28	1'159'900	1'079'100	-80'800
4 Revenus	20'697'541.94	32'470'400	43'005'400	10'535'000
42 Taxes	5'180'428.95	5'675'200	12'749'000	7'073'800
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	2'954'723.77	5'945'200	7'271'200	1'326'000
46 Revenus de transferts	0.00	350'000	600'000	250'000
48 Revenus extraordinaires	12'532'389.22	20'500'000	22'355'200	1'855'200
49 Imputations internes	30'000.00	0	30'000	30'000
Excédent de revenus	999'486.47	17'411'800	16'646'100	-765'700
5 Dépenses d'investissement	18'232'121.70	24'540'000	26'044'000	1'504'000
50 Immobilisations corporelles	15'324'465.80	21'500'000	23'728'000	2'228'000
56 Propres subventions d'investissement	2'907'655.90	3'040'000	2'316'000	-724'000
6 Recettes d'investissement	1'951'238.16	1'718'500	1'953'800	235'300
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	117'536.00	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	1'825'988.36	1'718'500	1'953'800	235'300
66 Remboursements de propres subventions d'investissement	7'713.80	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	16'280'883.54	22'821'500	24'090'200	1'268'700
Insuffisance de financement	15'281'397.07	5'409'700	7'444'100	2'034'400

Remarques
30 : Augmentation due à la reprise des concierges et du personnel de nettoyage par le SIP
31 : Augmentation des frais de restauration des monuments historiques (+2.6 mios) Augmentation des honoraires (+0.6 mio) liée à l'assainissement du réseau électrique de Gletsch Loyers des immeubles utilisés par le SIP et payés au Fonds FIGI (+0.4 mio)
35 : Augmentation de l'attribution au Fonds du Patrimoine bâti
36 : Diminution des subventions versées à des tiers (Inventaires, publications, etc.)
42 : Augmentation de la refacturation au Fonds FIGI des charges (salaires, frais de personnel, assurances bâtiments, etc.)
45 : Augmentation du prélèvement sur le Fonds du Patrimoine bâti
46 : Recettes liées aux travaux de restauration des monuments historiques (Château Mercier)
48 : Prélèvements plus élevés sur le Fonds 21ème siècle liés aux objets d'investissement (achat parcelle et Alpole)
50 : Augmentation des dépenses d'investissement liées aux objets d'investissement financés par le Fonds du 21e siècle
56 : Diminution des versements de subvention
63 : Augmentation des recettes liées aux objets d'investissement financés par le Fonds du 21ème siècle

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	33.60	33.60	68.65

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Le nombre d'EPT comprend l'effectif total, soit les collaborateurs travaillant pour le SIP, Fonds FIGI, complété avec le transfert du personnel lié au projet de regroupement des conciergeries auprès du SIP.

OBJECTIF POLITIQUE	
Administrer le Fonds FIGI Préserver, connaître, faire connaître et documenter le patrimoine bâti et les sites	
Sous-objectifs politiques	
1	Connaître le patrimoine bâti et les sites par des inventaires et études et les faire connaître par des publications, conférences, sensibilisations et visites
2	Veiller, dans le respect du principe de subsidiarité, à la préservation des sites, à la conservation et à la documentation des objets du patrimoine bâti en favorisant prioritairement les objets les plus menacés et ceux qui présentent le plus d'intérêt
Mesures prioritaires	
	Délai
ad1 1 Inventaires du patrimoine bâti d'importance cantonale	31.12.2026
2 Mise en ligne publique des données de protection du patrimoine bâti (SIG)	31.12.2026
ad2 3 Mise sous protection du patrimoine bâti d'importance cantonale	31.12.2026
4 Engagement des travaux de restauration de la 6ème étape de Valère	31.05.2023

Indicateurs		Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
<i>ad1</i>	1 Nombre d'objets "Patrimoine bâti" étudiés ayant fait l'objet d'un rapport dans l'année	56	30	30	0
	2 Nombre de pages "Patrimoine bâti" publiées	570	200	300	100
	3 Nombre de monuments classés d'importance cantonale par année	6	7	7	0
	4 Nombre d'inventaires communaux homologués	72	20	5	-15
	5 Nombre de fiches d'inventaire traitées annuellement			2'500	
<i>ad2</i>	6 Nombre de chantiers "Monuments" achevés (par année)	24	15	15	0
	7 Nombre de chantiers "Sites" subventionnés (par année)	15	30	30	0
	8 Nombre de dossiers "Sites" préavisés (par année)	1'761	1'000	1'000	0
	9 Part de dossiers "Sites" préavisés dans les délais	61%	75%	75%	0%
	10 Part d'objets "PBC" (constructions, ensembles bâtis...) possédant une documentation de sécurité	16.7%	16%	18%	2%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Gestion du patrimoine bâti et des sites	52'403'300	44'959'200	7'444'100
P1101 Connaissance du patrimoine	16'345'738	11'626	16'334'112
313 Inventaires patrimoine bâti	135'000		135'000
313 Publications	40'000		40'000
363 Subventions aux communes pour inventaires	40'000		40'000
Solde dépenses/recettes du produit	16'130'738	11'626	16'119'112
P1102 Monuments	16'973'037	8'417'509	8'555'528
313 Etudes et analyses complémentaires sur monuments	70'000		70'000
314 Entretien des monuments historiques	5'450'000		5'450'000
562 Subventions accordées à des communes	300'000		300'000
566 Organisations privées à but non lucratif	740'000		740'000
566 Subventions en faveur de la restauration du Château de Valère, étape 5, Sion	800'000		800'000
567 Ménages privés	186'000		186'000
630 Subventions - Monuments historiques		121'000	-121'000
630 Subventions acquises de la Confédération - restauration du Château de Valère, étape 5, Sion		175'000	-175'000
632 Subventions acquises des communes - restauration du Château de Valère, étape 5, Sion		154'000	-154'000
635 Subventions acquises de tiers - restauration du Château de Valère, étape 5, Sion		66'000	-66'000
Solde dépenses/recettes du produit	9'427'037	7'901'509	1'525'528
P1103 Sites	5'355'634	65'171	5'290'463
313 Prestations des rapporteurs de la Commission des sites	40'000		40'000
562 Communes et associations intercommunales	40'000		40'000
565 Entreprises privées	10'000		10'000
566 Organisations privées à but non lucratif	40'000		40'000
567 Ménages privés	80'000		80'000
630 Confédération		65'000	-65'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'145'634	171	5'145'463
P1104 Mettre en place et administrer le Fonds FIGI	13'728'891	36'464'894	-22'736'003
426 Récupération de salaires		58'000	-58'000
426 Refacturation assurances		950'000	-950'000
426 Refacturation des salaires au FIGI (concierges, dames de nettoyage, apprentis)		8'564'700	-8'564'700
426 Refacturation des salaires au FIGI et autres frais		3'162'000	-3'162'000
489 Prélèvements liés aux investissements Fonds 21e siècle		22'355'200	-22'355'200
504 Investissement financés par le Fonds du 21e siècle	13'728'000		13'728'000
632 Recettes liées aux investissements Fonds 21e siècle		1'372'800	-1'372'800
Solde dépenses/recettes du produit	891	2'194	-1'303
Total	52'403'300	44'959'200	7'444'100

OP 1
Promouvoir un approvisionnement
et une utilisation de l'énergie
favorisant le développement
durable
Fr. -60'298'400 net

GP 11
Production et approvisionnement
Fr. -71'592'724 net

GP 12
Consommation et efficacité
Fr. 11'294'324 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	103'761'273.08	73'755'600	94'109'800	20'354'200
30 Charges de personnel	3'663'451.78	3'792'600	4'227'300	434'700
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'336'925.37	1'707'600	2'001'800	294'200
34 Charges financières	71'566.80	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	43'769'406.28	24'896'100	33'778'600	8'882'500
36 Charges de transferts	7'788'426.60	8'482'300	9'088'000	605'700
39 Imputations internes	47'131'496.25	34'877'000	45'014'100	10'137'100
4 Revenus	147'433'025.18	149'607'300	169'112'900	19'505'600
40 Revenus fiscaux	87'522'055.50	94'380'000	93'690'000	-690'000
41 Patentes et concessions	7'502'720.55	7'570'000	7'570'000	0
42 Taxes	2'802'385.45	2'647'500	2'706'600	59'100
44 Revenus financiers	2'113'445.90	2'763'200	11'503'200	8'740'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'564.15	6'720'800	7'909'400	1'188'600
46 Revenus de transferts	3'802'217.20	3'908'900	4'045'700	136'800
49 Imputations internes	43'688'636.43	31'616'900	41'688'000	10'071'100
Excédent de revenus	43'671'752.10	75'851'700	75'003'100	-848'600
5 Dépenses d'investissement	19'766'715.00	37'635'900	40'980'500	3'344'600
56 Propres subventions d'investissement	19'766'715.00	37'635'900	40'980'500	3'344'600
6 Recettes d'investissement	15'194'485.04	23'415'100	26'275'800	2'860'700
63 Subventions d'investissement acquises	15'203'394.69	23'415'100	26'275'800	2'860'700
64 Remboursements de prêts	5'837.00	0	0	0
65 Transferts de participations	0.00	0	0	0
66 Remboursements de propres subventions d'investissement	-14'746.65	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	4'572'229.96	14'220'800	14'704'700	483'900
Excédent de financement	39'099'522.14	61'630'900	60'298'400	-1'332'500

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Remarques
<p>35 (+8.9 mio)</p> <p>1) Alimentations au Fonds de rachat des aménagements hydroélectriques (-0.07 mio) ainsi qu'au Fonds de préfinancement des FMV (-0.1 mio) moins élevées et qui se basent sur la moyenne des dix dernières années à percevoir pour l'impôt spécial et les redevances du Rhône</p> <p>2) Alimentation au Fonds de rachat des aménagements hydroélectriques plus élevée relative à la rente de ressource (+7.34 mio)</p> <p>3) Alimentations plus élevées au Fonds de rachat des aménagements hydroélectriques relative à la dividende privilégié (type A) de FMV SA (+1.67 mio) ainsi qu'au Fonds de préfinancement des FMV relative à la dividende ordinaire (type B) de FMV SA (+0.05 mio)</p>
<p>39 et 49 (+10.1 mio)</p> <p>1) Transferts liées au prélèvement dans le Fonds d'encouragement plus élevées (+1.2 mio, voir rubrique 45)</p> <p>2) Transferts liées à l'attribution aux deux Fonds hydrauliques plus élevées selon l'explication donnée sous la rubrique 35 (+8.9 mio)</p>
<p>44 (+8.7 mio)</p> <p>Augmentation des recettes liée à la rente de ressource (+7.34 mio) ainsi qu'aux dividendes de FMV SA (+1.4 mio) à recevoir en raison d'une estimation du prix du marché d'électricité assez favorable</p>
<p>45 (+1.2 mio)</p> <p>Le Programme bâtiment nécessite un prélèvement plus élevé dans le Fonds d'encouragement pour assumer le financement des propres subventions d'investissement</p>
<p>56 (+3.3 mio)</p> <p>Augmentation des versements dans le cadre du Programm Bâtiments</p>
<p>63 (+2.9 mio)</p> <p>Vu les explications données sous la rubrique 56 concernant le Programme Bâtiment, le montant apparaissant sous la rubrique 63 correspond à la somme des prélèvements au Fonds d'encouragement et sur les comptes créanciers relatifs aux contributions globales fédérales en fonction des paiements effectués et de l'année des décisions.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	20.90	20.90	24.40

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>+1.0 EPT : Collaborateur scientifique à durée indéterminée pour les programmes de promotion</p> <p>+0.5 EPT : Collaborateur scientifique à durée indéterminée pour le début de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'énergie</p> <p>+2.0 EPT à durée indéterminée orientés projets selon proposition du Grand Conseil</p>

OBJECTIF POLITIQUE	
Promouvoir un approvisionnement et une utilisation de l'énergie favorisant le développement durable en prenant en compte les coûts énergétiques reportés sur les consommateurs.	
Sous-objectifs politiques	
1	Réduire la consommation d'énergie par personne : [Agenda 2030, PIP, Prog gvta]
1.1	par l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, des installations techniques et par la récupération de chaleur.
2	Améliorer la sécurité d'approvisionnement en basant de plus en plus celui-ci sur les ressources énergétiques renouvelables et indigènes :
2.1	par la promotion de l'utilisation des énergies indigènes et renouvelables,
2.2	par la planification énergétique territoriale et la coordination de la distribution d'énergie,
2.3	par l'exemplarité énergétique de l'Etat du Valais, en renonçant autant que possible aux énergies fossiles et en favorisant l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables.
3	Améliorer la maîtrise de la chaîne de valeur énergétique :
3.1	par la mise sur pieds des conditions-cadres favorisant, aux niveaux des communes et de l'Etat du Valais, le financement et la réalisation des retours des concessions hydrauliques,
3.2	par l'usage des moyens d'action du canton en vue de l'adaptation des structures de l'économie électrique aux évolutions technologiques et réglementaires,
3.3	par la maîtrise des énergies indigènes en exploitant de manière optimale le potentiel de production et de valeur ajoutée, ainsi qu'en visant une répartition et une utilisation responsables des revenus.
Mesures prioritaires	Délai
ad1	1 Conduite et adaptation éventuelle des programmes de promotion énergétiques fortement financés par l'Office fédéral de l'énergie et soumis à ses exigences. 31.12.2023
	2 Soutien des offres de formation continue mises en place par les associations professionnelles concernées ou la HES-SO. 31.12.2023
	3 Elaboration d'un plan de communication consécutivement à l'adoption de la nouvelle législation sur l'énergie. 31.12.2023
	4 Soutien aux services de conseil en énergie communaux ou régionaux mis en place par les communes. 31.12.2023
	5 Mise en place d'un Centre de compétence pour la rénovation énergétique des bâtiments qui aurait la mission d'animer-coordonner-dynamiser la rénovation énergétique des bâtiments du parc immobilier du territoire cantonal. 31.12.2023
	6 Accompagnement des propriétaires dans leurs réflexions et leurs démarches en vue d'une rénovation. 31.12.2023
ad2	7 Soutien à la planification énergétique territoriale au niveau des communes. 31.12.2023
	8 Soutien juridique et procédural aux projets d'utilisation des énergies renouvelables et défense d'une pesée des intérêts cantonaux au niveau de la politique énergétique fédérale. 31.12.2023
	9 Suivi de la réalisation des mesures d'assainissement des cours d'eau (selon les articles 83a et 83b Leaux et l'article 10 LFSP). 31.12.2023
	10 Réalisation progressive des mesures stratégiques communiquées dans le message de la loi sur l'énergie adressé au Grand Conseil. 31.12.2023
ad3	11 Gestion des nouvelles concessions et des retours de concessions. 31.12.2023
	12 Discussions avec les acteurs concernés en vue de l'adaptation des structures de l'économie électrique. 31.12.2023
	13 § Révision partielle de la législation cantonale sur l'utilisation des forces hydrauliques. 31.12.2023
	14 Prise en compte de la multifonctionnalité de l'eau dans les dossiers de retours des concessions. 31.12.2023
§ : Mesure propre au programme législatif	

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
<i>ad1</i> 1 Consommation finale d'énergie par personne en kWh par an (sans la grande industrie) [L'indicateur correspondant à l'année précédente]		22'297	21'964	-333
2 Nombre de dossiers énergétiques préavisés	323	275	325	50
3 Nombre de bâtiments certifiés MINERGIE, MINERGIE-P ou MINERGIE-A ou CECB A/A, par an	85	120	120	0
4 Nombre de communes offrant du conseil en énergie	57	70	75	5
5 Nombre d'accompagnements terminés et payés (par an)			400	
6 Sommes engagées dans le cadre du Programme Bâtiments (en mio Fr. par an)	33.8	30	42	12
<i>ad2</i> 7 Taux d'approvisionnement renouvelable et indigène (avec la grande industrie)		31%	32%	1%
8 Production hydroélectrique moyenne nette (GWh par an)	10'528	9'600	9'700	100
9 Production d'électricité par les nouvelles énergies renouvelables (GWh par an) [l'indicateur correspondant à l'année précédente]	220	331	371	40
10 Nombre de communes disposant d'une planification énergétique territoriale	24	30	40	10
11 Pourcentage des assainissements (éclusées, migration libre du poisson, charriage) autorisés (au total 102 installations)	7%	40%	50%	10%
<i>ad3</i> 12 Nombre de processus de retour de concession et/ou de préparation de concession en cours avec implication du Service de l'énergie et des forces hydrauliques	19	17	18	1
13 Total de l'impôt spécial perçu par le canton (en mio Fr. par an)	86.8	93.7	93	-0.7
14 Total des redevances hydrauliques du Rhône perçues par le canton (en mio Fr. par an)	7.5	7.6	7.6	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Production et approvisionnement	80'409'647	152'002'371	-71'592'724
P1101 Forces hydrauliques	79'862'633	151'997'783	-72'135'150
310 Divers	4'000		4'000
313 Divers mandats d'étude	285'000		285'000
313 Etudes pour application OEaux + Eaux (renaturation des eaux)	65'000		65'000
313 Expertises diverses concernant les redevances et le retour des concessions des droits d'eau	70'000		70'000
313 Impôt communal sur les redevances du Rhône	244'000		244'000
351 Attribution au Fonds de préfinancement des FMV	14'086'300		14'086'300
351 Attribution au Fonds de rachat des aménagements hydro-électriques	19'692'300		19'692'300
360 Compensation pour perte d'impôts (part destinée à des communes)	335'000		335'000
361 Franc du paysage (part communale)	1'190'000		1'190'000
361 Franc du paysage (prélèvement par la Confédération)	1'280'000		1'280'000
363 Réduction de l'impôt spécial pour l'industrie	4'300'000		4'300'000
398 Transfert pour l'attribution au Fonds de préfinancement des FMV	14'086'300		14'086'300
398 Transfert pour l'attribution au Fonds de rachat des aménagements hydro-électriques	19'692'300		19'692'300
398 Transfert pour l'attribution au Fonds pour l'entretien et la correction des cours d'eau	3'320'600		3'320'600
401 Compensation pour perte d'impôts		670'000	-670'000
403 Impôt spécial sur les forces hydrauliques		93'020'000	-93'020'000
412 Redevances des forces hydrauliques du Rhône		7'570'000	-7'570'000
421 Emoluments administratifs		80'000	-80'000
429 Participation des communes au Fonds pour les cours d'eau et l'indemnisation des dommages non assurables		2'597'000	-2'597'000
441 Rente de ressource		8'000'000	-8'000'000
446 Dividende FMV SA		3'500'000	-3'500'000
461 Franc du paysage (contribution de la Confédération)		2'311'000	-2'311'000
461 Franc du paysage (contribution des communes)		460'000	-460'000
498 Transfert pour l'attribution au Fonds de préfinancement des FMV		14'086'300	-14'086'300
498 Transfert pour l'attribution au Fonds de rachat des aménagements hydro-électriques		19'692'300	-19'692'300
Solde dépenses/recettes du produit	1'211'833	11'183	1'200'650
P1102 Autres énergies renouvelables	289'598	2'211	287'387
313 Divers mandats d'étude	50'000		50'000
Solde dépenses/recettes du produit	239'598	2'211	237'387
P1103 Transport, distribution et stockage	257'416	2'377	255'039

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP12 Consommation et efficacité	54'680'653	43'386'329	11'294'324
P1201 Formation	227'496	823	226'673
313 Mandats divers	78'000		78'000
Solde dépenses/recettes du produit	149'496	823	148'673
P1202 Programmes de promotion et parc immobilier	52'115'218	43'381'542	8'733'676
310 Divers	10'000		10'000
313 Mandats divers	135'000		135'000
313 Traitement des dossiers des programmes de promotion énergétiques	804'400		804'400
315 Traitement des dossiers des programmes de promotion énergétiques	50'000		50'000
398 Transfert pour le prélèvement du Fonds d'encouragement	7'909'400		7'909'400
451 Prélèvement du Fonds d'encouragement		7'909'400	-7'909'400
461 Contribution globale fédérale pour les frais d'exécution des programmes de promotion énergétiques		1'205'200	-1'205'200
463 Contribution globale fédérale pour les mesures indirectes des programmes de promotion énergétiques		69'500	-69'500
498 Transfert pour le prélèvement du Fonds d'encouragement		7'909'400	-7'909'400
562 Subventions accordées aux communes et syndicats dans le cadre des programmes de promotion énergétiques	989'800		989'800
565 Subventions accordées aux entreprises privées dans le cadre des programmes de promotion énergétiques	14'201'000		14'201'000
566 Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif dans le cadre des programmes de promotion énergétiques	52'600		52'600
567 Subventions accordées aux ménages privés dans le cadre des programmes de promotion énergétiques	25'737'100		25'737'100
630 Subventions acquises de la Confédération dans le cadre des programmes de promotion énergétiques		26'275'800	-26'275'800
Solde dépenses/recettes du produit	2'225'918	12'242	2'213'676
P1203 Collectivités publiques et secteurs économiques	2'301'387	3'763	2'297'624
363 Conseil en énergie / Information / concepts énergétiques pour les communes	344'000		344'000
363 Conseil en énergie / Information pour les institutions privées	763'000		763'000
363 Conseil en énergie / Information pour les personnes physiques	510'000		510'000
Solde dépenses/recettes du produit	684'387	3'763	680'624
P1204 Mobilité	36'552	201	36'351
Total	135'090'300	195'388'700	-60'298'400

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Remarques

ENERGIE:

Concernant le Programme Bâtiments, la loi fédérale sur l'énergie prévoit une contribution globale basée en partie sur la population. L'autre partie est liée au budget cantonal net multiplié avec un certain facteur (taux de contribution) défini par l'Office fédéral de l'énergie. Le crédit cantonal donnant droit à une contribution globale s'élève à 18.0 millions de francs pour 2023. Par conséquent, la recette fédérale sera de 19.0 millions de francs, plus la part relative à la population de 5.0 millions de francs, soit au total 24.0 millions de francs.

FORCES HYDRAULIQUES:

Le budget 2023 ainsi que la planification intégrée pluriannuelle se basent sur l'initiative parlementaire 19.443 (Girod) et accepté le 01.10.2021. En conséquence, le taux maximal de redevance hydraulique reste à 110 francs par kilowatt théorique jusqu'à fin 2030.

OP 1
Développer et exploiter un
système d'information efficient,
fiable et sécurisé
Fr. 33'494'500 net

GP 11
Gérer les systèmes d'information
Fr. 33'494'500 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	28'227'831.20	32'518'800	35'322'900	2'804'100
30 Charges de personnel	13'715'228.52	14'186'000	14'677'100	491'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	14'325'336.22	18'125'300	20'462'700	2'337'400
34 Charges financières	0.00	200	200	0
39 Imputations internes	187'266.46	207'300	182'900	-24'400
4 Revenus	10'051'610.84	11'650'800	15'293'200	3'642'400
42 Taxes	302'637.99	338'800	367'200	28'400
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	8'220'134.30	9'911'800	13'464'800	3'553'000
49 Imputations internes	1'528'838.55	1'400'200	1'461'200	61'000
Excédent de charges	18'176'220.36	20'868'000	20'029'700	-838'300
5 Dépenses d'investissement	8'220'134.30	10'911'800	13'464'800	2'553'000
50 Immobilisations corporelles	702'482.00	2'654'000	2'360'400	-293'600
52 Immobilisations incorporelles	7'517'652.30	8'257'800	11'104'400	2'846'600
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	8'220'134.30	10'911'800	13'464'800	2'553'000
Insuffisance de financement	26'396'354.66	31'779'800	33'494'500	1'714'700

Remarques

Les différences par rapport au budget 2022 s'expliquent notamment par :

Rubrique 31 :

Augmentation liée aux coûts induits de la stratégie informatique.

Remplacement de systèmes de stockage et projet du 3ème site de stockage ultime hors canton.

Augmentation de la maintenance de certains produits dont l'utilisation est croissante.

Acquisition de nouvelles licences et d'équipements informatiques.

Rubriques 48, 50 et 52 :

Montant prélevé dans le cadre de la stratégie informatique plus important que l'année précédente.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	83.45	83.45	84.65

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

1,2 EPT : un ingénieur IDM (IDentity Management) pour la sécurisation des identités et renforcement des ingénieurs systèmes (0.2)

OBJECTIF POLITIQUE		
Développer et exploiter un système d'information efficient, fiable et sécurisé		
Sous-objectifs politiques		
1	Gérer le système d'information	
1.1	Maintenir un haut niveau de sécurité des données et des systèmes d'information de l'État.	
1.2	Mettre à disposition de l'État une infrastructure technique résiliente, performante et évolutive correspondant aux attentes.	
1.3	Intégrer ou développer des solutions adaptées à nos usagers.	
1.4	Assurer la capacité de livraison des projets et des demandes.	
1.5	Fournir un soutien adéquat aux usagers internes en gérant notamment les demandes et acquisitions ainsi que les relations avec les fournisseurs, en assurant le support technique ainsi qu'en gérant les processus et portefeuilles des demandes et des projets.	
1.6	Mettre en place, suivre et faire évoluer la stratégie informatique.	
1.7	Mettre en œuvre les mesures digitales du Programme Gouvernemental (appui technologique).	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Stratégie informatique: Evolution des plate-formes	31.12.2024
	2 Stratégie informatique: Evolution de la fonction informatique	31.12.2024
	3 Stratégie informatique: Appui aux projets métiers	31.12.2024
	4 Préparation de la nouvelle stratégie informatique qui prendra le relais de la stratégie actuelle qui se termine en 2024	30.09.2024
	5 ★ Implémentation de la gestion du cycle de vie des identités numériques et des accès y-relatifs (IAM)	31.12.2024
	6 Mise en place d'un environnement d'intégration continue dans le cadre des développements agiles et du DevSecOps	31.12.2024
	7 Renforcement et extension de l'infrastructure technique pour soutenir l'évolution future du poste de travail et l'environnement informatique pour le télétravail	31.12.2024
	8 Mise en service du nouveau Datacenter dans le bâtiment de la centrale d'engagement de Noës	30.06.2025
	9 Mise en service d'un 2ème Printcenter dans le futur bâtiment Eterpys à Conthey afin de garantir la continuité des activités	30.06.2024
	10 Développement de nouvelles applications en fonction des objectifs définis par les filières, groupe de travail pour la coordination de la demande informatique (GTD) et groupe de travail pour la coordination de la production informatique (GTP)	31.12.2026
	11 Migration des applications obsolètes vers des plateformes pérennes (SAP, Java)	31.12.2026
	12 Analyse, planification et déploiement de solutions basées sur la plateforme SAP S/4HANA	31.12.2024
	13 Etude et proposition de solutions efficaces aux demandes métiers et techniques suivant les décisions du GTD et du GTP	31.12.2026
	14 Suite de la mise en place puis exploitation d'un référentiel pour les personnes physiques et morales ainsi que les bâtiments (BDR)	31.12.2024
	15 Analyse d'opportunité : Transformation de l'administration en exploitant toutes les potentialités des technologies d'information et de communication (administration 4.0)	31.12.2026
	16 ★ Simplification des processus administratifs, déploiement de la cyberadministration et maintien d'un haut niveau de sécurité de l'administration contre les cyberattaques dans le cadre de la mise en œuvre de la « Stratégie informatique 2015-2025»	31.12.2026
	17 Assurer une coordination efficace avec le Service de l'administration numérique (SAN) pour toutes les initiatives et projets concernant les deux Services	31.12.2026
★ : Mesure propre au programme gouvernemental		

Département des finances et de l'énergie (DFE)
SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad1 1 Degré de réalisation des objectifs politiques, stratégiques et opérationnels	80%	90%	85%	-5%
2 Nombre de directives/règlements de sécurité révisés	1	3	2	-1
3 Nombre de réunions des instances stratégique et opérationnelle liées à la sécurité de l'information	6	6	6	0
4 Pourcentage d'utilisateurs internes touchés par une action de sensibilisation à la sécurité dans l'année	80%	90%	90%	0%
5 Nombre maximum d'incidents ayant engendré une interruption de service sur les applications critiques	1	5	5	0
6 Disponibilité des services réseau	99.99%	99.5%	99.9%	0.4%
7 Nombre d'exercices de déroulement du PCI (Plan de Continuité Informatique) effectués	1	1	1	0
8 Pourcentage de maintenances évolutives mises en production selon les plans établis	70%	45%	50%	5%
9 Taux de synchronisation de la BDR avec les registres sources	99.99%	98%	98%	0%
10 Pourcentage de services qui ont entrepris une démarche de connexion à la BDR (estimation)		50%	55%	5%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Gérer les systèmes d'information	48'787'700	15'293'200	33'494'500
P1101 Sécurité informatique	1'959'318	557'192	1'402'126
P1102 Infrastructures	28'046'918	8'091'364	19'955'554
P1103 Solutions	18'781'464	6'644'644	12'136'820
Total	48'787'700	15'293'200	33'494'500

OP 1
Développer la numérisation
Fr. 2'104'100 net

GP 11
Développement de l'offre de
services numériques
Fr. 2'104'100 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	239'362.05	567'400	1'538'400	971'000
30 Charges de personnel	213'689.55	467'400	692'900	225'500
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	25'672.50	100'000	712'500	612'500
36 Charges de transferts	0.00	0	133'000	133'000
4 Revenus	0.00	2'700	4'300	1'600
42 Taxes	0.00	2'700	4'300	1'600
Excédent de charges	239'362.05	564'700	1'534'100	969'400
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	570'000	570'000
52 Immobilisations incorporelles	0.00	0	570'000	570'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	570'000	570'000
Insuffisance de financement	239'362.05	564'700	2'104'100	1'539'400

Remarques

Le Conseil d'Etat a retenu deux priorités sur les enveloppes budgétaires 2023 :
- Rubrique 31 : Fr. 600'000.- pour le développement et l'exploitation des prestations numériques
- Rubrique 52 : Fr. 570'00.- pour la mise en place des services de base.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	1.50	2.50	3.70

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Création de 1.2 EPT par décision du Conseil d'Etat du 09.06.2022

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
 Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Développement de l'offre de services numériques	2'108'400	4'300	2'104'100
P1101 Gouvernance et stratégie	236'038	889	235'149
313 Ordonnances et règlements sur les services numériques	87'500		87'500
Solde dépenses/recettes du produit	148'538	889	147'649
P1102 Développement des services numériques	1'615'103	2'966	1'612'137
313 Exploitation des services numériques	550'000		550'000
520 Développement des services de base	570'000		570'000
Solde dépenses/recettes du produit	495'103	2'966	492'137
P1103 Communication	87'128	223	86'905
313 Communication	50'000		50'000
Solde dépenses/recettes du produit	37'128	223	36'905
P1104 Collaborations fédérale et intercantonale	170'131	222	169'909
360 Contribution Administration numérique suisse (ANS)	133'000		133'000
Solde dépenses/recettes du produit	37'131	222	36'909
Total	2'108'400	4'300	2'104'100

OP 1
Gérer les statistiques au niveau
cantonal et les péréquations
financières
Fr. -802'739'100 net

GP 11
Système cantonal de la statistique
publique
Fr. 1'118'210 net

GP 12
Péréquations financières
Fr. -803'857'310 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	110'031'420.51	109'230'700	114'896'000	5'665'300
30 Charges de personnel	694'714.35	670'800	1'099'800	429'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	68'671.14	119'000	241'500	122'500
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	6'510'755.00	6'829'600	7'352'800	523'200
36 Charges de transferts	63'935'729.00	62'813'300	66'371'100	3'557'800
39 Imputations internes	38'821'551.02	38'798'000	39'830'800	1'032'800
4 Revenus	70'456'931.20	69'650'100	917'635'100	847'985'000
42 Taxes	10'447.20	7'200	6'200	-1'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	4'223'588.00	3'460'700	3'133'400	-327'300
46 Revenus de transferts	27'402'571.00	27'385'700	874'666'000	847'280'300
49 Imputations internes	38'820'325.00	38'796'500	39'829'500	1'033'000
Excédent de revenus	-39'574'489.31	-39'580'600	802'739'100	842'319'700
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	-39'574'489.31	-39'580'600	802'739'100	842'319'700

Remarques

Rubrique 31 : 1ère année de budget propre pour le SSTP. Un budget lui a été accordé par le Département de Fr. 123'500.- couvrant les frais du service, les dédommagements et les charges locatives

Rubrique 35 : Augmentation de l'attribution au fonds de rigueur selon la limitation prévue à l'art. 12 de la loi du 16 novembre 2009 sur la péréquation financière intercommunale

Rubrique 36 : Augmentation des charges de transfert par reprise des montants de la péréquation intercantonale à l'ACF par le SSTP

Rubrique 39-49 : Augmentation de la part du canton à la péréquation intercommunale

Rubrique 45 : Diminution du prélèvement dans le fonds de rigueur de la péréquation intercommunale pour les cas de rigueur et les fusions de communes.

Rubrique 46 : Transfert de l'ACF au SSTP des recettes fédérales de la péréquation financière intercantonale.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	5.00	5.00	7.00

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Création de 2 EPT par DCE du 09.06.2022

OBJECTIF POLITIQUE				
Conduire les travaux statistiques selon la loi ad hoc et gérer les affaires financières générales liées aux péréquations financières				
Sous-objectifs politiques				
1	Mettre à disposition des autorités et de la collectivité dans son ensemble des informations statistiques pertinentes, significatives, fiables, cohérentes et actuelles			
2	Collaborer avec les autorités fédérales à la gestion du système de péréquation financière intercantonale			
3	Gérer le système de péréquation financière intercommunale			
Mesures prioritaires				Délai
<i>ad1</i>	1 Mise en place de la nouvelle loi sur la statistique en informant les différents partenaires			31.12.2023
<i>ad2</i>	2 Suivi de l'évolution de la péréquation financière intercantonale 2023			31.12.2023
	3 Assurer le maintien des recettes fédérales liées à la péréquation intercantonale			31.12.2023
<i>ad3</i>	4 Gestion du fonds de péréquation financière intercommunale 2023			31.12.2023
Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
<i>ad1</i>			31.03.23	
<i>ad2</i>			63.8%	
			2'100	
<i>ad3</i>			20%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Système cantonal de la statistique publique	1'123'398	5'188	1'118'210
P1101 Statistiques fédérale et cantonale	1'082'298	4'998	1'077'300
P1102 Recherche, développement et assurance-qualité	41'100	190	40'910
GP12 Péréquations financières	113'772'602	917'629'912	-803'857'310
P1201 Péréquation financière intercantonale	2'714'501	846'551'316	-843'836'815
462 Péréquation : a) péréquation des ressources		749'945'000	-749'945'000
462 Péréquation : b) compensation des charges socio-démographiques		9'672'000	-9'672'000
462 Péréquation : c) mesures d'atténuation temporaires		10'829'000	-10'829'000
462 Péréquation : d) compensation des charges géo-topographiques		76'105'000	-76'105'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'714'501	316	2'714'185
P1202 Péréquation financière intercommunale	111'058'101	71'078'596	39'979'505
351 Péréquation intercommunale : alimentation au fonds de compensation des cas de rigueur	7'352'800		7'352'800
362 Part des communes au fonds de péréquation intercommunale	63'725'100		63'725'100
398 Alimentation du fonds de péréquation intercommunale	39'829'500		39'829'500
451 Péréquation intercommunale : prélèvement au fonds de compensation des cas de rigueur		3'133'400	-3'133'400
463 Part des communes au fonds de péréquation intercommunale		28'115'000	-28'115'000
498 Part cantonale au fonds de péréquation intercommunale		39'829'500	-39'829'500
Solde dépenses/recettes du produit	150'701	696	150'005
Total	114'896'000	917'635'100	-802'739'100

**Département de la santé, des affaires
sociales et de la culture (DSSC)**
**Compte 2021
Fr.**
**Budget 2022
Fr.**
**Budget 2023
Fr.**
**Ecart 22/23
Fr.**
VUE FINANCIERE
TOTAL

Charges et dépenses	1'295'140'075.47	1'315'280'600	1'367'979'000	52'698'400
Revenus et recettes	396'284'294.66	391'792'500	400'948'600	9'156'100
Insuffisance de financement	898'855'780.81	923'488'100	967'030'400	43'542'300

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service de la santé publique	621'443'948.55	642'790'600	670'600'000	27'809'400
Service de la consommation et des affaires vétérinaires	5'926'256.01	6'636'800	6'598'200	-38'600
Service de l'action sociale	166'906'705.68	184'228'200	189'799'400	5'571'200
Service de la culture	52'982'990.08	36'860'700	41'838'400	4'977'700
Service de protection des travailleurs et des relations du travail	4'401'147.68	5'534'900	7'275'300	1'740'400
Service des poursuites et faillites	-9'015'811.67	-10'394'200	-8'530'800	1'863'400
Office cantonal de l'égalité et de la famille	1'533'079.65	1'699'600	1'614'100	-85'500
Subventionnement des assurances sociales	54'677'464.83	56'131'500	57'835'800	1'704'300
Insuffisance de financement	898'855'780.81	923'488'100	967'030'400	43'542'300

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	69'195'962.07	72'875'000	76'034'800	3'159'800
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	69'556'001.50	60'356'700	68'367'200	8'010'500
34	Charges financières	160'349.42	280'100	228'800	-51'300
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	16'350'247.87	4'809'600	4'809'600	0
36	Charges de transferts	1'119'254'499.45	1'159'009'300	1'199'820'100	40'810'800
38	Charges extraordinaires	1'196'914.90	0	0	0
39	Imputations internes	3'832'901.21	2'222'900	1'775'300	-447'600
40	Revenus fiscaux	17'894.50	12'500	13'600	1'100
41	Patentes et concessions	266.00	0	5'000	5'000
42	Taxes	57'949'913.00	55'732'700	56'606'300	873'600
44	Revenus financiers	12'658'587.55	12'520'100	13'211'100	691'000
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	4'837'314.53	5'490'500	6'894'200	1'403'700
46	Revenus de transferts	310'651'988.81	312'495'700	318'432'800	5'937'100
49	Imputations internes	6'299'523.38	2'802'000	2'872'900	70'900
	Total charges	1'279'546'876.42	1'299'553'600	1'351'035'800	51'482'200
	Total revenus	392'415'487.77	389'053'500	398'035'900	8'982'400
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	887'131'388.65	910'500'100	952'999'900	42'499'800

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	4'450'046.07	1'885'000	2'257'400	372'400
52	Immobilisations incorporelles	611'750.83	1'128'000	3'214'300	2'086'300
56	Propres subventions d'investissement	10'531'402.15	12'714'000	11'471'500	-1'242'500
63	Subventions d'investissement acquises	3'510'871.04	2'416'500	2'585'700	169'200
66	Remboursements de propres subventions d'investissement	357'935.85	322'500	327'000	4'500
	Total dépenses	15'593'199.05	15'727'000	16'943'200	1'216'200
	Total recettes	3'868'806.89	2'739'000	2'912'700	173'700
	Investissements nets	11'724'392.16	12'988'000	14'030'500	1'042'500

OP 1
Contribuer à la promotion, à la
sauvegarde et au rétablissement
de la santé humaine
Fr. 670'600'000 net

GP 11
Santé publique
Fr. 10'836'069 net

GP 12
Domaine hospitalier
Fr. 401'006'959 net

GP 13
Domaine extra hospitalier
Fr. 135'642'248 net

GP 14
Réduction individuelle des primes
LAMal
Fr. 123'114'724 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	756'355'760.53	772'314'800	801'632'200	29'317'400
30 Charges de personnel	4'851'256.23	5'059'200	5'322'300	263'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	16'569'251.72	1'378'500	1'941'600	563'100
34 Charges financières	71.30	100	100	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	274'230.12	0	0	0
36 Charges de transferts	734'553'543.89	765'841'500	794'305'300	28'463'800
39 Imputations internes	107'407.27	35'500	62'900	27'400
4 Revenus	142'987'822.65	137'599'200	139'112'700	1'513'500
40 Revenus fiscaux	5'665.50	4'500	5'600	1'100
42 Taxes	4'400'464.22	747'100	798'100	51'000
44 Revenus financiers	11'604'041.60	11'619'000	11'618'600	-400
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	138'400	414'600	276'200
46 Revenus de transferts	125'223'423.25	123'528'600	124'690'400	1'161'800
49 Imputations internes	1'754'228.08	1'561'600	1'585'400	23'800
Excédent de charges	613'367'937.88	634'715'600	662'519'500	27'803'900
5 Dépenses d'investissement	9'733'946.52	8'397'500	8'407'500	10'000
50 Immobilisations corporelles	3'950'046.07	1'535'000	1'807'400	272'400
52 Immobilisations incorporelles	500'000.00	420'000	150'000	-270'000
56 Propres subventions d'investissement	5'283'900.45	6'442'500	6'450'100	7'600
6 Recettes d'investissement	1'657'935.85	322'500	327'000	4'500
63 Subventions d'investissement acquises	1'300'000.00	0	0	0
66 Remboursements de propres subventions d'investissement	357'935.85	322'500	327'000	4'500
Dépenses nettes d'investissement	8'076'010.67	8'075'000	8'080'500	5'500
Insuffisance de financement	621'443'948.55	642'790'600	670'600'000	27'809'400

Remarques

Rubr. 31: +0.6 mio

La hausse s'explique principalement par la facturation des loyers des locaux occupés par le SSP par le Fonds FIGI.

Rubr. 36: +28.5 mios

Les principaux écarts entre le budget 2022 et 2023 concernent les réductions de primes de l'assurance-maladie (+5.2 mios), l'Hôpital du Valais (+10.2 mios), l'Hôpital Riviera-Chablais (+2.1 mios), les Cliniques privées (+2.2 mios), la convention intercantonale concernant la formation médicale postgrade (+1.9 mio), l'Institut Central des Hôpitaux (+1.1 mio), l'OCVS (+0.2 mio), les CMS (+3.6 mios), les EMS (+0.6 mio), le fonds du timbre (+0.3 mio), le financement des résidences de soins palliatifs (+0.2 mio) et le développement des équipes mobiles de soins palliatifs (+0.5 mio).

Rubr. 46: +1.2 mio

L'écart s'explique par l'adaptation de la participation fédérale au subventionnement des primes d'assurance-maladie.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	29.90	30.60	32.10

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

1.0 EPT supplémentaire pour un poste d'Infirmière ou d'infirmier en santé publique et 0.5 EPT de collaboratrice ou de collaborateur administratif pour la gestion des autorisations pratique pour les professionnels de la santé

OBJECTIF POLITIQUE

Contribuer à la promotion, à la sauvegarde et au rétablissement de la santé humaine, dans le respect de la liberté, de la dignité, de l'intégrité et de l'égalité des personnes

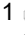

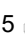







Sous-objectifs politiques

- 1 Développer et assurer la mise en œuvre des politiques de santé publique
 - 1.1 Organiser la lutte contre les maladies transmissibles et infectieuses, notamment en transmettant régulièrement les informations nécessaires à la population
 - 1.2 Vérifier le respect des conditions de pratique du personnel de santé et les conditions d'exploitation des institutions sanitaires
 - 1.3 Collaborer à la coordination interdépartementale afin d'assurer une formation adaptée aux besoins en personnel soignant
 - 1.4 Amener les institutions sanitaires, les entreprises de secours et les professionnels de la santé à s'engager activement pour assurer la meilleure qualité des soins possible et promouvoir la sécurité des patients
 - 1.5 Renforcer une approche globale et préventive de la santé en tenant compte des facteurs déterminants (niveau de formation, situation sociale, situation environnementale, habitudes alimentaires, activités physiques, habitudes de mobilité, genre, risques de pandémies)
 - 1.6 Favoriser des organismes associatifs reconnus d'utilité publique œuvrant pour la promotion, la prévention et la formation dans le domaine des premiers secours.
- 2 Garantir une prise en charge hospitalière curative et palliative répondant aux besoins des patients [Agenda 2030]
 - 2.1 Mettre en œuvre la planification hospitalière adoptée par le Conseil d'Etat en application des dispositions fédérales
 - 2.2 Planifier les infrastructures hospitalières de manière judicieuse et allouer équitablement les ressources disponibles
 - 2.3 Examiner les demandes d'hospitalisation hors canton et en assurer le financement
- 3 Garantir une prise en charge extra-hospitalière répondant aux besoins des patients [Agenda 2030]
 - 3.1 Adapter la prise en charge médico-sociale au vieillissement de la population, au développement des maladies chroniques et aux besoins en soins palliatifs
 - 3.2 Renforcer la coordination entre les institutions sanitaires par l'intermédiaire du SECOSS
 - 3.3 Favoriser le soutien aux proches aidants et aux bénévoles qui leur viennent en aide
 - 3.4 Veiller à l'organisation et à la planification des secours et octroyer les subventions aux entreprises de secours reconnues dans la planification
- 4 Garantir les prestations de santé par le subventionnement ciblé des primes des assurés
 - 4.1 Participer au contrôle de la fixation des primes d'assurance maladie
 - 4.2 Atténuer l'effet des primes d'assurance-maladie obligatoire sur le budget des ménages à revenu modeste



SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Amélioration de la qualité des soins, de la sécurité des patients et de l'efficacité des prestations grâce aux nouvelles technologies, par exemple en introduisant le dossier électronique du patient dans le cadre d'un partenariat intercantonal	31.12.2025
2 § Loi d'adhésion à la convention intercantonale sur le dossier électronique du patient	31.12.2023
3 Révision des dispositions légales sur la santé bucco-dentaire de la population valaisanne	31.12.2023
4 Mise à disposition des places de stage et d'apprentissage pour les professions non universitaires de la santé	31.12.2023
5 Mise en oeuvre des nouvelles dispositions légales fédérales concernant l'admission des médecins à charge de l'assurance-maladie obligatoire	01.07.2023
6 Établissement de contrôles dans les lieux de vente concernant le respect de l'interdiction de la publicité pour tous les produits du tabac, le cannabis légal, les cigarettes électroniques et les vaporettes aux personnes mineures	31.12.2023
ad2 7 Renforcement de la prise en charge psychiatrique et pédopsychiatrique ambulatoire	31.12.2023
8 Suivi de la mise en oeuvre du plan de retour à l'équilibre financier du centre hospitalier de l'hôpital Riviera-Chablais (HRC)	31.12.2025
9 Révision de la liste hospitalière pour la réadaptation	30.06.2023
10 ★ Revalorisation des conditions de travail du personnel des soins dans les hôpitaux	31.12.2025
ad3 11 Création d'une nouvelle centrale d'engagement regroupant sous un même toit tous les partenaires : police - pompiers - sanitaire - urgences internationales	31.12.2024
12 ★ Définition de la nouvelle planification en matière de soins de longue durée (EMS et soins à domicile)	31.12.2023
13 Mise en oeuvre de la nouvelle planification en matière de soins de longue durée (EMS et soins à domicile)	31.12.2025
14 Mise en place d'une convention collective de travail (CCT) pour le personnel des EMS et des CMS	31.12.2025
15 ★ Renforcement du soutien des proches aidants par le biais d'offres de relève accessibles géographiquement et financièrement	31.12.2025
16 § Révision de la loi cantonale sur les soins de longue durée (LSLD) (805.1)	31.12.2024
★ : Mesure propre au programme gouvernemental § : Mesure propre au programme législatif	

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad1 1  Nombre d'autorisations de pratique délivrées à des professionnels de la santé	564	420	600	180
2 Dépenses globales en francs par habitant et par année pour la prévention (dépenses brutes du Service de la santé publique)	19.2	22.3	24.4	2.1
3  Nombre de carnets à souche délivrés (prescription médicale de stupéfiants)	1'139	1'000	1'000	0
4 Nombre de contrôles effectués dans les pharmacies et drogueries	6	15	15	0
5  Nombre de déclarations de maladies transmissibles hors COVID-19 (y compris déclarations complémentaires)	41'578	1'900	1'950	50
6  Nombre de décisions rendues en matière de levée du secret professionnel médical	223	250	255	5
7 Nombre de semaines de stage et d'apprentissage pour les professions du domaine « soins et assistance » (soins infirmiers (HES et ES), ASSC, ASE, ASA) (nouvel indicateur 2023)			24'000	
ad2 8  Nombre de demandes d'hospitalisation hors canton consécutives à des urgences ou lorsque la prestation n'est pas disponible en Valais	4'146	4'341	4'997	656
9  Nombre de demandes d'hospitalisation hors canton suite au libre choix de l'hôpital	2'846	2'828	3'338	510
10 Nombre de factures payées concernant les hospitalisations hors canton effectives	6'245	6'667	6'982	315
11 Evolution des dépenses de l'Etat relatives au domaine hospitalier par habitant selon l'année de référence 2012 = 100%	118.01%	120.18%	122.6%	2.42%
12 Contrôle du respect des listes hospitalières et mandats de l'année n-2		31.12.22	31.12.23	
13 Evaluation des contrats de prestations des hôpitaux de l'année n-2		31.12.22	31.12.23	
14 Contrôle du respect de la liste des prestations à fournir en ambulatoire plutôt qu'en stationnaire dans les hôpitaux		31.12.22	31.12.23	
15  Nombre de médecins assistants en stage en cabinet subventionnés par le Service de la santé publique (Cursus romand de médecine générale)	15	14	15	1
16 Nombre de procédures tarifaires traitées (conventions tarifaires approuvées et fixation d'autorité)	4	8	5	-3
ad3 17 Evolution des dépenses de l'Etat relatives au domaine extrahospitalier par habitant selon l'année de référence 2012 = 100%	106.03%	106.39%	108.9%	2.51%
18 Nombre de lits de court séjour reconnus au 31 décembre	107	124	127	3
19  Nombre de projets de transformation/agrandissement/rénovation/nouveau EMS en cours au 31.12	16	12	13	1
20 Nombre de rapports de contrôle délivrés pour les institutions de soins de longue durée	53	25	25	0
21  Nombre de patients pris en charge hors canton pour des soins de longue durée	63	25	60	35
22  Nombre de demandes d'autorisation pour les prix de pension en EMS	7	10	10	0
23 Nombre de lits de long séjour reconnus au 31 décembre	3'307	3'344	3'356	12

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad3 24 Publication d'un monitoring sur la mise en œuvre de la planification des soins de longue durée		31.12.22	31.12.23	
ad4 25  Part de la population bénéficiant d'un subside pour l'assurance-maladie obligatoire	24.3%	24%	24.5%	0.5%
26  Nombre de recours et réclamations traités dans le cadre de la réduction individuelle des primes	46	23	45	22
27 Nombre de contrôles de caisses d'assurance-maladie obligatoire	39	20	20	0
28 Nombre de demandes de remboursements de subsides octroyés à tort	238	340	330	-10

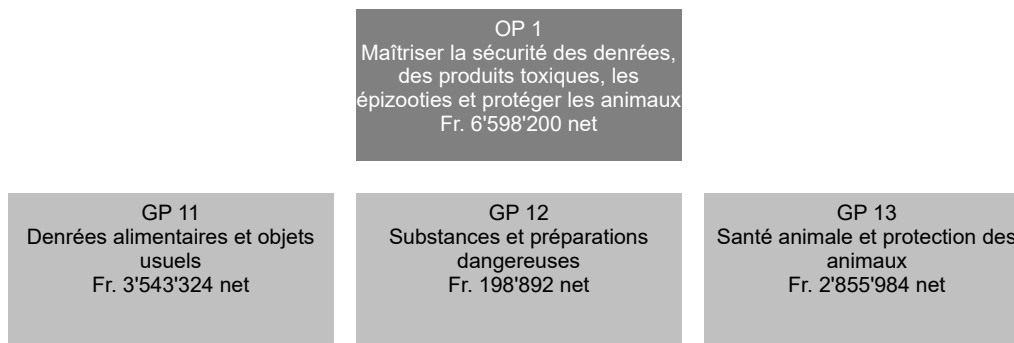
Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Santé publique	13'738'792	2'902'723	10'836'069
P1101 Médecin cantonal	350'048	23'910	326'138
P1102 Prévention et promotion de la santé	9'261'390	2'410'014	6'851'376
363 Promotion Santé Valais (droit spécial pour la promotion de la santé et la prévention des maladies)	2'000'000		2'000'000
363 Régulation médicale	380'000		380'000
363 Santé scolaire	2'050'000		2'050'000
363 SIPE	2'550'000		2'550'000
463 Santé scolaire		390'000	-390'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'281'390	2'020'014	261'376
P1103 Epidémiologie	2'452'459	53'494	2'398'965
P1104 Surveillance professions de la santé	1'243'816	341'598	902'218
P1105 Surveillance des médicaments	431'079	73'707	357'372
GP12 Domaine hospitalier	412'848'000	11'841'041	401'006'959
P1201 Hôpital du Valais	263'985'108	10'773'521	253'211'587
363 HVS - Subventions d'exploitation	258'955'000		258'955'000
447 HVS - Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		10'600'000	-10'600'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'030'108	173'521	4'856'587
P1202 Hôpital Riviera-Chablais	34'239'651	996'396	33'243'255
363 HRC - Subventions d'exploitation	32'900'000		32'900'000
447 HRC - Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		973'700	-973'700
Solde dépenses/recettes du produit	1'339'651	22'696	1'316'955
P1203 Cliniques privées	40'910'786	13'374	40'897'412
363 CIC Saxon	6'002'000		6'002'000
363 Clinique bernoise de Montana	6'614'000		6'614'000
363 Clinique de Valère	14'011'000		14'011'000
363 Clinique genevoise de Montana	1'355'000		1'355'000
363 Clinique lucernoise de Montana	2'208'000		2'208'000
363 Clinique romande de réadaptation	5'918'000		5'918'000
363 RZL AG	2'255'000		2'255'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'547'786	13'374	2'534'412
P1204 Hospitalisation hors canton	73'712'455	57'750	73'654'705
315 Abraxas (logiciel HHC)	80'000		80'000
Solde dépenses/recettes du produit	73'632'455	57'750	73'574'705

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP13 Domaine extra hospitalier	142'052'312	6'410'064	135'642'248
P1301 Etablissements médico-sociaux	66'673'569	1'419'511	65'254'058
363 EMS	56'660'000		56'660'000
Solde dépenses/recettes du produit	10'013'569	1'419'511	8'594'058
P1302 Soins à domicile	51'492'914	27'153	51'465'761
363 CMS	51'093'400		51'093'400
Solde dépenses/recettes du produit	399'514	27'153	372'361
P1303 Organisation des secours (OCVS)	16'671'754	4'930'575	11'741'179
363 OCVS - Subventions d'exploitation	15'350'000		15'350'000
463 Participations communales à l'OCVS		4'590'000	-4'590'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'321'754	340'575	981'179
P1304 Médecine ambulatoire	2'770'394	6'686	2'763'708
363 Assistanat en cabinet	550'000		550'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'220'394	6'686	2'213'708
P1305 Coordination interinstitutionnelle	2'266'984	24'315	2'242'669
363 Service de coordination socio-sanitaire (SECOSS)	1'855'000		1'855'000
Solde dépenses/recettes du produit	411'984	24'315	387'669
P1306 Observatoire de la santé	2'176'697	1'824	2'174'873
363 Observatoire valaisan de la santé	2'150'000		2'150'000
Solde dépenses/recettes du produit	26'697	1'824	24'873
GP14 Réduction individuelle des primes LAMal	241'400'596	118'285'872	123'114'724
P1401 Réduction individuelle des primes LAMal	241'400'596	118'285'872	123'114'724
363 Subventions aux assurés	239'200'000		239'200'000
463 Subventions de la Confédération		118'280'400	-118'280'400
Solde dépenses/recettes du produit	2'200'596	5'472	2'195'124
Total	810'039'700	139'439'700	670'600'000

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	7'668'372.96	8'310'900	8'377'700	66'800
30 Charges de personnel	5'709'146.05	5'901'600	6'008'800	107'200
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'647'496.61	1'782'700	2'165'000	382'300
34 Charges financières	0.00	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	4'166.00	0	0	0
36 Charges de transferts	124'371.70	143'300	169'300	26'000
39 Imputations internes	183'192.60	483'300	34'600	-448'700
4 Revenus	1'742'116.95	1'674'100	1'779'500	105'400
40 Revenus fiscaux	4'361.00	0	0	0
41 Patentes et concessions	266.00	0	5'000	5'000
42 Taxes	1'565'407.90	1'584'100	1'614'500	30'400
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	172'082.05	90'000	160'000	70'000
Excédent de charges	5'926'256.01	6'636'800	6'598'200	-38'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
50 Immobilisations corporelles	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	5'926'256.01	6'636'800	6'598'200	-38'600

Remarques

Rubr. 31: +307'300

Attribution au fonds FIGI pour la location de l'immeuble et l'augmentation des charges telles que l'entretien des appareils de laboratoire et du matériel nécessaire pour la réalisation des analyses.

Rubr. 36 : +26'000

Adaptation des mandats existants et conclusion de nouveaux mandats avec des refuges pour animaux.
Augmentation des coûts liés à l'exploitation du programme Limsophy.

Rubr. 42: +35'000

Ovet : Encaissement des patentes et subventions de l'OSAV pour les travaux effectués dans le cadre de la phase pilote du piéтин.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	36.90	36.90	37.90

Nombre de postes à l'organigramme

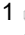

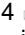





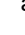
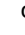
Remarques
+1.0 EPT : contrôleur des denrées alimentaires et objets usuels pour répondre aux exigences de la législation fédérale sur les denrées alimentaires et objets usuels

OBJECTIF POLITIQUE	
Promouvoir la sécurité des denrées alimentaires et objets usuels, contrôler le commerce des substances dangereuses, lutter contre les épizooties et les prévenir, veiller au bien-être des animaux et contrôler la population canine conformément aux dispositions légales fédérales et cantonales.	
Sous-objectifs politiques	
1	Veiller et promouvoir à la sécurité des denrées alimentaires, des objets usuels et protéger le consommateur contre la tromperie.
1.1	Assurer, par des inspections, la production et la manutention des denrées alimentaires et objets usuels dans de bonnes conditions d'hygiène (entreprises alimentaires, commerces, distributeurs d'eau).
1.2	Disposer en permanence des compétences analytiques nécessaires à la protection du consommateur.
1.3	Poursuivre le développement du pôle de compétence intercantonal dans le domaine de l'authenticité des denrées alimentaires.
1.4	Soutenir les produits AOC/AOP/IGP valaisans en contrôlant la conformité.
1.5	Collaboration dans le cadre de l'accord intercantonal au niveau des services romands de la consommation et affaires vétérinaires (constitution de centres de compétences, échanges des prestations, collaboration au niveau de l'inspectorat, entretien d'un système informatique commun).
1.6	Protéger la santé des baigneurs en garantissant l'hygiène générale des installations de bains publics et en prévenant la transmission d'agents pathogènes.
2	Contrôler le marché des substances et préparations dangereuses dans le but de protéger l'homme et son milieu de vie avec les ressources disponibles.
2.1	Assurer par contrôle la conformité des substances et préparations dangereuses mises sur le marché selon les ressources mises à disposition.
2.2	Mettre à disposition des états-majors cantonaux de crise les compétences scientifiques requises en cas de catastrophe atomique, bactériologique et chimique (ABC), dans le domaine des denrées alimentaires.
3	Lutter contre les épizooties, veiller à la bientraitance des animaux, s'occuper des affaires canines et contrôler les denrées alimentaires d'origine animale.
3.1	Prévenir, lutter contre, surveiller les épizooties, en particulier les zoonoses.
3.2	Contrôler les détentions d'animaux de rente, les transports et l'abattage. Donner suite aux dénonciations du public de cas de maltraitance animale.
3.3	Prévenir les accidents par morsures de chiens, prendre les mesures lors de cas de morsures avérés, contrôler les importations de chiens, contrôler les formations obligatoires de chiens.
3.4	Usage adéquat des médicaments vétérinaires, contrôles des viandes en abattoirs et contrôle de l'hygiène dans la production laitière, contrôle des mielleries.

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Effectuer une campagne sur les PFAS dans l'eau potable.	31.12.2023
2 Développer des analyses pour d'autres denrées alimentaires.	31.12.2023
3 Effectuer des campagnes sur le germe pathogène Salmonella sp.	31.12.2023
4 Effectuer une campagne cantonale d'inspection dans les caves (Lois fédérale et cantonale sur les denrées alimentaires et les objets usuels).	31.12.2023
5 Poursuivre la campagne cantonale d'inspection sur les solariums en Valais initiée en 2022 (Loi d'application de la Loi fédérale sur la protection contre les dangers liés au rayonnement non ionisant et au son - LRNIS).	31.12.2023
6 § Révision de la loi cantonale concernant l'application de la loi fédérale sur les denrées alimentaires et les objets usuels (817.1).	31.12.2023
<i>ad3</i> 7 Poursuite et achèvement du programme d'éradication de la diarrhée virale bovine (BVD).	31.12.2023
8 Mise en oeuvre de la traçabilité des petits ruminants, et mise sur pied d'un programme cantonal d'assainissement volontaire du piétin en vue de l'éradication officielle fédérale de 2024.	31.12.2023
9 Mise en oeuvre des nouvelles dispositions pour les propriétaires de chiens.	31.12.2023
<i>§ : Mesure propre au programme législatif</i>	

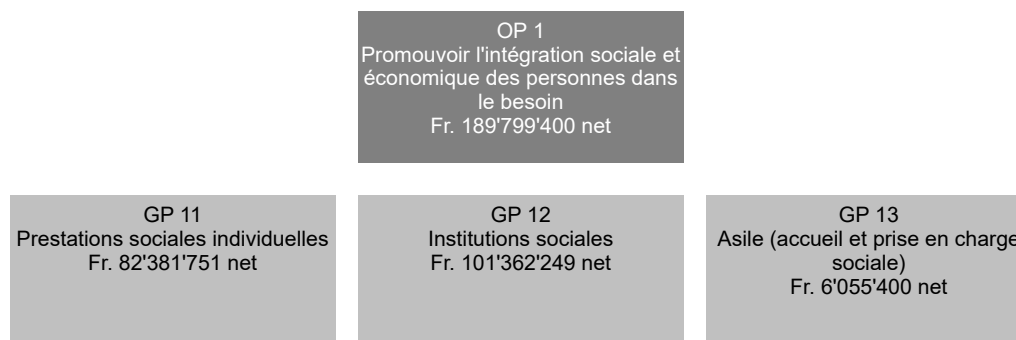
SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad1 1  Nombre d'échantillons analysés en microbiologie et chimie.	9'940	10'000	10'000	0
2  Nombre d'oppositions aux mesures prises en cas de non-conformité.	5	10	10	0
3 Nombre d'échantillons prélevés dans les douches.	42	50	50	0
4  Taux de lacunes graves des non conformités des inspections effectuées par l'inspectorat des denrées alimentaires.	6.5%	3%	3%	0%
5 Nombre d'échantillons d'eau de piscines et de baignades analysés par année.	1'368	1'650	1'650	0
6 Nombre d'inspections effectuées par l'inspectorat des piscines (autorisation et/ou suivi de non conformité).	108	90	90	0
7 Pourcentage des inspections effectuées dans les établissements alimentaires, conformément à la législation nationale sur les denrées alimentaires (fréquence des inspections conformément au plan de contrôle national, soit 100%).	72%	83%	83%	0%
8 Nombre d'échantillons d'eau de réseaux avec présence de pesticide en quantité non conforme (nouvel indicateur 2021).	0	0	0	0
9 Nombre d'inspections effectuées dans les caves (dès 2023)			100	
10 Nombre d'analyses de salmonelles.		20	40	20
ad2 11 Nombre d'inspections effectuées par l'inspectorat des produits chimiques selon la loi cantonale sur les produits chimiques.	94	90	90	0
ad3 12  Nombre de procédures administratives correctives suite aux contrôles vétérinaires officiels (CVO).	36	160	50	-110
13  Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la santé animale.	294	200	200	0
14  Nombre de classes visitées dans le cadre du programme de prévention contre les accidents par morsure.	188	150	150	0
15  Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine des affaires canines (hors protection des animaux).	278	300	300	0
16  Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la protection des animaux suite à des annonces / dénonciations.	427	500	450	-50
17  Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la protection des animaux concernant des demandes d'autorisation.	177	100	100	0
18  Nombre de CVO en agriculture (25% des exploitations).	692	435	435	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Denrées alimentaires et objets usuels	5'001'640	1'458'316	3'543'324
P1101 Inspection denrées alimentaires et objets usuels	2'185'802	343'525	1'842'277
P1102 Analyse des denrées alimentaires et objets usuels	2'250'521	866'607	1'383'914
P1103 Inspection des piscines et analyse de l'eau	565'317	248'184	317'133
GP12 Substances et préparations dangereuses	202'549	3'657	198'892
P1201 Surveillance: toxiques et substances dangereuses	193'853	3'541	190'312
P1202 Protection atomique et chimique	8'696	116	8'580
GP13 Santé animale et protection des animaux	3'173'511	317'527	2'855'984
P1301 Santé animale	1'439'991	43'630	1'396'361
P1302 Surveillance des professions vétérinaires	50'085	352	49'733
P1303 Protection des animaux - Affaires canines	1'220'542	121'439	1'099'103
P1304 Denrées alimentaires - dont contrôle de la viande	462'893	152'106	310'787
Total	8'377'700	1'779'500	6'598'200

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	293'862'850.89	315'125'700	324'912'600	9'786'900
30 Charges de personnel	24'622'273.82	27'447'800	28'877'000	1'429'200
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	32'307'324.20	36'263'900	38'092'200	1'828'300
34 Charges financières	27'413.36	23'100	23'700	600
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	2'000'000.00	2'000'000	2'000'000	0
36 Charges de transferts	233'720'049.79	249'333'000	255'858'000	6'525'000
38 Charges extraordinaires	1'076'914.90	0	0	0
39 Imputations internes	108'874.82	57'900	61'700	3'800
4 Revenus	130'604'526.70	135'690'500	139'963'200	4'272'700
42 Taxes	22'298'292.79	21'257'000	22'607'200	1'350'200
44 Revenus financiers	885'447.00	849'000	1'559'000	710'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	120'994.10	0	2'000'000	2'000'000
46 Revenus de transferts	107'286'025.06	113'574'500	113'797'000	222'500
49 Imputations internes	13'767.75	10'000	0	-10'000
Excédent de charges	163'258'324.19	179'435'200	184'949'400	5'514'200
5 Dépenses d'investissement	5'859'252.53	7'209'500	7'435'700	226'200
50 Immobilisations corporelles	500'000.00	350'000	350'000	0
52 Immobilisations incorporelles	111'750.83	588'000	2'064'300	1'476'300
56 Propres subventions d'investissement	5'247'501.70	6'271'500	5'021'400	-1'250'100
6 Recettes d'investissement	2'210'871.04	2'416'500	2'585'700	169'200
63 Subventions d'investissement acquises	2'210'871.04	2'416'500	2'585'700	169'200
Dépenses nettes d'investissement	3'648'381.49	4'793'000	4'850'000	57'000
Insuffisance de financement	166'906'705.68	184'228'200	189'799'400	5'571'200

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Remarques
<p>Rubr. 31 : +1.8 mio L'augmentation est liée principalement à la mise en application des conventions FIGI conclues avec le SIP.</p>
<p>Rubr. 36: +6.5 mios L'écart budgétaire provient d'une hausse des subventions dans le domaine du handicap (maintien à domicile et institutions spécialisées) ainsi qu'une hausse des couts liée à de nouvelles prestations d'aide sociale (Samu social, lieux d'hébergement d'urgence LAVI).</p>
<p>Rubr. 42 : +1.4 mio Augmentation du nombre de personnes encadrées par l'OASI (F+7 et requérants NEM/déboutés) à charge de l'OCPS.</p>
<p>Rubr. 44 : +0.7 mio Hausse du loyer de la Castalie suite à la mise en application des conventions FIGI conclues avec le SIP.</p>
<p>Rubr. 45 : +2.0 mios Utilisation du fonds d'intégration socio-professionnelle créé en 2020.</p>
<p>Rubr. 52 : +1.5 mio Projets informatiques dans le domaine du BRACE et poursuite du développement et de l'implémentation du logiciel de gestion de l'aide sociale.</p>
<p>Rubr. 56 : -1.3 mio Diminution des subventions d'investissements pour les institutions spécialisées.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	99.00	100.60	101.20

Nombre de postes à l'organigramme

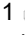

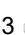








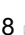


Remarques
<p>- 0.1 EPT : Due à la transformation d'un poste + 0.7 EPT : Collaborateur spécialisé BRACE</p>

OBJECTIF POLITIQUE	
Promouvoir l'intégration sociale et économique des personnes dans le besoin et favoriser l'épanouissement de la famille	
Sous-objectifs politiques	
1	Soutenir et coordonner les prestations sociales individuelles et contrôler l'application des dispositions légales (GP11)
1.1	Mettre en place un système d'insertion socio-professionnelle en Valais et contrôler l'application de l'aide sociale par les CMS et les communes
1.2	Assurer un soutien aux victimes d'infractions
1.3	Octroyer des avances aux créanciers-ères en difficulté et recouvrer les pensions alimentaires impayées
1.4	Assurer le développement d'une politique en faveur des personnes âgées
2	Soutenir, planifier et coordonner les activités et prestations des institutions et organisations du domaine social. (GP12)
2.1	Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap
2.2	Favoriser le soutien à domicile en mettant à disposition des institutions le financement nécessaire pour développer cette prestation
2.3	Favoriser le soutien des proches aidants et des bénévoles en reconnaissant le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement
3	Assurer l'accueil et la prise en charge sociale des requérants d'asile et des réfugiés (GP13)
3.1	Assurer l'hébergement et l'assistance des requérants d'asile et des réfugiés attribués au canton
3.2	Développer l'insertion socio-professionnelle des personnes appelées à demeurer en Suisse (application de l'Agenda Intégration en Valais)
3.3	Développer la prise en charge spécifique des personnes vulnérables ou en difficulté dépendant du secteur de l'asile afin de maintenir la cohésion sociale (application de l'Agenda Intégration en Valais)

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 ★ Lancement d'un projet pilote afin de déterminer les besoins en matière d'urgences sociales (SAMU social)	31.12.2023
	2 ★ Mise en place, en collaboration avec les communes, d'une politique des seniors visant renforcer la participation des personnes âgées dans la société et à améliorer la solidarité intergénérationnelle	31.12.2023
	3 ★ Réalisation d'une étude sur la situation du logement des ménages avec faibles revenus (en termes d'accessibilité, de coûts et de qualité du logement) dans le but d'élaborer une politique d'aide au logement	31.12.2023
	4 ★ Analyse d'opportunité : Transfert des bénéficiaires de l'aide sociale en formation vers le dispositif de bourses et prêts d'études	31.12.2025
	5 Analyse d'opportunité du développement ou de la modification du logiciel informatique du BRACE	31.12.2023
	6 Rédaction d'un plan d'actions pour l'amélioration de la détection et la prise en charge des cas de traite des êtres humains (TEH)	31.12.2023
	7 Mise en place d'un accueil spécifique des mineurs victimes d'infraction	31.12.2023
ad2	8 ★ Application de la convention de l'ONU et mise en application de la Loi sur les droits et l'inclusion des personnes en situation de handicap (LDIPH)	31.12.2025
	9 Elaboration d'un concept de gestion et du contrôle de la qualité des prestations dans les institutions sociales	31.12.2023
	10 Mise en place d'un outil d'évaluation des besoins pour les personnes en situation de handicap	31.12.2025
	11 Préparation, en coordination avec les services et organismes concernés, d'un concept de prise en charge au sujet des troubles autistiques	31.12.2024
	12 § Rédaction d'une directive servant à l'utilisation du fonds pour financer tout projet ou objet non couvert par le budget ordinaire du service et lié à l'intégration socio-professionnelle des personnes en situation de handicap.	31.12.2023
ad3	13 Poursuite et renforcement de la mise en application des mesures d'insertion socio-professionnelles répondant aux exigences de l'AIS.	31.12.2023
	14 Renforcement de la prise en charge des personnes vulnérables de la troisième filière de l'AIS	31.12.2023
	15 Mise en place d'un projet avec l'association Rhizome en vue de prévenir les radicalisations religieuses et politiques violentes.	31.12.2023
	16 Ouverture d'une structure d'hébergement collectif asile mixte dans le Haut Valais	31.12.2023
★ : Mesure propre au programme gouvernemental § : Mesure propre au programme législatif		

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad1 1  Pourcentage des coûts de l'aide sociale par rapport au total pris en compte dans la loi sur l'harmonisation	25.5%	27%	26%	-1%
2  Part de la population valaisanne au bénéfice de l'aide sociale (2020: VS : 1.9%; CH : 3,2%; chiffres OFS disponibles avec une année de décalage)	1.9%	2%	2%	0%
3  Nombre de dossiers traités par le BRACE	2'372	2'450	2'475	25
4  Nombre de dossiers d'avance sur contribution d'entretien	977	1'050	1'050	0
5 Taux de recouvrement des créances de pensions alimentaires (2020 : 38.2% - 2019 : 39.3% - 2018 : 36.81% - 2017 : 39.96% - 2016 : 36.82%)	44.6%	42%	46%	4%
ad2 6 Evolution des dépenses relatives au domaine des institutions sans le renchérissement (base 2004 = 100%)	118.5%	119.5%	120%	0.5%
7 Evolution du nombre de places de travail intégrées dans des entreprises par les institutions spécialisées	173	170	175	5
8 Nombre de places d'hébergement (homes, foyers, logements protégés)	1'023	1'031	1'041	10
9 Nombre de places d'occupation (ateliers et centres de jour).	2'118	2'129	2'145	16
10  Nombre d'aides financières individuelles pour la famille (mesure LIPH) (2019 = 153, 2020 = 207, 2021 = 216)	216	200	210	10
11  Nombre d'aides financières individuelles pour des tiers (mesure LIPH) (2019 = 51, 2020 = 44, 2021 = 119)	119	80	120	40
12  Nombre d'aides financières RMPC (2019 = 16, 2020 = 11, 2021 = 11)	11	20	15	-5
13 Nombre d'institutions sociales participant à l'analyse de l'égalité salariale entre hommes et femmes (dès 2022)		18	18	0
ad3 14  Nombre de requérants (AP compris) au 31.12.	2'967	2'900	3'150	250
15  Nombre de départs durant l'année	309	300	300	0
16  Nombre d'arrivées durant l'année	474	360	360	0
17  Nombre de non-entrées en matière (NEM) et de requérants déboutés au 31.12.	227	180	180	0
18  Nombre d'admis provisoires au 31.12	1'953	1'990	2'030	40
19  Rapport charges indirectes/moyenne des requérants présents dans l'année	6'927	7'500	7'500	0
20  Pourcentage des personnes relevant du domaine de l'asile en âge de travailler ayant une activité au 31.12.	28%	42%	40%	-2%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Prestations sociales individuelles	113'456'187	31'074'436	82'381'751
P1101 Mesures de politique sociale	44'224	223	44'001
P1102 Soutien/gestion prestations sociales individuelles	99'963'890	26'336'447	73'627'443
301 Emplois semi-protégés, auxiliaires et apprentis handicapés	1'074'800		1'074'800
363 Aide sociale, mesures d'insertion professionnelle	90'954'000		90'954'000
Solde dépenses/recettes du produit	7'935'090	26'336'447	-18'401'357
P1103 Coordination de l'aide aux victimes d'infractions	4'150'805	370'549	3'780'256
363 Prestations LAVI	2'945'000		2'945'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'205'805	370'549	835'256
P1104 Recouvrement des contributions d'entretien	2'715'946	3'294'223	-578'277
P1105 Avance des contributions d'entretien	6'581'322	1'072'994	5'508'328
363 Avances sur pensions alimentaires	6'500'000		6'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	81'322	1'072'994	-991'672
GP12 Institutions sociales	145'781'813	44'419'564	101'362'249
P1201 Soutien et coordination des institutions sociales	353'919	6'687	347'232
P1202 Inclusion prof. et sociale pers. handicapées	2'676'894	676'642	2'000'252
363 Aides financières aux organisations et institutions sociales	2'352'000		2'352'000
Solde dépenses/recettes du produit	324'894	676'642	-351'748
P1203 Planification, subv. et surveillance institutions	134'209'026	40'785'980	93'423'046
363 Subventions aux institutions spécialisées	100'787'000		100'787'000
Solde dépenses/recettes du produit	33'422'026	40'785'980	-7'363'954
P1204 Gestion de l'office de liaison	8'541'974	2'950'255	5'591'719
363 Placements hors canton	8'500'000		8'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	41'974	2'950'255	-2'908'281
GP13 Asile (accueil et prise en charge sociale)	73'110'300	67'054'900	6'055'400
P1301 Accueil et prise en charge des requérants d'asile	73'110'300	67'054'900	6'055'400
Total	332'348'300	142'548'900	189'799'400

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil****Remarques**

Abréviations:

AI : Assurance invalidité

AIS : Agenda Intégration Suisse : programme commun de la Confédération et des cantons qui a pour objectif d'intégrer plus rapidement les réfugiés

AP : Admission provisoire

BRACE : Bureau de recouvrement et d'avances des contributions d'entretien

CH: Confédération Helvétique

CMS : Centres Médicaux-Sociaux

EPT : Equivalent plein temps

FIGI : Fonds de financement de l'investissement et de la gestion des immeubles de l'Etat

LAVI : Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions

LIPH : Loi sur l'intégration des personnes handicapées

NEM : Non-entrée en matière

OASI : Office de l'asile

OCPS : Office de coordination des prestations sociales

OCQH : Office de coordination pour les questions en matière de handicap

OFS : Office fédéral de la statistique

RA : Requérants d'asile

RAD : Requérants d'asile déboutés

RMPC : Règlement relatif au remboursement des frais de maladie et des frais résultant de l'invalidité en matière de prestations complémentaires

SIP: Service immobilier et patrimoine

Compte tenue des incertitudes importantes liées à la crise en Ukraine, le budget de l'OASI ne tient pas compte de celle-ci.

SERVICE DE LA CULTURE

OP 1
Promouvoir la culture
Fr. 41'838'400 net

GP 11 Action culturelle générale Fr. 8'517'855 net	GP 12 Archives Fr. 2'665'413 net	GP 13 Bibliothèques et médiathèques Fr. 10'331'922 net	GP 14 Musées Fr. 7'163'681 net
GP 15 Encourager les activités culturelles Fr. 10'616'129 net	GP 16 Patrimoine culturel et institutions Fr. 837'057 net	GP 17 Archéologie Fr. 1'706'343 net	

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	67'119'862.42	45'007'900	49'212'400	4'204'500
30 Charges de personnel	15'726'720.92	15'713'300	15'942'400	229'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	10'933'722.52	11'563'400	15'685'900	4'122'500
34 Charges financières	50.00	400	400	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	14'071'851.75	2'809'600	2'809'600	0
36 Charges de transferts	23'434'949.84	13'636'500	13'516'500	-120'000
39 Imputations internes	2'952'567.39	1'284'700	1'257'600	-27'100
4 Revenus	14'136'872.34	8'147'200	7'474'000	-673'200
42 Taxes	441'321.36	675'600	700'900	25'300
44 Revenus financiers	400.00	2'500	2'500	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	4'716'320.43	5'352'100	4'479'600	-872'500
46 Revenus de transferts	4'885'964.55	1'176'000	1'370'000	194'000
49 Imputations internes	4'092'866.00	941'000	921'000	-20'000
Excédent de charges	52'982'990.08	36'860'700	41'738'400	4'877'700
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	100'000	100'000
50 Immobilisations corporelles	0.00	0	100'000	100'000
55 Participations et capital social	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	100'000	100'000
Insuffisance de financement	52'982'990.08	36'860'700	41'838'400	4'977'700

Remarques

Rubr. 31: +4'122'500

Loyers immobiliers nouvellement facturés aux services par le fonds FIGI (4'056'000)

Rubr. 45: -872'500

Baisse des prélèvements aux fonds financiers (OCA : -800'000 liés aux travaux fouilles de Naters; Fonds médiathèque : -92'000 liés à l'acquisition de fonds photographiques)

Rubr. 46: +194'000

Augmentation des contributions de tiers aux projets du SC (archives, musées, archéologie)

Rubr. 50: +100'000

Enveloppe d'investissement pour la première étape d'équipements métier du bâtiment Eterpys

SERVICE DE LA CULTURE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	103.60	103.90	105.10

Nombre de postes à l'organigramme





Remarques
+ 0.1 EPT Transfert provisoire des archives du Service de registre foncier aux Archives (1.8 EPT temporaire jusqu'en 2025) - 2.0 EPT Agent d'exploitation: Médiathèque, Sion et Musées cantonaux, Sion (regroupement de postes de conciergerie au SIP) + 0.5 EPT Ingénieur de données (Patrimoine) + 0.8 EPT Archiviste informaticien + 0.6 EPT Conseiller culturel (Encouragement des activités culturelles) + 0.5 EPT Guide médiateur (Musées cantonaux) + 0.7 EPT Archéologue

OBJECTIF POLITIQUE
<p>Promouvoir une culture vivante et diversifiée comme élément essentiel du développement cantonal en garantissant des conditions favorables à la création artistique et à sa promotion, au développement des compétences culturelles, à l'accès aux productions et aux biens culturels, ainsi qu'à la protection et à la mise en valeur du patrimoine.</p>
Sous-objectifs politiques
<ol style="list-style-type: none"> 1 Stimuler et soutenir un développement culturel intégré et cohérent 2 Donner à la population valaisanne, à titre individuel et collectif, la possibilité de se connaître dans ses dimensions historiques et de s'exprimer dans sa diversité contemporaine 3 Encourager et soutenir le développement de la création, sa promotion et sa diffusion en veillant de manière différenciée à favoriser la relève, l'affermissement des talents prometteurs et l'insertion des artistes confirmés dans les circuits nationaux et internationaux 4 Veiller à l'identification, à la préservation, à l'étude et à la valorisation du patrimoine culturel dans ses dimensions historiques et contemporaines 5 Connaître le patrimoine archéologique par des prospections, des fouilles et des études et le faire connaître et le valoriser par des publications, des exposés et des visites 6 Favoriser de manière active, l'accès au patrimoine culturel ainsi qu'aux productions et pratiques artistiques en tenant compte de la diversité des publics 7 Favoriser la participation culturelle et citoyenne de la population 8 Contribuer au renforcement du rôle de l'art et de la culture comme éléments du développement économique et social

SERVICE DE LA CULTURE

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Conception, avec les entités du Service, d'un document « culture 2025 », incluant un bilan de la période COVID-19 et de la stratégie culturelle 2018	31.12.2023
ad2 2 Mise en œuvre du plan d'action « Bilinguisme au SC » par le renforcement de dispositifs bilingues (EAC), sa politique RH et la communication au sein des institutions cantonales	31.12.2023
ad4 3 Mise en oeuvre technique et éditoriale du Système d'information du patrimoine avec les prestataires retenus suite à l'appel d'offres (2023-2026)	31.12.2023
4 Généralisation de l'outil ECM Services à l'ensemble de l'Etat du Valais (2020-2025)	31.12.2023
ad5 5 Accompagne les travaux de conception et de construction du Centre ETERPYS et prépare le transfert de l'Office cantonal d'Archéologie et de ses collections, des collections des Musées cantonaux dans les locaux ETERPYS.	31.12.2023
6 Finalisation (2022) et mise en oeuvre (2023-2025) de la stratégie élaborée par le groupe de travail "Archéologie 2025"	31.12.2023
ad6 7 ★ Réalisation de la première étape du projet architectural du pôle muséal	31.12.2025
8 Révision des dispositifs EAC: Evaluation générale des dispositifs suite à la gestion COVID-19, mise en oeuvre des recommandations suite à l'évaluation des ateliers en Valais, mise en oeuvre des mandats de prestations pluriannuels bipartites et tripartites	31.12.2023
ad7 9 Mise en oeuvre du Plan directeur des bibliothèques valaisannes 2019-2023 à travers le développement du réseau des bibliothèques du Valais romand	31.12.2023
ad8 10 ★ Renforcement des synergies entre culture et économie, notamment par le projet Valais Film Location visant à promouvoir le Valais comme lieu de tournage	31.12.2025
★ : Mesure propre au programme gouvernemental	

SERVICE DE LA CULTURE

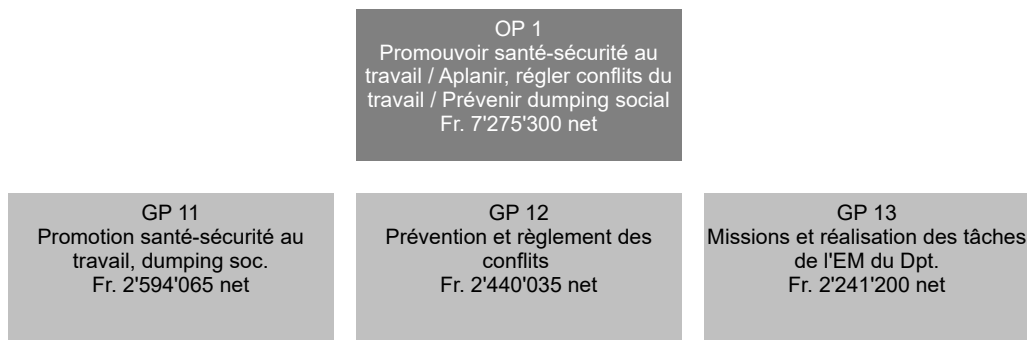
Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad1 1 Nombre total d'entrées dans les institutions culturelles cantonales (MC + AEV + MV) (2020 = 418'216)	490'147	637'000	637'000	0
2 Nombre annuel d'unités administratives bénéficiant du conseil et du soutien des Archives de l'Etat du Valais en matière de gestion des documents et des archives	31	35	40	5
ad2 3 Nombre annuel de notices de catalogage créées (dès 2022) (2021 = 8'434)		9'500	10'000	500
ad3 4 Nombre annuel de projets de l'encouragement à la culture soutenus (sans les écoles)	392	400	380	-20
5 Montant annuel moyen par dossier EAC soutenu	13'055	9'000	9'400	400
6 Taux d'acceptation des requêtes EAC + PAT (dès 2022) (2021 = 66%)		68%	70%	2%
7 Taux d'acceptation des dossiers pour l'accès à la culture (Etincelles de culture, Art en partage, médiation culturelle) sur l'ensemble des dossiers EAC soutenus (dès 2022) (2021 = 25%)		19%	20%	1%
8 Nombre annuel de demandes de financement EAC + Patrimoine culturel (PAT) traitées pour des projets visant à l'encouragement des activités culturelles (dès 2022) (2021 = 731)		850	850	0
ad4 9 Part des collections MC stockées dans des locaux conformes aux normes et standards professionnels (dès 2022) (2021 = 1%)		1%	1%	0%
10 Somme des subventions versées par le canton pour des projets patrimoniaux (2020 = 250'000)	359'000	440'000	500'000	60'000
11 Nombre cumulé de collections et d'éléments reconnus d'intérêt cantonal (2020 = 11)	26	15	33	18
12  Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque du réseau	97.96%	98%	98%	0%
13  Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque du réseau intégrée à un réseau de bibliothèque régionale virtuelle	77.25%	77.5%	77.5%	0%
14 Part cumulée des fonds des Archives de l'Etat du Valais traités conformément aux normes archivistiques (classement, conditionnement et inventaire)	51%	61%	62%	1%
ad5 15 Nombre de dossiers de construction préavisés par année	575	400	480	80
16 Taux de préavis « Archéologie » suivis (reformulation "suivis au lieu de non-suivis" de l'indicateur existant, dès 2023) (2020 = 79%, B2022 = 82%)			80%	
ad6 17  Total annuel de visiteurs des Musées cantonaux (MC) (expositions permanentes et temporaires)	39'599	45'000	41'000	-4'000
18 Nombre total de participants aux actions de médiation culturelle (2020 = 14'549)	15'977	26'950	27'450	500
19  Nombre de clients actifs (au moins un prêt par année)	19'436	26'000	23'000	-3'000
20 Nombre de classes accueillies en médiation-présence (dès 2022)		200	180	-20
21 Nombre d'Abobos vendus par an			1'000	
ad7 22 Nombre de projets Art en partage soutenus	14	10	10	0
ad8 23 Nombre annuel de projets à impact touristique soutenus	0	30	30	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Action culturelle générale	8'538'555	20'700	8'517'855
P1101 Action culturelle générale	8'535'767	20'700	8'515'067
316 Loyers facturés par le fonds FIGI	4'056'000		4'056'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'479'767	20'700	4'459'067
P1102 Collections	697		697
P1103 Produits et production	697		697
P1104 Publics	697		697
P1105 Culture et outils numériques	697		697
GP12 Archives	2'942'613	277'200	2'665'413
P1201 Archives de l'Etat du Valais	2'942'613	277'200	2'665'413
GP13 Bibliothèques et médiathèques	10'725'122	393'200	10'331'922
P1301 Médiathèque Valais	2'264'170	24'600	2'239'570
363 Participation du Valais à RERO	250'000		250'000
363 Plan directeur bibliothèques et centres de documentation	239'000		239'000
363 Subvention aux bibliothèques publiques et scolaires	620'000		620'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'155'170	24'600	1'130'570
P1302 Médiathèque Valais - Sion	3'799'280	197'900	3'601'380
P1303 Médiathèque Valais - Brigue	1'249'654	47'400	1'202'254
P1304 Médiathèque Valais - Martigny	2'106'994	99'000	2'007'994
P1305 Médiathèque Valais - St-Maurice	968'763	24'300	944'463
P1306 eMédiathèque Valais	336'261		336'261
GP14 Musées	7'509'081	345'400	7'163'681
P1401 Musées cantonaux	1'739'812	30'500	1'709'312
363 Fondation Pierre Gianadda	225'000		225'000
363 Jardin botanique de Champex	200'000		200'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'314'812	30'500	1'284'312
P1402 Musée d'art	516'267	71'700	444'567
P1403 Musée d'histoire	915'131	80'500	834'631
P1404 Musée de la nature	853'038	140'400	712'638
P1405 Publics et médiation	1'987'127	9'000	1'978'127
P1406 Collections	1'497'706	13'300	1'484'406
GP15 Encourager les activités culturelles	12'239'129	1'623'000	10'616'129
P1501 Soutien aux activités culturelles	6'867'538	1'623'000	5'244'538
363 Activités culturelles dans les écoles cantonales	200'000		200'000
363 Activités culturelles dans les écoles communales	285'000		285'000
363 Encouragement des activités culturelles de tiers	4'556'100		4'556'100
463 Encouragement des activités culturelles de tiers		646'000	-646'000
498 Soutien des activités culturelles de tiers		414'000	-414'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'826'438	563'000	1'263'438
P1502 Soutien aux formations culturelles	5'371'591		5'371'591
363 Ecoles de musique et formation culturelle	5'245'000		5'245'000
Solde dépenses/recettes du produit	126'591		126'591

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP16 Patrimoine culturel et institutions	1'353'057	516'000	837'057
P1601 Sauvegarde du patrimoine culturel	1'240'270	509'000	731'270
P1602 Les Vallesiana	112'787	7'000	105'787
GP17 Archéologie	6'004'843	4'298'500	1'706'343
P1701 Archéologie	6'004'843	4'298'500	1'706'343
313 Elaborations et études	2'306'600		2'306'600
313 Fouilles	1'200'000		1'200'000
313 Médiation et publications	150'000		150'000
451 Prélèvement au fonds financier pour fouilles de Naters		1'000'000	-1'000'000
463 Subventions de collectivités publiques et de tiers		400'000	-400'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'348'243	2'898'500	-550'257
Total	49'312'400	7'474'000	41'838'400



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	6'798'193.48	8'000'700	8'828'800	828'100
30 Charges de personnel	5'771'797.55	6'119'800	6'526'700	406'900
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	630'888.52	1'585'300	1'988'900	403'600
34 Charges financières	0.00	100	100	0
36 Charges de transferts	12'000.00	52'000	62'000	10'000
38 Charges extraordinaires	120'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	263'507.41	243'500	251'100	7'600
4 Revenus	2'397'045.80	2'585'800	2'553'500	-32'300
40 Revenus fiscaux	7'868.00	8'000	8'000	0
42 Taxes	1'158'205.00	1'493'300	1'446'800	-46'500
46 Revenus de transferts	964'393.30	885'100	892'200	7'100
49 Imputations internes	266'579.50	199'400	206'500	7'100
Excédent de charges	4'401'147.68	5'414'900	6'275'300	860'400
5 Dépenses d'investissement	0.00	120'000	1'000'000	880'000
52 Immobilisations incorporelles	0.00	120'000	1'000'000	880'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	120'000	1'000'000	880'000
Insuffisance de financement	4'401'147.68	5'534'900	7'275'300	1'740'400

Remarques

Rubr. 31: +403'600
Loyers immobiliers nouvellement facturés aux services par le fonds FIGI.

Rubr. 52: +880'000
Réalisation, en collaboration avec les partenaires sociaux, du projet eBadges.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	38.50	38.50	40.80

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

1.0 EPT collaborateur scientifique (EM Département)
0.8 EPT collaborateur scientifique (direction)
0.5 EPT inspecteur du travail

OBJECTIF POLITIQUE		
Promouvoir des pratiques et des conditions de travail dignes et durables indispensables au bien-être social et économique de la population valaisanne		
Sous-objectifs politiques		
1	Réduire le risque d'affections professionnelles par une démarche préventive et des contrôles systémiques	
2	Prévenir, résoudre les conflits individuels et collectifs en vue du maintien des places de travail	
3	Encourager, promouvoir la conclusion d'accords collectifs favorables à la paix du travail	
4	Réduire le risque de dumping social et salarial en matière de travailleurs détachés et de travail au noir	
5	Garantir les tâches de secrétariat général du département	
5.1	Assurer le secrétariat du département	
5.2	Mettre en place des outils de gestion nécessaires au pilotage du département	
5.3	Assurer le controlling départemental	
5.4	Assurer l'information et la communication interne et externe du département	
5.5	Coordonner les relations du département avec le Grand Conseil et ses commissions	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Mise en oeuvre des nouvelles directives ASADO pour la MSST afin de favoriser l'approche préventive et de conseil dans les entreprises et renforcement de la prévention des risques psychosociaux	31.12.2023
ad2	2 ★ Consolidation et développement du partenariat social et du droit collectif par l'édition de conventions collectives de travail (CCT) et de contrats type de travail (CTT), en particulier dans les branches exposées à des risques	31.12.2025
ad4	3 ★ Réalisation d'un outil digital d'identification et de contrôle des travailleurs du secteur de la construction (badge personnel) en collaboration avec les partenaires sociaux	31.12.2025
	4 Plan d'action en coordination intercantonale pour le contrôle des conditions de travail et de salaires des travailleurs de l'économie numérique (ubérisation)	31.12.2023
ad5	5 Mise en œuvre de la 1ère étape du module Subventions (COSY-MPEXT) en coopération avec la Chancellerie d'État	01.09.2023
★ : <i>Mesure propre au programme gouvernemental</i>		

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
<i>ad1</i> 1 Nombre de contrôles en entreprise (santé, sécurité, durée du travail et du repos, accidents majeurs et biologiques, dépôts d'explosifs, MSST, LAA, LTr, OTR, OPAM, OCS, OUC, LExpl)	593	650	650	0
2 Nombre de contrôles système (MSST)	31	200	200	0
3 Nombre de projets de construction de locaux et postes de travail examinés	830	600	600	0
<i>ad2</i> 4 Pourcentage de règlement des conflits dans un délai de 18 mois	87%	80%	80%	0%
<i>ad3</i> 5 Nombre de secteurs économiques régis par une convention collective de travail étendue (CCT) ou un contrat-type de travail (CTT)	20	20	22	2
<i>ad4</i> 6 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations SECO	856	1'050	1'050	0
7 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations conclus pour les commissions professionnelles paritaires (travail détaché et CCT)	290	500	500	0
8 Nombre de prononcés de sanctions	155	450	450	0
9 Nombre d'entreprises inscrites sur les listes permanentes	950	1'200	1'100	-100
10 Pourcentage des livrables transmis au CoPil eBadges dans les délais (dès 2023)			95%	
11 Contractualisation avec le fournisseur de la solution retenue (dès 2023)			31.03.23	
<i>ad5</i> 12 Nombre annuel minimum de communiqués et/ou de conférences de presse	110	64	80	16
13 Les décisions de subvention prises par les services, le département ou le Conseil d'Etat, concernant le DSSC, sont disponibles sur une plateforme numérique (dès 2023).			90%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Promotion santé-sécurité au travail, dumping soc.	4'957'951	2'363'886	2'594'065
P1101 Formation / Conseil	105'454	4'982	100'472
P1102 Approbation des plans / autorisation d'exploiter	107'445	22'279	85'166
P1103 Contrôle, audit protection santé des travailleurs	1'177'093	1'139'806	37'287
P1104 Contrôle conditions de travail Ldét/ LTN	2'941'782	1'146'767	1'795'015
P1105 Accidents majeurs / Sécurité biologique	235'348	44'828	190'520
P1106 Inspection de l'aide sociale	390'829	5'224	385'605
GP12 Prévention et règlement des conflits	2'560'049	120'014	2'440'035
P1201 Renseignements juridiques en droit du travail	200'989	2'283	198'706
P1202 Conflits individuels et collectifs du travail	1'059'660	13'689	1'045'971
P1203 CCT et CTT	174'042	2'327	171'715
P1204 Listes permanentes	1'125'358	101'715	1'023'643
GP13 Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt.	2'310'800	69'600	2'241'200
P1301 Secrétariat général du Département et Controlling	2'310'800	69'600	2'241'200
Total	9'828'800	2'553'500	7'275'300

Remarques

Abréviations

ASADO: Médecins du travail et spécialistes de la sécurité au travail pour les organes d'exécution - Formation continue des organes d'exécution pour le domaine de la sécurité au travail.

COSY: Controlling SYstem

HES-SO : Haute école spécialisée de Suisse occidentale

LAA : Loi fédérale sur l'assurance-accidents

Ldét : Loi fédérale sur les mesures d'accompagnement applicables aux travailleurs détachés et aux contrôles des salaires minimaux prévus par les contrats-types de travail (loi sur les travailleurs détachés)

LaLDétLTN: Loi d'application de la loi fédérale sur les travailleurs détachés et de la loi fédérale sur le travail au noir

LExpl : Loi fédérale sur les substances explosibles (Loi sur les explosifs)

LTN : Loi fédérale concernant des mesures en matière de lutte contre le travail au noir (Loi sur le travail au noir)

LTr : Loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail)

MSST : Directive relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail

OCS : Ordonnance sur les conseillers à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par route, par rail ou par voie navigable (Ordonnance sur les conseillers à la sécurité)

OPAM : Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs

OTR : Ordonnance sur la durée du travail et du repos des conducteurs professionnels de véhicules automobiles (Ordonnance sur les chauffeurs)

OUC : Ordonnance sur l'utilisation des organismes en milieu confiné (Ordonnance sur l'utilisation confinée)

OVS: Observatoire valaisan de la santé

SECO : Secrétariat d'Etat à l'économie

SERVICE DES POURSUITES ET FAILLITES

OP 1
Procéder au recouvrement forcé
des créances
Fr. -8'530'800 net

GP 11
Traitement des opérations de
poursuites
Fr. -10'956'257 net

GP 12
Traitement des opérations de
faillites et procédures
concordataires
Fr. 2'425'457 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	19'233'965.71	19'619'900	20'933'100	1'313'200
30 Charges de personnel	11'882'363.90	11'901'300	12'614'400	713'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	7'004'199.17	7'347'200	8'007'700	660'500
34 Charges financières	132'814.76	256'400	204'500	-51'900
39 Imputations internes	214'587.88	115'000	106'500	-8'500
4 Revenus	28'249'777.38	30'014'100	29'463'900	-550'200
42 Taxes	28'081'078.43	29'964'500	29'432'900	-531'600
44 Revenus financiers	168'698.95	49'600	31'000	-18'600
Excédent de revenus	9'015'811.67	10'394'200	8'530'800	-1'863'400
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	9'015'811.67	10'394'200	8'530'800	-1'863'400

Remarques

Rubr. 30: +713'100

Les salaires relatifs aux engagements temporaires ont été budgétisés sous la rubrique 31 en 2022.

Rubr. 31: +660'500

Les loyers et les frais d'entretien versés au fonds FIGI sont désormais directement budgétisés par le Service.

Rubr. 34: -51'900

Coûts inférieurs des intérêts négatifs appliqués sur les comptes de liquidités des offices des poursuites et faillites.

Rubr. 42: -531'600

Correction des réquisitions de poursuites attendues et des recettes d'émoluments correspondantes.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	95.45	95.95	95.95

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE				
Traiter les opérations de poursuites et de faillites				
Sous-objectifs politiques				
1	Traiter les opérations de poursuites			
2	Traiter les opérations de faillites et de procédures concordataires			
Mesures prioritaires				Délag
<i>ad1</i>	1	Deuxième phase de la planification et de la mise en œuvre du mandat externe dans le cadre du processus de réorganisation dans le secteur des poursuites		31.12.2023
	2	Analyse de la mise en route de la procédure d'archivage numérique		31.12.2023
	3	Deuxième phase de l'analyse relative à la numérisation des processus		31.12.2023
	4	Introduction des mesures de promotion de la sécurité au travail		31.12.2023
<i>ad2</i>	5	Deuxième phase de planification et d'application du mandat externe dans le cadre du processus de réorganisation dans le secteur des faillites		31.12.2023
Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
<i>ad1</i>			31.12.23	
			31.12.23	
			31.12.23	
			31.12.23	
	158'055	176'039	167'000	-9'039
	2'495	2'632	2'797	165
	10	→	→	
	4'022	3'614	3'935	321
<i>ad2</i>			31.12.23	
	455	480	472	-8
	22	25	22	-3
	413	436	433	-3
	115	142	135	-7
	9	→	→	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Traitement des opérations de poursuites	16'870'220	27'826'477	-10'956'257
P1101 Traitement administratif	5'857'202	9'305'163	-3'447'961
P1102 Saisies, inventaires et séquestres	6'397'042	10'629'016	-4'231'974
P1103 Réalisation mobilière et immobilière et gérance	1'720'577	3'370'049	-1'649'472
P1104 Gestion comptable et financière	2'895'399	4'522'249	-1'626'850
GP12 Traitement des opérations de faillites et procédures concordataires	4'062'880	1'637'423	2'425'457
P1201 Traitement administratif	1'360'452	546'315	814'137
P1202 Opérations de liquidation	2'369'978	847'123	1'522'855
P1203 Gestion comptable et financière	332'450	243'985	88'465
Total	20'933'100	29'463'900	-8'530'800
Remarques			
LP 17 : Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP) du 11 avril 1889 (Etat le 1er août 2021) 281.1, Art. 17 Plainte et recours à l'autorité de surveillance			

OP 1
Egalité / Famille / Violences
domestiques
Fr. 1'614'100 net

GP 11
Egalité / Famille / Violences
domestiques
Fr. 1'614'100 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	1'538'222.95	1'710'700	1'620'000	-90'700
30 Charges de personnel	632'403.60	732'000	743'200	11'200
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	463'118.76	435'700	485'900	50'200
36 Charges de transferts	439'936.75	540'000	390'000	-150'000
39 Imputations internes	2'763.84	3'000	900	-2'100
4 Revenus	5'143.30	11'100	5'900	-5'200
42 Taxes	5'143.30	11'100	5'900	-5'200
Excédent de charges	1'533'079.65	1'699'600	1'614'100	-85'500
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	1'533'079.65	1'699'600	1'614'100	-85'500

Remarques

Rubr. 36: -150'000
- 200'000 de subventions aux foyers d'accueil des victimes de violences domestiques repris par le SAS
+ 50'000 de subventions en plus pour des projets contre les violences domestiques et contre les discriminations envers les personnes LGBTIQ

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	4.20	4.70	4.80

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

+ 0.1 EPT : Collaborateur ou collaboratrice admin. au vu de l'augmentation des activités de l'OCEF en lien avec les augmentations de personnel de 2021 et 2022

OBJECTIF POLITIQUE					
Promouvoir l'égalité de genre, soutenir la famille et lutter contre les violences domestiques et les discriminations.					
Sous-objectifs politiques					
1	Veiller à l'application du principe de l'égalité de genre dans tous les domaines de l'existence ainsi qu'à l'élimination de toute forme de discrimination de droit et de fait				
2	Apporter à la famille, communauté de base de la société, la protection et le soutien dont elle a besoin pour que chacun de ses membres puisse s'épanouir				
3	Lutter contre les violences domestiques, en protégeant les personnes qui en sont les victimes, en favorisant l'accompagnement des auteurs et en développant information/sensibilisation/prévention				
Mesures prioritaires				Délai	
ad1	1 ★ Représentation équilibrée femmes-hommes dans les postes à responsabilités de l'administration et des organisations soutenues par le canton, promotion de la Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public et renforcement de la lutte contre les discriminations et les violences sexuelles			31.12.2025	
	2 Lutter contre les discriminations envers les personnes LGBTIQ, notamment par des actions d'information/prévention et soutenir le réseau associatif/institutionnel			31.12.2023	
	3 Prise de contact avec les signataires de la charte pour l'égalité salariale dans le secteur public afin de demander les actions mises en place			31.12.2023	
ad2	4 Fournir information/soutien/conseil aux familles et aider à la conciliation travail-famille			31.12.2023	
ad3	5 Assurer l'information/sensibilisation/prévention sur la thématique des violences domestiques ainsi que la coordination du réseau cantonal contre les violences domestiques			31.12.2023	
	6 § Réaliser la révision partielle de la Loi sur les violences domestiques (LVD) (550.6)			31.12.2023	
★ : Mesure propre au programme gouvernemental § : Mesure propre au programme législatif					
Indicateurs		Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad1	1 📊 Pourcentages de femmes : Conseils Communaux 2020 26% / Grand Conseil 2021 35% / Participations de l'Etat 2022 25%	➔	➔	⬆️	
	2 Nombre d'actions réalisées pour la lutte contre les discriminations (nouveau 2023)			10	
ad2	3 📊 Nb de consultations des informations pour les familles sur le site de l'OCEF	50'000	39'000	40'000	1'000
ad3	4 📊 Cas de violences domestiques (2021 = 341 interventions de police, 0 homicide-0 tentative, 795 infractions)	➔	➔	➔	
	5 Nombre d'entretiens obligatoires et de mesures d'accompagnement des auteurs sur base volontaire (2021 : 278 dont 236 volontaires)	278	300	315	15
	6 Nombre de rencontres du réseau contre les violences domestiques (groupes régionaux, commission, gd public) (2021 = 8)	8	10	10	0

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Egalité / Famille / Violences domestiques	1'620'000	5'900	1'614'100
P1101 Egalité	477'248	2'195	475'053
P1102 Famille	258'518	1'235	257'283
P1103 Violence domestique	884'234	2'470	881'764
Total	1'620'000	5'900	1'614'100

SUBVENTIONNEMENT DES ASSURANCES SOCIALES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	126'969'647.48	129'463'000	135'519'000	6'056'000
36 Charges de transferts	126'969'647.48	129'463'000	135'519'000	6'056'000
4 Revenus	72'292'182.65	73'331'500	77'683'200	4'351'700
46 Revenus de transferts	72'292'182.65	73'331'500	77'683'200	4'351'700
Excédent de charges	54'677'464.83	56'131'500	57'835'800	1'704'300
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	54'677'464.83	56'131'500	57'835'800	1'704'300

Remarques

Rubr. 36: +6'056'000

Augmentation des PC AVS/AI (augmentation du nombre de cas et augmentation du montant en lien avec la réforme PC).

Rubr. 46: +4'351'700

Augmentation de la participation de la confédération et des cantons liée à l'augmentation des dépenses PC AVS/AI.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

363	Allocations familiales pour les non-actifs (AFNA) et allocations familiales complémentaires agricoles	6'100'000
	Financement des allocations fédérales dans l'agriculture	1'116'000
	Frais de gestion de la Caisse Cantonale de Compensation	5'303'000
	Prestations complémentaires AVS et AI	123'000'000
		135'519'000
463	Subventions communales pour les frais de gestion	1'041'100
	Subventions communales pour les prestations complémentaires et les AFNA	22'661'600
	Subventions fédérales aux prestations complémentaires AI	27'048'000
	Subventions fédérales aux prestations complémentaires AVS	25'412'500
	Subventions fédérales pour les frais de gestion des prestations complémentaires	1'520'000
		77'683'200

Remarques

Abréviations

AI : Assurance-invalidité

AVS : Assurance-vieillesse et survivants

PC: Prestations complémentaires

Département de l'économie et de la formation (DEF)
Compte 2021
Fr.

Budget 2022
Fr.

Budget 2023
Fr.

Ecart 22/23
Fr.

VUE FINANCIERE
TOTAL

Charges et dépenses	1'514'917'982.66	1'372'503'500	1'418'958'900	46'455'400
Revenus et recettes	657'793'929.74	574'555'900	566'618'600	-7'937'300
Insuffisance de financement	857'124'052.92	797'947'600	852'340'300	54'392'700

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service administratif et des affaires juridiques de la formation	19'720'693.89	20'816'400	22'009'000	1'192'600
Service juridique des affaires économiques	954'018.67	1'062'400	1'183'100	120'700
Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation	123'712'152.82	36'670'300	37'132'600	462'300
Service de l'industrie, du commerce et du travail	7'366'175.40	6'129'100	5'598'500	-530'600
Service de l'agriculture	27'080'577.87	29'465'100	30'118'700	653'600
Service de l'enseignement	398'990'699.44	409'154'600	437'153'200	27'998'600
Service de la formation professionnelle	73'267'409.62	69'732'900	76'173'000	6'440'100
Service des hautes écoles	153'262'544.54	166'528'700	180'418'600	13'889'900
Service cantonal de la jeunesse	52'769'780.67	58'388'100	62'553'600	4'165'500
Insuffisance de financement	857'124'052.92	797'947'600	852'340'300	54'392'700

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	593'575'240.03	601'033'900	613'906'100	12'872'200
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	38'834'033.19	39'879'100	70'449'600	30'570'500
34	Charges financières	9'011.21	6'300	19'200	12'900
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	9'079'725.07	8'408'000	4'937'500	-3'470'500
36	Charges de transferts	594'156'748.32	404'789'000	426'346'300	21'557'300
37	Subventions redistribuées	197'463'208.22	196'716'900	198'748'000	2'031'100
38	Charges extraordinaires	1'109'301.85	417'000	583'700	166'700
39	Imputations internes	14'720'571.37	12'150'000	10'408'100	-1'741'900
40	Revenus fiscaux	822'990.46	1'634'800	1'634'400	-400
41	Patentes et concessions	32'026'648.95	30'800'000	30'800'000	0
42	Taxes	35'857'566.73	35'119'500	36'402'600	1'283'100
43	Revenus divers	-94'228.63	280'000	-120'000	-400'000
44	Revenus financiers	1'476'119.29	1'595'200	1'471'100	-124'100
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'896'706.88	1'969'300	8'329'200	6'359'900
46	Revenus de transferts	334'671'150.19	207'230'700	207'818'500	587'800
47	Subventions à redistribuer	197'463'208.22	196'716'900	198'748'000	2'031'100
48	Revenus extraordinaires	10'097'380.25	28'785'300	16'492'200	-12'293'100
49	Imputations internes	12'061'342.36	11'260'200	8'984'000	-2'276'200
	Total charges	1'448'947'839.26	1'263'400'200	1'325'398'500	61'998'300
	Total revenus	626'278'884.70	515'391'900	510'560'000	-4'831'900
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	822'668'954.56	748'008'300	814'838'500	66'830'200

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	0.00	117'500	269'000	151'500
52	Immobilisations incorporelles	38'221.43	31'000	31'000	0
54	Prêts	28'249'754.00	49'299'600	48'435'000	-864'600
56	Propres subventions d'investissement	30'708'564.97	50'355'200	37'825'400	-12'529'800
57	Subventions d'investissement redistribuées	6'973'603.00	9'300'000	7'000'000	-2'300'000
63	Subventions d'investissement acquises	7'079'075.30	16'678'200	15'833'700	-844'500
64	Remboursements de prêts	17'003'552.74	32'780'800	32'819'900	39'100
66	Remboursements de propres subventions d'investissement	458'814.00	405'000	405'000	0
67	Subventions d'investissement à redistribuer	6'973'603.00	9'300'000	7'000'000	-2'300'000
	Total dépenses	65'970'143.40	109'103'300	93'560'400	-15'542'900
	Total recettes	31'515'045.04	59'164'000	56'058'600	-3'105'400
	Investissements nets	34'455'098.36	49'939'300	37'501'800	-12'437'500

OP 1
Appui à la conduite du
Département, coordination et
aides à la formation
Fr. 22'009'000 net

GP 11
Appui, coordination et préavis
Fr. 4'782'600 net

GP 12
Aides à la formation
Fr. 17'226'400 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	22'473'017.68	23'193'400	23'859'000	665'600
30 Charges de personnel	3'816'272.45	4'137'400	4'193'900	56'500
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	611'654.91	933'500	1'185'800	252'300
34 Charges financières	0.50	0	0	0
36 Charges de transferts	18'034'144.00	18'111'000	18'471'000	360'000
39 Imputations internes	10'945.82	11'500	8'300	-3'200
4 Revenus	1'396'120.20	1'527'000	1'447'900	-79'100
40 Revenus fiscaux	96.00	0	0	0
42 Taxes	56'294.50	47'000	48'100	1'100
44 Revenus financiers	377'679.70	460'000	409'800	-50'200
46 Revenus de transferts	962'050.00	1'020'000	990'000	-30'000
Excédent de charges	21'076'897.48	21'666'400	22'411'100	744'700
5 Dépenses d'investissement	2'411'516.00	3'600'000	3'600'000	0
54 Prêts	2'411'516.00	3'600'000	3'600'000	0
6 Recettes d'investissement	3'767'719.59	4'450'000	4'002'100	-447'900
64 Remboursements de prêts	3'767'719.59	4'450'000	4'002'100	-447'900
Recettes nettes d'investissement	1'356'203.59	850'000	402'100	-447'900
Insuffisance de financement	19'720'693.89	20'816'400	22'009'000	1'192'600

Remarques






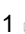
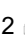
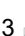
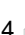





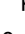
Rubrique 31 : L'écart s'explique par la budgétisation de divers mandats pour le compte de la Déléguée à l'économie et à l'innovation et du Chef de département en lien avec les dossiers de l'actualité et les projets en cours.
Rubrique 64 : La différence provient de l'ajustement des montants des remboursements des prêts d'études sur la base de la moyenne des comptes des dernières années.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	25.80	26.50	26.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Appuyer la conduite et la direction du Département, assurer la coordination administrative, financière et juridique du Département ainsi que les aides à la formation et l'encouragement aux études		
Sous-objectifs politiques		
1	Assurer les tâches d'état-major en particulier :	
1.1	Assumer les tâches particulières du secrétariat général du Département notamment la planification, le controlling départemental et l'information	
1.2	Garantir la coordination départementale entre les activités des services, la coordination interdépartementale et la représentation du Département dans les tâches interdépartementales générales [PIP]	
2	Conseiller et soutenir le Chef de Département sur les questions liées à l'économie et à l'innovation	
2.1	Etre l'interlocuteur privilégié pour les entreprises stratégiques établies sur le territoire cantonal et faciliter leurs relations avec l'Administration cantonale	
2.2	Gérer et piloter pour le Département les projets d'importance stratégique du canton notamment le Campus Energypolis	
3	Assurer la coordination administrative et financière ainsi que les préavis pour le compte du Chef de Département et de l'Etat-major	
4	Conseiller juridiquement le Chef de Département et les Services de la formation dans l'élaboration et l'application de la législation, prendre position sur les recours et émettre des avis de droit.	
5	Soutenir l'accès aux études du secondaire I dans une autre région linguistique, du secondaire du deuxième degré général et professionnel ainsi que du degré tertiaire par l'octroi de bourses et/ou de prêts d'études pour les étudiants et les apprentis n'ayant pas les ressources financières suffisantes [PIP]	
6	Veiller à la mise en place de la politique RH du personnel de la fonction publique définie par le Conseil d'Etat au personnel enseignant et définir, dans certains domaines spécifiques, la politique RH des enseignants, arrêtée par le Chef de département	
Mesures prioritaires	Délai	
ad2 1 ★	Poursuite du développement du Campus Energypolis et mise en place de son Parc de l'innovation, antenne régionale du Parc de l'innovation de l'EPFL (SIP West)	31.12.2025
2	Création et mise en place de la société d'exploitation du Parc de l'innovation « Energypolis SA »	31.12.2023
3	Mise en place, en collaboration avec la Fondation The Ark, d'un comité de sélection et de soutien des startups et entreprises du Parc de l'innovation du Campus Energypolis	30.06.2023
4 ★	Transformation de l'aéroport de Sion en un outil stratégique pour l'économie et le tourisme du canton	31.12.2025
5	Coordination pour la réalisation de la fiche PSIA de l'aéroport de Sion	31.12.2023
6 §	Rédaction d'un projet de loi pour la création d'une société d'exploitation des aéroports d'importance cantonale	31.12.2023
7	Coordination pour la mise oeuvre de la fiche PSIA de l'aéroport de Rarogne et soutien à l'implantation de sociétés d'innovation sur le site	30.06.2023
8 ★	Soutien au développement du Swiss Digital Center (SDC), écosystème de compétences et d'innovation ayant comme but de répondre aux défis de la transformation digitale	31.12.2025
9	Etudes sur la réalisation d'un bâtiment du Pôle industrie 4.0 à Sierre	31.12.2023
★ : Mesure propre au programme gouvernemental § : Mesure propre au programme législatif		

SERVICE ADMINISTRATIF ET DES AFFAIRES JURIDIQUES DE LA FORMATION

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad2 1 Investissements de l'EPFL à ce jour en Valais en millions de francs (objectif initial = 100 mio sur 10 ans)		160	220	60
2 Nombre de chaires créées par l'EPFL en Valais		10	14	4
3 Nombre de groupes de recherche créés par l'EPFL en Valais		3	2	-1
4 Nombre de personnes employées par l'EPFL en Valais et domiciliées en Valais (2021 = 70,9%)		165	175	10
5 Nombre d'emplois créés par l'EPFL en Valais en EPT (objectif initial = 150 EPT)		205.5	250	44.5
ad5 6  Montant moyen par boursier des bourses versées pendant l'année	5'483	5'150	5'376	226
7  Montant moyen par bénéficiaire des prêts versés pendant l'année	4'029	4'450	4'250	-200
8  Nombre d'ayants droit à une bourse et/ou à un prêt	3'019	2'900	2'900	0
9  Montant brut des prêts (y.c. transitoires) (en mio.) (C2017=2.4; C2018=2.5)	2.41	3.6	3.6	0
10  Montant brut des bourses (y.c. transitoires) (en mio.)	17.98	18.01	18.01	0
11  Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation du degré tertiaire			43%	
12  Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation du secondaire (étudiants et apprentis)	55%	59%	56%	-3%
13  Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation en Valais			60%	
14  Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation hors canton			40%	
15  Montant par habitant des bourses d'études (CH = 42.-)			52.6	
16  Montant par habitant des prêts d'études (CH = 2.50)			7	
17  Montant par habitant des aides à la formation (bourses + prêts d'études) (CH = 44.50)			59.6	
18  Part de bénéficiaires de bourses par rapport à la population (CH = 0.55%)			1.01%	
19  Part de bénéficiaires de prêts par rapport à la population (CH = 0.03%)			0.16%	
20  Part de bénéficiaires des aides (bourses+prêts) par rapport à la population (CH = 0.58%)			1.17%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Appui, coordination et préavis	4'814'200	31'600	4'782'600
P1101 État-major du Département	1'777'611	15'251	1'762'360
P1102 Déléguée à l'économie et à l'innovation	707'656	2'602	705'054
P1103 Affaires juridiques de la formation	541'226	5'508	535'718
P1104 Comptabilité de la formation	949'726	4'770	944'956
P1105 Coordination informatique du Département	166'997	868	166'129
P1106 Coordination RH de la formation	300'591	1'561	299'030
P1107 Traductions du Département et aides au bilinguisme	370'393	1'040	369'353
GP12 Aides à la formation	22'644'800	5'418'400	17'226'400
P1201 Bourses et prêts d'études	22'644'800	5'418'400	17'226'400
363 Subventions accordées pour les bourses d'études	18'371'000		18'371'000
440 Intérêts sur les prêts d'études		409'800	-409'800
463 Subventions fédérales		990'000	-990'000
547 Prêts d'études accordés	3'600'000		3'600'000
647 Remboursements des prêts d'études		4'002'100	-4'002'100
Solde dépenses/recettes du produit	673'800	16'500	657'300
Total	27'459'000	5'450'000	22'009'000

OP 1
Assurer les tâches juridiques des
affaires économiques
Fr. 1'183'100 net

GP 11
Droit économique
Fr. 706'577 net

GP 12
Droit foncier rural et bail à ferme
Fr. 476'523 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	1'418'978.67	1'496'500	1'627'300	130'800
30 Charges de personnel	1'245'817.85	1'271'500	1'288'200	16'700
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	21'489.10	95'000	216'500	121'500
36 Charges de transferts	69'522.40	110'000	105'000	-5'000
39 Imputations internes	82'149.32	20'000	17'600	-2'400
4 Revenus	464'960.00	434'100	444'200	10'100
40 Revenus fiscaux	17'907.00	14'000	14'000	0
42 Taxes	447'053.00	420'100	430'200	10'100
Excédent de charges	954'018.67	1'062'400	1'183'100	120'700
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	954'018.67	1'062'400	1'183'100	120'700

Remarques

L'augmentation de la rubrique 31 est due à la redevance au fonds FIGI.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	7.60	7.60	7.60

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer le suivi juridique des affaires économiques

Sous-objectifs politiques

- 1 Contribuer à une application correcte de la législation sur les marchés publics par le conseil juridique, l'information et le contrôle [PIP]
- 2 Instruire les recours dans les domaines de compétences du service et préparer les projets de décision pour le Conseil d'Etat
- 3 Assurer le conseil juridique concernant des affaires économiques
- 4 Gérer des projets de législations et participer à de tels projets
- 5 Contribuer à des solutions juridiquement correctes par le conseil et par l'information dans le cadre de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA) et prendre les décisions se basant sur lesdites lois

SERVICE JURIDIQUE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Mesures prioritaires					Délai
<i>ad1</i>	1 Soutien aux pouvoirs adjudicateurs lors de la mise en place du nouveau système d'information sur les marchés publics KISSimap				31.12.2023
	2 Réorganisation du Centre de compétence cantonal SIMAP				31.12.2023
<i>ad4</i>	3 Soutien ciblé aux pouvoirs adjudicateurs lors de la mise en oeuvre de la nouvelle législation sur les marchés publics				31.12.2023
Indicateurs		Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
<i>ad1</i>	1 Nombre d'informations et de formations spécifiques.			2	
	2 Nombre d'informations spécifiques KISSimap	0	4	2	-2
	3 Rapport et mis en place de la nouvelle organisation du Centre de compétences cantonal SIMAP			1	
	4 Nombre de contrôles ponctuels des procédures marchés publics effectués			50	
<i>ad2</i>	5 Pourcentage des recours déposés traités dans le délai d'ordre	90%	90%	90%	0%
<i>ad3</i>	6 Nombre des demandes juridiques traitées par année	200	200	200	0
<i>ad4</i>	7 Nombre d'informations et de formations spécifiques concernant le nouveau droit sur les marchés publics	1	1	2	1
<i>ad5</i>	8 Traitement dans les 5 jours ouvrables des dossiers de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA) (réception d'environ 2'000 dossiers par année)	100%	100%	95%	-5%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
 Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Droit économique	971'861	265'284	706'577
P1101 Instruction, soutien juridique et administratif	971'861	265'284	706'577
363 SIMAP/ Conférence des marchés publics	1		1
Solde dépenses/recettes du produit	971'860	265'284	706'576
GP12 Droit foncier rural et bail à ferme	655'439	178'916	476'523
P1201 Droit foncier rural et bail à ferme	655'439	178'916	476'523
402 Autres impôts directs		5'640	-5'640
421 Emoluments de décision		1	-1
Solde dépenses/recettes du produit	655'439	173'275	482'164
Total	1'627'300	444'200	1'183'100

OP 1
Favoriser le développement
économique et maintenir la
population sur l'ensemble du
territoire
Fr. 37'132'600 net

GP 11 Créer les conditions fav. au dév. économique Fr. 21'570'674 net	GP 12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco Fr. 7'020'966 net	GP 13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS Fr. 7'997'465 net	GP 14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS Fr. 543'495 net
--	--	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	251'343'968.51	41'110'700	41'910'100	799'400
30 Charges de personnel	3'528'954.70	3'577'200	3'654'700	77'500
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	960'465.88	1'557'000	1'768'000	211'000
34 Charges financières	1'715.94	1'500	10'000	8'500
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'624'107.24	1'000'000	1'000'000	0
36 Charges de transferts	241'364'864.38	34'273'000	34'604'200	331'200
37 Subventions redistribuées	275'000.00	275'000	275'000	0
38 Charges extraordinaires	417'000.00	417'000	583'700	166'700
39 Imputations internes	3'171'860.37	10'000	14'500	4'500
4 Revenus	141'234'676.99	27'823'400	16'543'800	-11'279'600
42 Taxes	626'040.45	138'400	178'800	40'400
44 Revenus financiers	256'764.46	360'000	340'000	-20'000
46 Revenus de transferts	131'486'896.49	2'750'000	2'750'000	0
47 Subventions à redistribuer	275'000.00	275'000	275'000	0
48 Revenus extraordinaires	6'965'868.35	24'300'000	13'000'000	-11'300'000
49 Imputations internes	1'624'107.24	0	0	0
Excédent de charges	110'109'291.52	13'287'300	25'366'300	12'079'000
5 Dépenses d'investissement	22'508'643.35	58'506'000	46'194'300	-12'311'700
54 Prêts	14'095'000.00	35'206'000	34'394'300	-811'700
56 Propres subventions d'investissement	8'413'643.35	23'300'000	11'800'000	-11'500'000
6 Recettes d'investissement	8'905'782.05	35'123'000	34'428'000	-695'000
63 Subventions d'investissement acquises	3'480'450.00	13'919'500	13'473'600	-445'900
64 Remboursements de prêts	4'993'803.05	20'813'500	20'564'400	-249'100
66 Remboursements de propres subventions d'investissement	431'529.00	390'000	390'000	0
Dépenses nettes d'investissement	13'602'861.30	23'383'000	11'766'300	-11'616'700
Insuffisance de financement	123'712'152.82	36'670'300	37'132'600	462'300

Remarques

Rubrique 31 : L'augmentation de dépenses est due à la prise en compte des locations I23 et du parc de l'innovation/campus Energypolis.

Rubrique 36 : L'augmentation des dépenses de CHF 331'200.- est liée au soutien aux manifestations.

Rubrique 38 : Ce montant correspond à l'annuité supplémentaire de BioArk 2 Visp à rembourser au Fonds du 21ème siècle.

Rubrique 48 : Cette baisse de recettes correspond à des prélèvements, au Fonds du 21ème siècle, moins importants pour le quartier de l'innovation/campus Energypolis en 2023.

Rubrique 54-63: La différence provient essentiellement d'une planification des versements de la Confédération moins importante en 2022 et 2023 que prévue lors du budget 2022.

Rubrique 56 : Cette baisse de dépenses correspond à des subventionnements d'investissement moins importants pour le quartier de l'innovation/campus Energypolis en 2023 (cf. rubrique 48) pour 11.3mios et le solde pour les aides PSRM Logement.

Rubrique 64 : La baisse des recettes de CHF 249'100.- correspond à des remboursements d'annuités estimés inférieurs en lien avec des prêts NPR.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	21.50	21.50	21.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Favoriser le développement économique orienté vers les divers potentiels du canton et maintenir la population sur l'ensemble du territoire	
Sous-objectifs politiques	
1	<p>Créer les conditions favorables à un développement économique durable</p> <p>1.1. Adapter le cadre légal en vue d'un développement économique durable</p> <p>1.2. Améliorer la qualité des prestations touristiques et sensibiliser la population aux enjeux économiques, touristiques, sociaux et environnementaux.</p> <p>1.3. Gérer les différents contrats de prestations dans une optique de développement économique et de soutien à l'innovation</p> <p>1.4. Défendre et promouvoir les intérêts du canton et de son économie à l'extérieur de ses frontières</p> <p>1.5. Répondre aux demandes et attentes des organes de l'Etat, des institutions publiques, de l'économie et de la population valaisannes en matière de conditions-cadres [Prog gvtal]</p>
2	<p>Assurer la mise en oeuvre de la stratégie du développement économique en faveur des entreprises valaisannes et des institutions</p> <p>2.1. Améliorer la compétitivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la nouvelle politique régionale (NPR) fédérale et cantonale</p> <p>2.2. Améliorer l'attractivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la loi cantonale sur la politique régionale</p> <p>2.3. Assurer la mise en oeuvre de la politique du logement [PIP]</p>
3	<p>Renforcer le tissu économique valaisan en favorisant l'implantation d'entreprises et la domiciliation d'investisseurs</p> <p>3.1 Faciliter l'implantation d'entreprises génératrices de valeur ajoutée dans le canton et contribuer à la promotion de la place économique valaisanne</p> <p>3.2 Intensifier les relations à l'international</p> <p>3.3. Promouvoir le développement et la pérennité des entreprises valaisannes</p> <p>3.4. Soutenir la promotion touristique par des aides financières [PIP]</p>
4	<p>Assurer par le Centre de contact économique la coordination des relations entre acteurs de l'économie valaisanne et la prise en charge optimale des demandes de clients</p> <p>4.1. Développer auprès du public et des partenaires la connaissance des prestations de Promotion économique Valais</p> <p>4.2. Appliquer les processus internes et externes de prise en charge des demandes clients et des dossiers de Promotion économique Valais</p>
Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 ★ Définition et mise en oeuvre d'une stratégie pour un tourisme « 4 saisons » - Adoption par le Conseil d'Etat (2023)	31.12.2025
2 ★ Mise en place d'un paquet de mesures pour développer l'attractivité de la place économique valaisanne : fiscalité - allègement des contraintes administratives - digitalisation de l'administration - flexibilisation raisonnable des horaires d'ouverture des magasins - Etat d'avancement des mesures par les services concernés (2023)	31.12.2025
3 ★ Loi sur la politique économique cantonale - Soumission projet de révision LPolEco au Conseil d'Etat (2023)	31.12.2025
ad2 4 Objets stratégiques fédéraux prioritaires conduits et suivis par le Conseil d'Etat, via les départements : Promotion économique 2020-2023 - Mise en oeuvre de la convention-programme NPR (2023)	31.12.2026
★ : Mesure propre au programme gouvernemental	

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
<i>ad1</i> 1 Taux d'engagement du Fonds cantonal pour le tourisme (Prêts L'Tour)	67.4%	75%	78%	3%
2 Taux d'engagement du Fonds cantonal pour les remontées mécaniques (Prêts LERM)	9.8%	15%	20%	5%
3 Engagements financiers totaux au titre de cautionnement CCF, dans la limite de 40 millions CHF maximum (en mios)	17.6	16	16	0
4 🏠 Nbre d'entreprises hébergées sur les sites de The Ark (2009 : 77)	134	125	130	5
5 Nbre d'entreprises basées sur les sites de la Fondation The Ark ou à Energypolis et qui sont impliquées dans des projets de la Fondation	10	5	5	0
6 ARVR : Nbre de projets accompagnés dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR)	19	20	20	0
7 RWO : Nbre de projets accompagnés dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR)	25	20	20	0
<i>ad2</i> 8 Taux de réalisation de la Convention-programme NPR 2020-2023	35%	60%	85%	25%
9 Nbre de dossiers soutenus dans le cadre des aides au logement dans les zones spécifiques (PSRM)	69	70	70	0
10 🏠 Evolution démographique dans les communes de montagne (PSRM) - Maintien de la population	19	0	0	0
<i>ad3</i> 11 Nombre de partenariats de collaboration signés par des entreprises étrangères avec des entreprises ou instituts valaisans	3	3	3	0
12 Nombre de requêtes soumises par des entreprises étrangères à la recherche d'informations	84	50	50	0
13 Nombre d'entreprises étrangères implantées en Valais par le biais de réseaux de promotion	6	10	10	0
14 Montant (en mios) des investissements directs	5.2	2	2	0
15 Retombées économiques directes (en mios) des manifestations soutenues par le service	22.6	25	25	0
<i>ad4</i> 16 Evénements organisés sous l'égide de Promotion économique Valais et ses partenaires	49	35	35	0
17 Taux de satisfaction des clients du SETI	82.4%	85%	85%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Créer les conditions fav. au dév. économique	32'941'951	11'371'277	21'570'674
P1101 Conceptualisation-modernisation conditions cadres	1'385'984	288	1'385'696
363 Projet DIGITOURISM	1'000'000		1'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	385'984	288	385'696
P1102 Prom., sensibilisation de la qualité des services	1'013'915	130'425	883'490
363 Cotisations aux organismes liés aux métiers à risques	130'000		130'000
363 Observatoire du tourisme	325'000		325'000
Solde dépenses/recettes du produit	558'915	130'425	428'490
P1103 Contrats de prestations et participations	29'442'053	11'240'055	18'201'998
363 Antenne Région Valais romand (ARVR)	500'000		500'000
363 ARVR : Développement de compétences en management régional	200'000		200'000
363 Centre de cautionnement et de financement SA	2'600'000		2'600'000
363 CimArk SA	300'000		300'000
363 Conv.-prog. Renforcement du tissu industriel/digitalisation (The Ark)	3'200'000		3'200'000
363 IDIAP	200'000		200'000
363 Programmes d'accélération, d'incubation et d'innovation PME	1'500'000		1'500'000
363 RWO AG	300'000		300'000
363 RWO AG: Développement de compétences en management régional	100'000		100'000
363 Valais/Wallis Promotion	11'500'000		11'500'000
363 Versement à CCF SA de la provision d'aides aux remontées mécaniques (LERM)	4'000'000		4'000'000
445 Revenus des participations		340'000	-340'000
463 Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		1'900'000	-1'900'000
489 Prélèvement sur le Fonds du 21ème siècle pour financer les aides aux remontées mécaniques (LERM)		9'000'000	-9'000'000
565 Versement à CCF SA de la 3ème tranche d'aides aux remontées mécaniques (LERM)	5'000'000		5'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	42'053	55	41'998
P1104 Relations hors canton	973'835	343	973'492
363 CDEP-SO	285'000		285'000
363 Espace Mont-Blanc	100'000		100'000
363 INTERREG VI	250'000		250'000
Solde dépenses/recettes du produit	338'835	343	338'492
P1105 Services et orientation	126'164	166	125'998

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco	42'607'476	35'586'510	7'020'966
P1201 Compétitivité des régions (NPR CH-VS)	23'067'271	26'230'880	-3'163'609
351 Dotation à la provision pour pertes sur créances LIM/NPR	1'000'000		1'000'000
363 Convention-Programme NPR (CH+VS)	1'700'000		1'700'000
363 Projets San Gottardo	50'000		50'000
363 Unesco SAJA	100'000		100'000
370 Unesco SAJA part CH	275'000		275'000
463 Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		850'000	-850'000
470 Unesco SAJA part CH		275'000	-275'000
545 Prêts NPR	19'394'300		19'394'300
630 Conv.-prog. NPR (moyens fédéraux disponibles)		13'473'600	-13'473'600
642 Remboursement Prêts NPR		458'000	-458'000
645 Remboursements Prêts NPR		11'100'000	-11'100'000
646 Remboursements Prêts NPR		61'800	-61'800
Solde dépenses/recettes du produit	547'971	12'480	535'491
P1202 Attractivité des régions (NPR VS)	6'257'966	2'179'676	4'078'290
363 Mediplant	150'000		150'000
389 Remboursement des prêts BioArk (Viège et Monthey) au fonds d'infrastructure du XXIe siècle	583'700		583'700
545 Prêts NPR	5'000'000		5'000'000
642 Remboursements Prêts NPR		400'000	-400'000
645 Remboursements Prêts NPR		538'400	-538'400
646 Remboursements Prêts NPR		1'241'000	-1'241'000
Solde dépenses/recettes du produit	524'266	276	523'990
P1203 Gestion des dossiers LIM	31'544	2'960'541	-2'928'997
642 Remboursements Prêts LIM		388'800	-388'800
644 Remboursements Prêts LIM		40'000	-40'000
645 Remboursements Prêts LIM		2'452'100	-2'452'100
646 Remboursements Prêts LIM		79'600	-79'600
Solde dépenses/recettes du produit	31'544	41	31'503
P1204 Amélioration de l'hébergement touristique	10'115'648	3'804'851	6'310'797
545 Prêts amélioration de l'hébergement touristique	10'000'000		10'000'000
642 Remboursements Prêts amélioration de l'hébergement touristique		109'100	-109'100
645 Remboursements Prêts amélioration de l'hébergement touristique		3'380'000	-3'380'000
646 Remboursements Prêts amélioration de l'hébergement touristique		315'600	-315'600
Solde dépenses/recettes du produit	115'648	151	115'497
P1205 Aide au logement dans les zones spécifiques	2'798'371	260'384	2'537'987
567 NPR aide au logement	2'500'000		2'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	298'371	260'384	37'987
P1206 Gestion des anciens dossiers d'aide au logement	336'676	150'178	186'498
567 Aide à la propriété (CHWEG)	50'000		50'000
567 Aide loyers modérés (CHWEG)	150'000		150'000

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
Solde dépenses/recettes du produit	136'676	150'178	-13'502
GP13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS	12'008'094	4'010'629	7'997'465
P1301 Réseaux officiels de promotion de la place éco. VS	1'115'281	9'490	1'105'791
363 Mandat GGBa	350'000		350'000
Solde dépenses/recettes du produit	765'281	9'490	755'791
P1302 Optimisation des invest. étrangers en Valais	191'704	206	191'498
P1303 Promotion développement et pérennité des entr.	7'845'788	4'000'604	3'845'184
316 Frais de location parc de l'innovation et H55	725'200		725'200
489 Prélèvement sur le Fonds du 21ème siècle pour financer le soutien au parc de l'innovation/Energypolis		4'000'000	-4'000'000
565 Soutien au parc de l'innovation/Energypolis	4'000'000		4'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'120'588	604	3'119'984
P1304 Aide promotion touristique et div. de l'offre	2'855'321	329	2'854'992
363 CM MTB 2025	100'000		100'000
363 Courses FIS de ski alpin	250'000		250'000
363 Gampel Open Air	100'000		100'000
363 Omega European Masters Montana	200'000		200'000
363 Sté promotion restoroutes val.	650'000		650'000
363 Verbier Festival & Académie	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'455'321	329	1'454'992
GP14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS	546'879	3'384	543'495
P1401 Optimisation des processus relations clientèle	34'228	3'027	31'201
P1402 Relations part. Promotion économique VS et autres	42'053	55	41'998
P1403 Communication	470'598	302	470'296
313 Prix Créateurs BCVs	80'000		80'000
Solde dépenses/recettes du produit	390'598	302	390'296
Total	88'104'400	50'971'800	37'132'600

OP 1
Politique de l'emploi et activités
économiques
Fr. 5'598'500 net

GP 11
Emploi et marché du travail
Fr. 11'471'375 net

GP 12
Activités économiques
Fr. -5'872'875 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	80'797'153.92	79'420'800	79'478'400	57'600
30 Charges de personnel	22'349'528.15	23'767'200	23'306'800	-460'400
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'883'602.77	1'016'100	2'534'400	1'518'300
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	2'154'387.90	3'888'000	3'888'000	0
36 Charges de transferts	44'892'916.92	40'321'800	41'566'300	1'244'500
39 Imputations internes	9'516'718.18	10'427'700	8'182'900	-2'244'800
4 Revenus	73'430'978.52	73'291'700	73'879'900	588'200
40 Revenus fiscaux	788'647.06	1'603'700	1'603'300	-400
41 Patentes et concessions	32'026'648.95	30'800'000	30'800'000	0
42 Taxes	2'902'266.30	2'162'900	2'590'800	427'900
44 Revenus financiers	53'267.40	88'000	88'000	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'896'706.88	557'100	4'841'000	4'283'900
46 Revenus de transferts	26'482'854.78	28'008'000	26'006'800	-2'001'200
49 Imputations internes	9'280'587.15	10'072'000	7'950'000	-2'122'000
Excédent de charges	7'366'175.40	6'129'100	5'598'500	-530'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	117'500	269'000	151'500
50 Immobilisations corporelles	0.00	117'500	269'000	151'500
6 Recettes d'investissement	0.00	117'500	269'000	151'500
63 Subventions d'investissement acquises	0.00	117'500	269'000	151'500
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	7'366'175.40	6'129'100	5'598'500	-530'600

Remarques

Rubrique 30 Charges de personnel

Les salaires ont été ajustés au plafond SECO qui est en relation avec le nombre de demandeurs d'emploi (recettes idem).

Rubrique 31 Biens, services et autres charges d'exploitation

Selon la directive du fonds FIGI, les loyers sont ajoutés en 2022 dans notre service. En 2021, ils étaient budgétisés auprès de l'ACF.

Rubrique 36 Charges de transferts

Utilisation du FCE pour les coûts non pris en charge par le fonds fédéral de l'assurance-chômage en 2023.

Rubrique 42 Taxes

Modification de la comptabilisation des frais d'écolage pour la LHR.

Rubrique 45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux

Le prélèvement sur le fonds FCE augmente fortement.

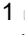








Rubrique 46 Revenus de transferts

Baisse de l'alimentation du FCE (part communes) et baisse des recettes liées à l'assurance-chômage.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	155.00	155.00	155.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Conduire une politique de l'emploi tendant vers l'équilibre du marché du travail et assurer la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation des activités économiques		
Sous-objectifs politiques		
1	Prévenir le chômage imminent et lutter contre le chômage existant [PIP]	
2	Adapter les mesures du marché de travail et les structures des ORP aux variations budgétaires de la Confédération	
3	Concilier les attentes de l'économie en main-d'oeuvre compétente et la lutte contre le chômage dans le cadre de l'octroi des autorisations de travail [PIP]	
4	Soutenir la commission tripartite dans son observation du marché du travail en vue de prévenir, constater et prendre des mesures concrètes contre les situations de sous-enchères salariales	
5	Surveiller les activités économiques en leur délivrant des autorisations resp. en les contrôlant [PIP]	
6	Prévenir et régler les conflits en matière de bail à loyer	
7	Mettre en place les conditions optimales pour que les personnes relevant de plusieurs dispositifs (AC-AI-AS_Formation professionnelle-OSP) bénéficient rapidement d'une stratégie de réinsertion professionnelle et sociale adéquate, coordonnée et efficiente.	
Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Mise en œuvre d'un système de management intégré en vue d'une certification ISO	31.12.2023
	2 Mise en œuvre de manière efficace des mesures 5 et 6 du programme d'impulsion du Conseil Fédéral	31.12.2023
ad2	3 Adaptation des structures du service public de l'emploi, à l'évolution actuelle et projetée du marché du travail (faible taux de chômage), et ce sans licenciements	31.12.2023
	4 Promotion de l'intégration des personnes titulaires du permis S inscrits auprès des ORP sur le marché du travail	31.12.2023
ad4	5 ★ Participation à la mise en œuvre de l'Agenda Intégration Suisse (AIS) en évaluant l'employabilité des personnes admises à titre provisoire (AP) et des réfugiés reconnus (R) annoncés par l'office de l'asile aux ORP et, si celle-ci est confirmée, les intégrer sur le marché du travail	31.12.2023
ad5	6 Révision de la loi cantonale concernant l'ouverture des magasins (en cours au GC)	31.12.2023
★: <i>Mesure propre au programme gouvernemental</i>		

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad1 1  SECO - Indicateur de résultats 1 (Réinsertion rapide) Quelle est la durée moyenne d'indemnisation des bénéficiaires ? (2021 : ø CH = 185.2)	158.06	121	140	19
2  SECO - Indicateur de résultats 2 (Eviter le chômage de longue durée) Quelle part des bénéficiaires d'indemnités journalières est entrée en chômage de longue durée ? (2021 : ø CH = 22.8%)	15.4%	13%	15%	2%
3  SECO - Indicateur de résultats 3 (Eviter les arrivées en fin de droits) Quelle part des bénéficiaires d'indemnités journalières est arrivée en fin de droits ? (2021 : ø CH = 17.1%)	10.84%	15%	15%	0%
4  SECO - Indicateur de résultats 4 (Eviter les réinscriptions) Quelle part des désinscriptions aboutit à des réinscriptions ? (2021 : ø CH = 41.3%)	52.42%	55%	55%	0%
5 SECO - Indicateur de résultat 4a - SECO - Benchmark : indice général de 100 = résultat attendu au vu des conditions-cadre exogènes	107	100	100	0
6  Indicateur général 1 : Taux de chômage cantonal (2021 : ø CH = 3%) (2020 - 15-24 ans --> 4%; 25-49 ans --> 3.9%; 50+ --> 3.2%)	3.2%	3.3%	2.7%	-0.6%
7  Indicateur général 1a : Taux de chômage cantonal classe d'âge 15-24 ans		4%	2.8%	-1.2%
8  Indicateur général 1b : Taux de chômage cantonal classe d'âge 25-49 ans		3.9%	2.6%	-1.3%
9  Indicateur général 1c : Taux de chômage cantonal classe d'âge 50+ ans		3.2%	2.4%	-0.8%
10  Indicateur général 2 : Moyenne mensuelle des heures chômées (RHT) (2018 = 3'462 / 2019 = 2'359 / 2020 = 1'116'644 / 2021 = 577'855)	569'032	4'000	4'000	0
11 Chômage saisonnier : nombre moyen de chômeurs dans les professions saisonnières en Valais 2021 = Total 1'959 (Agriculture = 176 / Construction = 937 / Hôtellerie et restauration = 846) 2020 = Total 2'397 (Agriculture = 187 / Construction = 1'111 / Hôtellerie et restauration = 1'099) 2019 = Total 1'721 (Agriculture = 149 / Construction = 1'014 / Hôtellerie et restauration = 558)	1'960	2'500	1'700	-800
12 Nombre d'annonces des postes vacants 2021 = 28'459	28'458	20'000	30'000	10'000
13 Placements réussis dans un délai de 12 mois	50%	50%	50%	0%
ad2 14 Nombre de licenciements dans la structure ORP/LMMT/Act	0	0	0	0
15 Insertion des permis S inscrits auprès des ORP sur le marché du travail			50%	
ad6 16 Bail à loyer : nombre de cas liquidés dans un délai de 90 jours par rapport aux cas soumis	65%	70%	70%	0%
ad7 17 CII : Nombre de cas annoncés par tous les dispositifs (2019 = 54 / 2020 = 100 / 2021 = 93)	93	100	100	0

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad7 18 CII : taux de réinsertion réussie pour les situations de décrochage (2019 = 46% / 2020 = 30% / 2021 = 36%)	36%	30%	30%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Emploi et marché du travail	49'359'407	37'888'032	11'471'375
P1101 Observation de l'Emploi (OVE)	345'359	219'190	126'169
P1102 Planification et Gestion des MMT	2'002'959	1'271'293	731'666
P1103 Main d'oeuvre étrangère et mesure d'accompagnement	795'320	235'337	559'983
P1104 Prestations des ORP aux DE et aux entreprises	29'171'405	19'401'914	9'769'491
P1105 Prestations spécifiques dans l'assurance-chômage	16'641'506	16'556'334	85'172
363 Participation aux coûts du service de l'emploi et des MMT	7'589'000		7'589'000
363 Participation aux MMT	590'000		590'000
463 Participation des communes au Fds de l'emploi		3'000'000	-3'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	8'462'506	13'556'334	-5'093'828
P1106 Collaboration interinstitutionnelle cantonale	402'858	203'964	198'894
GP12 Activités économiques	30'387'993	36'260'868	-5'872'875
P1201 Prestations LHR	3'447'302	4'609'992	-1'162'690
P1202 Act. réglem. et commerce itinérant	26'193'037	31'603'080	-5'410'043
402 Part cantonale de l'impôt sur les maisons de jeu		1'600'000	-1'600'000
421 Emoluments concernant les contrôles de vérification		430'000	-430'000
429 Versement 3% produit net des jeux du Casino		320'000	-320'000
Solde dépenses/recettes du produit	26'193'037	29'253'080	-3'060'043
P1203 Bail à loyer	656'899	22'072	634'827
P1204 AEP	5'543	509	5'034
P1205 Surveillance des entreprises de placement privé	85'212	25'215	59'997
Total	79'747'400	74'148'900	5'598'500

Département de l'économie et de la formation (DEF)
SERVICE DE L'AGRICULTURE

OP 1
 Défendre et promouvoir
 l'agriculture valaisanne
 Fr. 30'118'700 net

GP 11
 Structures agricoles
 Fr. 30'118'700 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	160'419'392.08	161'135'200	164'529'100	3'393'900
30 Charges de personnel	18'102'120.35	18'545'700	17'922'900	-622'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'272'067.35	5'409'600	9'303'400	3'893'800
34 Charges financières	4'036.79	4'500	4'500	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'722'762.41	0	49'500	49'500
36 Charges de transferts	8'725'536.56	10'187'800	10'304'700	116'900
37 Subventions redistribuées	126'755'871.57	126'000'000	126'000'000	0
39 Imputations internes	836'997.05	987'600	944'100	-43'500
4 Revenus	142'867'374.86	143'016'500	145'020'100	2'003'600
40 Revenus fiscaux	16'012.40	16'700	16'700	0
42 Taxes	8'658'150.26	9'104'100	9'235'500	131'400
43 Revenus divers	-61'195.42	400'000	0	-400'000
44 Revenus financiers	219'456.23	242'500	247'500	5'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	1'035'200	3'222'400	2'187'200
46 Revenus de transferts	5'803'013.07	5'425'100	5'586'000	160'900
47 Subventions à redistribuer	126'755'871.57	126'000'000	126'000'000	0
48 Revenus extraordinaires	850'385.00	0	0	0
49 Imputations internes	625'681.75	792'900	712'000	-80'900
Excédent de charges	17'552'017.22	18'118'700	19'509'000	1'390'300
5 Dépenses d'investissement	28'227'410.65	30'488'200	27'679'200	-2'809'000
54 Prêts	11'402'528.00	10'100'000	10'205'000	105'000
56 Propres subventions d'investissement	9'851'279.65	11'088'200	10'474'200	-614'000
57 Subventions d'investissement redistribuées	6'973'603.00	9'300'000	7'000'000	-2'300'000
59 Participation investissements R3	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	18'698'850.00	19'141'800	17'069'500	-2'072'300
63 Subventions d'investissement acquises	3'578'931.90	2'309'500	1'801'100	-508'400
64 Remboursements de prêts	8'119'030.10	7'517'300	8'253'400	736'100
66 Remboursements de propres subventions d'investissement	27'285.00	15'000	15'000	0
67 Subventions d'investissement à redistribuer	6'973'603.00	9'300'000	7'000'000	-2'300'000
Dépenses nettes d'investissement	9'528'560.65	11'346'400	10'609'700	-736'700
Insuffisance de financement	27'080'577.87	29'465'100	30'118'700	653'600

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Remarques
31 : L'écart de CHF 3'893'800.- provient essentiellement des conventions FIGI signées par notre service pour un montant total de CHF 4'187'400.-
36 : Sans tenir compte des redevances agricoles qui sont neutres pour le compte, la charge nette s'élève à CHF 4.3 mios. Le budget de 1 million pour la protection des troupeaux alloué en 2022 par le biais d'un amendement a été renouvelé en 2023.
43 : Conformément à la DCE sur la répartition des enveloppes budgétaires entre départements et services, aucune heure n'a été budgétisée en 2023, par principe de prudence, dans le cadre des prestations d'accompagnement agricole liées à la 3ème correction du Rhône. Toutefois, au vu des récents développements qui laissent entrevoir d'excellentes perspectives de collaboration dans ce dossier, un montant important pourrait être obtenu à moyen terme.
45 : Prélèvement au fonds RPLP de CHF 3'222'400.-. Conformément à la DCE sur la répartition des enveloppes budgétaires entre départements et services, nous avons prévu de prélever au fonds RPLP 2.2 million de plus qu'au budget 2022.
56 : Le budget de CHF 10.5 mios concerne le versement de subventions pour les projets d'améliorations structurelles (516 projet en cours) - cf. remarque générale en fin de document concernant la répartition du budget
57/67 : Le montant budgétisé est calculé en fonction de l'enveloppe de paiement allouée par la Confédération.
63 et 64 : crédit agricole - cf. remarque générale en fin de document.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	117.15	117.15	115.15

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Le Conseil d'État a décidé le 21 octobre 2020 de regrouper toutes les conciergeries des différents départements auprès du Service immobilier et patrimoine (SIP) et de mettre en place des chargés de sécurité en protection incendie. Cette réorganisation fait partie des projets réalisés dans le cadre du fonds de financement de l'investissement et de la gestion des immeubles de l'État (Fonds FIGI). Ce regroupement permettra d'organiser le service de conciergerie plus efficacement à l'avenir et de mieux exploiter les synergies. De ce fait, les deux postes d'agent d'exploitation (1 sur le site de Viège et 1 sur le site de Châteauneuf) sont transférés, dès le 1er août 2022, au Service immobilier et patrimoine.

OBJECTIF POLITIQUE	
Entraîner l'agriculture valaisanne dans une dynamique de valeur ajoutée basée sur des produits authentiques et innovants, des paysages typiques, une riche biodiversité, des sols protégés, des eaux préservées et une relève performante.	
Sous-objectifs politiques	
1	Promouvoir les intérêts et spécificités de l'agriculture valaisanne au niveau cantonal, national et international [PIP]
2	Promouvoir une agriculture respectueuse des ressources naturelles, préservant le sol, la qualité des eaux, une riche biodiversité, et assurer la protection des plantes
3	Développer des filières à forte valeur ajoutée pour les producteurs et assurer une communication efficiente et coordonnée entre les organes de promotion.
4	Améliorer les compétences des exploitants et encourager les reprises d'exploitation en renforçant les formations de base, continue et supérieure, la recherche, l'innovation et le conseil
5	Promouvoir le développement de l'espace rural par des améliorations structurelles, en particulier du vignoble, ciblées et coordonnées, et une promotion régionale intégrée [PIP]
6	Augmenter l'efficacité des prestations cantonales en faveur du développement de l'agriculture, notamment par la gestion de centres de compétences spécialisés, performants et exemplaires.

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Suivi de l'évolution de la politique agricole fédérale (principales mesures souhaitées pour le Valais : soutien à fonds perdus au capital-plantes, assurance récolte, réserve climatique pour le vin) dans le cadre notamment de la révision de la loi sur l'agriculture (PA25+)	31.12.2025
	2 Poursuite et adaptation des mesures selon les premières expériences pour la sauvegarde des races autochtones	31.12.2025
	3 Mise en oeuvre de la vision et des mesures "Agriculture Valais 2030" et "Stratégie à l'horizon 2030 pour la viticulture"	31.12.2023
ad2	4 Surveillance des organismes dangereux (feu bactérien, drosophile suzukii, ECA, flavescence dorée,...), développement de méthodes de lutte (cochenille) et information des milieux concernés sur la protection des cultures	31.12.2024
	5 Poursuite du plan d'actions produits phytosanitaires pour la viticulture et l'arboriculture	31.12.2024
	6 Poursuite du projet ArboPhytoRed	31.12.2026
	7 Mise en oeuvre de l'initiative parlementaire Réduire le risque de l'utilisation des pesticides	31.12.2023
ad3	8 Mise en oeuvre des nouveaux programmes de systèmes de production respectueux de l'environnement	31.12.2023
	9 Conduite du développement stratégique de la marque « Valais » avec les partenaires concernés, notamment touristiques ; promotion de la marque comme label de qualité, soutien aux utilisateurs et démarche économie positive	31.12.2024
	10 Promotion des produits valaisans dans les manifestations et institutions étatiques ou soutenues par l'Etat	31.12.2024
	11 Conduite de la mise en oeuvre de l'agenda développement durable 2030 et du Plan Climat	31.12.2024
	12 Création d'un fonds cantonal climatique en priorité pour les abricots	31.12.2023
	13 Poursuite de la stratégie oenogastronomique cantonale et coordination des projets, promotions et manifestations qui s'inscrivent dans cette stratégie	31.12.2024
	14 Poursuite de la démarche "cuisinons notre région" (place de marché numérique Regiofood) et développement de filières d'approvisionnement appropriées (viande et 4e gamme)	31.12.2023
ad4	15 Promotion des formations CFC et AFP, ainsi que des formations supérieures, des professions de l'agriculture et de fromagers en favorisant l'acquisition de compétences, la mobilité professionnelle et les relations internationales	31.12.2024
	16 Orientation de la réforme AgriAliForm en fonction des intérêts de l'agriculture valaisanne	31.12.2023
ad5	17 Motivation et soutien à l'évolution structurelle du vignoble (projets maintien du vignoble en terrasses, projets de développement régionaux, projet pilote Savièse, ...) et crédit cadre global pour la modernisation du vignoble	31.12.2024
	18 Poursuite de la mise en oeuvre de la stratégie de protection du sol agricole (sensibilisation des acteurs concernés, amélioration qualitative des SDA dégradées, aménagement cohérent de l'espace rural en lien avec les projets à incidence territoriale)	31.12.2024
	19 Conduite de l'accompagnement agricole pour R3 et mise en oeuvre des planifications agricoles	31.12.2024
	20 Promotion d'un développement régional coordonné par la réalisation de projets de développement régionaux (Val d'Illeiez, Leuk, Anniviers, Entremont, Fully, Montana, Chamoson, Saillon, Sion, Sierre, Projet Suprarégional) visant la création de valeur ajoutée dans l'agriculture	31.12.2024
	21 Poursuite du conseil ciblé sur les mesures de protection des troupeaux sur les alpages protégés et soutien aux mesures prises sur les alpages non-protégés	31.12.2024
	22 Réalisation des mesures structurelles de lutte contre le gel et de modernisation des infrastructures d'irrigation	31.12.2023
ad6	23 Développement des domaines agricoles cantonaux selon conventions avec Agroscope	31.12.2024

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
<i>ad1</i> 1 Optimisation du volume des paiements directs (en mios) selon les adaptations législatives	127	126	126	0
2 Montant des contributions fédérales et cantonales versées au titre du projet ArboPhytoRed (en mios)	0.39	0.8	0.9	0.1
3 Maintien du cheptel race d'Hérens en Valais	6'277	6'000	6'200	200
4 Maintien du cheptel Nez Noir en Valais	10'738	12'000	12'000	0
5 Maintien du cheptel Col Noir en Valais	1'517	1'700	1'700	0
6 PDR races autochtones : crédit et mise en oeuvre			31.12.23	
<i>ad2</i> 7 Evolution de la part non désherbée chimiquement : surface (ha) de vignes enherbées touchant des paiements directs (surfaces de promotion de la biodiversité niveau de qualité 1) En 2019 : 912 ha / en 2020 : 1046 ha / en 2021 : 1'212 ha)	1'212	1'500	1'800	300
8 Nombre de producteurs participants au projet ArboPhytoRed		40	25	-15
9 Surfaces de promotion de la biodiversité qualité 2 dans les réseaux biodiversité (2018: 4'440 ha, 2019: 4'630 ha, 2020: 4'900 ha)		5'200	5'300	100
10 Surface agricole utile de plaine (en ha, données OFS)		8'192	8'192	0
11 Surface agricole utile de colline et montagne (en ha, données OFS)		28'080	28'080	0
12 Maintien du Valais comme zone à faible prévalence pour le feu bactérien	31.12.21	31.12.22	31.12.23	
<i>ad3</i> 13 Rendement brut du secteur agricole (2017 = 307 mios, 2018 = 363 mios, 2019 = 312.4 mios, 2020 = 289.4 mios, 2021 = 249,7 mios)	249.7	362	360	-2
14 Nombre de cuisines participant à la démarche « cuisinons notre région »		167	200	33
<i>ad4</i> 15 Nombre de CFC délivrés dans les deux champs professionnels	92	60	70	10
16 Taux de satisfaction des apprentis sur les cours dispensés	90%	90%	90%	0%
17 Taux de satisfaction des cours de formation continue	95%	95%	95%	0%
<i>ad5</i> 18 Volume d'investissement [mios] des dossiers MVT en cours de réalisation (Fully, Visperterminen, Bovernier, Vétroz, Martigny - Martigny-Combe, Sion, Lens, Raron, Chermignon-Sierre, Conthey, Savièse, Saillon)	3.3	3.8	3.2	-0.6
19 Nombre de nouveaux projets de développement régionaux ou structurels au niveau du vignoble (discussion en cours pour Saillon, Sion, Chamoson, Lens)	2	3	4	1
20 Volume d'investissement [Mios], généré par année, des projets "réfection des routes" en cours	7	6	6	0
21 Volume d'investissement des projets de remise en état des bisses (en mios)	2.4	1.4	1	-0.4
22 PDR Fully : réalisation des travaux	10%	40%	60%	20%
23 Nbre de régions avec des planifications agricoles finalisées		2	4	2
24 Volume d'investissement [Mios] des projets "irrigation et lutte contre le gel"		7.43	10	2.57
25 Utilisation des montants disponibles pour la protection des troupeaux (alpages protégés et non-protégés)			100%	

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad6 26 Proportion d'abricots et de cerises conditionnés en Marque Valais sur le domaine de Châteauneuf - en %	50	90	70	-20

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Structures agricoles	192'208'300	162'089'600	30'118'700
P1101 Améliorations structurelles	30'547'161	19'233'708	11'313'453
P1102 Economie animale	5'927'385	1'622'259	4'305'126
311 Principalement machines et installations pour le bétail	96'000		96'000
363 Primes de qualité pour les fromages à Raclette du Valais AOC	100'000		100'000
363 Principalement plan phytosanitaire grandes cultures (programme de soutien à l'achat de machines de désherbage)	135'000		135'000
363 Redevances agricoles secteur fromager utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf rubr. 429)	725'000		725'000
363 Soutien à la sauvegarde et la promotion des races autochtones selon la directive sur la politique de soutien aux races autochtones d'origine valaisanne	378'000		378'000
363 Soutien à l'élevage, la production animale et l'apiculture selon la directive sur la politique cantonale de soutien à l'élevage et aux grandes cultures	306'500		306'500
425 Ventes des produits provenant du domaine de Châteauneuf (secteur économie animale)		140'000	-140'000
429 Redevances agricoles secteur fromager utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf rubr. 363)		725'000	-725'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'186'885	757'259	3'429'626
P1103 Arboriculture et culture maraîchère	7'347'644	3'330'422	4'017'222
313 Mandat pour mise en oeuvre de la stratégie Sol Suisse	200'000		200'000
363 Redevances agricoles secteur fruits et légumes utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf rubr. 429)	1'027'000		1'027'000
363 Soutien au projet d'utilisation durable des ressources "ArboPhytoRed"	200'000		200'000
363 Soutien lutte contre les organismes nuisibles (cochenille, punaise), lutte intégrée contre le carpocapse en arboriculture	250'000		250'000
363 Subventions liées à la mise en oeuvre du plan phytosanitaire en arboriculture et cultures maraîchères	100'000		100'000
425 Ventes des produits provenant du domaine de Châteauneuf (secteur arboricole et cultures maraîchères)		430'000	-430'000
429 Redevances agricoles secteur fruits et légumes utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf rubr. 363)		1'027'000	-1'027'000
463 Subvention de la Confédération dans le cadre de la convention de collaboration pour l'exploitation du centre Agroscope de Conthey		400'000	-400'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'570'644	1'473'422	4'097'222
P1104 Viticulture	9'085'101	5'907'758	3'177'343
313 Contrôle à la vigne et contrôle organoleptique des vins (contrat de prestations IVV)	100'000		100'000
363 Redevances agricoles secteur viticole utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf rubr. 429)	3'254'000		3'254'000
363 Subvention pour lutte intégrée contre le vers de la grappe	100'000		100'000
425 Cave du Grand-Brûlé et de Châteauneuf - Ventes de vin		865'000	-865'000

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
429 Redevances agricoles secteur viticole utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf rubr. 363)		3'254'000	-3'254'000
463 Subvention fédérale pour contrôle AOC de la vendange		265'000	-265'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'631'101	1'523'758	4'107'343
P1105 Formation de base et formation continue	8'666'084	3'054'859	5'611'225
424 Hébergement et restauration internat de Châteauneuf		550'000	-550'000
424 Hébergement et restauration internat de Viège		115'000	-115'000
425 Ventes des produits provenant du domaine agricole de Viège		700'000	-700'000
461 Facturation aux autres cantons concernant les élèves hors canton qui suivent leur formation à Châteauneuf		310'000	-310'000
463 Subvention fédérale pour l'enseignement (total de la subvention : Fr. 295'000.-)		211'000	-211'000
Solde dépenses/recettes du produit	8'666'084	1'168'859	7'497'225
P1106 Paiements directs	130'634'925	128'940'594	1'694'331
363 Part cantonale des paiements directs "Qualité du paysage" - financée par rétrocessions RPLP	760'000		760'000
363 Part cantonale des paiements directs aux réseaux écologiques et qualité biodiversité (SAU) - financée par rétrocessions RPLP	715'000		715'000
370 Paiements directs versés	126'000'000		126'000'000
421 Emoluments pour contrôles des exploitations participant volontairement aux programmes de biodiversité et qualité paysage, émoluments pour reconnaissance d'exploitation		550'000	-550'000
470 Paiements directs à redistribuer		126'000'000	-126'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'159'925	2'390'594	769'331
Total	192'208'300	162'089'600	30'118'700

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil****Remarques****Crédit agricole :**

Les prêts pour les crédits d'investissement et les aides aux exploitations sont neutres et n'influencent pas le résultat du compte. Rubriques concernées : 35 (Fr. 49'500.-), 54 (Fr. 10 mios), 63, 64. Nous avons estimé à CHF 10 millions les prêts à libérer en 2023, soit une augmentation de CHF 100'000 par rapport au budget 2022.

Subventions pour améliorations structurelles (rubr. 56) :

Le budget de CHF 10.47 mios est réparti comme suit :

39% des besoins liés aux constructions rurales (laiteries, alpages, ruraux)

22% des besoins liés aux crédits-cadres (PDR, irrigation gel, vignoble)

19% liés aux infrastructures routières agricoles (REP-Assainissement)

10% liés à l'irrigation (hors crédit-cadre)

4% liés aux autres projets

3% liés aux bisses (REP-Assainissement)

2% liés aux projets d'adduction d'eau

1% lié à l'accompagnement agricole R3

Accompagnement agricole dans le cadre de la troisième correction du Rhône :

Le budget et la planification intégrée pluriannuelle (PIP) prévoient les montants suivants (y.c. les prestations du personnel du SCA) :

BU 2023 : CHF 492'500.- (dont prestations du personnel SCA : CHF 0)

PIP 2024 : CHF 5.57 mios (dont prestations du personnel SCA : CHF 394'500)

PIP 2025 : CHF 7 mios (dont prestations du personnel SCA : CHF 532'500)

PIP 2026 : CHF 7.65 mios (dont prestations du personnel SCA : CHF 737'750)

Le budget et la PIP de l'accompagnement agricole ont été établis par le SCA en collaboration avec le SDANA.

Département de l'économie et de la formation (DEF)
SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

OP 1
Assurer l'enseignement
Fr. 437'153'200 net

GP 11
Enseignement obligatoire et
spécialisé
Fr. 320'703'264 net

GP 12
Enseignement secondaire du 2e
degré
Fr. 116'449'936 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	523'658'455.46	531'116'300	562'161'500	31'045'200
30 Charges de personnel	437'082'698.64	440'648'700	452'787'900	12'139'200
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	10'758'174.90	12'389'200	23'982'400	11'593'200
34 Charges financières	2'462.47	100	4'500	4'400
36 Charges de transferts	75'680'638.88	78'019'800	85'286'500	7'266'700
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	134'480.57	58'500	100'200	41'700
4 Revenus	133'425'025.98	131'378'700	135'008'300	3'629'600
40 Revenus fiscaux	16.00	0	0	0
42 Taxes	6'659'375.52	7'384'100	7'628'100	244'000
44 Revenus financiers	75'347.60	26'100	0	-26'100
46 Revenus de transferts	126'650'137.86	123'918'500	127'380'200	3'461'700
49 Imputations internes	40'149.00	50'000	0	-50'000
Excédent de charges	390'233'429.48	399'737'600	427'153'200	27'415'600
5 Dépenses d'investissement	8'757'269.96	9'417'000	10'000'000	583'000
52 Immobilisations incorporelles	20'960.14	17'000	17'000	0
56 Propres subventions d'investissement	8'736'309.82	9'400'000	9'983'000	583'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	8'757'269.96	9'417'000	10'000'000	583'000
Insuffisance de financement	398'990'699.44	409'154'600	437'153'200	27'998'600

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Remarques
<p>Rub 30 L'augmentation provient notamment des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - intégration des élèves arrivés d'Ukraine dans nos écoles, - variation de postes d'enseignants due à l'organisation entre les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023.
<p>Rub 31 La hausse provient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la nouvelle structure FIGI (+11.35 mios), - du renforcement des mandats du centre ICT-VS (+0.35 mio).
<p>Rub 36 L'augmentation provient des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - adaptation des contributions cantonales et communales dans le cadre de la mise en place des moyens d'enseignement numériques (+4.7 mios), - enseignement spécialisé (+1.5 mios), - augmentation des charges liées aux transports scolaires dans l'enseignement spécialisé (+0.7 mio) (compensé sous la rubrique 46). - adaptation de la convention entre l'Etat du Valais et l'Abbaye de St-Maurice (-1 mio), - frais de location de la HEPVs (+0.3 mio).
<p>Rub 46 La différence provient des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - hausse des contributions communales (2.6 mios), - compensation des charges liées aux transports scolaires dans l'enseignement spécialisé (rubrique 36)
<p>Rub 56 Augmentation de l'enveloppe octroyée afin de garantir le versement des subventions pour les constructions scolaires dans les délais (+0.6 mio).</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	44.80	44.80	34.80
Enseignants	2'994.00	2'978.00	3'016.00

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Employés à durée indéterminée :</p> <p>Il y a une diminution de 10 postes qui se répartit comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 13 postes (transfert du personnel de nettoyage dans les écoles cantonales au SIP), + 3 postes au Centre ICT-VS.
<p>Enseignants :</p> <p>Il s'agit d'une estimation du nombre de postes au 31 décembre 2023.</p> <p>Il y a 38.3 postes supplémentaires qui se répartissent comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> + 18.3 postes en primaire, + 10.3 postes au CO, + 9.4 postes au secondaire 2, + 0.3 poste au BEL.

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer l'enseignement au niveau des degrés primaire et secondaire non professionnel		
Sous-objectifs politiques		
1	Au niveau de la scolarité obligatoire :	
1.1	Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles	
1.2	Garantir un enseignement de base des matières scolaires par l'élaboration et l'évaluation des programmes scolaires [PIP]	
1.3	Veiller à assurer une harmonieuse continuité entre les niveaux et degrés d'enseignement	
1.4	Renforcer l'orientation des élèves du CO en vue d'une amélioration de la transition vers l'apprentissage	
1.5	Assurer l'accompagnement des jeunes sans perspectives après le CO	
1.6	Développer et soutenir les projets de prise en charge et d'inclusion des personnes en situation de handicap par les services cantonaux et les milieux concernés	
1.7	Sensibiliser les jeunes au risque lié au surendettement et aux violences envers les enfants en application de l'article 14 de la LJe	
1.8	Assurer et/ou coordonner le suivi des élèves en difficultés (scolaires, sociales, psychosociales,...) par des mesures adaptées dans le but qu'ils puissent mener à bien leur scolarité	
1.9	Assurer et/ou coordonner la prise en charge des élèves issus de l'immigration	
2	Seconder la famille dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse de façon subsidiaire	
3	Au niveau de la scolarité post obligatoire :	
3.1	Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles	
3.2	Garantir un enseignement adéquat par l'élaboration des programmes scolaires et par la mise à disposition de locaux en suffisance [PIP]	
3.3	Veiller à assurer une harmonieuse continuité avec les écoles secondaires du 1er degré (CO)	
3.4	Préparer les élèves aux carrières professionnelles ou aux études supérieures selon le caractère propre de chaque école	
4	Développer et soutenir des projets en lien avec le bilinguisme	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 § Révision de la Loi sur l'instruction publique (LIP) : - Rédaction du nouveau projet de loi (2023)	31.12.2025
	2 ★ Digitalisation de l'école	31.08.2026
	3 Analyse du domaine du numérique à l'école et adaptation des contributions cantonales et communales.	31.12.2023
	4 Amélioration des conditions de travail des enseignants : - Révision des cahiers des charges des enseignants - Mesures liées à l'organisation dans les écoles	31.08.2024
	5 Détermination de l'ampleur de la pénurie du personnel enseignant (par degré et région linguistique) avec proposition de mesures	30.06.2023
	6 Etudier en partenariat avec les organismes concernés la mise en oeuvre du programme de prévention des violences en application l'article 14 de la LJe	31.12.2024
	7 Renforcement du dispositif TSA dans le domaine de l'information, de la formation et de l'encadrement	31.12.2023
ad3	8 Réalisation d'infrastructures dignes du 21ème siècle pour la formation : construction d'un nouveau collège de Sion et rénovation du collège de St-Maurice : - Collège de Sion : Gros oeuvre (2023) - Collège de St-Maurice : Devis définitif (2023)	31.12.2024
ad4	9 Promotion du bilinguisme : - Augmentation des échanges dans les degrés 7H et 8H - Développement des échanges d'enseignants au sein du canton et entre les cantons	31.08.2025
★ : Mesure propre au programme gouvernemental § : Mesure propre au programme législatif		

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Indicateurs		Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
<i>ad1</i>	1 Coût salarial brut par élève au niveau primaire (C2017=7510; C2018=7420; C2019=7450; C2020=7560; C2021=7650)	7'650	7'700	7'700	0
	2 Coût salarial brut par élève au niveau du cycle d'orientation (C2017=12430; C2018=12320; C2019=12200; C2020=12320; C2021=12470)	12'470	12'300	12'300	0
	3 Taux d'encadrement des élèves en primaire	1.85	1.89	1.85	-0.04
	4 Taux d'encadrement des élèves au CO (quotient périodes/élève)	2.18	2.14	2.14	0
	5 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé en niveau Primaire	53	60	40	-20
	6 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au CO	119	150	130	-20
	7 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au Secondaire II	45	50	50	0
	8 Taux d'occupation moyen dans l'enseignement Primaire valaisan (poste fixe) des nouveaux diplômés HEP valaisans	59%	60%	60%	0%
	9 Taux de redoublement au terme de la 4H	2.2%	2.5%	2.5%	0%
	10 Nombre d'élèves au bénéfice de mesures renforcées soutenus par le SSH pour la transition vers le monde professionnel	114	110	115	5
	11 Nombre total d'élèves au bénéfice de mesures renforcées (C2017=771; C2018=791; C2019=848; C2021=797; B2022=821)		860	900	40
<i>ad3</i>	12 Taux d'encadrement des élèves au niveau secondaire II	1.7	1.65	1.66	0.01
	13 Coût salarial brut par élève au niveau secondaire II	12'640	12'300	12'700	400

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Enseignement obligatoire et spécialisé	451'082'044	130'378'780	320'703'264
P1101 Enseignement primaire	217'474'849	65'648'940	151'825'909
P1102 Enseignement secondaire du 1er degré (CO)	129'444'971	38'143'825	91'301'146
P1103 Enseignement spécialisé	103'817'795	26'484'215	77'333'580
P1104 Publications	344'429	101'800	242'629
GP12 Enseignement secondaire du 2e degré	121'079'456	4'629'520	116'449'936
P1201 Enseignement secondaire niveau collège	73'315'331	2'674'300	70'641'031
P1202 Enseignement secondaire niveau diplôme	47'764'125	1'955'220	45'808'905
Total	572'161'500	135'008'300	437'153'200
Remarques			
<p>Détails des subventions les plus importantes :</p> <p>Enseignement spécialisé : 41.0 millions (B22 : 39.5 millions) Institutions scolaires : 36.4 (B22 : 34.1) Centres AI : 3.4 (B22 : 4.1) Placements hors canton : 1.0 (B22 : 1.0) Subventions d'investissement : 0.2 (B22 : 0.3)</p> <p>Transports des étudiants du secondaire II général : 1.7 millions (B22 : 1.7 millions)</p> <p>Directions d'écoles : 3.25 millions (B22 : 2.8 millions)</p> <p>Moyens d'enseignement : 10.1 millions (B22 : 5.5 millions)</p> <p>HEPVs : 17.8 millions</p>			

OP 1
Mettre en oeuvre, surveiller et
développer la formation
professionnelle
Fr. 76'173'000 net

GP 11 Contrats d'apprentissage, surveillance et examen Fr. 6'196'343 net	GP 12 Formation professionnelle initiale - enseignement Fr. 65'987'119 net	GP 13 Formation prof. supérieure et form. continue Fr. 22'633 net	GP 14 Plateforme T1 et Unité de soutien form prof Fr. 1'814'964 net
GP 15 Recherche et développement, relations publiques Fr. 2'151'941 net			

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	113'466'263.97	111'820'700	117'190'200	5'369'500
30 Charges de personnel	77'976'467.28	78'708'400	78'557'500	-150'900
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	14'333'778.70	12'104'000	20'927'600	8'823'600
34 Charges financières	281.16	200	200	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	3'448'484.00	3'520'000	0	-3'520'000
36 Charges de transferts	17'520'543.50	17'382'300	17'650'000	267'700
39 Imputations internes	186'709.33	105'800	54'900	-50'900
4 Revenus	40'198'854.35	42'087'800	41'017'200	-1'070'600
42 Taxes	7'665'237.70	8'078'400	8'225'600	147'200
44 Revenus financiers	50'003.90	71'200	55'800	-15'400
46 Revenus de transferts	32'306'289.95	33'808'000	32'564'600	-1'243'400
49 Imputations internes	177'322.80	130'200	171'200	41'000
Excédent de charges	73'267'409.62	69'732'900	76'173'000	6'440'100
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
50 Immobilisations corporelles	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	73'267'409.62	69'732'900	76'173'000	6'440'100

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Remarques
<p>Rubrique 30 Variation par rapport à la dernière réalité connue: -1.8 millions de personnel administratif (transfert de la conciergerie au SIP), + 1.5 millions pour les enseignants. Voir également les remarques RH.</p>
<p>Rubrique 31 L'augmentation de cette rubrique s'explique principalement par les écritures en relation avec le Fonds FIGI. Le budget 2023 se calque sur celui de 2022, tient compte des écritures en relation avec le Fonds FIGI et couvre partiellement les besoins des écoles professionnelles (Industrie 4.0, rapatriement de certaines professions, matériel informatique pour les enseignants, Centre de compétences ICT-Valais, Centre de formation en technologie industrielle, aménagement des ateliers-écoles, etc.).</p>
<p>Rubrique 35 La mise en place du Fonds FIGI fait que le Compte de financement spécial "Formation professionnelle" servant à couvrir les investissements relatifs à la formation professionnelle n'a plus lieu d'être. Pour information, ce Compte était alimenté par un prélèvement de 11 % des subventions fédérales et sera à fr. 0.- à fin 2022.</p>
<p>Rubrique 36 Les charges découlant des accords intercantonaux ont été budgétisées sur la base des derniers effectifs connus (année scolaire 20/21; comptes 2021) et des tarifs connus pour 22/23 et 23/24.</p>
<p>Rubrique 4 L'ensemble des recettes a été budgétisé sur la dernière réalité connue, les comptes 2021, à l'exception des subventions fédérales.</p>
<p>Rubrique 46 Pour les subventions fédérales, nous avons tenu compte des prévisions faites par le SEFRI (Secrétariat d'État à la formation, la recherche et l'innovation). Le budget 2022 tenait également compte d'une estimation des subventions non utilisées par la Confédération dans le cadre du subventionnement de la formation professionnelle supérieure, et redistribuées aux cantons. La réalité des comptes 2021 a montré qu'il ne fallait plus compter sur cette redistribution.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	53.65	53.65	46.00
Enseignants	407.39	402.06	411.89

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Employé-e-s à durée indéterminée</p> <p>+ 2 EPT de collaborateurs scientifiques pour la Transition 1 et la Direction du SFOP, - 9.35 EPT de concierges transférés au SIP, - 0.3 EPT transfert au Service des Hautes Écoles</p>
<p>Enseignants</p> <p>La budgétisation 2023 des postes enseignants cantonaux (au mois) est basée sur la situation réelle d'avril 2022 (année scolaire 21/22) plus les besoins estimés pour les rentrées scolaires 22/23 et 23/24 (4 mois du besoin annuel).</p> <p>Situation initiale (avril 2022) = 402.90 postes Variations = 8.99 postes valorisés (6.83 pour 22/23 et 4/12 de 6.50 pour 23/24) Situation budgétaire 2023 = 411.89</p> <p>Les variations concernent: dotations horaires des chefs de section, titulariat pour les classes à plein temps, réforme des professions (principalement employé de commerce), formation duale-mixte dans la boulangerie, professions de la santé, migration, variations prévisibles des effectifs, etc.</p> <p>La valorisation des postes est effectuée par la section des traitements.</p>

OBJECTIF POLITIQUE



Assurer l'exécution au niveau cantonal de la Loi fédérale sur la formation professionnelle en développant l'ensemble des activités liées à la formation professionnelle initiale, y compris la maturité professionnelle fédérale ainsi que les autres mesures liées à la formation professionnelle, notamment les mesures préparatoires, d'insertion et la certification professionnelle pour adultes.

Sous-objectifs politiques

- 1 Développer, consolider et assurer la surveillance de la formation professionnelle initiale en système dual (apprentissage), subsidiairement en école des métiers, en collaboration avec les partenaires du Service de la formation professionnelle, principalement les associations professionnelles et la Confédération, et en tenant compte des objectifs stratégiques suisses de la "Formation professionnelle 2030" (<https://formationprofessionnelle2030.ch/fr/>) [PIP]
- 2 Gérer et coordonner la transition I entre la fin de la scolarité obligatoire et le secondaire II (professionnel et général) dans le cadre de la collaboration interinstitutionnelle cantonale (CII) et en adéquation avec les objectifs de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).
- 3 Développer et soutenir les projets de prise en charge et d'intégration socio-professionnelle des personnes migrantes en collaboration avec les services de la Confédération (Secrétariat d'Etat aux migrations), du canton (Service de l'action sociale entre autres) et les milieux concernés.
- 4 Mettre en œuvre la numérisation et les nouvelles technologies d'apprentissage (technologie numérique pour l'enseignement/la formation professionnelle).
- 5 Collaborer avec les autres Services en charge de l'exécution de certaines tâches prévues par la Loi cantonale d'application de la Loi fédérale sur la formation professionnelle, notamment le Service des Hautes Écoles (orientation scolaire, professionnelle et de carrière ainsi que la formation continue), le Service de l'enseignement (Écoles des métiers du commerce) et le Service de l'agriculture (École cantonale d'agriculture).
- 6 Assurer et/ou coordonner le suivi des apprentis présentant des difficultés de toutes sortes (scolaires, professionnelles, psychosociales) dans le but qu'ils puissent mener à terme leur formation.
- 7 Consolider et développer toutes les voies de certification professionnelle initiale pour adultes menant à l'obtention d'un titre fédéral du secondaire II.

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Consolidation et développement des offres de formation dans nos écoles professionnelles.	31.12.2023
2 Etablissement d'un planning de construction des nouveaux bâtiments des sites de Monthey et de Chippis (Swiss Digital Center), ainsi que d'un bâtiment pour les professions de la santé.	31.12.2023
3 Participation aux diverses réflexions et travaux du processus "Formation professionnelle 2030" et mise en place d'une réflexion à long terme de la place de la formation professionnelle en Valais (qualité et vision).	31.12.2023
4 Poursuite de la promotion et de la valorisation de la formation professionnelle, principalement dans les secteurs indispensables au développement économique du canton.	31.12.2023
<i>ad2</i> 5 Amélioration de la transition entre l'école obligatoire et le secondaire II (professionnel et général) afin que 95% des jeunes disposent d'un titre de formation post-obligatoire (secondaire II).	31.12.2023
<i>ad3</i> 6 Renforcement de l'insertion sociale, en particulier de l'intégration professionnelle des migrants en Suisse en vue de les rendre indépendants financièrement.	31.12.2023
7 Participation active au Programme d'intégration cantonal - PIC	31.12.2023
<i>ad4</i> 8 Développement des infrastructures, des mesures et des actions permettant la mise en œuvre du numérique dans les écoles professionnelles, en collaboration avec le Centre de compétences ICT-VS et le Service cantonal de l'informatique.	31.12.2023
9 Formation des enseignants à l'application des nouvelles plateformes informatiques en lien avec les réformes des professions.	31.12.2023
<i>ad5</i> 10 Participation active aux réflexions stratégiques en lien avec l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes et des adultes.	31.12.2023
11 Mise en place des conditions cadres nécessaires à la réforme de la profession d'employé de commerce.	31.12.2023
<i>ad6</i> 12 Mise en place des mesures de compensation des désavantages selon les recommandations de la Conférence Suisse de la Formation Professionnelle (CSFP) pour des jeunes ayant un déficit confirmé.	31.12.2023
13 Coordination des activités de la « Surveillance », la "Transition" et l'"Unité de soutien en formation professionnelle".	31.12.2023
<i>ad7</i> 14 Consolidation du portail Certification professionnelle pour adultes.	31.12.2023

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
<i>ad1</i> 1 Taux de réussite aux procédures de qualification.	90.06%	90%	90%	0%
2 Coût net moyen par personne en formation (GP 13 / nombre de personnes en formation). (C2017=6458; C2018=6362; C2019=6412; C2020=6144; C2021=6046; B2022=6500)	6'046	6'500	7'000	500
3 Nombre de jeunes sous la responsabilité du SFOP (contrats d'apprentissage, maturité professionnelle à plein temps, classe d'intégration, etc.). (C2017=10142; C2018=9955; C2019=9655; C2020=9696; C2021=9613; B2022=9700)	9'613	9'700	9'750	50
4 Pourcentage d'entreprises qui forment par rapport à celles qui sont autorisées à former.	57.76%	60%	60%	0%
5 Nombre de résiliations de contrat (voir également l'indicateur no 12).	1'659	1'200	1'100	-100
6 Décisions de principe prises par le Conseil d'État pour les bâtiments de Monthey et de Chippis.		31.12.22	31.12.23	
7 Nombre de jeunes en formation professionnelle initiale dans les domaines de la santé (ASSC + ASA 21/22 = 437)			457	
<i>ad2</i> 8  Nombre de chômeurs de 15 à 24 ans inscrits en juillet indiquant "apprentis" ou "écoliers/étudiants" comme dernière fonction exercée.	235	250	250	0
9 Nombre de jeunes sans solution et/ou suivi institutionnel contactés par les collaborateurs de la T1.		300	300	0
10 Pourcentage de résiliations avec le motif "orientation" par rapport au total des résiliations.	21.94%	20%	20%	0%
11 Nombre de jeunes en rupture de contrat qui ont signé un autre contrat dans un délai de 60 jours.		800	800	0
<i>ad3</i> 12 Nombre de personnes (migrants) concernées par les structures "Classes d'accueil et d'intégration".	379	250	380	130
13 Places de formation soutenues par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM).	70	70	70	0
<i>ad5</i> 14 Conditions-cadres (ressources) mises en place pour la réforme de la profession d'employé de commerce.			01.09.23	
<i>ad6</i> 15 Nombre d'apprenti bénéficiant d'une compensation des désavantages (373 en 2021 et 316 en 2020).			400	
<i>ad7</i> 16 Nombre de CFC et d'AFP obtenus par une procédure de qualification non-formelle (art. 32 et validation des acquis)				

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Contrats d'apprentissage, surveillance et examen	7'618'461	1'422'118	6'196'343
P1101 Gestion des contrats d'apprentissage	591'130	94'306	496'824
P1102 Surveillance et qualité de la formation	741'476	5'682	735'794
P1103 Gestion des examens (CFC et promotions annuelles)	4'569'554	1'018'178	3'551'376
361 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	878'000		878'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'691'554	1'018'178	2'673'376
P1104 Gestion du système des Rails-Checks	1'655'140	163'399	1'491'741
P1105 Gestion des cours pour formateurs en entreprise	61'161	140'553	-79'392
GP12 Formation professionnelle initiale - enseignement	105'530'963	39'543'844	65'987'119
P1201 Écoles cantonales, SFOP - formation duale	56'590'662	22'119'976	34'470'686
P1202 Écoles subventionnées - formation duale	7'452'200		7'452'200
361 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	5'248'800		5'248'800
363 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	2'203'400		2'203'400
P1203 Écoles cantonales, SFOP - formation plein temps	18'201'761	8'053'066	10'148'695
P1204 Écoles subventionnées - formation plein temps	5'002'600		5'002'600
361 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	803'500		803'500
363 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	4'199'100		4'199'100
P1205 Écoles cantonales, SFOP - cours interentreprises	6'839'314	3'219'780	3'619'534
P1206 Cours interentreprises (hors écoles cantonales)	1'400'000		1'400'000
363 411655 Cours interentreprises - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	1'400'000		1'400'000
P1207 Écoles cantonales, SFOP - maturités à plein temps	4'144'966	2'284'439	1'860'527
P1208 Écoles subventionnées - maturités à plein temps	459'400		459'400
361 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	194'200		194'200
363 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	265'200		265'200
P1209 Certification professionnelle pour adultes	1'262'367	436'954	825'413
P1210 Écoles cantonales - classes d'accueil, d'intégration et préapprentissage professionnel	4'177'693	3'429'629	748'064
GP13 Formation prof. supérieure et form. continue	34'695	12'062	22'633
P1301 Form. prof. sup. et cont. par écoles prof. cant.	34'695	12'062	22'633
GP14 Plateforme T1 et Unité de soutien form prof	1'846'552	31'588	1'814'964
P1401 Transition T1	655'814	10'741	645'073
P1402 Unité de soutien en formation professionnelle	1'190'738	20'847	1'169'891

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP15 Recherche et développement, relations publiques	2'159'529	7'588	2'151'941
P1501 Gestion de projets	13'295	58	13'237
P1502 Santé, sécurité au travail	2'975	14	2'961
P1503 ICT/ Gestion des données/coordination informatique	2'049'039	7'505	2'041'534
P1504 Promotion, communication, valorisation form. prof.	94'220	11	94'209
Total	117'190'200	41'017'200	76'173'000

Remarques

Accords intercantonaux :

Les tarifs prévus par l'Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine de la formation professionnelle initiale (AEPr) sont les suivants:

- fr. 7'800 (20-21, 21-22 et 22/23) et fr. 7'900 (23/24) pour les formations duales,
- fr. 14'300 (20-21), fr. 14'400 (21-22), fr. 14'700 (22/23) et fr. 14'800 (23/24) pour les formations à plein temps, cela concerne la rubrique 36.

Forfaits reçus de la Confédération :

Estimation 2020 de la Confédération (14.01.20): 164 millions de fr. pour la formation professionnelle supérieure et 708 millions de francs pour les forfaits à verser aux cantons (VS = 31.16 millions de fr.)

Réalisation 2020 de la Confédération: 97.5 millions de fr. pour la formation professionnelle supérieure et 774.9 millions de francs pour les forfaits versés aux cantons (VS = 33.96 millions de fr.)

Estimation 2021 de la Confédération (21.01.21): 138.4 millions de fr. pour la formation professionnelle supérieures et 719.5 millions de francs pour les forfaits à verser aux cantons (VS = 31.53 millions de fr.)

Réalisation 2021 de la Confédération: 137.2 millions de fr. pour la formation professionnelle supérieure et 720.6 millions de francs pour les forfaits versés aux cantons (VS = 31.35 millions de fr. contre 32.66 millions de fr. au budget)

Estimation 2022 de la Confédération (21.01.21): 137.8 millions de fr. pour la formation professionnelle supérieure et 725.1 millions de fr. pour les forfaits à verser aux Cantons (VS = 31.77 millions de fr.) > Montant budgétisé dans la rubrique 46 = 32.66 millions de fr.

Estimation 2023 de la Confédération (01.02.22): 136.5 millions de fr. pour la formation professionnelle supérieure et 726.3 millions de fr. pour les forfaits à verser aux Cantons (VS = 31.6 millions de fr.) > Montant budgétisé dans la rubrique 46 = 31.6 millions de fr.

Département de l'économie et de la formation (DEF)
SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

OP 1
Assurer le pilotage, le
financement et la surveillance de
la formation tertiaire et de la
recherche
Fr. 180'418'600 net

GP 11 Piloter, évaluer et soutenir la formation tert. Fr. 669'960 net	GP 12 Garantir et dévelop. la form.tert. et la recherche Fr. 88'222'634 net	GP 13 Garantir et développer les études à distance en VS Fr. 6'090'177 net	GP 14 Etudes subventionnées hors canton Fr. 77'834'949 net
GP 15 Assurer la distribution des moyens d'enseignement Fr. 0 net	GP 16 Orientation scolaire et professionnelle Fr. 7'072'520 net	GP 17 Formation continue Fr. 528'360 net	

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	229'238'483.79	241'959'300	258'366'200	16'406'900
30 Charges de personnel	10'923'682.41	11'556'600	12'024'000	467'400
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'868'977.80	5'022'900	8'435'200	3'412'300
34 Charges financières	514.35	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	129'983.52	0	0	0
36 Charges de transferts	147'020'948.04	159'424'300	169'949'600	10'525'300
37 Subventions redistribuées	65'808'733.65	65'770'000	67'801'100	2'031'100
38 Charges extraordinaires	280'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	205'644.02	185'500	156'300	-29'200
4 Revenus	78'432'489.85	80'309'500	81'675'500	1'366'000
42 Taxes	5'965'044.15	4'972'400	5'253'500	281'100
43 Revenus divers	-33'033.21	-120'000	-120'000	0
44 Revenus financiers	443'600.00	347'400	330'000	-17'400
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	377'000	265'800	-111'200
46 Revenus de transferts	3'818'810.24	4'262'300	4'502'100	239'800
47 Subventions à redistribuer	65'808'733.65	65'770'000	67'801'100	2'031'100
48 Revenus extraordinaires	2'115'840.60	4'485'300	3'492'200	-993'100
49 Imputations internes	313'494.42	215'100	150'800	-64'300
Excédent de charges	150'805'993.94	161'649'800	176'690'700	15'040'900
5 Dépenses d'investissement	2'599'244.00	5'210'600	4'017'900	-1'192'700
54 Prêts	340'710.00	393'600	235'700	-157'900
56 Propres subventions d'investissement	2'258'534.00	4'817'000	3'782'200	-1'034'800
6 Recettes d'investissement	142'693.40	331'700	290'000	-41'700
63 Subventions d'investissement acquises	19'693.40	331'700	290'000	-41'700
64 Remboursements de prêts	123'000.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	2'456'550.60	4'878'900	3'727'900	-1'151'000
Insuffisance de financement	153'262'544.54	166'528'700	180'418'600	13'889'900

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Remarques
Explication des principaux écarts B23/B22 :
Rub. 30 (+0.5 mios): +1 EPT à l'organigramme (cf. détail dans partie remarques RH); augmentation du budget des auxiliaires de la Cecame (+ KCHF 70) et augmentation des salaires liée à la prestation.
Rub. 31 (+3.4 mios): augmentation essentiellement liée aux loyers à verser au FIGI (+3.3 mios).
Rub. 36 (+10.5 mios), les principales variations de subventionnement sont les suivantes : - Accords et conventions intercantionales (+4.2 mios) : essentiellement expliqué par l'effet de rattrapage budgétaire lié à la forte augmentation du nombre d'étudiants constatée durant l'exercice 2021; - Révision loi sur les communes sièges (+3.3 mios) : dès 2023, le SHE reprend progressivement (25% par année) le subventionnement des communes sièges aux charges d'exploitation des institutions tertiaires; - Instituts Universitaires (+2.4 mios) : notamment UniDistance (+1.6 mios) et Idiap (+0.7 mios); - Subvention chaires EPFL Valais-Wallis (+1.6 mios); - Subvention Ra&D à la HES-SO Valais-Wallis (-1.3 mios).
Rub. 37 et 47 (net = 0): les deux rubriques se compensent intégralement. Il s'agit de la redistribution de subventions à UniDistance (12.5 mios) ainsi qu'à la HES-SO Valais (55.3 mios).
Rub. 42 (+0.3 mios) : essentiellement expliqué par la hausse des ventes prévues de la Cecame.
Rub. 46 (+0.2 mios): essentiellement expliqué par l'augmentation des contributions communales en lien avec les chaires EPFL Valais-Wallis.
Rub. 48 (-1 mio) : prélèvement sur le fonds du 21ème siècle pour couvrir les subventions d'investissement liées à l'EPFL Valais-Wallis (après déduction des contributions communales).
Rub. 56 (-1 mio) : baisse des subventions d'investissement liées à l'EPFL Valais-Wallis et financés par le fonds du 21ème siècle.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	64.20	66.20	67.20
Enseignants	0.04	0.04	0.04

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
L'augmentation des EPT au budget 2023 par rapport au budget 2022 s'explique par : - une augmentation de 0.5 EPT (collaborateur scientifique) au niveau du périmètre Hautes écoles du SHE; - le transfert de 0.3 EPT (secrétaire) du SFOP vers le SHE pour l'Office d'orientation scolaire, professionnelle et de carrière; - une augmentation de 0.2 EPT (psychologue) pour l'Office d'orientation scolaire, professionnelle et de carrière.








OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer le pilotage, le financement et la surveillance de la formation tertiaire et de la recherche	
Sous-objectifs politiques	
1	Consolider l'offre de formation favorisant l'accès des Valaisannes et des Valaisans des deux régions linguistiques aux domaines et filières de formation tertiaire sur le plan national et international [PIP]
2	Contribuer au développement socio-économique et culturel du canton par le biais de la recherche appliquée, du transfert de technologies et de connaissances
3	Renforcer la formation et la recherche universitaires en Valais [PIP]
4	Rechercher des synergies entre institutions au niveau de la formation et de la recherche
5	Piloter, évaluer et soutenir la formation tertiaire [PIP]
6	Mettre en oeuvre la loi cantonale sur la formation continue des adultes
7	Mettre en oeuvre l'orientation scolaire, professionnelle et de carrière conformément aux dispositions légales

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Implémenter, en collaboration avec les autres cantons, le Rectorat HES-SO et la HES-SO Valais, la convention d'objectifs avec la HES-SO 2021-2024. Poursuivre les démarches entreprises en 2021 pour renforcer l'attractivité des filières HES pour la partie germanophone du canton (31.12.2023).	31.12.2024
	2 Mettre en œuvre la loi révisée sur les communes sièges. En 2023, mise en œuvre du régime transitoire 2023-2025 (réduction des contributions des communes sièges de 25% et compensation par le canton).	31.12.2023
	3 Assurer les places de stages dans les formations tertiaires de la santé en application de la loi cantonale sur la mise à disposition des places de stages et d'apprentissages dans les professions non-universitaires de la santé.	31.12.2023
	4 Campus EDHEA - Ecole de Couture : Décision du Grand Conseil pour la construction d'un nouveau Campus à Sierre regroupant l'EDHEA et l'Ecole de Couture.	31.12.2023
ad2	5 Implémenter des outils incitatifs de financement de la recherche en terme d'acquisition de fonds tiers et d'innovation.	31.12.2023
ad3	6 Mettre en consultation la révision totale de la loi sur la formation et la recherche universitaires (LFRU) et la soumettre au Grand Conseil.	31.12.2023
	7 ★ Accompagnement d'Unidistance vers l'accréditation en tant qu'Université en 2027	31.12.2025
	8 Accompagner l'IDIAP en sa qualité d'institution reconnue d'importance nationale selon la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI). Accompagner l'IDIAP dans la préparation de sa demande au SEFRI pour la période 2025-2028 (31.12.2023).	31.12.2024
	9 EPFL Valais-Wallis : suivi et accompagnement de la réalisation des démonstrateurs dans le cadre du Campus Energypolis. Participation au groupe d'accompagnement dédié au suivi de ces projets.	31.12.2023
ad4	10 Inciter le lancement de projets inter-institutionnels dans le domaine de la recherche et de la formation.	31.12.2023
ad5	11 Publier le rapport cantonal sur les hautes écoles sur le thème de la formation continue.	31.12.2023
ad6	12 Mettre en oeuvre la stratégie cantonale de promotion des compétences de base des adultes.	31.12.2023
ad7	13 Mettre en oeuvre le nouveau moyen didactique pour le cours d'éducation aux choix professionnels (10 CO pour le Valais Romand).	31.12.2023
	14 Mettre en oeuvre les mesures prioritaires au niveau valaisan selon la feuille de route établie par la Conférence Suisse des Directrices et Directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU).	31.12.2023
★ : Mesure propre au programme gouvernemental		

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad1 1 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les HEU (universités/EPF) hors canton (bachelor + master au 15.10 de l'année considérée)	4'395	4'233	4'418	185
2 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les HES hors canton (bachelor + master au 15.10 de l'année considérée)	1'539	1'584	1'687	103
3 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les ES hors canton (ES au 15.10 de l'année considérée)	479	448	482	34
4 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant une Haute école ou une ES en Valais (bachelor, master, ES au 15.10 de l'année considérée)			2'170	
5 Nombre d'étudiants fréquentant les ES en Valais (ES au 15.10 de l'année considérée) (C2021=282; B2022=313)			357	
6 Nombre de diplômés (Bachelor + Master) délivrés par les institutions tertiaires en Valais: HES, ES, UNI	1'491	1'376	1'466	90
7 Ratio : Nombre d'étudiants valaisans dans les Hautes écoles en Valais par rapport aux étudiants valaisans dans les Hautes écoles hors canton (bachelor + master au 15.10 de l'année considérée)			32%	
8 Ratio: coûts pour le SHE de la formation tertiaire et de la recherche en Valais par rapport aux coûts pour le SHE de la formation tertiaire et de la recherche hors-Valais			120%	
9 Nombre d'étudiants à la Haute Ecole d'ingénierie de la HES-SO Valais (bachelor au 15.10 de l'année considérée)			439	
10 Nombre d'étudiants à la Haute Ecole de santé de la HES-SO Valais (bachelor au 15.10 de l'année considérée)			475	
11 Nombre d'étudiants à la Haute Ecole de travail social de la HES-SO Valais (bachelor au 15.10 de l'année considérée)			456	
12 Nombre d'étudiants à l'Ecole de design et haute école d'arts de la HES-SO Valais (bachelor + master au 15.10 de l'année considérée)			84	
13 Nombre d'étudiants à la Haute Ecole de gestion de la HES-SO Valais (bachelor au 15.10 de l'année considérée)			853	
14 Nombre d'étudiants à la Fernfachhochschule Schweiz (bachelor + master au 15.10 de l'année considérée)			1'725	
15 Nombre d'étudiants à la Haute Ecole de Musique - site de Sion (bachelor + master au 15.10 de l'année considérée)			60	
16 Coût par étudiant de la Haute Ecole d'ingénierie de la HES-SO Valais (bachelor)			42'278	
17 Coût par étudiant de la Haute Ecole de santé de la HES-SO Valais (bachelor)			19'295	
18 Coût par étudiant de la Haute Ecole de travail social de la HES-SO Valais (bachelor)			20'453	
19 Coût par étudiant de l'Ecole de design et haute école d'arts de la HES-SO Valais (bachelor + master)			46'238	
20 Coût par étudiant de la Haute Ecole de gestion de la HES-SO Valais (bachelor)			19'884	

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad1 21  Coût par étudiant de l'HEMU- Vaud Valais Fribourg (bachelor + master)			47'057	
22  Coût par étudiant des formations ES en Valais (tout domaine confondu)			24'080	
ad2 23  Volume financier de la recherche dans les institutions tertiaires en Valais (en mios de francs)			120	
ad3 24  Nombre d'étudiants à UniDistance (bachelor + master au 15.10 de l'année considérée)			2'501	
25  Coût par étudiant d'UniDistance (bachelor + master)			8'080	
26  Nombre d'étudiants à l'UNIL - site de Sion (master au 15.10 de l'année considérée)			30	
27  Nombre d'étudiants à l'UNIGE - site de Sion (master au 15.10 de l'année considérée)			140	
ad6 28 Nombre d'acteurs impliqués dans la coordination cantonale en matière de formation continue.			30	
ad7 29 Nombre de chômeurs de plus de 50 ans ayant bénéficié d'une mesure d'orientation ou d'aide à la réinsertion		500	300	-200
30 Nombre d'adultes de plus de 40 ans conseillés dans la gestion de leur carrière après une évaluation de leur employabilité (viamia)		300	300	0
31 Pourcentage de jeunes des écoles publiques sans projets et sans solutions à la fin de la scolarité obligatoire	0.05%	2%	0.3%	-1.7%
32 Taux de conseillers en orientation (COSP) par élève du CO		0.14%	0.14%	0%
33 Taux de conseillers en orientation (COSP) par élève du Secondaire II général		0.06%	0.08%	0.02%
34 Nombre de jeunes de 15 à 25 ans inscrits à l'ORP et sans diplôme du Secondaire II ayant bénéficié d'une mesure d'évaluation de leur aptitude au placement et de développement de la maturité vocationnelle (Eval T1)			220	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Piloter, évaluer et soutenir la formation tert.	674'170	4'210	669'960
P1101 Veille stratégique & évaluation form. tertiaire	422'970	3'690	419'280
P1102 Statistiques de la formation	61'800	420	61'380
P1103 Pilotage formation continue des enseignants	189'400	100	189'300
GP12 Garantir et dévelop. la form.tert. et la recherche	149'038'934	60'816'300	88'222'634
P1201 Assurer les conditions cadres et la coordination	148'420'634	60'799'750	87'620'884
361 Contribution à la HES-SO pour les étudiants en Valais	39'181'320		39'181'320
361 Contribution au Canton de Vaud pour la HEMU- site de Sion	975'000		975'000
361 Contribution du Valais à la HEMU - site de Sion	636'000		636'000
363 Chaires EPFL Valais Wallis	13'200'000		13'200'000
363 Fondation ES Santé Valais-Wallis	5'100'000		5'100'000
363 HES-SO Valais-Wallis formations ES Education de l'enfance et Action socioprofessionnelle	2'642'200		2'642'200
363 HES-SO Valais-Wallis modules complémentaires en santé	1'125'000		1'125'000
363 HES-SO Valais-Wallis stages HES en santé	2'264'000		2'264'000
363 Observatoire valaisan du Tourisme	250'000		250'000
363 Subvention à la HES-SO Valais-Wallis pour infrastructures	8'523'300		8'523'300
363 Subvention cantonale à la HES-SO Valais-Wallis pour la Ra&D	2'000'000		2'000'000
370 Enveloppe HES-SO redistribuée à la HES-SO Valais-Wallis pour les formations de niveau HES	55'316'100		55'316'100
470 Enveloppe HES-SO reçue à redistribuer à la HES-SO Valais-Wallis		55'316'100	-55'316'100
489 Fonds du 21e siècle : financement des subventions d'investissements		3'492'200	-3'492'200
560 Démonstrateurs	882'200		882'200
560 EPFL Valais-Wallis : fonds de démarrage	1'400'000		1'400'000
560 Equipements scientifiques ALPOLE (EPFL Valais-Wallis)	1'500'000		1'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	13'425'514	1'991'450	11'434'064
P1202 Définir et suivre les mandats de prestations	425'949	5'240	420'709
P1203 Assurer la surveillance selon les bases légales	192'351	11'310	181'041
GP13 Garantir et développer les études à distance en VS	18'576'487	12'486'310	6'090'177
P1301 Garantir et développer les études à distance en VS	18'576'487	12'486'310	6'090'177
370 Montant de l'accord intercantonal universitaire redistribué à Unidistance pour les étudiants non valaisans	12'485'000		12'485'000
470 Montant accord intercantonal universitaire à redistribuer à Unidistance		12'485'000	-12'485'000
Solde dépenses/recettes du produit	6'091'487	1'310	6'090'177

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP14 Etudes subventionnées hors canton	77'841'499	6'550	77'834'949
P1401 Accords intercant. AHES/AESS/AIU/HES-SO (hors VS)	77'841'499	6'550	77'834'949
361 Contribution à la HES-SO pour les étudiants valaisans hors Canton	10'620'680		10'620'680
361 Contribution pour les étudiants universitaires valaisans hors Canton en vertu de l'Accord intercantonal universitaire (AIU)	46'877'000		46'877'000
361 Contributions versées à des écoles HES et ES hors canton accueillant des étudiants valaisans (y compris propédeutiques hors canton)	19'717'600		19'717'600
Solde dépenses/recettes du produit	626'219	6'550	619'669
GP15 Assurer la distribution des moyens d'enseignement	5'229'200	5'229'200	0
P1501 Centrale cantonale des moyens d'enseignement	5'229'200	5'229'200	0
GP16 Orientation scolaire et professionnelle	10'044'140	2'971'620	7'072'520
P1601 Orientation - activité Etat	7'017'340	210'020	6'807'320
P1602 Orientation - activités et mandats divers	3'026'800	2'761'600	265'200
GP17 Formation continue	979'670	451'310	528'360
P1701 Formation continue	979'670	451'310	528'360
Total	262'384'100	81'965'500	180'418'600

OP 1
Promouvoir la protection et l'aide
à la jeunesse
Fr. 62'553'600 net

GP 11 Placements et mesures contractualisées Fr. 45'521'576 net	GP 12 Promotion et soutien Fr. 731'835 net	GP 13 Education sociale et promotion de la santé Fr. 905'074 net	GP 14 Protection de l'enfant Fr. 504'731 net
GP 15 Conseil Fr. 13'130'204 net	GP 16 Psychiatrie pour enfants et adolescents Fr. 99'998 net	GP 17 Education précoce spécialisée Fr. 1'660'182 net	

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	66'132'125.18	72'147'300	76'276'700	4'129'400
30 Charges de personnel	18'549'698.20	18'821'200	20'170'200	1'349'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'123'821.78	1'351'800	2'096'300	744'500
36 Charges de transferts	40'847'633.64	46'959'000	48'409'000	1'450'000
37 Subventions redistribuées	4'623'603.00	4'671'900	4'671'900	0
38 Charges extraordinaires	412'301.85	0	0	0
39 Imputations internes	575'066.71	343'400	929'300	585'900
4 Revenus	14'828'403.95	15'523'200	15'523'100	-100
40 Revenus fiscaux	312.00	400	400	0
42 Taxes	2'878'104.85	2'812'100	2'812'000	-100
46 Revenus de transferts	7'161'097.80	8'038'800	8'038'800	0
47 Subventions à redistribuer	4'623'603.00	4'671'900	4'671'900	0
48 Revenus extraordinaires	165'286.30	0	0	0
Excédent de charges	51'303'721.23	56'624'100	60'753'600	4'129'500
5 Dépenses d'investissement	1'466'059.44	1'764'000	1'800'000	36'000
52 Immobilisations incorporelles	17'261.29	14'000	14'000	0
56 Propres subventions d'investissement	1'448'798.15	1'750'000	1'786'000	36'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	1'466'059.44	1'764'000	1'800'000	36'000
Insuffisance de financement	52'769'780.67	58'388'100	62'553'600	4'165'500

Remarques

31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation +744'500
Prise en compte des loyers du fonds Figi (+757'000.-)

36 Charges de transfert +1'450'000
Au niveau de la petite enfance, ouverture de nouvelles structures d'accueil et augmentation du nombre de places (+1'173'000.-) ; augmentation des placements hors canton (+1'150'000.-) ; camp scout accompli en 2022 (-1'000'000.-) ; augmentation des prestations pour l'association le Trait d'union (+12'000.-) ; modèle COCHEM (+50'000.-) ; familles d'accueil (+15'000.-) et nouveau projet stratégie numérique (+50'000.-)

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	125.30	127.60	138.00

Remarques
+3.0 Pédagogues spécialisés +7.4 Intervenants en protection de l'enfant

OBJECTIF POLITIQUE
Contribuer à la promotion, au soutien et à la coordination de la politique, de la protection et de l'aide spécialisée aux jeunes
Sous-objectifs politiques
1 Optimiser l'accueil des jeunes dans les institutions spécialisées [PIP]
2 Promouvoir la politique familiale, notamment par le soutien aux réseaux d'accueil à la journée des enfants entre 0 et 12 ans
3 Promouvoir une politique en faveur des jeunes par une écoute de leurs préoccupations, un soutien à leurs projets, une coordination de leurs activités au niveau des communes et des régions et un encouragement au développement du processus d'autonomie et d'intégration à la société
4 Assurer la sécurité des enfants et des jeunes en leur fournissant les moyens et les structures nécessaires afin de les protéger des facteurs qui mettent en danger leur développement
5 Fournir aux enfants, aux jeunes et à leurs familles des prestations spécialisées (psychothérapie, psychologie, psychiatrie, logopédie, psychomotricité, pédagogie précoce spécialisée) lorsque leur développement psychosocial est perturbé ou en danger de l'être [PIP]

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Développement du projet "Centre de transition et d'accueil d'urgence" et construction du nouveau FJT, Institut St-Raphaël (concours d'architecture)	31.12.2024
	2 Suivi de l'application des recommandations de l'audit OFJ 2020 (audit en 2024)	31.12.2024
ad2	3 Renforcement des outils permettant d'améliorer la qualité (nouvelle grille d'analyse)	31.12.2023
	4 Amélioration des conditions cadres permettant l'accueil des enfants souffrant d'un handicap dans les structures d'accueil	31.12.2023
	5 Organisation d'une formation avec l'OEI pour les professionnels encadrant les enfants TSA dans les structures	31.12.2023
	6 Mise en oeuvre de la formation des professionnels dans le cadre du projet enfants allophones	31.12.2025
ad3	7 Encouragement et suivi des projets innovants (développement de locaux pour jeunes par le Jast Westlicher Raron et Jast Leuk)	31.12.2024
	8 Accompagnement et suivi du rassemblement des jeunesses valaisannes (jeunesse de Chalais)	31.12.2023
	9 Participation au projet "bilinguisme" du DEF (Foire du Valais 2023)	31.12.2023
	10 Conduite du groupe de travail et gestion du projet plateforme "jeunes" (interdépartements + acteurs externes)	31.12.2024
	11 Suivi et participation au projet Agenda 2030 "Jugend partizipiert"	31.12.2024
ad4	12 Mise en place d'un processus qualité des prestations et du fonctionnement de l'OPE par le biais d'un coaching externe	31.12.2023
	13 Evaluation du projet pilote modèle de consensus parental et extension sur tout le territoire cantonal (Cochem)	31.12.2023
	14 Adaptation du fonctionnement de l'OPE à la cantonalisation des APEA	31.12.2023
ad5	15 Mise en oeuvre par étapes du nouveau concept de la prise en charge des enfants souffrant du trouble autistique	31.12.2023
	16 Soutien aux collaborateurs concernés dans la prise en charge d'enfants souffrant du trouble autistique (formation pour les logopédistes)	31.12.2023
	17 Intégration du SMSPP au CDTEA de Sion (fusion des équipes)	31.07.2023
	18 Copilotage du groupe intervention précoce intensive	31.12.2023
	19 Mise en oeuvre du nouveau contrat de prestations concernant la pédopsychiatrie	31.12.2023
	20 Implémentation du concept de protection des jeunes des écrans (éducation numérique responsable)	31.12.2025
	21 Etablir en partenariat avec les organismes ou services concernés des programmes de sensibilisation et d'information au sujet des troubles du spectre autistique	31.12.2023

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
<i>ad2</i> 1 Nbre de places subventionnées dans les structures d'accueil à la journée à temps d'ouverture élargi (C2017=6366; C2018=6689; C2019=7093; C2020=7752; C2021=8186; B2022=7900)	8'186	7'900	8'250	350
2 Nbre de places subventionnées auprès des associations de parents d'accueil (C2017=3502; C2018=3854; C2019=4011; C2020=3921; C2021=3709; B2022=4200)	3'709	4'200	4'400	200
<i>ad3</i> 3 Nbre de rencontres avec les instances politiques/communales	67	20	30	10
4 Nbre de projets réalisés dans le domaine des activités extra-scolaires de loisirs soutenus par le délégué à la jeunesse	14	40	50	10
<i>ad4</i> 5 Nbre de familles d'accueil disponibles	158	92	92	0
6 Groupe de familles d'accueil d'urgence	5	5	5	0
7 Nbre de familles d'accueil professionnelles (1 dans les 3 régions)	3	1	1	0
8 Nbre de nouveaux cas suivis	849	550	550	0
9 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	58	85	85	0
10 Nbre de cas qui continuent à être suivis	883	1'265	1'265	0
11 Nbre d'enfants suivis (globalement)	1'790	1'900	1'900	0
<i>ad5</i> 12 Nbre de nouveaux cas suivis	2'210	1'700	1'700	0
13 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	974	1'000	1'000	0
14 Nbre de cas qui continuent à être suivis	2'358	3'300	3'300	0
15 Nbre d'enfants suivis (globalement)	5'542	6'000	6'000	0
16 Pourcentage d'enfants intégrés dans une structure préscolaire et scolaire	72	70	70	0
17 Nbre d'enfants TSA préscolaires à suivre par année avec intervention précoce spécialisée intensive		34	34	0
18 Nbre d'heures d'intervention précoce spécialisée intensive à effectuer par année pour les enfants TSA préscolaires		21'600	21'600	0
19 Nbre d'EPT à créer pour les suivis en intervention précoce spécialisée intensive		12	3.5	-8.5

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Placements et mesures contractualisées	50'210'041	4'688'465	45'521'576
P1101 Institutions, mesures ambulatoires et colonies	18'747'678	4'679'372	14'068'306
363 Subvention des institutions d'éducation spécialisée valaisanne (5)	10'982'800		10'982'800
391 Placements à la MET de Pramont	880'000		880'000
Solde dépenses/recettes du produit	6'884'878	4'679'372	2'205'506
P1102 Surveillance et financement accueil à la journée	31'462'363	9'093	31'453'270
363 Subvention des structures d'accueil communales (crèches, garderies, UAPE) et parents d'accueil	16'559'700		16'559'700
363 Subvention des structures d'accueil privées (crèches, garderies, UAPE) et associations de parents d'accueil yc enfants allophones	14'313'200		14'313'200
363 Subvention d'une structure d'accueil (Crèche les Petits Bonheurs - Castalie)	44'800		44'800
Solde dépenses/recettes du produit	544'663	9'093	535'570
GP12 Promotion et soutien	733'781	1'946	731'835
P1201 Encour. activités extra-scol. et aides financières	733'781	1'946	731'835
GP13 Education sociale et promotion de la santé	911'059	5'985	905'074
P1301 Educ. à la santé et promotion de la santé	911'059	5'985	905'074
GP14 Protection de l'enfant	11'201'266	10'696'535	504'731
P1401 Protection des enfants	11'201'266	10'696'535	504'731
363 Placements hors canton	3'580'000		3'580'000
Solde dépenses/recettes du produit	7'621'266	10'696'535	-3'075'269
GP15 Conseil éducatif/psychologie/logopédie/psychomotr.	13'252'984	122'780	13'130'204
P1501 Consultation/thérapie/examens/rapp./expertises	13'252'984	122'780	13'130'204
GP16 Psychiatrie pour enfants et adolescents	100'000	2	99'998
P1601 Traitements pédopsychiatriques/éval. et expert.	100'000	2	99'998
GP17 Education précoce spécialisée	1'667'569	7'387	1'660'182
P1701 Interventions de pédagogie spécialisée précoce	1'667'569	7'387	1'660'182
Total	78'076'700	15'523'100	62'553'600

**Département de la sécurité, des
institutions et du sport (DSIS)**
**Compte 2021
Fr.**
**Budget 2022
Fr.**
**Budget 2023
Fr.**
**Ecart 22/23
Fr.**
VUE FINANCIERE
TOTAL

Charges et dépenses	302'090'737.45	300'654'600	337'066'100	36'411'500
Revenus et recettes	357'504'886.21	309'542'700	337'155'800	27'613'100
Excédent de financement	55'414'148.76	8'888'100	89'700	-8'798'400

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service juridique de la sécurité et de la justice	-139'055.86	2'127'300	7'609'600	5'482'300
Police cantonale	80'941'514.49	82'977'300	90'910'800	7'933'500
Service de la sécurité civile et militaire	2'058'678.22	2'727'700	5'656'100	2'928'400
Service de la circulation routière et de la navigation	-74'929'460.81	-72'056'200	-79'473'800	-7'417'600
Service de l'application des peines et mesures	21'946'655.97	23'209'900	30'266'300	7'056'400
Service de la population et des migrations	3'568'899.41	4'383'200	7'048'000	2'664'800
Service des affaires intérieures et communales	6'484'458.10	6'755'000	7'199'700	444'700
Service de la chasse, de la pêche et de la faune	1'029'856.69	1'164'700	2'035'900	871'200
Service de la géoinformation	4'252'975.52	4'406'500	5'150'400	743'900
Service du registre foncier	-105'368'684.12	-67'823'400	-80'667'100	-12'843'700
Office cantonal du sport	4'740'013.63	3'239'900	4'174'400	934'500
Excédent de financement	55'414'148.76	8'888'100	89'700	-8'798'400

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	148'896'303.20	156'861'700	169'018'100	12'156'400
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	31'892'442.28	37'522'200	56'714'900	19'192'700
34	Charges financières	96'833.26	84'300	124'000	39'700
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	5'381'698.67	2'306'000	2'101'500	-204'500
36	Charges de transferts	78'768'003.56	60'948'400	62'426'900	1'478'500
37	Subventions redistribuées	5'966'061.20	4'685'000	4'815'000	130'000
38	Charges extraordinaires	6'914'823.11	0	0	0
39	Imputations internes	13'534'147.07	22'453'800	24'768'500	2'314'700
40	Revenus fiscaux	200'456'121.14	159'342'300	178'404'400	19'062'100
41	Patentes et concessions	3'147'006.00	3'190'000	3'190'000	0
42	Taxes	83'456'884.26	76'565'400	80'813'400	4'248'000
43	Revenus divers	1'344'816.24	1'259'600	489'600	-770'000
44	Revenus financiers	246'502.45	237'300	243'300	6'000
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	9'093'391.72	326'900	310'000	-16'900
46	Revenus de transferts	38'934'529.53	36'843'900	40'110'600	3'266'700
47	Subventions à redistribuer	5'966'061.20	4'685'000	4'815'000	130'000
48	Revenus extraordinaires	522'402.85	0	0	0
49	Imputations internes	9'109'570.11	19'129'100	21'232'300	2'103'200
	Total charges	291'450'312.35	284'861'400	319'968'900	35'107'500
	Total revenus	352'277'285.50	301'579'500	329'608'600	28'029'100
	Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	-60'826'973.15	-16'718'100	-9'639'700	7'078'400

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	768'486.30	5'080'000	6'700'000	1'620'000
52	Immobilisations incorporelles	1'886'194.35	2'300'000	1'900'000	-400'000
56	Propres subventions d'investissement	7'261'684.15	6'413'200	6'497'200	84'000
57	Subventions d'investissement redistribuées	724'060.30	2'000'000	2'000'000	0
63	Subventions d'investissement acquises	4'483'540.41	5'963'200	5'547'200	-416'000
64	Remboursements de prêts	20'000.00	0	0	0
67	Subventions d'investissement à redistribuer	724'060.30	2'000'000	2'000'000	0
	Total dépenses	10'640'425.10	15'793'200	17'097'200	1'304'000
	Total recettes	5'227'600.71	7'963'200	7'547'200	-416'000
	Investissements nets	5'412'824.39	7'830'000	9'550'000	1'720'000

OP 1
Gérer les affaires administratives
Fr. 914'963 net

OP 2
Traiter les affaires juridiques
Fr. 6'694'637 net

GP 11
Assistance administrative
Fr. 520'311 net

GP 12
Affaires administratives civiles
Fr. 394'652 net

GP 21
Contentieux / Législation
Fr. 6'694'637 net

Total service

Fr. 7'609'600 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	2'551'071.41	3'519'800	13'555'500	10'035'700
30 Charges de personnel	2'187'739.65	2'562'900	9'908'300	7'345'400
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	180'749.35	693'500	1'749'100	1'055'600
36 Charges de transferts	126'181.45	145'000	142'000	-3'000
39 Imputations internes	56'400.96	118'400	1'756'100	1'637'700
4 Revenus	2'690'127.27	1'392'500	5'945'900	4'553'400
40 Revenus fiscaux	4'072.00	3'400	8'500	5'100
42 Taxes	2'663'617.77	1'389'100	1'616'100	227'000
46 Revenus de transferts	0.00	0	2'672'600	2'672'600
49 Imputations internes	22'437.50	0	1'648'700	1'648'700
Excédent de charges	-139'055.86	2'127'300	7'609'600	5'482'300
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	-139'055.86	2'127'300	7'609'600	5'482'300

Remarques

A la session de décembre 2020, le Grand Conseil a décidé de cantonaliser les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) et de créer 9 autorités administratives cantonales rattachées au Service. Cette modification légale entrera en vigueur le 1er janvier 2023. Le budget 2023 du Service englobe les charges et recettes de cette importante réforme.

Rubrique 30

En 2023, le Service comptera plus de 60 EPT supplémentaires consécutivement à la cantonalisation des APEA. Les charges de personnel sont adaptées en conséquence.

Rubrique 31

Le budget 2023 intègre notamment les charges de loyer (fonds FIGI), les frais de déplacements du personnel des APEA, le coût de la maintenance du système informatique CMI ainsi que les coûts des expertises et la rémunération des assesseurs des APEA.

Rubrique 42

Les émoluments perçus par les futures APEA cantonales ne devraient pas excéder les quelque 300'000 francs.

Rubrique 46

Le montant inscrit au budget 2023 concerne la participation des communes aux coûts de fonctionnement des APEA (30%).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	12.40	15.30	76.80

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Le budget 2023 retient 76.8 EPT, soit 61.5 EPT supplémentaires par rapport au budget 2022. La grande partie de ces effectifs sont affectés aux futures APEA cantonales.</p> <p>Pour le surplus, le renforcement et l'élargissement de la surveillance administrative et organisationnelle des APEA par le Service implique une dotation supplémentaire de la section APEA du Service qui compte actuellement 1.8 EPT.</p>

OBJECTIF POLITIQUE 1				
Gérer les affaires administratives et exercer une surveillance dans les domaines du droit privé				
Sous-objectifs politiques				
1	Organiser les sessions d'examen des candidats au barreau et au notariat			
2	Assurer le suivi des dossiers du Département de la sécurité ne relevant d'aucun autre de ses Services dans les domaines des droits fondamentaux (art. 7 à 36 Cst. féd.)			
3	Proposer une assistance et exercer une surveillance juridique, administrative, le cas échéant disciplinaire, sur les fondations, les notaires, les avocats et les registres du commerce			
4	Assurer les relations du Département de la sécurité avec le Pouvoir judiciaire et le Ministère public			
Mesures prioritaires				Délai
ad1	1 Soutien administratif aux commissions d'examen			31.12.2026
ad2	2 Rédaction de notes juridiques à l'intention du Chef du Département			31.12.2026
ad3	3 Surveillance administrative des notaires			31.12.2026
	4 Surveillance des fondations			31.12.2026
Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad1	1 Nombre de doléances enregistrées en relation avec l'informatisation des sessions d'examen			
	0	5	5	0
ad2	2 Pourcentage des notes juridiques délivrées dans le délai imparti			
	100%	90%	90%	0%
ad3	3 Pourcentage des dénonciations contre un notaire traitées dans un délai de 6 mois			
	98%	95%	95%	0%
	4 Pourcentage des décisions en matière de surveillance des fondations rendues dans les 3 mois dès la clôture de l'instruction (acceptation de la surveillance, examen annuel de la gestion et des comptes, modification des statuts, liquidation)			
	82.65%	90%	90%	0%

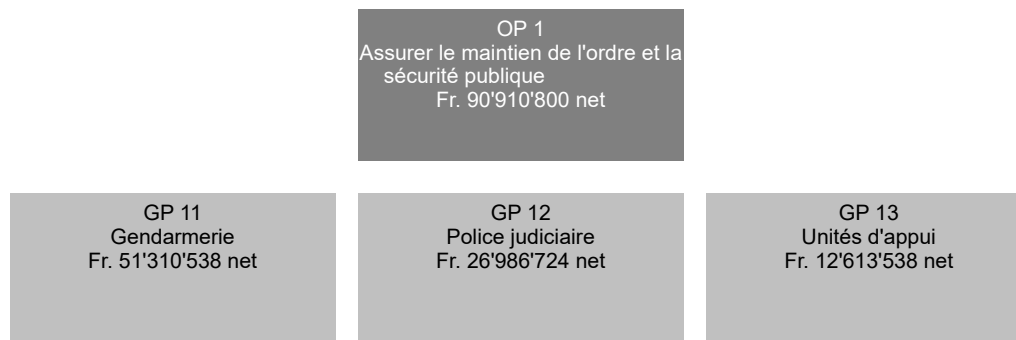
OBJECTIF POLITIQUE 2				
Exercer les tâches de législation et de contentieux dans les domaines de la sécurité et de la justice				
Sous-objectifs politiques				
1	Réviser le droit judiciaire cantonal, préparer la législation d'application du droit judiciaire fédéral et la législation en matière de sécurité publique			
2	Préparer et défendre, en cas de recours, des décisions dans les domaines de la sécurité; conseiller le Chef du Département et ses Services en ces matières; donner des conseils juridiques dans les domaines relevant de sa compétence			
2.1	Veiller à l'indemnisation et à la réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI			
3	Piloter les 9 autorités cantonales de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) et assumer leur surveillance administrative et organisationnelle			

Mesures prioritaires				Délai
<i>ad2</i>	1 Indemnisation et réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI			31.12.2026
Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
<i>ad1</i>			31.12.24	
			31.12.26	
			31.12.25	
<i>ad2</i>	78%	85%	85%	0%
<i>ad3</i>			31.12.23	
			31.12.26	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
OP1 Gérer les affaires administratives	2'456'689	1'541'726	914'963
GP11 Assistance administrative	693'762	173'451	520'311
P1101 Admission au stage et à l'examen avocat et notaire	462'986	160'186	302'800
P1102 Affaires de Justice	230'776	13'265	217'511
GP12 Affaires administratives civiles	1'762'927	1'368'275	394'652
P1201 Fondations classiques	688'504	239'619	448'885
P1202 Affaires administratives civiles	1'074'423	1'128'656	-54'233
OP2 Traiter les affaires juridiques	11'098'811	4'404'174	6'694'637
GP21 Contentieux / Législation	11'098'811	4'404'174	6'694'637
P2101 Conseils juridiques / Décisions - Recours	1'163'790	232'148	931'642
P2102 Législation / Consultations	942'675	172'428	770'247
P2103 Protection de la personne	8'992'346	3'999'598	4'992'748
Total	13'555'500	5'945'900	7'609'600

POLICE CANTONALE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	94'411'435.15	93'637'900	99'558'400	5'920'500
30 Charges de personnel	76'284'002.64	80'536'000	82'135'700	1'599'700
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	9'043'362.93	10'031'500	14'081'900	4'050'400
34 Charges financières	53'074.15	41'000	63'000	22'000
36 Charges de transferts	942'012.35	1'076'000	1'295'200	219'200
38 Charges extraordinaires	6'068'511.96	0	0	0
39 Imputations internes	2'020'471.12	1'953'400	1'982'600	29'200
4 Revenus	13'987'408.70	14'690'600	14'797'600	107'000
40 Revenus fiscaux	84'053.50	90'000	90'000	0
42 Taxes	9'059'141.88	9'428'000	9'792'000	364'000
44 Revenus financiers	331.50	0	0	0
46 Revenus de transferts	2'346'922.71	2'703'200	2'439'300	-263'900
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	2'496'959.11	2'469'400	2'476'300	6'900
Excédent de charges	80'424'026.45	78'947'300	84'760'800	5'813'500
5 Dépenses d'investissement	768'486.30	4'030'000	6'150'000	2'120'000
50 Immobilisations corporelles	768'486.30	4'030'000	6'150'000	2'120'000
6 Recettes d'investissement	250'998.26	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	250'998.26	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	517'488.04	4'030'000	6'150'000	2'120'000
Insuffisance de financement	80'941'514.49	82'977'300	90'910'800	7'933'500

POLICE CANTONALE

Remarques
<p>30 - Charges de personnel - augmentations individuelles. - 25 aspirants devraient débiter leur formation de base à l'Académie de Savatan en 2023.</p> <p>31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation - attribution du fonds FIGI (+ Fr. 3'758'000.- / coûts des loyers et des charges concernant les bâtiments occupés par la Police cantonale). - augmentation des coûts des marchandises, des fournitures diverses et de l'essence (+ Fr. 375'000.-). - diminution des projets informatiques (- Fr. 189'000.-). - frais d'électricité des antennes Polycom (+ Fr. 60'000.- / jusqu'ici budgétisés par le Service immobilier et patrimoine). - maintenance informatique (+ Fr. 56'000.-).</p> <p>36 - Charges de transferts - augmentation de la subvention concernant le projet suisse d'harmonisation de l'informatique de police (+ Fr. 190'000.-). - nouvelles subventions selon décisions de la CLDJP : a) école romande multi-sites (+ Fr. 24'000.-). b) financement d'un poste à l'Etat-Major du groupe maintien de l'ordre, répartition intercantonale (+ Fr. 22'000.-).</p> <p>42 - Taxes - augmentation des recettes liées aux centres de contrôle du trafic lourd du Simplon et de Saint-Maurice (+ Fr. 200'000.-). - participation "Armasuisse" aux charges d'exploitation Polycom (+ Fr. 167'000.-).</p> <p>46 - Revenus de transferts - participation "Armasuisse" aux charges d'exploitation Polycom désormais comptabilisée en 42 (- Fr. 167'000.-). - diminution des recettes concernant les contrôles du trafic lourd effectués hors CCTL (- Fr. 73'000.-).</p> <p>50 - Immobilisations corporelles - budget évolutif en fonction de l'avancement des travaux de la nouvelle centrale, de la halle de tir indoor, du local des séquestres et de la nouvelle technologie Polycom WEP 2030.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	535.00	541.30	545.40

Nombre de postes à l'organigramme



Remarques
<p>Postes supplémentaires en 2023 (postulat 4.0378) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 EPT affectés à la nouvelle section anticriminalité de la gendarmerie. - 3 EPT affectés à la section cybercriminalité de la police judiciaire. <p>Transferts de postes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3.6 EPT "concierges" en faveur du Service immobilier et patrimoine (selon planification FIGI). - 0.3 EPT en faveur du Service de la chasse, de la pêche et de la faune (décision du Conseil d'Etat du 10 novembre 2021).

OBJECTIF POLITIQUE		
<p>Assurer la sécurité publique, le maintien de l'ordre ainsi que le respect des institutions démocratiques en veillant à l'observation des lois, par des actions préventives et répressives.</p> <p>Rechercher le renseignement, maintenir et développer les réseaux utiles à ses missions.</p> <p>Etre au service de la population et des autorités.</p>		
Sous-objectifs politiques		
1	Mettre en oeuvre l'alarme et les mesures d'urgence dans toutes les situations de protection de la population.	
2	Ecarter les dangers concrets pour la sécurité publique et réprimer les troubles à l'ordre. Porter assistance aux personnes directement menacées dans leur vie ou leur intégrité corporelle.	
3	Combattre la criminalité sur le territoire cantonal en adaptant l'organisation et les moyens à l'évolution de celle-ci. Suivre la mise en place des mesures de prévention et de sécurité des mineurs en collaboration avec les autres partenaires.	
4	Accomplir les tâches relevant de la surveillance et de la régulation de la circulation selon la législation sur la circulation routière notamment par des actions préventives et des mesures ciblées contre les infractions graves.	
5	Assurer la formation des aspirantes et aspirants valaisans par la recherche d'un nouveau centre de formation sur le plan interne ou intercantonal.	
6	Assurer auprès du public et des médias une communication sur les missions sécuritaires et les engagements opérationnels, en prenant compte tous les partenaires feux bleus.	
7	Entretenir un contact régulier avec la population et les partenaires de la société civile et politique dans le but de lutter contre la délinquance et de réduire le sentiment d'insécurité.	
Mesures prioritaires		
	Délai	
ad1	1 Construction à Sierre d'un bâtiment regroupant, sous un même toit avec un système d'aide à l'engagement commun, les centrales d'engagement 112-117-118-144 et le 2e centre de calculs de l'Etat du Valais.	31.12.2024
ad2	2 Augmentation des effectifs dans le sens du dossier accepté à l'unanimité par le Grand Conseil le 9 février 2009 et du postulat no 4.0378 déposé par la Commission de sécurité publique et accepté par le Parlement en novembre 2019 demandant l'engagement de 40 policiers supplémentaires sur 5 ans	31.12.2026
	3 Construction d'une installation de tir indoor sur la place d'armes cantonale de Sion	31.12.2024
	4 Construction d'un local des séquestres de la Police cantonale au sein du centre de compétences mutualisé Eterpys à Conthey (site de l'agroscope)	31.12.2024
	5 Remplacement du véhicule blindé attribué au groupe intervention	31.12.2024
ad3	6 Migration du système de télécommunication POLYCOM vers la nouvelle technologie "WEP 2030" conformément aux exigences de l'Office fédéral de la protection de la population	31.12.2023

POLICE CANTONALE

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad1 1 Nombre quotidien d'appels aux numéros d'urgence 117-118-112 ainsi qu'au numéro principal de la police cantonale (027/326.56.56)	956	940	950	10
2 Nombre quotidien d'appels uniquement aux numéros d'urgence 117-118-112	277	280	280	0
ad2 3 Nombre d'infractions en relation avec le Code pénal suisse	13'336	11'600	13'300	1'700
4 Ratio de la population par policier tel que prévu à l'article 29 de l'Ordonnance de la loi sur la Police cantonale du 20 décembre 2017 (1 policier pour 650 habitants) (population estimée au 31.12.2023 = 357'351 habitants "+0.5% par an" divisé par le nombre de policiers cantonaux au 31.12.2023 = 479.15 EPT). Le solde de l'effectif est composé de personnel civil (61.85 EPT).	743	722	745	23
5 Pourcentage d'infractions commises par des étrangers non résidant en Suisse	12%	13.5%	12%	-1.5%
6 Pourcentage d'infractions commises par des auteurs mineurs	14.2%	14.5%	14%	-0.5%
7 Heures supplémentaires	27'452	20'000	20'000	0
ad3 8 Nombre de brigandages sur le territoire cantonal	23	20	23	3
9 Nombre d'infractions contre l'intégrité sexuelle	349	320	350	30
10 Pourcentage d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants commises par des auteurs mineurs	13.4%	16%	13.5%	-2.5%
11 Nombre d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants	3'371	3'500	3'350	-150
12 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité économique	230	200	230	30
13 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité informatique/cybercriminalité	507	500	510	10
14 Nombre d'infractions contre la vie et l'intégrité corporelle	983	960	980	20
15 Nombre d'interventions pour des violences domestiques	341	410	340	-70
16 Nombre d'heures de conduite de détenus (2020 = 12'633 dont 4'959 par la société Securitas)	14'093	12'600	14'000	1'400
ad4 17 Conducteurs soumis à l'éthylomètre/éthylotest	18'131	15'100	18'000	2'900
18 Nombre de contrôles de vitesse effectués	1'693	1'950	1'700	-250
19 Nombre de conducteurs de véhicules contrôlés / vitesse	403'914	350'000	404'000	54'000
20 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd sur l'ensemble du territoire valaisan (CCTL de St-Maurice et du Simplon + section circulation)	29'807	26'500	29'800	3'300
21 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd sur l'axe du Simplon	8'552	8'000	8'600	600
22 Nombre de poids lourds contrôlés sur l'axe du Simplon	1'111	1'200	1'200	0
23 Nombre de chauffeurs dénoncés sur l'axe du Simplon	534	620	550	-70
24 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd sur l'axe du Grand-St-Bernard	470	350	470	120
25 Nombre de poids lourds contrôlés sur l'axe du Grand-St-Bernard	234	150	235	85
26 Nombre de chauffeurs dénoncés sur l'axe du Grand-St-Bernard	42	25	45	20

POLICE CANTONALE

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad4 27 Nombre de conducteurs de véhicules contrôlés / bruit			12	
ad5 28  Nombre d'aspirants à assermenter afin de maintenir l'effectif autorisé (compensation des départs - retraite, réduction du taux d'activité, démission)	16	25	25	0
29 Nombre d'EPT affectés de manière permanente à l'Académie de police	4	4	4	0
30 Heures de formation dispensées par des EPT non permanents à l'Académie de police	1'064	1'500	1'100	-400
ad6 31  Nombre de communiqués destinés à la population (y compris les communiqués par le biais des réseaux sociaux F/D)	216	210	210	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Gendarmerie	62'484'897	11'174'359	51'310'538
P1101 Circulation routière	4'847'915	5'367'542	-519'627
P1102 Interventions spéciales	7'592'534	336'306	7'256'228
P1103 Premières interventions	24'642'590	1'184'070	23'458'520
P1104 Police de proximité et investigations	24'443'492	1'544'026	22'899'466
P1105 Centre Contrôle Trafic Lourd (CCTL)	958'366	2'742'415	-1'784'049
GP12 Police judiciaire	28'827'521	1'840'797	26'986'724
P1201 Enquêtes judiciaires	20'766'923	879'516	19'887'407
P1202 Identité judiciaire	3'521'721	129'104	3'392'617
P1203 Renseignements, analyse et documentation	4'538'877	832'177	3'706'700
GP13 Unités d'appui	14'395'982	1'782'444	12'613'538
P1301 Communication et prévention	1'186'850	55'753	1'131'097
P1302 Centrale d'engagement	6'449'483	712'878	5'736'605
P1303 Groupe armes et entreprises de sécurité	806'191	324'609	481'582
P1304 Formation continue	3'067'343	105'929	2'961'414
P1305 Formation de base	2'886'115	583'275	2'302'840
Total	105'708'400	14'797'600	90'910'800

OP 1
Protéger la population et ses
bases d'existence
Fr. 5'656'100 net

GP 11
Coordination de l'état de
préparation
Fr. 1'117'185 net

GP 12
Prévention incendie
Fr. 0 net

GP 13
Préparation de la protection civile
Fr. 3'120'357 net

GP 14
Gestion des affaires militaires
Fr. 1'418'558 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	24'397'686.54	21'083'400	24'140'500	3'057'100
30 Charges de personnel	10'444'478.80	10'956'000	10'934'400	-21'600
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'680'491.37	4'884'100	8'150'400	3'266'300
34 Charges financières	2'088.10	3'000	10'000	7'000
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	3'141'998.27	194'500	0	-194'500
36 Charges de transferts	3'170'561.13	3'740'900	3'594'400	-146'500
37 Subventions redistribuées	895'685.20	885'000	1'015'000	130'000
39 Imputations internes	3'062'383.67	419'900	436'300	16'400
4 Revenus	22'339'008.32	18'355'700	18'484'400	128'700
40 Revenus fiscaux	6'120.00	8'400	8'400	0
42 Taxes	3'863'615.15	4'195'900	3'917'700	-278'200
44 Revenus financiers	27'953.25	18'000	24'000	6'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	237'900	41'000	-196'900
46 Revenus de transferts	14'659'564.67	12'775'500	13'188'900	413'400
47 Subventions à redistribuer	895'685.20	885'000	1'015'000	130'000
49 Imputations internes	2'886'070.05	235'000	289'400	54'400
Excédent de charges	2'058'678.22	2'727'700	5'656'100	2'928'400
5 Dépenses d'investissement	4'382'542.15	7'963'200	7'547'200	-416'000
50 Immobilisations corporelles	0.00	1'050'000	550'000	-500'000
56 Propres subventions d'investissement	4'232'542.15	4'913'200	4'997'200	84'000
57 Subventions d'investissement redistribuées	150'000.00	2'000'000	2'000'000	0
6 Recettes d'investissement	4'382'542.15	7'963'200	7'547'200	-416'000
63 Subventions d'investissement acquises	4'232'542.15	5'963'200	5'547'200	-416'000
67 Subventions d'investissement à redistribuer	150'000.00	2'000'000	2'000'000	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	2'058'678.22	2'727'700	5'656'100	2'928'400

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Remarques
<p>30 Plusieurs changements de collaborateurs (classe d'attente, parts d'expérience plus basses)</p>
<p>31 Location au Fonds FIGI (+2'848'300) Plus de frais d'entretien d'immeuble au centre d'instruction PCi (-108'000) Nouveau programme informatique pour la Taxe d'exemption (+83'900) Commission cyber-sécurité (+200'000) Entretien maison du feu (+66'000) Nouveaux logiciels à l'OCF (+158'000)</p>
<p>35 Pas d'attribution prévue au fonds des contributions de remplacement</p>
<p>36 Diminution du coût des 6 organisations de protection civile (-260'000) Augmentation de la disponibilité budgétaire pour les subventions distribuées aux communes par l'Office du feu (+116'000)</p>
<p>37/47 Augmentation des projets de maintenance des abris PCi subventionnés par la Confédération (boîte aux lettres)</p>
<p>42 PCi : Diminution des contributions de remplacement (-500'000) ; augmentation cours GTIR (+30'000) OCPP : Augmentation de la récupération POLYALERT (+70'000) OCF : Augmentation récupération POLYCOM (+52'500) OCAM : Récupération des frais de poursuites de la taxe (+80'000)</p>
<p>45 Pas de prélèvement sur le fonds du feu</p>
<p>46 Ecriture de mise à zéro de l'Office du feu</p>
<p>50 Diminution des projets d'investissements de l'Office du feu</p>
<p>56 Augmentation de la disponibilité budgétaire pour les subventions distribuées aux communes par l'Office du feu</p>
<p>63 Ecriture de mise à zéro de l'Office du feu, en lien avec les rubriques 50 & 56</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	74.80	74.80	74.30

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Au budget 2023 :</p> <p>Postes à l'organigramme :</p> <ul style="list-style-type: none"> + 0.5 EPT Collaborateur administratif auprès de l'office cantonal des affaires militaires - 1 EPT Concierge, transféré au SIP le 01.08.2022 <p>Postes "hors organigramme" avec un statut particulier conditionnés au financement externe accordé par la Confédération :</p> <ul style="list-style-type: none"> + 0.5 EPT Collaborateur administratif auprès du centre logistique cantonal <p>Historique des postes "hors organigramme" :</p> <p>Au budget 2022, 2 EPT sont auto-financés par l'Office cantonal du feu (projet de regroupement des chargés de sécurité au niveau de l'Etat du Valais) :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 EPT Technicien prévention auprès de l'Office cantonal du feu 1 EPT Chef de section auprès de l'Office cantonal du feu <p>A l'exercice 2021, 4 EPT sont financés par les subventions de la Confédération :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 EPT Spécialiste CVCS auprès de l'Office cantonal des affaires militaires 1 EPT Ouvrier professionnel auprès de l'Office cantonal des affaires militaires 1 EPT Technicien spécialisé auprès de l'Office cantonal du feu 1 EPT Inspecteur technique et sécurité auprès de l'Office cantonal du feu

OBJECTIF POLITIQUE
<p>Protéger la population et ses bases d'existence par la coordination des moyens civils (feu, PCi, organes de conduite) et la collaboration à la préparation des moyens militaires</p>
Sous-objectifs politiques
<ol style="list-style-type: none"> 1 Identifier et évaluer périodiquement les risques et dangers à l'échelon du canton 2 Renforcer la coordination entre tous les partenaires de la protection de la population 3 Consolider l'état de préparation des organes de conduite et d'intervention notamment lors de situations particulières et extraordinaires 4 Informer les autorités, les partenaires, les tiers et la population sur les dangers potentiels et les mesures de protection 5 Renforcer la formation des acteurs et partenaires en matière de prévention incendie 6 Garantir la disponibilité des sapeurs-pompiers ainsi que des spécialistes pour les interventions 7 Garantir les capacités d'engagement et les prestations de la protection civile au profit de la collectivité 8 Assurer la police du tir dans le canton (installations de tir de toutes natures) 9 Assurer en tout temps la disponibilité des infrastructures militaires cantonales et fédérales au profit de la troupe et pour les besoins des Forces aériennes et des autres utilisateurs (police, corps des gardes-frontière, manifestations civiles), conformément aux conventions et contrats conclus avec la Confédération 10 Garantir les prestations d'exploitation et de logistique au profit de l'Armée conformément aux conventions et contrats conclus avec la Confédération 11 Gérer les astreints aux obligations militaires conformément au droit fédéral (journées d'information, dispenses, taxes d'exemption de l'obligation de servir, libérations, etc.)

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Etablir la gestion documentaire, respectivement les décisions réservées, pour chaque risques reconnus	31.12.2025
	2 Evaluation de l'efficacité des mesures prises visant à maîtriser les risques identifiés	31.12.2023
	3 Mise en oeuvre du projet de prévention et de préparation des administrations communales et cantonale en matière de cyber-sécurité	31.12.2025
ad2	4 Mise en place d'une plateforme d'échanges entre les partenaires de la protection de la population chaque année	31.12.2026
ad3	5 Standardisation de la formation commune à la gestion des situation particulières et extraordinaires	31.12.2024
ad5	6 Consolidation de la formation des chargés de sécurité, des ramoneurs et des projeteurs	31.12.2026
ad6	7 Formation selon les normes en vigueur	31.12.2026
ad7	8 Actualisation de la loi et son ordonnance selon les nouvelles dispositions fédérales	31.12.2023
ad8	9 Mise en place d'une banque de données cantonale sur les installations de tir et les sociétés de tir	31.12.2025
ad9	10 Participation à l'élaboration du concept d'exploitation du stand de tir souterrain (halle Indoor)	31.12.2024
	11 Planification de la rénovation échelonnée de l'infrastructure militaire cantonale	31.12.2026
ad10	12 Exploitation des infrastructures et installations aéroportuaires militaires pour les besoins des Forces aériennes et de l'aéroport civil	31.12.2026

Indicateurs		Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad1	1 Nombre de nouveaux documents de planification établis	0	5	5	0
	2 Nombre de jours pour des formations / exercices pour les états-majors communaux / régionaux	24	30	30	0
ad3	3 Evaluation des cours (taux de satisfaction)		80%	80%	0%
ad5	4 Nombre de personnes ayant suivi l'instruction / information dispensée aux responsables de la prévention, ramoneurs, chargés de sécurité, constructeurs de cheminées		125	125	0
	5 Evaluation des cours (taux de satisfaction)		80%	80%	0%
	6 Nombre de jours de formation en matière de prévention incendie			5	
ad6	7 Nombre de cours de formation pour les sapeurs-pompiers organisés par l'OCF			130	
ad7	8 Nombre de jours-homme pour l'engagement de la protection civile pour les interventions en faveur de la collectivité		1'250	1'250	0
	9 Nombre de nouveaux astreints formés au centre d'instruction de Grône		220	220	0
	10 Evaluation des cours (taux de satisfaction)		80%	80%	0%
ad11	11 Nombre de participants aux journées d'orientation		1'400	1'400	0
	12 Nombre de femmes ayant participé aux journées d'orientation		70	75	5

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Coordination de l'état de préparation	1'413'035	295'850	1'117'185
P1101 Formation des organes de conduites	429'372	11'322	418'050
P1102 Gestion des risques et coordination	732'517	280'125	452'392
P1103 Gestion des moyens	215'146	4'403	210'743
P1104 Organe cantonal de conduite	36'000		36'000
GP12 Prévention incendie	12'411'400	12'411'400	0
P1201 Prévention des incendies	1'274'746	1'274'747	-1
P1202 Engagement des corps sapeurs-pompiers	4'569'864	4'569'865	-1
P1203 Financement, achat équipements et infrastructures	6'566'790	6'566'788	2
562 Subvention aux communes (matériel pompiers, adduction d'eau, véhicules, locaux du feu)	4'997'200		4'997'200
Solde dépenses/recettes du produit	1'569'590	6'566'788	-4'997'198
GP13 Préparation de la protection civile	8'468'164	5'347'807	3'120'357
P1301 Organisation et planification	416'367	69'427	346'940
P1302 Instruction des astreints	4'220'027	67'459	4'152'568
P1303 Constructions et matériel	3'831'770	5'210'921	-1'379'151
GP14 Gestion des affaires militaires	9'395'101	7'976'543	1'418'558
P1401 Gestion des conscrits et militaires domiciliés VS	752'924	123'684	629'240
P1402 Assujettissement et exonération de la taxe	847'308	1'396'120	-548'812
P1403 Centre logistique cantonal	7'794'869	6'456'739	1'338'130
426 Prestations aéroport civil à la charge de la Ville de Sion		200'000	-200'000
Solde dépenses/recettes du produit	7'794'869	6'256'739	1'538'130
Total	31'687'700	26'031'600	5'656'100

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

OP 1
Régler l'admission des personnes
et des véhicules
Fr. -79'473'800 net

GP 11
Admission des personnes
Fr. -491'322 net

GP 12
Admission des véhicules
Fr. -78'982'478 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	25'871'600.43	27'127'200	22'713'500	-4'413'700
30 Charges de personnel	11'624'683.80	11'923'800	12'010'700	86'900
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'031'103.64	3'495'000	5'667'500	2'172'500
34 Charges financières	14'942.57	17'000	17'000	0
36 Charges de transferts	7'936'697.47	9'056'100	2'315'500	-6'740'600
39 Imputations internes	3'264'172.95	2'635'300	2'702'800	67'500
4 Revenus	100'801'061.24	99'183'400	102'187'300	3'003'900
40 Revenus fiscaux	74'526'246.38	74'170'000	76'760'000	2'590'000
42 Taxes	25'664'961.30	24'433'700	24'834'000	400'300
44 Revenus financiers	92'011.31	80'000	80'000	0
46 Revenus de transferts	513'311.70	499'700	513'300	13'600
49 Imputations internes	4'530.55	0	0	0
Excédent de revenus	74'929'460.81	72'056'200	79'473'800	7'417'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	74'929'460.81	72'056'200	79'473'800	7'417'600

Remarques

Rubrique 31 : Augmentation due à l'insertion des montants liés au Fonds FIGI dans l'enveloppe du SCN dès 2023. Augmentation des achats de plaques de contrôle en vue du changement de fournisseur en 2023. Acquisition de nouveaux modules du programme CARI.

Rubrique 36 : Diminution due à l'arrêt du programme d'incitation (prime à l'achat) pour les véhicules électriques et les bornes de recharge.

Rubrique 40 : Augmentation des revenus fiscaux due à l'augmentation du parc de véhicules.

Rubrique 42 : Augmentation des recettes en lien avec les plaques particulières et les ventes aux enchères de plaques.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	90.70	91.70	92.20

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Augmentation de 0.5 EPT de "comptable II " pour faire face à l'augmentation constante du parc de véhicules (env. 6000 à 8'000 véhicules / an).

OBJECTIF POLITIQUE		
Régler l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière et à la navigation		
Sous-objectifs politiques		
1	S'assurer que les personnes disposent des aptitudes et d'une formation suffisante pour conduire un véhicule en toute sécurité sur la voie publique et prendre les mesures nécessaires en cas d'infractions aux règles de la circulation et de la navigation	
2	S'assurer que les véhicules mis en circulation répondent aux prescriptions et percevoir les redevances auxquelles ils sont assujettis	
3	Favoriser la mise en circulation de véhicules moins polluants	
Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Introduction progressive du système d'exploitation Cari complètement renouvelé notamment avec l'intégration de différents nouveaux modules "Cyberadministration"	31.12.2025
<i>ad2</i>	2 Augmentation du nombre de véhicules contrôlés dans les délais légaux conformément à la planification établie par le service	31.12.2026
	3 Le service collabore avec la police cantonale lors des contrôles spécifiques de la conformité des véhicules.	31.12.2026

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
<i>ad1</i> 1 Indice de satisfaction des usagers, selon enquête M.I.S. Trend (note max. 10)	8.8	8.4	8.6	0.2
2 Pourcentage de recours admis par rapport au nombre de recours déposés	1%	4%	2%	-2%
3 🚗 Nombre de permis d'élève conducteur délivrés (tous types de permis)	10'423	9'100	10'000	900
4 🚗 Nombre d'examens de conduite (théoriques et pratiques, tous types d'examens)	19'695	17'000	17'000	0
5 🚗 Taux d'échec aux examens de conduite théoriques (catégories A, A1 et B)	19.5%	25%	25%	0%
6 Taux d'échec aux examens de conduite pratiques (catégories A, A1 et B)	29.8%	30%	30%	0%
7 🚗 Nombre de permis de conduire délivrés (tous types de permis, nouveaux permis et renouvellement)	28'693	28'000	40'000	12'000
8 Pourcentage des contrôles médicaux subséquents effectués dans les délais légaux	100%	100%	100%	0%
9 Temps d'attente moyen au téléphone (en secondes)	17.74	20	20	0
10 🚗 Nombre d'avertissements prononcés	1'860	2'000	2'000	0
11 🚗 Nombre de retraits de permis de conduire prononcés	4'325	4'500	4'400	-100
<i>ad2</i> 12 Pourcentage de bateaux contrôlés dans les délais légaux	100%	100%	100%	0%
13 Pourcentage de véhicules contrôlés dans les délais légaux	64.98%	70%	67%	-3%
14 Nombre de contrôles techniques effectués	84'522	93'500	91'000	-2'500
15 🚗 Nombre de véhicules immatriculés dans l'année (tous types de véhicules)	73'538	83'500	75'000	-8'500
16 🚗 Nombre de véhicules en circulation au 30 septembre	344'280	344'000	354'000	10'000
17 Ratio du nombre de véhicules en circulation par rapport aux collaborateurs en emploi fixe du SCN	3'795	3'751	3'840	89
18 Nombre d'immatriculations traitées par CARI Garage	3'933	4'700	4'700	0
<i>ad3</i> 19 🚗 Pourcentage de véhicules électriques/hybrides par rapport au total des véhicules motorisés en circulation	2.55%	3.5%	3.9%	0.4%
20 🚗 Pourcentage de véhicules électriques par rapport au total des véhicules motorisés en circulation	15.5%	10%	2.4%	-7.6%
21 🚗 Pourcentage de véhicules électriques neufs par rapport au total des véhicules neufs immatriculés dans l'année			20%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Admission des personnes	8'334'470	8'825'792	-491'322
P1101 Examens de conduite	2'180'735	1'185'690	995'045
421 Emoluments pour examens de conduite		1'090'000	-1'090'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'180'735	95'690	2'085'045
P1102 Permis de conduire	3'344'992	1'982'662	1'362'330
421 Emoluments pour établissement de permis de conduire		1'850'000	-1'850'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'344'992	132'662	3'212'330
P1103 Mesures administratives et sanctions pénales	2'808'743	5'657'440	-2'848'697
421 Mesures administratives et sanctions pénales		1'400'000	-1'400'000
427 Amendes		2'440'000	-2'440'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'808'743	1'817'440	991'303
GP12 Admission des véhicules	14'379'030	93'361'508	-78'982'478
P1201 Contrôles techniques des véhicules	6'571'679	5'634'894	936'785
421 Emoluments pour expertises de véhicules		5'350'000	-5'350'000
Solde dépenses/recettes du produit	6'571'679	284'894	6'286'785
P1202 Permis de circulation	5'579'788	10'934'984	-5'355'196
421 Emoluments pour établissement de permis de circulation		5'540'000	-5'540'000
421 Mutations sur permis de circulation		2'776'000	-2'776'000
425 Vente de plaques		2'100'000	-2'100'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'579'788	518'984	5'060'804
P1203 Perception des redevances	2'227'563	76'791'630	-74'564'067
363 Exonération des véhicules de la confédération	30'000		30'000
363 Exonération des véhicules des communes	740'000		740'000
363 Exonération des véhicules des entreprises privées (institution)	140'000		140'000
363 Exonération des véhicules des institutions d'utilité publique	350'000		350'000
403 Impôts sur les véhicules à moteur et les bateaux		76'100'000	-76'100'000
421 Autorisations		30'000	-30'000
Solde dépenses/recettes du produit	967'563	661'630	305'933
Total	22'713'500	102'187'300	-79'473'800

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)
SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET MESURES

OP 1
 Contribuer à la protection de la
 société par l'application des
 peines et des mesures.
 Fr. 30'266'300 net

GP 11 Détention avant jugement - Sion et Brig Fr. 8'120'962 net	GP 12 Privation de liberté - Crêtelongue Fr. 5'981'514 net	GP 13 Exécution des mesures - Pramont Fr. 4'921'531 net	GP 14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement Fr. 11'242'293 net
--	--	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	39'715'529.94	53'711'900	62'081'000	8'369'100
30 Charges de personnel	17'637'968.95	18'513'700	20'440'900	1'927'200
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	7'525'834.26	7'738'400	12'396'100	4'657'700
34 Charges financières	1'671.94	3'500	3'500	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	757.70	15'500	5'500	-10'000
36 Charges de transferts	13'680'064.60	13'706'900	15'232'000	1'525'100
39 Imputations internes	869'232.49	13'733'900	14'003'000	269'100
4 Revenus	17'768'873.97	30'502'000	31'814'700	1'312'700
40 Revenus fiscaux	301.00	500	500	0
42 Taxes	6'580'672.54	6'383'000	6'419'600	36'600
43 Revenus divers	-6'433.76	45'000	0	-45'000
44 Revenus financiers	3'362.34	2'800	2'800	0
46 Revenus de transferts	10'058'396.60	10'336'000	10'814'300	478'300
49 Imputations internes	1'132'575.25	13'734'700	14'577'500	842'800
Excédent de charges	21'946'655.97	23'209'900	30'266'300	7'056'400
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	21'946'655.97	23'209'900	30'266'300	7'056'400

Remarques
<p>Rubrique 31 : Budget adapté compte tenu de la répartition des "loyers" et charges entre le SIP et le SAPEM (FIGI nouvelles constructions à Crêtelongue et Sion).</p> <p>Rubrique 36 : Budget réadapté pour le compte 361 compte tenu du million de crédit supplémentaire accordé en 2021 et l'évolution estimée des placements thérapeutiques institutionnels hors canton (hors du SAPEM), selon DCE du 27 avril 2022.</p> <p>Rubrique 46 : Adaptation selon les prévisions et estimations en lien avec les nouvelles constructions.</p> <p>Rubrique 49 : Sont comptabilisées sous cette rubrique les recettes de détention des Mineurs et Jeunes Adultes valaisans. La différence provient d'une augmentation des placements de mineurs valaisans à charge du Service de la Jeunesse.</p>

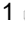

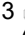


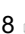

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	147.30	147.30	164.80

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
L'ouverture des nouvelles infrastructures sera échelonnée selon la réalisation des travaux et des ressources humaines allouées.

OBJECTIF POLITIQUE		
Contribuer à la protection de la société en exerçant sur les détenus un contrôle sécuritaire et en les incitant à respecter l'ordre juridique		
Sous-objectifs politiques		
1	Elaborer une politique sécuritaire adaptée	
1.1	Contribuer à la protection de la société par un contrôle sûr, raisonnable et humain des détenus	
2	Favoriser une politique de réinsertion sociale appropriée	
2.1	Mettre en oeuvre dans les établissements de détention du canton une prise en charge encourageant et favorisant la réinsertion sociale des détenus	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 "Vision 2030" : Mettre en oeuvre le concept global de développement des établissements et structures pénitentiaires du canton adapté à nos besoins en nombre de places et qui répond aux exigences dictées par les différents régimes de détention à couvrir.	31.12.2030
	2 Optimisation du système de surveillance vidéo dans les établissements	31.12.2024
	3 D'étudier la création d'un établissement pour l'exécution des mesures thérapeutiques en milieu fermé (art.59 al 3 CP)	31.12.2023
ad2	4 Elaborer un concept de prise en charge encourageant la réinsertion sociale des détenus	31.12.2023

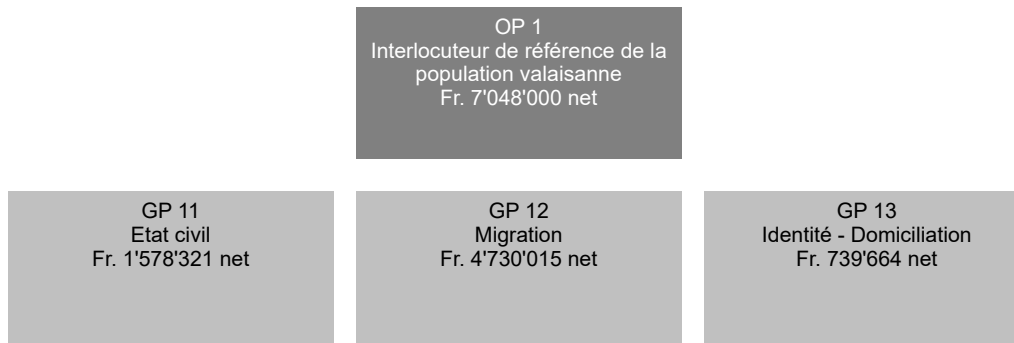
SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET MESURES

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad1 1  Nombre de places en détention préventive (Sion - Brigue) 2021 =132	132	132	140	8
2  Nombre de places en exécution de peine	53	53	122	69
3  Nombre de places en mesures éducatives (jeunes adultes et mineurs, total 24)	24	24	24	0
4 Rapport entre les places de détention et le nombre d'équivalents plein temps (EPT) à la prison de Sion		2.3	2.3	0
5 Rapport entre les places de détention et le nombre d'équivalents plein temps (EPT) à l'établissement de Crêtelongue		2	2	0
6  Taux d'occupation des établissements de détention avant jugement	82.4%	90%	80%	-10%
7  Taux d'occupation de l'établissement d'exécution de peines de Crêtelongue	83.6%	95%	75%	-20%
8  Taux d'occupation du Centre éducatif fermé de Pramont (mineurs et jeunes adultes) 2021= 100.29%	100.3%	95%	95%	0%
9 Nombre de personnes en attente de placement (attente > 9 mois) 2021 = 3	1	12	5	-7
10  Coûts pour les placements hors SAPEM (hors cantons et hors établissements du SAPEM), afin d'en suivre l'évolution, en particulier dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie carcérale 2030 (en millions) 2021 = 12.5 mios	12	12.1	13.6	1.5
11 Nombre de personnes suivies par bracelet électronique y compris dossiers "avec violences domestiques" (2021 = 17)	17	15	15	0
ad2 12 Pourcentage de mineurs suivant une formation scolaire ou professionnelle certifiante 2021= 22.2%	22.2%	15%	15%	0%
13 Pourcentage de personnel reconnu par l'Office Fédéral de la Justice (exigence OFJ > 75%) 2021 = 75%.	74%	75%	75%	0%
14 Taux de rotation du personnel éducatif à Pramont (référence moyenne 2004 à 2008 pour l'Administration cantonale 3.66 %) 2021 = 19.3%	19.4%	7%	10%	3%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Détention avant jugement - Sion et Brig	17'171'314	9'050'352	8'120'962
P1101 Gestion de la privation de liberté	12'394'636	8'692'762	3'701'874
P1102 Exploitation des ateliers	4'776'678	357'590	4'419'088
GP12 Privation de liberté - Crêtelongue	15'705'585	9'724'071	5'981'514
P1201 Gestion de l'exécution des peines	6'611'370	7'770'090	-1'158'720
P1202 Exploitation du domaine et des ateliers	5'986'810	789'485	5'197'325
P1203 Gestion de la détention administrative	3'107'405	1'164'496	1'942'909
GP13 Exécution des mesures - Pramont	12'722'215	7'800'684	4'921'531
P1301 Gestion de l'exécution des mesures	7'839'465	7'393'807	445'658
P1302 Exploitation des ateliers	4'882'750	406'877	4'475'873
GP14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement	16'481'886	5'239'593	11'242'293
P1401 Exécution des sanctions pénales	15'732'324	5'233'721	10'498'603
P1402 Probation	749'562	5'872	743'690
Total	62'081'000	31'814'700	30'266'300
Remarques			
Les travaux de construction se poursuivent sur les sites de Crêtelongue et Sion. Cependant il faudra très probablement prendre en considération un retard de quelques mois dû à des problèmes de livraison pour certains matériaux ou certaines pièces électroniques. Une ouverture en printemps 2023 semble aujourd'hui difficile.			

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)
SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	12'359'018.93	13'402'200	15'472'100	2'069'900
30 Charges de personnel	7'599'379.15	7'876'700	8'530'400	653'700
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	444'236.31	756'500	2'061'700	1'305'200
34 Charges financières	6'949.23	4'000	14'500	10'500
36 Charges de transferts	4'122'551.77	4'650'500	4'767'800	117'300
39 Imputations internes	185'902.47	114'500	97'700	-16'800
4 Revenus	9'098'873.87	9'819'000	8'824'100	-994'900
40 Revenus fiscaux	31'491.00	50'000	35'000	-15'000
42 Taxes	7'231'153.02	8'047'000	7'251'700	-795'300
43 Revenus divers	2'311.50	0	0	0
44 Revenus financiers	10.00	0	0	0
46 Revenus de transferts	1'517'994.00	1'720'000	1'535'000	-185'000
48 Revenus extraordinaires	308'754.35	0	0	0
49 Imputations internes	7'160.00	2'000	2'400	400
Excédent de charges	3'260'145.06	3'583'200	6'648'000	3'064'800
5 Dépenses d'investissement	308'754.35	800'000	400'000	-400'000
52 Immobilisations incorporelles	308'754.35	800'000	400'000	-400'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	308'754.35	800'000	400'000	-400'000
Insuffisance de financement	3'568'899.41	4'383'200	7'048'000	2'664'800

Remarques
<p>31</p> <ul style="list-style-type: none"> . [Digitalisation des prestations] Prestations et ressources pour numérisation de masse, conservation des dossiers et registres, ainsi que pour développement d'applications métier ou à l'intention du citoyen-habitant avec coûts de licences et maintenance . [Biométrie, programme CH eSYSP et décentralisation] Nouvelle infrastructure de biométrie - avec 2 stations supplémentaires - reportée à fin 2022/début 2023 ; augmentation des coûts de maintenance . [FIGI Immeubles] Activation auprès du service de la charge d'utilisation des locaux
<p>34</p> <ul style="list-style-type: none"> . Développement des points de contact avec facilités de paiement dématérialisé
<p>36</p> <ul style="list-style-type: none"> . [Autorisation de séjour Biométrie, programme CH PA-19] Généralisation du format carte biométrique pour titres de séjour ; quelque 50'000 permis établis en moyenne par année (coût unitaire moyen de 14.6 fois supérieur, sans recette compensatoire ; augmentation des coûts de +10% également annoncée dès courant 2022) . [Intégration] Maintien et développement du volume de projets développés en matière d'intégration en collaboration avec les régions et communes
<p>40 42 46</p> <ul style="list-style-type: none"> . Niveau des revenus ajusté au réel, proche de celui de 2019, avant pandémie et ses restrictions de mobilité . [Naturalisation] Diminution du nombre de requêtes de naturalisation en suite du durcissement des conditions exigées par les nouvelles dispositions fédérales entrées en vigueur au 1er janvier 2018 . [Asile] Contribution de la Confédération pour frais administratifs au prorata du nombre de requérants arrivés en Suisse et attribués au canton du Valais ; contribution partagée pour moitié avec le Service de l'Action sociale
<p>52</p> <ul style="list-style-type: none"> . [eMigration] Financement complémentaire de la solution à acquérir pour système de gestion des migrations ; adjudication du 12 mai 2021 avec attribution d'un crédit d'engagement de CHF 1'722'000.-

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	62.90	64.90	68.20

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<ul style="list-style-type: none"> . [Biométrie, décentralisation] Mise en exploitation d'un nouveau centre de service à Visp en août 2021, et à venir à Monthey dès fin 2022/début 2023 ; création au budget 2022 de 2 EPT Secrétaire . [eMigration] Poste de Business Analyst limité à la durée du projet (adjudication du 12 mai 2021) et pourvu à compter de novembre 2021 <p>En complément, pour réalisation de ses prestations, le Service compte avec des ressources auxiliaires (engagement de durée déterminée lors de vacances de poste, stagiaire, emploi GETAC sans charge de personnel), régulièrement renouvelées à chaque exercice.</p> <p>En séance du 7 juin 2022, le Conseil d'Etat a décidé, selon les priorités convenues, de la création des 3.3 postes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> . 1 EPT Collaborateur administratif auprès du domaine migration - Séjour et Etablissement . 0.1 EPT Collaborateur spécialisé auprès du domaine migration - Asile et Départ . 1 EPT Secrétaire auprès du domaine Documents d'identité - Biométrie . 1 EPT Business Analyst . 0.2 EPT Juriste auprès du domaine Harmonisation des Registres et BDR.










OBJECTIF POLITIQUE	
Gérer l'état civil, traiter les demandes de naturalisation, établir les documents d'identité suisses et appliquer la législation fédérale en matière d'étrangers	
Sous-objectifs politiques	
1	Garantir la délivrance des prestations sur le territoire cantonal et l'unité de doctrine. Piloter et coordonner les activités et métiers du service
2	Gérer l'état civil et les procédures y apparentées
2.1	Accomplir les tâches d'état civil dévolues au canton par la législation fédérale
2.1.1	Assurer l'enregistrement des événements d'état civil et la tenue exacte des registres officiels selon les périmètres de compétences conférées et conformément aux dispositions légales applicables
2.1.2	Assurer la mission d'autorité de surveillance des offices de l'état civil du canton (directives, formation, inspection)
3	Accomplir les tâches dévolues par la législation fédérale en matière de contrôle des étrangers et d'intégration
3.1	Traiter, respectivement instruire, pour le Département compétent, les requêtes et procédures apparentées à l'état civil (en particulier octroi et libération du droit de cité, changement de nom/prénom, adoption)
3.2	Délivrer ou refuser les autorisations de séjour et de travail, ainsi que les visas d'entrée en Suisse
3.3	Assurer la surveillance des bureaux communaux de police des étrangers (élaboration de directives, formation, surveillance)
3.4	Mettre en place la politique d'intégration des étrangers voulue par les législations fédérale et cantonale, conformément au concept cantonal d'intégration
3.5	Appliquer les mesures de contrainte prévues par la législation fédérale
3.5.1	Etablir les décisions de détention conformément à la législation et aux règles de procédures fédérales et cantonales
3.6	Accomplir les tâches dévolues au canton par la législation fédérale en matière de procédure d'asile et de renvoi
3.6.1	Veiller à l'application correcte des tâches dévolues au canton notamment par le respect des décisions prises par les autorités fédérales et des délais impartis
3.7	Assurer le départ des personnes sans autorisation de séjour
4	Gérer les données d'identité et de domiciliation des personnes physiques
4.1	Etablir les documents d'identité suisses
4.2	Etablir les données de biométrie à l'intention des ressortissants étrangers
4.3	Appliquer les lois fédérales sur le contrôle de l'habitant et sur l'harmonisation des registres (LHR)
4.3.1	Coordonner l'harmonisation des registres des personnes physiques entre la Confédération et les communes
4.3.2	Administrer les plates-formes et systèmes et assurer l'intendance des données (GERES, BDR-PP)
4.3.3	Assurer la mission d'autorité de surveillance des organes communaux de contrôle de l'habitant

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 [Orientation client] Optimisation de la qualité des services fournis aux citoyens et communes : étude et mise en place d'indicateurs de satisfaction de la clientèle	31.12.2023
	2 [Orientation client] Digitalisation des prestations	31.12.2023
ad2	3 [Etat civil] Optimisation de l'organisation des offices d'état civil de proximité ; modification de l'ordonnance sur l'état civil (VS 211.130) en conséquence de l'évolution de la société, des besoins des citoyennes et citoyens et de l'organisation de la délivrance des prestations sur le territoire cantonal	30.04.2023
	4 [Naturalisation] Révision de la loi sur le droit de cité valaisan et du règlement d'exécution y relatif, en correspondance avec la loi fédérale sur la nationalité suisse dont les nouvelles dispositions sont entrées en vigueur au 1er janvier 2018	31.12.2024
ad3	5 [Migration] Implémentation du nouveau modèle d'affaires et du système d'information en matière de gestion des migrations	31.12.2023
	6 [Migration] Dématérialisation de l'ensemble des dossiers papier actifs de personnes ressortissantes étrangères	31.12.2026
	7 [Intégration] Mise en oeuvre des 8 points forts du Programme d'intégration cantonal (convention-programme PIC2bis 2022-2023)	31.12.2023
ad4	8 [Habitant, eDéménagement] Implémentation des fonctionnalités d'eDéménagement auprès des 119 communes (précédemment essai-pilote auprès de Brig, Savièse et Zermatt)	31.12.2025
	9 [Habitant] Modification de la loi cantonale sur le contrôle de l'habitant en conséquence de l'introduction du nouveau modèle d'affaires en matière de migration et d'e-Déménagement	31.12.2023

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)
SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad2 1 [Etat civil] Nombre d'offices de l'état civil (sites de service de proximité, 2021 = 6)		6	6	0
2 🏠 [Etat civil] Nombre de naissances survenues et enregistrées en Valais (au 31 décembre) (2021 = 2'450, 2020 = 2'386)		2'400	2'500	100
3 🏠 [Etat civil] Nombre de reconnaissances enregistrées dans les offices de proximité (au 31 décembre) (2021 = 1'059, 2020 = 875)		900	1'100	200
4 🏠 [Etat civil] Nombre de mariages célébrés en Valais (au 31 décembre) (2021 = 1'232, 2020 = 1'168)		1'300	1'300	0
5 [Etat civil] Nombre de salles de mariage hors du siège de l'office de l'état civil (selon annexe à l'ordonnance cantonale sur l'état civil) (2021 = 36)		36	36	0
6 🏠 [Etat civil] Nombre de décès survenus et enregistrés en Valais (au 31 décembre) (2021 = 2'689, 2020 = 3'084)		3'000	3'000	0
7 [Etat civil] Nombre d'événements d'état civil communiqués de l'étranger et n'ayant pas fait l'objet d'une décision de transcription ou de refus de transcription (selon données disponibles depuis 1989, au 19.12.2017 = 504) (2021 = 787, 2020 = 718)		800	800	0
8 [Etat civil] Inspection des offices de l'état civil (parmi les 6 arrondissements-offices) (2021 = 2, 2020 = 0)		2	2	0
9 [Naturalisation] Nombre de naturalisations ordinaires prononcées (ressortissants étrangers naturalisés et confédérés naturalisés valaisans ; 2021 = 779, 2020 = 938, 2019 = 1'238)		1'000	800	-200
10 [Naturalisation] Part de dossiers de naturalisation ordinaire refusés par le Service par rapport au nombre total de requêtes déposées durant l'année (2021 = 22%, 2020 = 20%, 2019 = 10.8%, 2018 = 5.2%)		15%	15%	0%
11 [Naturalisation] Nombre de décisions du Secrétariat d'Etat aux migrations concernant des naturalisations facilitées ayant débouché sur une indemnisation de l'autorité cantonale (rétrocession d'une part de l'émolument) (199 décisions entre le 1er décembre 2020 et le 30 novembre 2021)			200	
12 [Adoption] Nombre de décisions rendues par année (au 31 décembre) (2021 = 19, 2020 = 26)		30	20	-10
13 [Changement de nom] Nombre de décisions rendues par année (au 31 décembre) (2021 = 258, 2020 = 233)		250	250	0
ad3 14 🏠 [Migration - Autorisation de séjour] Population étrangère résidante en Valais de manière permanente au 31 décembre (2021 = 79'306, 2020 = 76'828)	79'306	75'000	75'000	0
15 🏠 [Migration - Autorisation de séjour] Nombre d'autorisations de séjour de courte durée, de séjour, d'établissement ou frontalières établies, selon la provenance Etats tiers (2021 = 10'712, 2020 = 9'108, 2019 = 9'144, 2018 = 9'798)	10'712	9'200	9'200	0
16 🏠 [Migration - Autorisation de séjour] Nombre d'autorisations de séjour de courte durée, de séjour, d'établissement ou frontalières établies, selon la provenance Europe (2021 = 43'777, 2020 = 48'251, 2019 = 38'352, 2018 = 40'421)	43'777	40'000	40'000	0

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad3 17  [Migration - Autorisation de séjour Biométrie] Nombre de convocations adressées pour prise de données biométriques (estimation, disponibilité de la donnée en cours de définition dans le cadre de la généralisation du format carte biométrique PA-19)			30'000	
18 [Migration] Durée moyenne (en jours) de délivrance (de la demande à la réception) d'un permis de séjour (courte durée L et B)			90	
19  [Migration - Autorisation de séjour] Nombre de décisions formelles de refus d'octroi ou renouvellement de l'autorisation de séjour rendues (2021 = 190, 2020 = 136, 2019 = 153)	190	150	150	0
20 [Migration - Autorisation de séjour] Part des dossiers de migration numérisés par rapport au nombre total de dossiers actifs papier (estimation à numériser : ~ 500'000 dossiers) (2021 = 9.98%, 2020 = 4%)	9.98%	10%	25%	15%
21  [Migration - Asile] Nombre de requérants d'asile (2021 = 290 + 200 déboutés)		500	300	-200
22  [Migration - Asile] Nombre de personnes en permis F (admis provisoire/réfugié admis provisoire) (2021 = 2'363, 2020 = 2'307)		2'500	3'000	500
23 [Migration - Asile] Nombre de personnes au bénéfice d'une protection provisoire (permis S)			3'500	
24 [Migration - Asile] Nombre de personnes susceptibles de solliciter un cas de rigueur (séjour de plus de 5 ans) (2021 = 931, 2020 = 600)		700	1'000	300
25 [Migration - Départ et Renvoi] Nombre de renvois LAsi (2021 = 45, 2020 = 46)		50	200	150
26 [Migration - Départ et Renvoi] Nombre de renvois LEI (2021 = 120, 2020 = 137)		150	120	-30
27  [Migration - Départ et Renvoi] Proportion de cas médicaux dans les renvois (2021 = 113%, soit 51 rapports pour 45 départs)		90%	40%	-50%
28 [Migration - Départ et Renvoi] Nombre de mesures de contrainte prononcées (2021 = 97 décisions de détention - hors décisions de prolongation, 2020 = 110 décisions de détention, 2019 = 86, 2018 = 212)		120	180	60
29 [Migration - Départ et Renvoi] Durée moyenne de détention administrative (en jours) (2021 = 19, 2020 = 31, 2019 = 22.1, 2018 = 25.3)		30	30	0
30  [Intégration] Part des communes participant au Programme d'intégration cantonal (PIC) (2021 = 44% avec situation inchangée, reflète les fusions de communes, soit 54 communes participantes, 2020 = Bas-Valais 51 communes sur 63, Haut-Valais 7 communes sur 63, soit 46%)	44%	46%	44%	-2%
31  [Intégration] Taux de couverture de la population cantonale dont les communes participent au Programme d'intégration cantonal (PIC) (2021 = 80%, inchangé, 2020 = 80%)	80%	80%	80%	0%
32  [Intégration] Taux de couverture de la population étrangère cantonale dont les communes participent au Programme d'intégration cantonal (PIC) (2021 = 90%, inchangé, 2020 = 90%)	90%	90%	90%	0%
33  [Intégration] Nombre de projets d'intégration (2021 = 132, 2020 = 135)	132	145	145	0

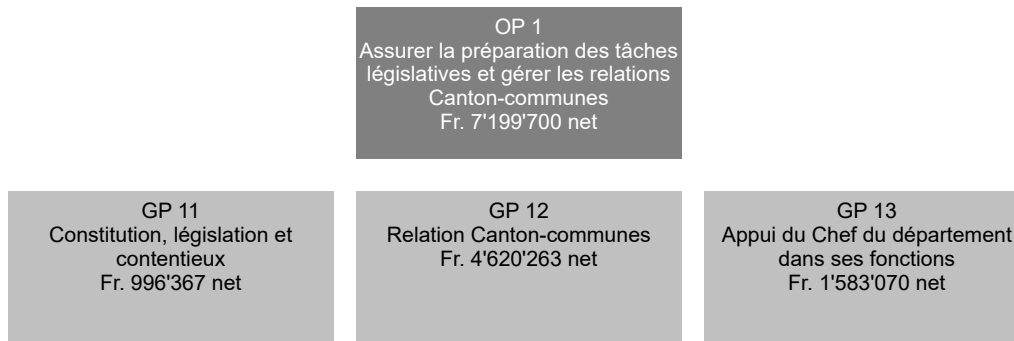
SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad3 34 [Intégration PIC-CH] Nombre de personnes qu'il a été possible d'atteindre dans le cadre de la "primo-information" (ressortissants étrangers titulaires d'un permis de séjour B, C et L, hors asile) (2021 = 9'470)			9'500	
35 [Intégration PIC-CH] Nombre de participants aux cours de langue subventionnés (ressortissants étrangers titulaires d'un permis de séjour B, C et L, hors asile) (2021 = 2'596)	2'596	2'650	2'600	-50
36 [Intégration PIC-CH] Nombre de consultations effectuées dépendant du financement via le domaine d'encouragement "Conseil" (ressortissants étrangers titulaires d'un permis de séjour B, C et L, hors asile) (2021 = 8'546)			8'600	
37 [Intégration PIC-CH] Nombre de consultations effectuées dépendant du financement via le domaine d'encouragement "Protection contre la discrimination" (ressortissants étrangers titulaires d'un permis de séjour B, C et L, hors asile) (2021 = 24)			25	
ad4 38 [Biométrie] Nombre de passeports établis (2021 = 14'639, 2020 = 11'289, 2019 = 14'677)	14'639	12'000	14'700	2'700
39 [Biométrie] Nombre de cartes d'identité établies (2021 = 34'319, 2020 = 24'785, 2019 = 29'442)		25'000	30'000	5'000
40 [Biométrie] Nombre de prises de données biométriques saisies pour des ressortissants d'Etats tiers (disponibilité de la donnée concernant spécifiquement le nombre de mandats biométriques - validité des données : 5 ans, encore à définir) (2021 = 2'773, 2020 = 0)	2'773	1	2'750	2'749
41 [Biométrie] Nombre de prises de données saisies pour des ressortissants d'Europe (nouveau dès juillet 2021 ; disponibilité de la donnée spécifiquement concernant le nombre de mandats biométriques - validité des données : 5 ans, encore à définir) (2021 = 8'189)	8'189	1	20'000	19'999
42 [Biométrie] Délai d'attente moyen jusqu'à la prochaine possibilité de rendez-vous pour la prise des données biométriques (jours ouvrables, objectif < 6 jours) (2021 = 8, 2020 = 4)	8	5.99	5.99	0
43 [Biométrie] Taux moyen absolu d'appels perdus (ligne d'appel à l'intention des Suisses, objectif < 10%) (2021 = 10.38%, 2020 = 8.74%)	10.38%	9.99%	9.99%	0%
44 [Biométrie] Taux moyen absolu d'appels perdus (ligne d'appel à l'intention des ressortissants étrangers, objectif < 10%) (2021 = 7.44%, 2020 = 4.68%)	7.44%	9.99%	9.99%	0%
45 [Harmonisation Registres - BDR] Part des communes valaisannes dont la livraison des données statistiques est acceptée par l'Office fédéral de la Statistique (soit résultat des livraisons trimestrielles de données habitant par les communes à 31.12.N-1, 31.03.N, 30.06.N et 30.09.N, 2021 = 99.39%, 2020 = 99.8%, 2019 = 99.2%)	99.39%	100%	100%	0%
46 [Harmonisation Registres - BDR] Nombre d'unités organisationnelles connectées (2022 actuel = 22)			30	
47 [Harmonisation Registres - BDR] Nombre de recours déposés en matière de domiciliation			3	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Etat civil	3'480'918	1'902'597	1'578'321
P1101 Etat civil	3'350'017	1'555'235	1'794'782
P1102 Procédures apparentées à l'état civil	130'901	347'362	-216'461
GP12 Migration	8'694'311	3'964'296	4'730'015
P1201 Autorisation de séjour et établissement	5'023'585	2'417'493	2'606'092
P1202 Intégration des étrangers	2'802'831	1'412'212	1'390'619
P1203 Asile - Départ	867'895	134'591	733'304
GP13 Identité - Domiciliation	3'696'871	2'957'207	739'664
P1301 Documents d'identité - Biométrie	3'153'449	2'952'288	201'161
P1302 Harmonisation des registres - BDR Habitant	543'422	4'919	538'503
Total	15'872'100	8'824'100	7'048'000

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)
SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	17'491'848.10	8'883'900	9'507'800	623'900
30 Charges de personnel	3'366'327.70	3'575'600	3'482'800	-92'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	234'945.50	359'800	635'400	275'600
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	2'000'000.00	2'000'000	2'000'000	0
36 Charges de transferts	9'421'500.00	595'000	825'000	230'000
39 Imputations internes	2'469'074.90	2'353'500	2'564'600	211'100
4 Revenus	11'007'390.00	2'128'900	2'308'100	179'200
40 Revenus fiscaux	1'989.65	0	0	0
42 Taxes	136'840.35	128'900	128'100	-800
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	8'868'560.00	0	180'000	180'000
49 Imputations internes	2'000'000.00	2'000'000	2'000'000	0
Excédent de charges	6'484'458.10	6'755'000	7'199'700	444'700
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	6'484'458.10	6'755'000	7'199'700	444'700

Remarques

36: Frais d'études de CHF 180'000.-, soit 2 x CHF 90'000.-, en lien avec les deux projets de fusion propres aux communes de Sion-Veysonnaz-Mont-Noble et de Visp-Baltschieder-Eggerberg.

35-39-49: Attribution au Fonds de fusion d'un montant de 2 mios. Coûts en lien avec les élections fédérales 2023.

45: voir remarque émise sous la position 36.

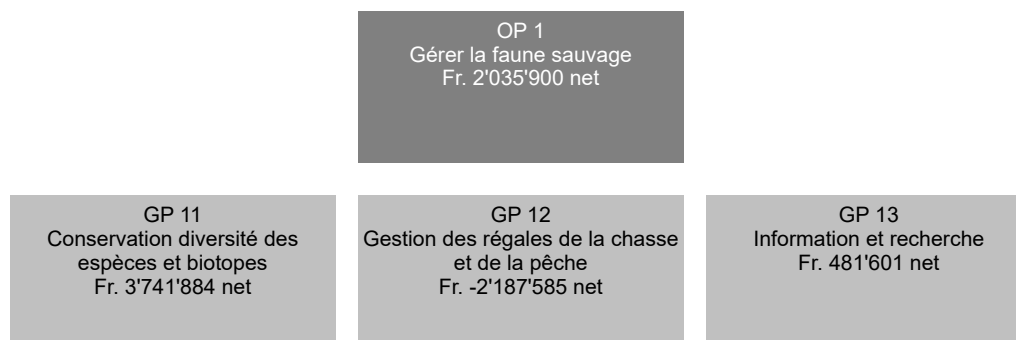
RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	21.10	21.10	21.10

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE							
Assurer la préparation des tâches législatives nécessaires aux développements des institutions et gérer les relations Canton-communes dans le domaine de ses compétences (Constitution, institutions, communes, élections et votations, finances communales)							
Sous-objets politiques							
1	Assurer la préparation des travaux législatifs et juridiques.						
1.1	Elaborer et conduire les projets en matière de politique institutionnelle (Constitution, lois)						
1.2	Préparer les projets de décision sur recours pour le Conseil d'Etat dans les domaines de compétences du service						
2	Réaliser des projets et prestations notamment en faveur des communes						
2.1	Appuyer, conseiller et soutenir les communes et les bourgeoisies dans ses domaines de compétence, en particulier au niveau juridique et financier						
2.2	Organiser et conduire les élections et votations fédérales, cantonales et communales						
3	Assurer un appui et réaliser des mandats stratégiques en faveur du Chef du département						
Mesures prioritaires				Décal			
ad1	1	Finalisation de la révision partielle de la LcDP		31.12.2023			
ad2	2	Conseil et appui aux communes engagées dans la mise en place du MCH2 (Modèle Comptable Harmonisé 2).		31.12.2023			
	3	Conseil et appui aux communes engagées dans un processus de fusion.		31.12.2024			
	4	Organisation et conduite des élections fédérales.		31.12.2023			
	5	Mise à jour du système de transmission et de calculation des résultats en matière de votations et élections.		31.12.2024			
ad3	6	Collaboration à la gestion des projets gouvernementaux.		31.12.2026			
Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23			
ad1	1	Equilibre entre le nombre de requêtes et recours déposés et le nombre de décisions rendues dans l'année (2021= 357 dossiers déposés)		-144	0	0	0
	2	Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par le Tribunal Cantonal		87.2%	85%	85%	0%
	3	Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par le Tribunal fédéral			85%	85%	0%
ad2	4	🏠 Nombre de règlements communaux homologués par le Conseil d'Etat sur demande des communes et préavis du service, dont les règlements communaux des constructions et des zones		117	100	100	0
	5	🏠 Nombre de demandes d'homologation effectuées pour les règlements communaux des constructions et des zones (RCCZ) ainsi que pour les plans d'affectation de zones (PAZ)				10	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Constitution, législation et contentieux	1'094'067	97'700	996'367
P1101 Constitution et législation cantonales	88'324		88'324
P1102 Recours, plaintes	1'005'743	97'700	908'043
GP12 Relation Canton-communes	6'822'063	2'201'800	4'620'263
P1201 Fusion de communes et collaboration intercommunale	40'639		40'639
P1202 Approbation règlements et autres actes communaux	191'937	17'200	174'737
P1203 Renseignements, conseils et aides aux communes	5'327'417	2'184'600	3'142'817
P1204 Organisation des élections et votations	583'821		583'821
P1205 Relations avec les autorités	678'249		678'249
GP13 Appui du Chef du département dans ses fonctions	1'591'670	8'600	1'583'070
P1301 Soutien au Chef du département - Etat-Major	1'591'670	8'600	1'583'070
Total	9'507'800	2'308'100	7'199'700



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	6'579'215.59	6'738'500	7'597'000	858'500
30 Charges de personnel	4'342'314.60	4'244'600	4'798'600	554'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'263'218.19	1'619'100	1'879'900	260'800
34 Charges financières	9'568.07	15'000	15'000	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	117'867.70	96'000	96'000	0
36 Charges de transferts	517'483.60	475'000	475'000	0
39 Imputations internes	328'763.43	288'800	332'500	43'700
4 Revenus	5'549'358.90	5'573'800	5'561'100	-12'700
40 Revenus fiscaux	1'954.00	10'000	2'000	-8'000
41 Patentes et concessions	3'147'006.00	3'190'000	3'190'000	0
42 Taxes	1'417'566.45	1'427'800	1'428'500	700
43 Revenus divers	20'041.95	45'000	39'600	-5'400
44 Revenus financiers	121'013.40	130'000	130'000	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	66'231.35	89'000	89'000	0
46 Revenus de transferts	591'446.70	497'000	497'000	0
49 Imputations internes	184'099.05	185'000	185'000	0
Excédent de charges	1'029'856.69	1'164'700	2'035'900	871'200
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	1'029'856.69	1'164'700	2'035'900	871'200

Remarques

Rubrique 30 : l'écart s'explique par l'attribution de postes de travail supplémentaires pour le SCPF

Rubrique 31 : l'augmentation correspond aux ressources financières nécessaires à la réalisation de la 1ère phase du projet de balisage des zones de tranquillité pour la faune sauvage dans le canton, à la mise en oeuvre du monitoring des loups au moyen de colliers émetteurs GPS et à l'intégration des coûts FIGI

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	33.20	32.90	37.90

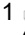




Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

5 postes de travail supplémentaires ont été affectés au SCPF par rapport au budget 2022. Ils concernent les domaines suivants : gardiennage professionnel de la faune sauvage = 2,4 postes, collaborateur scientifique = 1,3 postes, collaborateur spécialisé = 1 poste, secrétariat = 0,3 poste

OBJECTIF POLITIQUE		
Gérer la faune sauvage, conserver ses biotopes et la diversité des espèces et minimiser les dégâts		
Sous-objectifs politiques		
1	Conserver la diversité des espèces et leurs biotopes, assurer l'équilibre des populations de faune sauvage, gérer de manière équilibrée par la chasse les populations de gibier	
2	Prévenir et réparer les dommages causés par la faune sauvage à la forêt, aux cultures et aux animaux de rente	
3	Garantie de repeuplement pour promouvoir le repoissonnement	
4	Informers les autorités, la population, la jeunesse et les partenaires sur la faune sauvage	
5	Contribuer à la réalisation de recherches sur la faune sauvage, ses maladies et ses biotopes	
Mesures prioritaires	Délai	
<i>ad1</i>	1 Révision de la loi sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages	31.12.2026
	2 Développement de l'application e-Chasse pour smartphone, destinée à remplacer la saisie des données par les chasseurs sur le carnet de contrôle du gibier abattu sous format papier	31.12.2024
	3 Mise en application de la « Convention Programme OFEV 2020-2024 » et des dispositions de l'ordonnance fédérale destinées à réduire la pression du public dans les 12 zones de protection	31.12.2024
	4 Mise en place d'un "Concept castor Valais"	31.12.2023
	5 Stabilisation des populations de cerfs et planification de réductions locales d'effectifs en vue d'assurer l'équilibre forêt/gibier et de garantir le rajeunissement naturel des forêts de protection	31.12.2024
	6 Réalisation d'un projet d'étude sur l'impact des activités de loisirs et sportives sur la faune sauvage	31.12.2025
	7 Renaturation de cours et plans d'eau en collaboration avec le SFCEP	31.12.2023
	8 Mise en service de l'application e-Pêche pour smartphone, destinée à remplacer la saisie des données par les pêcheurs sur le carnet de contrôle des prises sous format papier et à délivrer les permis de pêche par e-Administration	31.12.2024
	9 Acquisition et pose de panneaux d'information et de balisage pour toutes les zones de protection et de tranquillité de la faune sauvage, par étapes sur 5 ans	31.12.2025
<i>ad2</i>	10 Monitoring des grands prédateurs. Collaboration avec le service de l'agriculture dans le cadre des expertises liées à la prédation sur les animaux de rente par le loup. Diffusion d'une information publique annuelle sur les dégâts causés par les grands prédateurs aux animaux de rente et à la faune sauvage	31.12.2023
	11 Stabilisation des effectifs de sangliers en vue de réduire les dégâts qu'ils provoquent aux cultures, au vignoble et aux alpages	31.12.2023
	12 Conduite par le service de la phase opérationnelle du projet de suivi des meutes de loups au moyen de colliers GPS	31.12.2024
<i>ad3</i>	13 Sauvegarde de l'espèce truite lacustre. Mise à l'eau de boîtes à éclosion et d'alevins, dans le Rhône et ses affluents. Accompagnement de la réalisation de la passe migratoire à poissons sur le Rhône au barrage d'Evionnaz	31.12.2025
<i>ad5</i>	14 Suivi de 2 colonies de bouquetins au moyen de captures et marquages avec colliers GPS dans le but de mieux connaître la dynamique de leurs populations et l'utilisation spatiale de leur habitat transfrontalier.	31.12.2025

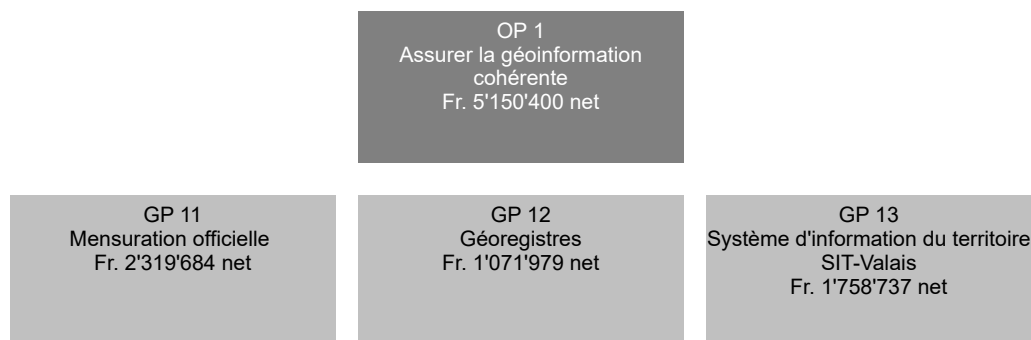
SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
<i>ad1</i> 1  Evolution des populations de faune sauvage (selon statistiques de la chasse et du gibier)	→	→	→	
2  Nombre de cerfs comptés au printemps (N 2021 = 5'288)	5'288	5'000	5'500	500
3  Nombre de permis de chasse délivrés (N 2021 = 2'664)	2'664	2'700	2'700	0
4  Nombre de permis de pêche délivrés (N 2021 = 2'983)	2'983	2'650	2'650	0
5 Nombre de projets de renaturation de cours et plans d'eau réalisés (N 2021 = 6)	6	1	1	0
6 Surface (en ha) des biotopes revitalisés ou entretenus sous la coordination des gardes-faune (N 2021 = 77 ha)	77	45	45	0
7 Pourcentage de réalisation de l'avant-projet d'étude sur l'impact des activités de loisirs et sportives sur la faune sauvage		100%	100%	0%
8 Pourcentage de développement de l'application e-Chasse destinée à la saisie des données de tirs des chasseurs		100%	50%	-50%
9 Subventions versées par l'OFEV en relation avec l'application de la convention-programme		400'000	400'000	0
10 La première étape de balisage des zones de protection et de tranquillité pour la faune sauvage est réalisée selon le calendrier établi et selon l'évolution des pourcentages de réalisation planifiés.			25%	
<i>ad2</i> 11  Coûts annuels liés aux dégâts aux cultures	112'383	150'000	150'000	0
12 Expertises d'animaux de rente victimes du loup effectués dans les délais, en %	100%	100%	100%	0%
13 Nombre minimum de sangliers abattus au travers de l'exercice de la chasse	86	100	100	0
14 Nombre d'opérations de monitoring intensif des grands prédateurs	13	3	20	17
15 Nombre de loups équipés de colliers GPS pour le suivi des meutes			4	
<i>ad3</i> 16 Nombre d'alevins et d'oeufs de truites lacustres mis à l'eau dans le Rhône et ses affluents jusqu'à la mise en place de l'échelle à poissons d'Évionnaz		50'000	50'000	0
<i>ad5</i> 17 Nombre de projets annuels de recherche auxquels participe le service.	15	5	5	0
18 La planification du projet de suivi de 2 colonies de bouquetins au moyen de marquages et de colliers GPS est établie dans les délais et les ressources financières et humaines acquises.		31.12.22	31.12.23	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Conservation diversité des espèces et biotopes	4'524'215	782'331	3'741'884
P1101 Etat de la faune sauvage	1'766'054	283'386	1'482'668
P1102 Régulation chasse/pêche et assainissement	1'421'717	387'622	1'034'095
P1103 Sauvegarde des biotopes	602'209	41'097	561'112
P1104 Prévention et indemnisation des dégâts de la faune	734'235	70'226	664'009
319 Indemnisations dégâts de la faune sauvage	70'000		70'000
Solde dépenses/recettes du produit	664'235	70'226	594'009
GP12 Gestion des régales de la chasse et de la pêche	2'533'536	4'721'121	-2'187'585
P1201 Formation des chasseurs	354'582	350'847	3'735
310 Abonnement à la revue chasse DIANA pour les preneurs de permis de chasse	135'000		135'000
310 Abonnement à la revue Schweizer Jäger pour les preneurs de permis de chasse	125'000		125'000
Solde dépenses/recettes du produit	94'582	350'847	-256'265
P1202 Statistiques	101'372	16'268	85'104
P1203 Permis de chasse et gestion tirs clients	428'554	3'111'795	-2'683'241
410 Vente de permis de chasse		2'760'000	-2'760'000
Solde dépenses/recettes du produit	428'554	351'795	76'759
P1204 Permis de pêche et affermage des plans d'eau	479'827	1'090'066	-610'239
410 Vente de permis de pêche		300'000	-300'000
410 Vente de permis de pêche (Lac Léman)		30'000	-30'000
Solde dépenses/recettes du produit	479'827	760'066	-280'239
P1205 Repeuplements piscicoles	803'734	69'919	733'815
P1206 Infractions	365'467	82'226	283'241
GP13 Information et recherche	539'249	57'648	481'601
P1301 Information sur la faune et son milieu	348'317	38'241	310'076
P1302 Recherche sur la faune sauvage	190'932	19'407	171'525
Total	7'597'000	5'561'100	2'035'900

SERVICE DE LA GÉOINFORMATION



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	7'088'581.49	6'925'600	6'886'900	-38'700
30 Charges de personnel	2'321'592.96	2'532'700	2'625'100	92'400
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'965'958.08	4'302'300	4'168'400	-133'900
34 Charges financières	1'535.75	0	0	0
36 Charges de transferts	40'580.92	46'000	46'000	0
38 Charges extraordinaires	710'102.65	0	0	0
39 Imputations internes	48'811.13	44'600	47'400	2'800
4 Revenus	2'864'747.97	2'519'100	1'736'500	-782'600
42 Taxes	268'128.67	303'000	315'300	12'300
44 Revenus financiers	0.65	0	0	0
46 Revenus de transferts	2'459'111.25	1'766'100	1'421'200	-344'900
49 Imputations internes	137'507.40	450'000	0	-450'000
Excédent de charges	4'223'833.52	4'406'500	5'150'400	743'900
5 Dépenses d'investissement	603'202.30	0	0	0
56 Propres subventions d'investissement	29'142.00	0	0	0
57 Subventions d'investissement redistribuées	574'060.30	0	0	0
6 Recettes d'investissement	574'060.30	0	0	0
67 Subventions d'investissement à redistribuer	574'060.30	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	29'142.00	0	0	0
Insuffisance de financement	4'252'975.52	4'406'500	5'150'400	743'900

Remarques

Rubrique 31: La plupart des travaux de renouvellements des anciennes mensurations cadastrales seront terminés pour 2022. Les paiements d'acomptes pour les travaux de mensuration dans la zone alpestre seront effectués selon la planification décrite dans les contrats d'entreprise.

Rubrique 46 : Les travaux de renouvellements ont été financés à 70% par les communes. Vu que les communes ne financent pas la mensuration dans la zone alpestre, une réduction du montant est prévue.

Rubrique 49: Un projet qui est financé principalement par le SCAV sera finalisé en 2022.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	17.80	17.80	18.30

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Augmentation des EPT pour réaliser les nouvelles tâches suite à la mise en exploitation de la base de données référentielles des bâtiments et logements (LBDR, 172.8)

OBJECTIF POLITIQUE					
Assurer la géoinformation cohérente et adaptée aux besoins de l'administration, de l'économie, de la science et de la société					
Sous-objectifs politiques					
1	Piloter les travaux de réalisation de la mensuration officielle conformément à la convention-programme 2020 à 2023 entre la Confédération et le canton				
2	Piloter, surveiller et coordonner les activités en relation avec les géoregistres, notamment la base de données de la mensuration officielle (BADOC), le cadastre des restrictions de droits publics à la propriété (cadastre RDPPF), le registre fédéral des bâtiments et logements (RegBL), le répertoire officiel des adresses de bâtiments, la base de données référentielles - bâtiments et logement (BDR-B&L).				
3	Piloter, coordonner et développer le système d'information du territoire SIT-Valais et assurer les flux d'informations vers les partenaires et les privés				
Mesures prioritaires				Délai	
<i>ad1</i>	1	Poursuite du pilotage des travaux pour les renouvellements de la mensuration officielle (approbation standard MO93)		31.12.2023	
	2	Assurer le pilotage des travaux du premier relevé des zones alpestres		31.12.2026	
	3	Assurer la mise en cohérence des données du Registre fédéral des bâtiments et logement et celles de la mensuration officielle		31.12.2023	
	4	Définir les périmètres de terrain en mouvement permanent		31.12.2023	
<i>ad2</i>	5	Optimisation de l'exploitation du cadastre RDPPF et mis en oeuvre des mesures selon la stratégie 2020-2023		31.12.2023	
	6	Introduction d'un concept de gestion de la qualité des géodonnées		31.12.2023	
<i>ad3</i>	7	Optimisation du processus technique de la mise à jour du géoportail		31.12.2023	
Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23	
<i>ad1</i>	1	98%	95%	100%	5%
	2	52%	52%	53%	1%
	3	90%	95%	100%	5%
<i>ad2</i>	4	0	60	100	40
	5		75%	85%	10%
<i>ad3</i>	6	4	5	5	0
	7	3	5	5	0
	8	95%	95%	95%	0%
	9		50%	60%	10%
	10		25%	35%	10%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Mensuration officielle	3'746'484	1'426'800	2'319'684
P1101 Réalisation de la mensuration officielle	3'746'484	1'426'800	2'319'684
GP12 Géoregistres	1'071'979		1'071'979
P1201 Base de données de la mensuration officielle	964'783		964'783
P1204 Cadastre des restrictions de droit public RDPPF	8'932		8'932
P1205 Base de données référentielle - bâti. et logements	98'264		98'264
GP13 Système d'information du territoire SIT-Valais	2'068'437	309'700	1'758'737
P1301 Exploitation SIT-VS	740'587	4'767	735'820
P1302 Projets géomatiques et coordination	1'327'850	304'933	1'022'917
Total	6'886'900	1'736'500	5'150'400

OP 1
Assurer l'état des droits sur les
immeubles
Fr. -80'667'100 net

GP 11
Droits réels
Fr. -80'667'100 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	47'517'444.84	37'535'500	44'991'800	7'456'300
30 Charges de personnel	11'327'995.95	12'256'400	12'350'800	94'400
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'793'085.74	2'550'800	3'855'000	1'304'200
34 Charges financières	7'003.45	800	1'000	200
36 Charges de transferts	33'288'438.00	22'000'000	28'000'000	6'000'000
38 Charges extraordinaires	136'208.50	0	0	0
39 Imputations internes	964'713.20	727'500	785'000	57'500
4 Revenus	154'463'568.96	106'858'900	127'158'900	20'300'000
40 Revenus fiscaux	125'799'893.61	85'010'000	101'500'000	16'490'000
42 Taxes	25'968'004.85	19'742'900	24'134'900	4'392'000
43 Revenus divers	1'328'896.55	1'169'600	450'000	-719'600
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
46 Revenus de transferts	1'153'125.45	936'400	1'074'000	137'600
48 Revenus extraordinaires	213'648.50	0	0	0
Excédent de revenus	106'946'124.12	69'323'400	82'167'100	12'843'700
5 Dépenses d'investissement	1'577'440.00	1'500'000	1'500'000	0
52 Immobilisations incorporelles	1'577'440.00	1'500'000	1'500'000	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	1'577'440.00	1'500'000	1'500'000	0
Excédent de financement	105'368'684.12	67'823'400	80'667'100	12'843'700

Remarques

Rubrique 30 : variation liée à l'utilisation de la masse salariale mise à disposition du service par le Conseil d'Etat jusqu'à la fin de l'année 2023
 Rubrique 31 : augmentation des charges liées à l'entretien et au développement des outils métiers suite à la clôture de projets du programme eRF Valais
 Rubrique 36 + 46 : adaptation du montant à percevoir pour les communes (impôt additionnel communal) et de la commission en proportion des recettes d'impôt projetées dans la rubrique 40
 Rubrique 39 : timbre santé reversé au service concerné
 Rubrique 40 : adaptation du montant de l'impôt à percevoir en tenant compte d'une tendance à la hausse ces dernières années
 Rubrique 42 : adaptation du montant des émoluments à percevoir en tenant compte d'une tendance à la hausse ces dernières années
 Rubrique 43 : avec la fin du crédit d'engagement, la pérennisation des salaires pour les EPT existants liés à la poursuite du programme eRF Valais sera assurée par le budget ordinaire du service

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	84.20	85.00	86.20

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DU REGISTRE FONCIER

Remarques
<p>En 2021, sur 85 EPT, 0.8 EPT ont été transféré temporairement aux Archives Cantonales pour la gestion des archives notariales.</p> <p>Pour 2023, 2 EPT ont été demandé pour la reprise en interne de l'exploitation, de la maintenance et du support technique des applications métiers ainsi que la coordination avec les différentes parties prenantes dans les projets. Les tâches ont augmenté au fur et à mesure de l'avancement de la modernisation et de l'automatisation.</p>

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer l'état des droits sur les immeubles		
Sous-objectifs politiques		
1	Assurer, coordonner et collaborer à l'application des lois en relation avec le territoire et la propriété foncière.	
2	Moderniser la gestion des registres au travers de nouvelles technologies de l'information (eRF Valais) <ul style="list-style-type: none"> a. Introduire et informatiser le registre foncier fédéral b. Développer les technologies de l'information dans le domaine des droits réels c. Assurer la cohésion des systèmes informatiques d. Faciliter l'accès à l'information et sa transmission pour l'économie et la population 	
3	Garantir une information fiable, cohérente, exhaustive et actuelle au sujet de la propriété foncière et la mettre à disposition du public selon des standards de qualité élevé et promouvoir la cyberadministration dans le domaine.	
4	Percevoir les droits de mutations et les droits sur les gages immobiliers	
Mesures prioritaires		
	Délai	
ad1	1 Définition du concept concernant le besoin d'épuration des données du registre foncier (impact sur différentes bases de données)	31.12.2023
ad2	2 ★ Introduction et informatisation du registre foncier fédéral et réalisation des travaux de mensuration officielle (projet Registre foncier 2020)	31.12.2034
	3 Mise à disposition des citoyens des données publiques du registre foncier via le SIT (système d'information du territoire) selon les prescriptions de l'art 27 ORF	31.12.2023
	4 Mise à disposition d'un système de commande en ligne pour les extraits du registre foncier	31.12.2023
ad3	5 Optimisation de l'utilisation des places de travail par la mise en place du télétravail permettant d'intégrer les nouveaux EPT sans demander de surfaces de bureau supplémentaire	31.03.2023
	6 Reprise en interne du support technique ainsi que la maintenance et l'exploitation des programmes tels que Capitastra, Intercapi, AtoM et SAP (applications métiers). Les missions ont augmenté avec la modernisation et l'automatisation des tâches	31.12.2023
	7 Harmonisation des divers supports administratifs à destination des citoyens	31.12.2023
	8 Mise en place de mécanismes d'échanges de pratiques entres les registres fonciers	31.03.2023
	9 Elaboration de propositions pour répondre à la complexification du domaine et aux attentes toujours plus élevées du public en terme de temps de traitement et de standard de service	31.12.2023
ad4	10 Poursuite du travail d'harmonisation des pratiques contenant la LDM	31.03.2023
★ : Mesure propre au programme gouvernemental		

SERVICE DU REGISTRE FONCIER

Indicateurs		Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad2	1 Pourcentage de la mensuration officielle approuvée pour laquelle l'introduction et l'informatisation a été réalisée (en terme d'immeubles)	77%	80%	83%	3%
	2 Pourcentage des projets eRF Valais réalisés	78%	89%	94%	5%
	3 Pourcentage des rapports hebdomadaires internes sur l'avancement de l'introduction et l'informatisation transmis dans les temps	97%	95%	95%	0%
ad3	4 Pourcentage des réquisitions inscrites au registre foncier dans les 20 jours ouvrables (hors suspens, expropriations et changement de taxes et natures)	80%	92%	92%	0%
	5 Pourcentage des personnes satisfaites de leur visite au guichet des registres fonciers	89%	94%	94%	0%
	6 Degré de satisfaction générale des partenaires quant aux prestations du Service	97%	90%	90%	0%
	7 Temps de traitement moyen dans les registres fonciers en terme de jours ouvrés			20	
	8 Pourcentage de recours prononcés en faveur du service			→	
ad4	9 Degré d'harmonisation des pratiques entre les registres fonciers	60%	75%	80%	5%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Droits réels	46'491'800	127'158'900	-80'667'100
P1101 Registre Foncier	46'146'683	126'370'347	-80'223'664
361 Impôt additionnel communal LDM	28'000'000		28'000'000
398 Imputations internes - timbre santé	700'000		700'000
402 Droits d'enregistrements RF		72'800'000	-72'800'000
402 Impôt additionnel communal LDM		28'000'000	-28'000'000
402 Timbre santé (viré au Service de la santé)		700'000	-700'000
421 Emoluments RF sur base OcRF		23'100'000	-23'100'000
Solde dépenses/recettes du produit	17'446'683	1'770'347	15'676'336
P1102 Vente aux étrangers (LFAIE)	303'019	687'576	-384'557
P1103 Centrale des testaments	42'098	100'977	-58'879
Total	46'491'800	127'158'900	-80'667'100

OP 1
Encourager les activités sportives
et physiques
Fr. 4'174'400 net

GP 11
Jeunesse et Sport
Fr. 4'174'400 net

GP 12
Fonds du sport
Fr. 0 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	13'466'879.93	12'295'500	13'464'400	1'168'900
30 Charges de personnel	1'759'819.00	1'883'300	1'800'400	-82'900
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	729'456.91	1'091'200	2'069'500	978'300
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	121'075.00	0	0	0
36 Charges de transferts	5'521'932.27	5'457'000	5'734'000	277'000
37 Subventions redistribuées	5'070'376.00	3'800'000	3'800'000	0
39 Imputations internes	264'220.75	64'000	60'500	-3'500
4 Revenus	11'706'866.30	10'555'600	10'790'000	234'400
42 Taxes	603'182.28	1'086'100	975'500	-110'600
44 Revenus financiers	1'820.00	6'500	6'500	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	158'600.37	0	0	0
46 Revenus de transferts	5'634'656.45	5'610'000	5'955'000	345'000
47 Subventions à redistribuer	5'070'376.00	3'800'000	3'800'000	0
49 Imputations internes	238'231.20	53'000	53'000	0
Excédent de charges	1'760'013.63	1'739'900	2'674'400	934'500
5 Dépenses d'investissement	3'000'000.00	1'500'000	1'500'000	0
55 Participations et capital social	0.00	0	0	0
56 Propres subventions d'investissement	3'000'000.00	1'500'000	1'500'000	0
6 Recettes d'investissement	20'000.00	0	0	0
64 Remboursements de prêts	20'000.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	2'980'000.00	1'500'000	1'500'000	0
Insuffisance de financement	4'740'013.63	3'239'900	4'174'400	934'500

Remarques

30 : Personnel de nettoyage/entretien transféré au SIP (1 EPT)

31 : Achat nouveau mobilier, matériel informatique/audiovisuel, ustensiles de cuisines, machines pour le traitement des tissus suite à la rénovation du Centre sportif cantonal d'Ovronnaz.
Loyer FIGI selon convention.

36 : Montant alloué par la Loterie Romande plus important (nouvelle répartition).

42 : Adaptation du montant des recettes du Centre sportif cantonal d'Ovronnaz qui sera fermé de janvier à juin 2023

46 : cf. rubrique 36 ci-dessus.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	12.00	12.00	11.00




Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
11 EPT financés par l'Etat du Valais 0.8 EPT autofinancé par le Fonds du sport

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer un contexte favorable au développement harmonieux et pérenne des activités sportives et physiques en Valais, encourager les activités sportives et physiques, en termes de performance sportive, de bien-être, d'éducation, de santé, de sécurité et d'intégration, promouvoir le respect des valeurs du sport	
Sous-objectifs politiques	
1	Mettre en valeur les activités des associations/fédérations sportives cantonales sur internet et dans les médias valaisans
2	Encourager et soutenir la pratique physique et sportive dans la société et le développement du sport pour tous [Agenda 2030]
3	Développer la pratique physique et sportive des enfants et des jeunes de 5 à 20 ans
4	Recruter les cadres J+S (moniteurs, coachs et experts) et du sport des adultes (ESA) en collaboration avec les associations sportives cantonales, Pro Senectute et les organisations partenaires
5	Favoriser le recrutement des bénévoles et mettre en valeur le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement
6	Aider financièrement par le Fonds du sport les associations sportives cantonales, les espoirs et les sportifs/sportives valaisans/valaisannes, les infrastructures sportives, l'achat de matériel et d'équipements sportifs ainsi que l'organisation de manifestations sportives

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Suivi de l'utilisation idoine des infrastructures sportives d'importance cantonale ou régionales de portée cantonale subventionnées via la loi sur le sport (Centre nordique de Goms, Golf de Crans Montana, Stade de Tourbillon de Sion, Stade d'arrivée de Crans-Montana, Piste de ski Zermatt)	31.12.2026
ad2 2 ★ Soutien au développement des infrastructures sportives d'intérêt cantonal par la mise en oeuvre de la loi sur le sport	31.12.2026
3 Rénovation du Centre sportif cantonal d'Ovronnaz selon un montant défini par le SIP à prélever sur le Fonds FIGI.	31.12.2023
ad5 4 Contribution active à la dynamisation du site www.bénévoles.vs, faire connaître et utiliser le site par les organisateurs de manifestations et les associations/fédérations sportives valaisannes.	31.12.2026
★ : Mesure propre au programme gouvernemental	

OFFICE CANTONAL DU SPORT

Indicateurs		Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
<i>ad1</i>	1 Nombre d'articles spécifiques édités et de capsules diffusées par les médias valaisans en relation avec les activités sportives	30	50	50	0
	2 Nombre d'organiseurs de manifestations, d'associations/fédérations sportives, de communes, étant parties prenantes du contenu de la plate-forme du sport	200	120	122	2
<i>ad2</i>	3 Nombre de journées de formation/activité réalisées au Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	4'844	6'000	4'500	-1'500
	4 Nombre de nuitées au Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	3'470	6'000	4'000	-2'000
	5 Nombre de nouvelles infrastructures sportives traitées via la loi sur le sport	1	2	1	-1
	6  Nombre de membres affiliés aux associations sportives cantonales	104'079	110'000	110'000	0
<i>ad3</i>	7  Nombre d'enfants et de jeunes (5 à 20 ans) participant à une ou plusieurs activités J+S	44'577	47'000	45'000	-2'000
<i>ad4</i>	8  Nombre de moniteurs et de coaches J+S formés ou perfectionnés durant l'année	1'603	2'200	2'200	0
<i>ad6</i>	9 Montant de la contribution globale annuelle allouée par le Fonds du sport au sport valaisan	5'376'151	5'200'000	5'500'000	300'000
	10 Nombre de compétitions sportives et courses populaires soutenues	77	81	80	-1

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Jeunesse et Sport	9'464'400	5'290'000	4'174'400
P1101 Formation des jeunes, moniteurs et cadres J+S	6'594'448	4'808'600	1'785'848
P1102 Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	2'869'952	481'400	2'388'552
GP12 Fonds du sport	5'500'000	5'500'000	0
P1201 Fonds du sport	5'500'000	5'500'000	0
Total	14'964'400	10'790'000	4'174'400

Remarques

Solde du Fonds du sport au 31.12.2021 Fr. 5'842'195.06 (31.12.2019 = Fr. 5'980'795.43).

Montant immobilisé correspondant aux contributions déjà promises à différents bénéficiaires au 31.12.2021 Fr. 5'750'664.-.

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)		Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
TOTAL					
Charges et dépenses		624'132'546.16	661'787'500	725'637'100	63'849'600
Revenus et recettes		416'572'616.95	457'350'500	518'747'600	61'397'100
Insuffisance de financement		207'559'929.21	204'437'000	206'889'500	2'452'500
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE					
Service administratif et juridique		5'269'456.45	7'203'600	9'695'400	2'491'800
Service de la mobilité		142'234'594.52	128'179'300	125'256'700	-2'922'600
Service Unité Territoriale III		-320'505.56	1'113'200	1'320'700	207'500
Service des forêts, de la nature et du paysage		17'461'436.77	19'876'400	20'103'600	227'200
Service de l'environnement		11'248'772.79	11'609'500	12'214'300	604'800
Service de la construction des routes nationales		3'466'885.11	3'889'100	4'840'600	951'500
Service du développement territorial		3'456'547.72	4'690'700	4'724'200	33'500
Service des dangers naturels		24'742'741.41	27'875'200	28'734'000	858'800
Insuffisance de financement		207'559'929.21	204'437'000	206'889'500	2'452'500
COMPTE DE RESULTATS					
30	Charges de personnel	83'961'924.29	89'836'500	93'065'700	3'229'200
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	116'995'148.00	135'588'900	127'348'500	-8'240'400
34	Charges financières	8'135.87	200	200	0
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	8'457'572.88	33'152'800	34'417'300	1'264'500
36	Charges de transferts	75'318'338.66	71'152'300	81'005'000	9'852'700
38	Charges extraordinaires	2'684'920.24	0	0	0
39	Imputations internes	11'876'040.79	4'581'800	16'636'000	12'054'200
40	Revenus fiscaux	53'332.00	22'500	23'000	500
41	Patentes et concessions	1'379'911.58	1'500'000	1'375'000	-125'000
42	Taxes	37'859'690.40	38'591'300	39'642'000	1'050'700
43	Revenus divers	9'247'253.62	7'812'200	9'240'000	1'427'800
44	Revenus financiers	901'807.07	1'180'500	1'177'500	-3'000
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	46'005'457.33	107'371'600	116'699'500	9'327'900
46	Revenus de transferts	127'066'016.01	124'911'100	131'880'200	6'969'100
48	Revenus extraordinaires	7'222'114.36	2'500'000	3'500'000	1'000'000
49	Imputations internes	7'720'856.67	5'057'100	16'912'300	11'855'200
	Total charges	299'302'080.73	334'312'500	352'472'700	18'160'200
	Total revenus	237'456'439.04	288'946'300	320'449'500	31'503'200
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	61'845'641.69	45'366'200	32'023'200	-13'343'000
COMPTE DES INVESTISSEMENTS					
50	Immobilisations corporelles	236'405'045.08	227'325'400	265'518'100	38'192'700
52	Immobilisations incorporelles	152'552.55	305'400	320'200	14'800
54	Prêts	0.00	5'200'000	5'274'800	74'800
56	Propres subventions d'investissement	85'871'698.85	91'244'200	92'051'300	807'100
57	Subventions d'investissement redistribuées	1'642'704.00	3'400'000	10'000'000	6'600'000
58	Dépenses d'investissement extraordinaires	758'464.95	0	0	0
63	Subventions d'investissement acquises	175'943'684.46	163'764'200	186'983'300	23'219'100
64	Remboursements de prêts	1'250'355.00	1'240'000	1'314'800	74'800
67	Subventions d'investissement à redistribuer	1'642'704.00	3'400'000	10'000'000	6'600'000
68	Recettes d'investissement extraordinaires	279'434.45	0	0	0
	Total dépenses	324'830'465.43	327'475'000	373'164'400	45'689'400
	Total recettes	179'116'177.91	168'404'200	198'298'100	29'893'900
	Investissements nets	145'714'287.52	159'070'800	174'866'300	15'795'500

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OP 1
Assurer et coordonner les
activités administratives et
juridiques du département
Fr. 7'611'288 net

OP 2
Appuyer les autorités
compétentes : droit public des
constructions et signalisation
routière
Fr. 2'084'112 net

GP 11
Appui à la conduite du
département par l'EM
Fr. 1'897'400 net

GP 12
Appui administratif et juridique
Fr. 5'713'888 net

GP 21
Appui autorités commun. droit
public constructions
Fr. -1'526'091 net

GP 22
Appui autorités cant. droit public
constr. (CCC)
Fr. 3'008'579 net

GP 23
Appui autorité de signalisation
routière (CCSR)
Fr. 601'624 net

Total service

Fr. 9'695'400 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	8'925'172.96	10'261'600	13'028'400	2'766'800
30 Charges de personnel	7'943'561.70	8'590'100	10'039'700	1'449'600
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	399'488.14	1'309'200	2'660'000	1'350'800
36 Charges de transferts	38'640.50	69'000	39'000	-30'000
38 Charges extraordinaires	334'520.00	0	0	0
39 Imputations internes	208'962.62	293'300	289'700	-3'600
4 Revenus	4'251'436.89	3'658'000	3'963'000	305'000
40 Revenus fiscaux	29'823.00	0	0	0
42 Taxes	3'478'252.25	3'536'000	3'841'000	305'000
46 Revenus de transferts	168'811.27	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	180'240.55	0	0	0
49 Imputations internes	394'309.82	122'000	122'000	0
Excédent de charges	4'673'736.07	6'603'600	9'065'400	2'461'800
5 Dépenses d'investissement	595'720.38	600'000	630'000	30'000
50 Immobilisations corporelles	595'720.38	600'000	630'000	30'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	595'720.38	600'000	630'000	30'000
Insuffisance de financement	5'269'456.45	7'203'600	9'695'400	2'491'800

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Remarques
<p>Compte 30 (+ Fr. 1'449'600) Cf. remarques Ressources Humaines</p> <p>Compte 31 (+ Fr. 1'350'800.00) Dépenses en lien avec le SeCCSR. Projets Sirout et Sichan et divers mandats d'expertise Loyers FIGI (bât. Mutua + Ulrich fruits) y compris Etat-major Un budget de Fr. 50'000.00 a été constitué pour des formations professionnelles spécifiques en 2023 Divers mandats en lien avec l'appui et la conduite du service et notamment en lien avec le programme eConstruction.</p> <p>Compte 42 (Fr. 305'000.00) Emoluments (Fr. 3'499'000.00) Remise en état des lieux OREL (Fr. 267'800.00) Amendes (Fr. 70'000.00) L'estimation incertaine des recettes 2022 confirme la tendance de ces dernières années, notamment par rapport à l'adoption de la loi et l'ordonnance fédérales sur les résidences secondaires ainsi que les effets de l'entrée en vigueur au 1er mai 2014 des modifications de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire son application au niveau cantonal (zones réservées) et l'entrée en vigueur de la LC – OC au 1er janvier 2018. Par ailleurs, la comparaison aux écarts par rapport au budget 2022 montre une tendance du nombre de dossiers communaux à la hausse (les zones réservées dans les communes) et la révision des RCCZ.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	57.80	58.30	67.60

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Attribution par le Conseil d'Etat de 8.4 EPT supplémentaires, soit : 2 EPT juristes section Mobilité et dangers naturels, 2 EPT juristes section biodiversité, territoire et environnement, 1,4 EPT pour le programme eConstruction et 3 EPT collaborateurs-trices et inspecteurs-trices de la police des constructions.</p>

OBJECTIF POLITIQUE 1
Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du Département
Sous-objectifs politiques
<p>1 Assurer l'appui administratif au département, notamment :</p> <p>1.1 la gestion administrative</p> <p>1.2 la traduction</p> <p>1.3 la gestion et l'accompagnement des projets informatiques initiés par le département</p> <p>2 Assurer la gestion des dossiers juridiques du département, soit :</p> <p>2.1 garantir le conseil juridique aux requérants et l'instruction des dossiers d'approbation de plans sur mandat du Conseil d'Etat dans le domaine de la mobilité et des dangers naturels</p> <p>2.2 garantir l'appui juridique des services du département et d'autres départements sur la base de contrats de prestations dans le domaine de l'environnement au sens large (protection de l'environnement et des eaux, forêt, nature, paysage), des constructions, de l'aménagement du territoire, du patrimoine bâti et enfoui ainsi que de l'immobilier</p> <p>2.3 garantir le pilotage des processus des révisions législatives et /ou l'accompagnement des services du département dans ces processus</p>

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Déploiement progressif du programme eConstruction avec les communes ayant opté pour le scénario 1	31.08.2023
ad2	2 Accompagnement de la révision partielle de la loi sur la protection de la nature et des sites bâtis - Etablissement de l'avant-projet de loi et lancement de la procédure de consultation (1ère lecture prévue en juin 2024)	31.12.2023
	3 Accompagnement de la révision partielle de la loi sur les routes (LR)	31.12.2023
	4 Pilotage de la révision partielle de la loi et de l'ordonnance sur les constructions - Etablissement de l'avant-projet de loi (en intégrant toutes les interventions parlementaires acceptées par une commission extra parlementaire nommée par le Conseil d'Etat) 1ère lecture prévue en septembre 2025	31.12.2023
	5 Pilotage de la révision totale de la loi sur les mines et carrières (loi sur les géoressources) - Etablissement de l'avant-projet de loi et lancement de la procédure de consultation (1ère lecture prévue en septembre 2024)	31.12.2023

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad1 1 Respect des délais du programme fixé par le Conseil d'Etat et le Copil du programme eConstruction	80%	100%	100%	0%
ad2 2 Respect des délais de présentation au Conseil d'Etat des projets législatifs prévus par la PIP ou la planification semestrielle	80%	100%	100%	0%

OBJECTIF POLITIQUE 2

Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions et de signalisation routière

Sous-objectifs politiques

- 1 Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction en zone à bâtir transmis par les communes (compétence communale)
- 2 Assurer le secrétariat de la Commission cantonale des constructions (CCC) et la police des constructions pour les projets de construction hors zone à bâtir et pour les projets dont la commune est requérante ou partie (compétence cantonale) soit :
 - 2.1 la coordination de la consultation des organes cantonaux compétents avec les instances décisionnelles
 - 2.2 l'élaboration des décisions prises et leurs notifications
 - 2.3 les tâches de police des constructions
- 3 Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction relevant de la compétence de la Confédération et les transmettre à l'autorité compétente (installations électriques, Gazoduc, CFF, armée, etc.)
- 4 Assurer le secrétariat de la CCSR pour les projets de signalisations routières et de chantiers

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Démarrage du pilote 1 étendu du programme eConstruction (scénario1)	31.03.2023
	2 Démarrage du pilote 2 du programme eConstruction (scénarios 2 et/ou 3)	31.12.2023
ad2	3 Réalisation des ordres de remises en état des lieux (OREL) entrés en force	31.12.2024
	4 Recrutement, engagement et formation du nouveau personnel	31.12.2023
	5 Adaptation de la gouvernance de la CCC (fonctionnement, structure, mode de nomination) en tenant compte de l'initiative parlementaire n° 2021.06203 et résultant de l'analyse de la gouvernance demandée par le Conseil d'Etat	31.12.2023
ad3	6 Renforcement des interactions entre les entités fédérales et cantonales concernées par de tels projets via le Secrétariat cantonal des constructions et police des constructions.	31.12.2023
ad4	7 Implémentation de l'outil informatique SIROUT (signalisation routière)	31.12.2023

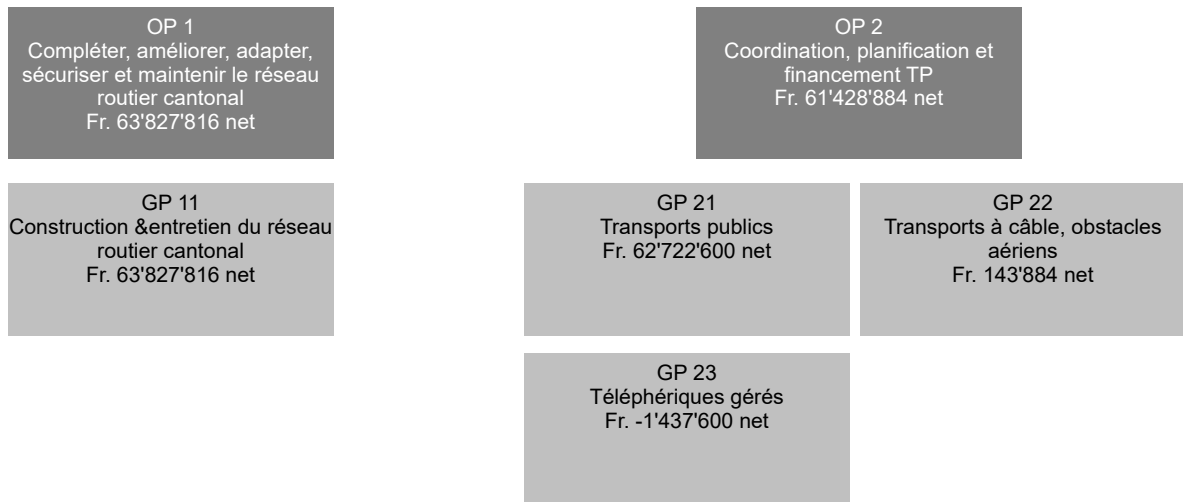
SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
<i>ad1</i> 1 Pourcentage des résultats des prises de position des organes cantonaux consultés notifiés dans le délai légal de 30 jours dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC (sous réserve que les services consultés respectent les délais impartis)	51.03%	75%	75%	0%
2 Pourcentage de synthèses notifiées aux communes dans un délai de 7 jours dès réception de tous les préavis des services consultés (ce délai de 7 jours comprend les weekends, les jours chômés et fériés)	91.65%	90%	90%	0%
3 Pourcentage des dossiers avec demandes de compléments	31.96%	40%	30%	-10%
4 Nombre de communes utilisant la plateforme eConstructions selon le scénario 1			30	
<i>ad2</i> 5 Pourcentage des décisions élaborées et notifiées dans le délai légal de 30 jours dès la prise de décision de la CCC (ce délai de 30 jours comprend les weekends, les jours chômés et fériés)	91.57%	85%	85%	0%
6 Pourcentage de décisions notifiées dans le délai légal (60 jours) dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC (sous réserve que les services consultés respectent les délais impartis)	67.3%	75%	75%	0%
7 Nombre de cas de police de constructions dont la remise en état des lieux a été effectuée ou dont la construction a soit été régularisée par la délivrance d'une autorisation de construire à posteriori ou a soit fait l'objet d'une décision de renonciation de la remise en état des lieux	15	45	30	-15
<i>ad3</i> 8 Respect des délais en lien avec les procédures de consultation	100%	100%	100%	0%
<i>ad4</i> 9 Pourcentage de décisions de la CCSR notifiées dans un délai de 10 jours dès la décision de l'autorité		90%	90%	0%
10 Mise en place de l'outil informatique SIROUT (signalisation routière) permettant la gestion électronique des dossiers			31.12.23	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
OP1 Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du département	7'808'225	196'937	7'611'288
GP11 Appui à la conduite du département par l'EM	1'908'900	11'500	1'897'400
P1101 Etat-major du département	1'908'900	11'500	1'897'400
GP12 Appui administratif et juridique	5'899'325	185'437	5'713'888
P1201 Gestion administrative, traduction et informatique	973'766	11'318	962'448
P1202 Gestion juridique mobilité et dangers naturels	2'245'382	142'973	2'102'409
421 Emoluments		117'000	-117'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'245'382	25'973	2'219'409
P1203 Gestion juridique environnement et territoire	2'680'177	31'146	2'649'031
OP2 Appuyer les autorités compétentes : droit public des constructions et signalisation routière	5'850'175	3'766'063	2'084'112
GP21 Appui autorités comun. droit public constructions	1'038'678	2'564'769	-1'526'091
P2101 Coordination des prises de position des organes	1'038'678	2'564'769	-1'526'091
421 Emoluments		2'552'700	-2'552'700
Solde dépenses/recettes du produit	1'038'678	12'069	1'026'609
GP22 Appui autorités cant. droit public constr. (CCC)	3'751'036	742'457	3'008'579
P2201 Gestion du secrétariat de la CCC	2'854'433	404'951	2'449'482
421 Emoluments		379'300	-379'300
509 Programme eConstruction	630'000		630'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'224'433	25'651	2'198'782
P2202 Police des constructions	896'603	337'506	559'097
427 Amendes		70'000	-70'000
Solde dépenses/recettes du produit	896'603	267'506	629'097
GP23 Appui autorité de signalisation routière (CCSR)	1'060'461	458'837	601'624
P2301 Gestion du secrétariat de la CCSR	185'476	452'155	-266'679
421 Emoluments		450'000	-450'000
Solde dépenses/recettes du produit	185'476	2'155	183'321
P2302 Gestion des dossiers de signalisation routière	587'492	3'341	584'151
313 Développement et mise à jour du programme de signalisation de chantiers (SICHAN)	150'000		150'000
313 Développement et mise à jour du programme de signalisation routière (SIROUT)	150'000		150'000
Solde dépenses/recettes du produit	287'492	3'341	284'151
P2303 Gestion des dossiers de signalisation de chantier	287'493	3'341	284'152
Total	13'658'400	3'963'000	9'695'400

SERVICE DE LA MOBILITÉ

**Total service****Fr. 125'256'700 net**

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	199'909'418.49	235'532'200	234'658'400	-873'800
30 Charges de personnel	39'715'123.50	40'635'600	40'812'400	176'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	91'990'793.72	106'565'600	93'642'800	-12'922'800
34 Charges financières	6'693.82	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	2'913'682.81	31'200'000	32'500'000	1'300'000
36 Charges de transferts	60'165'584.85	54'098'300	59'077'200	4'978'900
39 Imputations internes	5'117'539.79	3'032'700	8'626'000	5'593'300
4 Revenus	157'240'911.51	221'157'900	236'481'400	15'323'500
40 Revenus fiscaux	22'161.00	22'000	22'000	0
42 Taxes	3'209'685.03	3'604'700	2'987'800	-616'900
43 Revenus divers	7'558'948.02	5'840'000	7'640'000	1'800'000
44 Revenus financiers	254'730.57	526'000	506'000	-20'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	27'417'420.22	98'468'100	100'621'200	2'153'100
46 Revenus de transferts	113'135'357.27	109'224'600	114'952'400	5'727'800
48 Revenus extraordinaires	2'669'432.00	2'500'000	3'500'000	1'000'000
49 Imputations internes	2'973'177.40	972'500	6'252'000	5'279'500
Excédent de revenus	-42'668'506.98	-14'374'300	1'823'000	16'197'300
5 Dépenses d'investissement	123'120'979.19	135'355'700	155'827'700	20'472'000
50 Immobilisations corporelles	96'718'891.94	102'039'000	114'211'000	12'172'000
54 Prêts	0.00	4'700'000	4'700'000	0
56 Propres subventions d'investissement	25'192'233.25	25'616'700	27'516'700	1'900'000
57 Subventions d'investissement redistribuées	1'209'854.00	3'000'000	9'400'000	6'400'000
6 Recettes d'investissement	23'554'891.65	21'550'700	28'748'000	7'197'300
63 Subventions d'investissement acquises	21'595'807.65	17'810'700	18'608'000	797'300
64 Remboursements de prêts	749'230.00	740'000	740'000	0
67 Subventions d'investissement à redistribuer	1'209'854.00	3'000'000	9'400'000	6'400'000
Dépenses nettes d'investissement	99'566'087.54	113'805'000	127'079'700	13'274'700
Insuffisance de financement	142'234'594.52	128'179'300	125'256'700	-2'922'600

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Remarques
<p>ROUTES CANTONALES (OP1): Investissements (GP11): Les investissements bruts atteignent Fr. 112.9 mios (Fr. 42.4 mios nets): - Fr. 52.4 mios pour les routes principales suisses (RPS), dont Fr. 25.3 mios pour le contournement des Evouettes et Fr. 10.9 pour la route H212 (Deibfels), financées à 100% par les dotations fédérales. - Fr. 60.5 mios pour les autres routes cantonales, dont Fr. 1.5 mio pour les aires de transit des gens du voyage.</p> <p>Entretien (GP12): Le budget de l'entretien des routes cantonales (rubr. 31) diminue de Fr. -12.2 mios, principalement pour les remises en état liés aux déclassements. L'entretien des RPS est budgété à Fr. 13.6 mios, dont Fr. 1.85 mio pour le service hivernal et Fr. 1.5 mio pour les intempéries. Le service hivernal des autres routes atteint Fr. 11.1 mios.</p> <p>TRANSPORTS PUBLICS (OP2): Les indemnités versées aux transporteurs (rubr. 36) atteignent Fr. 59.1 mios (Fr. +5.4 mios) du fait de l'extension de l'offre de transports. La part fédérale des indemnités versées aux transporteurs (transport régional de voyageurs) qui n'entre pas dans le budget de l'Etat s'élève à env. Fr. 80 mios. Les subventions d'investissement (rubr. 56) se montent à Fr. 27.5 mios, dont Fr. 20.0 mios pour le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF). Les prêts (rubr. 54) atteignent Fr. 4.7 mios.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	329.00	330.30	330.50

Nombre de postes à l'organigramme


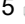

Remarques
Attribution par le Conseil d'Etat d'un EPT supplémentaire (ingénieur pour les traversées de localité)

OBJECTIF POLITIQUE 1	
Compléter, améliorer, adapter, sécuriser, exploiter, entretenir et maintenir le réseau routier cantonal dans le respect des priorités définies par le Grand Conseil, des objectifs de développement durable et du concept cantonal de la mobilité 2040.	
Sous-objectifs politiques	
1	Réaliser les investissements planifiés sur le réseau routier cantonal
1.1	Préparer les bases techniques pour l'obtention des moyens nécessaires au financement des investissements
1.2	Améliorer les infrastructures cantonales dévolues à la mobilité douce
1.3	Créer un réseau cantonal de pistes cyclables entre les villes principales de la plaine du Rhône
2	Exploiter, entretenir et maintenir le patrimoine routier cantonal
2.1	Obtenir les moyens financiers nécessaires au financement de l'exploitation, de l'entretien et du maintien du patrimoine routier
2.2	Augmenter la sécurité routière en l'adaptant à la législation en vigueur
2.3	Adapter la taille du réseau routier cantonal
3	Augmenter la part modale de la mobilité douce quotidienne

SERVICE DE LA MOBILITÉ

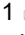



Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Révision de la loi sur les routes (LR)	31.12.2023
2 Poursuite des travaux du contournement de Stalden sur la route H212 (fin prévue des travaux : automne 2023)	31.12.2023
3 Approbation des plans du tunnel de Deibfels sur la route H212 à Eisten (début prévu des travaux préparatoires : 2022 / fin probable des travaux : 2027)	31.12.2023
4 Approbation des plans de la galerie Schusslau et Lügeltig sur la route 13 à Zermatt (début prévu des travaux : 2022-2023 / fin probable des travaux : 2031)	31.12.2023
5 Début des travaux d'aménagement urbain intégrant la restructuration de la route T9 St-Maurice – Brig ainsi que certaines routes et places communales sur la traversée de Vétroz; première mesure du projet d'agglomération Valais central (fin prévue des travaux : automne 2025)	31.12.2023
6 Poursuite et achèvement des travaux de construction du tunnel des pyramides d'Euseigne sur la route 54 Sion – Les Haudères – Arolla reliant Vex à Euseigne (fin prévue des travaux : automne 2023)	31.12.2023
7 Poursuite et achèvement des travaux de prolongement de la galerie de Zano dans le cadre du projet de défense contre les avalanches du couloir éponyme sur la route 54 Sion – Les Haudères – Arolla reliant Les Haudères à Arolla (fin prévue des travaux : été 2023)	31.12.2023
8 Suite de la réalisation du réaménagement complet du tronçon Branson – Louye sur la route RC 71 (fin prévue des travaux : 2023)	31.12.2023
9 Suite de la réalisation du tunnel de contournement des Evouettes sur la route H21 Bo (fin prévue des travaux : 2025)	31.12.2023
10 Réalisation de deux giratoires et aménagements routiers dans le secteur des Morands à Riddes (IKEA), sur la route T9 (fin des travaux : date en cours de discussion)	31.12.2023
11 Aménagement d'aires de transit pour les gens du voyage (budget 2023 : Fr. 1.5 mio.)	31.12.2023
<i>ad2</i> 12 Campagne quadriennale de relevés de l'état des routes (relevés effectués en 2023 ; le résultat des analyses sera disponible en 2024)	31.12.2023
<i>ad3</i> 13 Démarrage de l'étude du plan directeur cantonal de mobilité cycliste quotidienne	31.12.2023
14 Encouragement de la culture de la mobilité douce au sein des différents niveaux étatiques, cantons, régions, agglomérations et communes	31.12.2023

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
<i>ad1</i> 1 Nombre d'ouvrages d'art dont l'état de la structure est jugé mauvais (C2019=31; C2020 = 26; C2021=24)	12	12	24	12
2 Nombre d'ouvrages d'art dont l'état de la structure est jugé alarmant (C2019 =3; C2020 =1; C2021=1)	0	0	0	0
3 Pourcentage de km de routes cantonales de plaine adaptées à la mobilité douce selon les normes VSS (C2019 = 14%; C2020 = 15%; C2021 = 15%; B2022 revu = 17%)	15%	17%	19%	2%
4  Nombre de crédits complémentaires sollicités	2	0	0	0
5  Pourcentage du budget d'investissement global (rubr. 501) des chantiers de construction coûtant plus de Fr. 1 million durant l'année	67.7%	71%	75.6%	4.6%
<i>ad2</i> 6 Nombre de km de routes cantonales dont l'état est critique (= indice I1 entre 3 et 4). Lecture de l'indice I1 : 0 = bon; 3 à 4 = critique; 4 à 5 = mauvais. L'objectif indiqué est celui qui est visé lors de la prochaine campagne de mesures qui aura lieu en 2023. (C2019 = 325; C2020 = 319; C2021 =312; B2022 revu = 306)	311.5	280	298.5	18.5
7 Nombre de km de routes cantonales dont l'état est mauvais (= indice I1 entre 4 et 5). Lecture de l'indice I1 : 0 = bon; 3 à 4 = critique; 4 à 5 = mauvais. L'objectif indiqué est celui qui est visé lors de la prochaine campagne de mesures qui aura lieu en 2023. (C2019=260; C2020 = 255; C2021 = 249; B2022 revu = 245)	248.9	220	205	-15
8 Etat de l'assainissement des routes cantonales en matière de bruit, calculé sur la base du rapport entre les dépenses effectives et les coûts totaux planifiés (C2019 = 65%; C2020 = 69%; C2021 = 70%; B2022 = 82%)	70%	82%	84%	2%
9  Nombre de km de route déclassés durant l'année (C2019 = 47 km; C2020 = 43 km; C2021 = 17 km; B2020 = 15 km)	16.5	15	15	0
<i>ad3</i> 10 Part des nouveaux projets routiers incluant des aménagements pour la mobilité douce			0%	
11 Montant en CHF investi pour des mesures de promotion de la mobilité douce			0	

OBJECTIF POLITIQUE 2		
Garantir un réseau de transport performant et une offre de prestations en matière de transports publics qui soit suffisante en regard de l'économie, de la politique sociale et conforme au concept cantonal de la mobilité 2040. Promouvoir le transfert du trafic individuel et des marchandises vers les entreprises de transport public.		
Sous-objectifs politiques		
1	Soutenir et promouvoir la réalisation des infrastructures et des prestations des entreprises de transports concessionnaires (ETC) nécessaires à la mobilité des personnes et des marchandises	
2	Contribuer à l'exploitation de transports publics adaptés aux besoins. Gérer, coordonner et planifier au niveau cantonal l'élaboration d'actions tendant au développement et à la promotion des transports publics. Soutenir et coordonner au niveau cantonal les investissements et les études visant à développer l'offre de transport et de mobilité douce nécessaire au canton du Valais. Valoriser les pôles de développement en renforçant leur accessibilité en transport public et en mobilité douce	
3	Mener à bien la procédure de consultation relative à l'approbation des projets d'infrastructure de remontées mécaniques sur le territoire cantonal et délivrer les autorisations d'exploiter de compétence cantonale	
4	Assurer la direction opérationnelle de l'exploitation des téléphériques gérés par le canton ainsi que le renouvellement technique de ces installations	
Mesures prioritaires	Délai	
<i>ad1</i> 1	Participation aux études et projets d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF), selon le programme en force PRODES 2030/35. Etudes, avec un financement partiellement pris en charge par l'OFT, pour la mises en oeuvre anticipée de haltes régionales CFF et TMR initiées avec les gestionnaires d'infrastructures ferroviaires concernées. Mesures pour 2023 : - gare CFF de Collombey-Le Grand : finalisation des études préliminaires et préparation du dossier d'enquête publique (prévue pour fin 2023 ou 2024), nouveau point de croisement entre Vouvry et Les Evouettes (poursuite des études préliminaires). - halte TMR de Martigny-Expo : finalisation des études préliminaires et préparation du dossier d'enquête publique (prévue pour fin 2023 ou 2024).	31.12.2023
2	Préparation des réflexions liminaires avec les exploitants et les gestionnaires d'infrastructures concernées par le futur message du programme PRODES 2040/45. Mesures pour 2023 : Préparation avec les entreprises concernées (principalement TPC, TMR, MGBahn, CFF et RegionAlps) des avant-projets sommaires qui seraient éligibles à un financement par le FIF, évaluation de ces projets, coordination avec les autres cantons de la CTSO. Le message sera présenté par l'OFT vers fin 2023 ou plus probablement 2024.	31.12.2023
3	Participation aux projets d'étude et d'aménagement de l'infrastructure de projets d'innovation en matière de mobilité. Mesure pour 2023 : - Poursuite de la procédure de mise à l'enquête publique du projet de l'AlphaTube (situé à Collombey-Muraz). - Liaisons câblées plaine-montagne : poursuite d'analyses pour les projets qui répondent aux critères du transport régional de voyageurs.	31.12.2023
<i>ad2</i> 4	Extensions prévues en 2023 de l'offre en matière de transports publics sur différentes lignes en raison d'une augmentation de la demande des voyageurs	31.12.2023
5	Financement de la passerelle Campus (budget 2023 : Fr. 1 mio.)	31.12.2023
<i>ad3</i> 6	Paiement final (Fr. 3 mios en 2023 et Fr. 1.2 mios en 2024) du financement visant à la rénovation complète du funiculaire Sierre – Montana – Crans	31.12.2024
<i>ad4</i> 7	Etude de la liaison plaine-montagne en vue du remplacement complet des installations du téléphérique Dorénaz - Alesse - Champex (nouvelles installations de téléphérique ou autres moyens de transport)	31.12.2023

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Indicateurs		Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad1	1  Subventions de fonctionnement (indemnités) versées pour les prestations de transports publics	60'062'118	56'678'300	59'057'200	2'378'900
	2  Subventions d'investissement versées pour la réalisation d'infrastructures de transports publics	25'192'233	25'616'700	27'516'700	1'900'000
ad2	3 Effets de la politique publique des transports (évolution d'année en année du nombre d'utilisateurs des moyens de transports publics)	↘	↗	↗	
	4  Subventions d'investissements accordées aux communes pour l'amélioration des sentiers et itinéraires de loisirs (conformément au Concept cantonal de la mobilité 2040)	2'862'018	2'000'000	3'000'000	1'000'000
ad3	5 Procédures effectuées dans les délais usuels de la Commission cantonale des constructions CCC	100%	100%	100%	0%
	6 Traitement des projets déposés par les sociétés valaisannes de remontées mécaniques dans les délais légaux usuels, impartis aux services en fonction des thématiques concernées et des complexités avérées	100%	100%	100%	0%
	7 Réalisation des projets dans des délais raisonnables (4 mois de procédure cantonale, 12 mois pour la construction et la mise en service, 24 mois pour la remise en état des lieux)	90%	90%	90%	0%
ad4	8 Nombre de téléphériques gérés par le canton dont la perte reportée cumulée individuelle est supérieure à Fr. 100'000.-	2	2	2	0
	9  Nombre de voyageurs par année à maintenir sur l'ensemble des téléphériques gérés	358'278	345'000	345'000	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
OP1 Compléter, améliorer, adapter, sécuriser et maintenir le réseau routier cantonal	291'040'816	227'213'000	63'827'816
GP11 Construction & entretien du réseau routier cantonal	291'040'816	227'213'000	63'827'816
P1101 Construction, adaptation, correction, sécurisation	168'896'020	155'261'700	13'634'320
451 Mise en oeuvre du réseau cantonal de voies cyclables		960'000	-960'000
451 Utilisation du fonds des routes principales suisses		52'419'000	-52'419'000
460 75% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux routes cantonales		24'402'300	-24'402'300
501 Aires de transit pour les gens du voyage	1'500'000		1'500'000
501 Investissements (construction, adaptation, correction, sécurisation, etc.)	111'411'000		111'411'000
501 Mise en oeuvre du réseau cantonal de voies cyclables	1'200'000		1'200'000
630 Subventions fédérales aux investissements		481'500	-481'500
632 Mise en oeuvre du réseau cantonal de voies cyclables		240'000	-240'000
632 Participation des communes aux investissements		17'646'500	-17'646'500
Solde dépenses/recettes du produit	54'785'020	59'112'400	-4'327'380
P1102 Entretien et exploitation	122'144'796	71'951'300	50'193'496
310 Fournitures, carburant, service hivernal, etc.	6'895'100		6'895'100
311 Véhicules et machines (Section Logistique)	3'658'000		3'658'000
314 Entretien des routes, service hivernal, déclassements, intempéries, etc.	66'668'900		66'668'900
451 Utilisation du fonds des routes cantonales (RTEC)		12'590'600	-12'590'600
451 Utilisation du fonds des routes principales suisses		13'595'000	-13'595'000
460 75% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux routes cantonales		6'572'800	-6'572'800
461 Participation des communes à l'entretien des intérieurs de localité		3'000'300	-3'000'300
463 Participation des communes à l'entretien		28'245'200	-28'245'200
Solde dépenses/recettes du produit	44'922'796	7'947'400	36'975'396

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
OP2 Coordination, planification et financement TP	99'445'284	38'016'400	61'428'884
GP21 Transports publics	95'046'250	32'323'650	62'722'600
P2101 Infrastructure des transports publics	95'046'250	32'323'650	62'722'600
363 Subventions accordées (communes, propres établissements, sociétés, institutions privées)	59'057'200		59'057'200
451 Utilisation du fonds RPLP		11'724'700	-11'724'700
460 10% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux transports		4'130'000	-4'130'000
463 Participation des communes et des tiers		11'985'400	-11'985'400
542 Prêts accordés à des communes (investissements)	1'500'000		1'500'000
545 Prêts accordés à des sociétés privées (investissements)	3'000'000		3'000'000
546 Prêts accordés à des organisations à but non lucratif (investissements)	200'000		200'000
560 Projet FAIF (Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire)	20'016'700		20'016'700
562 Subventions accordées à des communes (investissements : y compris les infrastructures de mobilité douce et les itinéraires de loisirs)	3'600'000		3'600'000
566 Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte (investissements)	400'000		400'000
Solde dépenses/recettes du produit	7'272'350	4'483'550	2'788'800
GP22 Transports à câble, obstacles aériens	248'734	104'850	143'884
P2201 Transports à câble, obstacles aériens	248'734	104'850	143'884
GP23 Téléphériques gérés	4'150'300	5'587'900	-1'437'600
P2301 Téléphériques gérés	4'150'300	5'587'900	-1'437'600
Total	390'486'100	265'229'400	125'256'700

SERVICE UNITÉ TERRITORIALE III

OP 1
Sécuriser et maintenir le réseau
des routes nationales
Fr. 1'320'700 net

GP 11
Exploiter les routes nationales
Fr. 1'320'700 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	31'712'256.40	29'658'400	31'674'900	2'016'500
30 Charges de personnel	10'810'072.34	12'402'500	13'352'300	949'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	16'200'255.70	16'557'300	17'576'800	1'019'500
34 Charges financières	1'442.05	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	3'643'273.27	0	0	0
39 Imputations internes	1'057'213.04	698'600	745'800	47'200
4 Revenus	33'494'508.28	30'805'200	32'614'200	1'809'000
42 Taxes	27'998'767.52	28'468'700	30'006'700	1'538'000
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	3'216'866.81	0	0	0
49 Imputations internes	2'278'873.95	2'336'500	2'607'500	271'000
Excédent de revenus	1'782'251.88	1'146'800	939'300	-207'500
5 Dépenses d'investissement	1'461'746.32	2'260'000	2'260'000	0
50 Immobilisations corporelles	1'461'746.32	2'260'000	2'260'000	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	1'461'746.32	2'260'000	2'260'000	0
Insuffisance de financement	-320'505.56	1'113'200	1'320'700	207'500

Remarques

Ecart par rapport au budget 2022:

Rubr. 30 : Augmentation des charges de personnel.

Une partie de l'augmentation des charges de personnel est liée à l'adaption prévue par le CE des salaires 2023 au coûts de la vie (+ 1.5%).

Octroi de 5 nouveaux EPT par le Conseil d'Etat. Ces postes sont "hors organigramme" avec un statut particulier conditionnés au financement externe accordé par la Confédération .

Rubr. 31 : Augmentation de CHF 1'019'500.-

Cette augmentation est liée d'une part à la reprise de l'entretien du tube nord du Vispertaltunnel et d'autre part à l'augmentation du prix des carburants et de l'énergie.

Les prévisions et la situation actuelle oblige le SUTIII à anticiper une hausse sur le long terme du prix de l'électricité (+13%) et sur les carburants (+24%).

Rubr. 42 : Augmentation des revenus de CHF 1'538'000.-

L'augmentation des revenus budgétée pour 2023 est liée principalement à la reprise de l'entretien du tube nord du Vispertaltunnel.

Un contrat pour l'année 2023 de CHF 875'900.- est signé entre le canton et l'OFROU.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	74.10	74.10	74.10

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE UNITÉ TERRITORIALE III

Remarques
<p>Postes "hors organigramme" avec un statut particulier conditionnés au financement externe accordé par la Confédération :</p> <p>Au budget 2023, 5 nouveaux EPT sont financés par les subventions de la Confédération pour l'entretien et l'exploitation des routes nationales par le SUTIII :</p> <p>+ 3 EPT Ingénieurs sécurité + 1 EPT Ingénieur ouvrages d'art + 1 EPT Electricien</p> <p>Entre 2020 et 2022, 26 nouveaux EPT également financés par les subventions de la Confédération pour l'entretien et l'exploitation des routes nationales par le SUTIII, ont été accordés par le Grand Conseil.</p>

OBJECTIF POLITIQUE						
Sécuriser et maintenir le réseau des routes nationales						
Sous-objectifs politiques						
1	Garantir l'autofinancement du SUTIII					
2	Améliorer le suivi des activités de maintenance des routes nationales et des équipements					
3	Favoriser des investissements réguliers de la part de l'OFROU pour assurer la sécurité et l'ouverture des routes nationales					
4	Assurer la reprise de l'exploitation des nouveaux tronçons autoroutiers					
Mesures prioritaires				Délai		
ad1	1	Revue du contrat de prestations appelé "Globale" pour l'entretien des routes nationales entre le SUTIII et l'OFROU		31.12.2023		
ad2	2	Mise en place de tableaux de bord pour améliorer le suivi des activités		31.12.2023		
ad3	3	Investissements sur le tronçon Martigny-Croix / Grd St.-Bernard (N21) en faveur de la sécurité dans l'attente des mesures de rénovations globales du tronçon par l'OFROU (horizon 5 à 10 ans)		31.12.2026		
Indicateurs		Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23	
ad1	1	Ratio de couverture (recettes, dépenses, résultats reportés)	100%	100%	100%	0%
ad2	2	Proportion de demandes traitées	70%	80%	10%	10%
ad3	3	Montant investi sur le tronçon Martigny-Croix / Grd St.-Bernard (N21)	1'800'000	2'000'000	200'000	200'000
ad4	4	Nombre de kilomètres repris	7	0	-7	-7

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Exploiter les routes nationales	33'934'900	32'614'200	1'320'700
P1101 Entretien et exploiter les routes nationales	33'934'900	32'614'200	1'320'700
424 Recettes pour l'entretien des routes nationales (contrat passé avec l'OFROU)		16'650'900	-16'650'900
426 Dédommagements, y compris les travaux commandés par l'OFROU		12'762'900	-12'762'900
Solde dépenses/recettes du produit	33'934'900	3'200'400	30'734'500
Total	33'934'900	32'614'200	1'320'700

OP 1
Protéger, conserver et gérer la
forêt
Fr. 14'501'918 net

OP 2
Protéger et gérer la nature et le
paysage
Fr. 5'601'682 net

GP 11
Conservation des forêts
Fr. 1'683'205 net

GP 12
Gestion des forêts
Fr. 12'818'713 net

GP 21
Conservation et mise en valeur du
paysage
Fr. 1'708'650 net

GP 22
Conservation et gestion des
biotopes et espèces
Fr. 3'893'032 net

Total service

Fr. 20'103'600 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	15'644'812.27	18'035'000	19'389'700	1'354'700
30 Charges de personnel	3'629'224.80	4'097'000	3'934'800	-162'200
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'456'485.54	3'749'300	3'827'500	78'200
34 Charges financières	0.00	200	200	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	138'682.05	4'000	4'000	0
36 Charges de transferts	9'052'830.40	10'138'700	11'584'100	1'445'400
38 Charges extraordinaires	300'500.00	0	0	0
39 Imputations internes	67'089.48	45'800	39'100	-6'700
4 Revenus	6'894'601.85	7'939'600	9'106'100	1'166'500
40 Revenus fiscaux	296.00	0	0	0
42 Taxes	1'005'149.80	565'700	623'000	57'300
44 Revenus financiers	0.00	1'500	1'500	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	295'200	295'600	400
46 Revenus de transferts	5'889'156.05	7'076'900	8'185'700	1'108'800
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	0.00	300	300	0
Excédent de charges	8'750'210.42	10'095'400	10'283'600	188'200
5 Dépenses d'investissement	20'979'769.20	22'596'600	22'591'800	-4'800
52 Immobilisations incorporelles	152'552.55	305'400	320'200	14'800
54 Prêts	0.00	500'000	574'800	74'800
56 Propres subventions d'investissement	20'827'216.65	21'791'200	21'696'800	-94'400
58 Dépenses d'investissement extraordinaires	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	12'268'542.85	12'815'600	12'771'800	-43'800
63 Subventions d'investissement acquises	11'767'417.85	12'315'600	12'197'000	-118'600
64 Remboursements de prêts	501'125.00	500'000	574'800	74'800
68 Recettes d'investissement extraordinaires	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	8'711'226.35	9'781'000	9'820'000	39'000
Insuffisance de financement	17'461'436.77	19'876'400	20'103'600	227'200

Remarques
<p>L'enveloppe de résultat du service est supérieure de 354'400.-. Ceci provient essentiellement de l'augmentation décidée par le CDMTE de 400'000.- pour la biodiversité, de la baisse de 310'600 du budget direction (part transférée au nouveau SDANA au B2022) et l'introduction des loyers FIGI à hauteur de 263'600.- dès le B2023.</p> <p>L'enveloppe d'investissement au B2023 et dans la PIP permet d'assumer les décisions du GC afin de traiter 2'000 ha de forêt de protection au forfait unique de 9'000.-/ha.</p> <p>30: Diminution de 162'200 due au transfert au SDANA. 36: Augmentation de 851'900 à la section Forêt, dont 300'000 pour les dégâts et 534'500 pour la biodiversité et de 593'500 à la section Nature et paysage, essentiellement pour les biotopes. 46: Augmentation des recettes fédérales de 1'108'800 liées à celles du compte 36. 63: Diminution des disponibilités de 118'600 liée aux routes forestières.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	44.30	44.00	23.10

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Le Conseil d'Etat a accordé un EPT de plus au budget 2023 (ingénieur forêt pour l'augmentation des tâches de forêts de protection).</p> <p>L'avant-dernière réorganisation avait vu les ressources humaines passer de 26 personnes à 50 entre 2017 et 2018. La réorganisation du DMTE du 18 août 2021, avec la création du nouveau SDANA qui a repris le SPCR et la section dangers naturels du SFCEP, impacte fondamentalement les RH. Le nombre de ressources humaines affichées au compte 2021 et au budget 2022 correspond à l'ancienne structure du service qui comprenait encore la section des dangers naturels.</p>

OBJECTIF POLITIQUE 1
Protéger, conserver et gérer la forêt
Sous-objectifs politiques
<p>1 Assurer la conservation de l'aire forestière conformément aux bases légales (GP11)</p> <p>2 Prévenir les dégâts aux forêts dans les domaines des incendies, du gibier et phytosanitaire, notamment dans le contexte du changement climatique (GP12)</p> <p>3 Gérer les forêts de protection afin d'assurer durablement leur fonction (GP12)</p> <p>4 Optimiser les structures et processus de gestion forestiers dans une perspective de gestion durable des forêts (GP12)</p> <p>5 Acquérir les données de base et développer la planification forestière (GP12)</p> <p>6 Soutenir les mesures d'amélioration de la filière bois (GP12)</p> <p>7 Favoriser la biodiversité en forêt (GP12)</p>

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Couverture de l'ensemble des communes valaisannes par un garde forestier de triage pour la police forestière	31.12.2023
<i>ad2</i> 2 Réduction de l'abrutissement du gibier sur le rajeunissement naturel dans les forêts de protection	31.12.2023
<i>ad3</i> 3 Financement et mise en oeuvre de l'adaptation des forêts valaisannes aux changements climatiques (motion Fässler-CH) via le plan climat VS	31.12.2023
4 Adaptation de la desserte forestière en forêt de protection	31.12.2023
<i>ad4</i> 5 Suivi des processus de fusion des triages forestiers	31.12.2023
<i>ad5</i> 6 Relancer le processus d'élaboration du Plan forestier cantonal (Plan directeur forestier) (report 2018)	31.12.2023
7 Mise à jour et établissement des bases de planification forestière	31.12.2023
<i>ad6</i> 8 Assurer les conditions cadres et le soutien à la promotion de l'utilisation du bois indigène	31.12.2023
<i>ad7</i> 9 Mise à jour de l'inventaire cantonal des pâturages boisés	31.12.2023
10 Mise en oeuvre des projets de réserve forestières et de biodiversité en forêt selon la convention programme avec la Confédération	31.12.2023

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
SERVICE DES FORÊTS, DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad1 1 Contrats de police et de renseignement conclus avec les triages forestiers		34	34	0
ad2 2 Nombre de régions de priorité de planification très élevée et élevée avec un concept régional de protection contre les incendies approuvés (état 2020 = 5 terminées (Coude du Rhône 1 + 2, Leuk, Visp, Lienne Morge) / 3 en cours de planification (Sierre, Naters, Raron))	6	7	8	1
3 Intensité de l'abrouissement dû au gibier : niveau d'abrouissement sur les surfaces de relevés 2014 : 21%; 2016 : 18%; 2018 à 16 % et 2020 à 22 %. L'année 2018 est fortement influencés par les fortes couches de neige qui ont couvert les jeunes arbres	22%	20%	20%	0%
ad3 4 Surface de forêts de protection prioritaires traitées par an (39'400 ha prioritaires sur un total de 82'200 ha de forêt de protection)	2'012	2'000	2'000	0
5 Périodicité de retour des interventions en forêt de protection par an (82'200 ha; optimum = 50 ans; pour permettre aux forêts de protection de s'adapter aux changements climatiques cet optimum est raccourci à 40 ans)	41	37	37	0
6 Projets régionaux d'analyse du réseau de desserte (objectif = 34, situation 2020 = 6 en cours)			6	
7 Nombre de kilomètres de routes forestières mis aux normes par an			10	
ad4 8 Rapport sur le réseau d'entreprises pilotes	31.12.21	31.12.22	31.12.23	
9 Nombre de dossiers avec soutien du service (Stratégie d'entreprise, fusions, équipement, etc.)	2	2	1	-1
ad5 10 Etablissement de la carte des stations forestières			6	
11 Mandat d'accompagnement au maître d'ouvrage pour le plan directeur forestier adjugé			1	
ad6 12 Nombre de projets en faveur de l'utilisation du bois avec participation du service	2	1	1	0
ad7 13 Part de la surface forestière cantonale (123'000 ha) sous contrat comme réserve forestière; situation à fin 2020 = 7633 ha, soit 6.2 %	6.6%	6.5%	7%	0.5%
14 Surface annuelle traitée en faveur des biotopes et espèces (ha)	17.9	40	40	0
15 Surface annuelle de pâturages boisés et de châtaigneraies traitée (ha)	39.7	40	40	0
16 Mandat attribué pour la mise à jour de l'inventaire cantonal des pâturages boisés			1	

OBJECTIF POLITIQUE 2		
Protéger et gérer la nature et le paysage		
Sous-objectifs politiques		
1	Planifier et réaliser les mesures de protection et de mise en valeur du paysage (GP21)	
2	Accompagner et orienter le programme des Parcs naturels régionaux (PNR) et du Patrimoine mondial de l'UNESCO Jungfrau Aletsch en veillant à la mise en oeuvre des principes du développement durable (GP21)	
3	Planifier et réaliser les mesures de protection et de gestion des biotopes et de préservation des espèces (GP22)	
4	Soutenir les agriculteurs pour leurs prestations particulières en faveur de la nature et du paysage (GP22)	
5	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes (GP22)	
6	Assurer la formation et l'information dans le domaine de la nature et du paysage (GP22)	
7	Réviser les bases légales en matière de nature et paysage	
Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Mise en oeuvre des premières mesures du plan d'action de la Conception paysage cantonale en coordination avec le Service de développement territorial et les autres services concernés	31.12.2023
	2 Assurer une présence humaine pour la sensibilisation et le gardiennage dans les secteurs à haute fréquentation durant les périodes sensibles	31.12.2026
<i>ad2</i>	3 Encadrement du nouveau projet de parc naturel régional de la Vallée du Trient en vue des votations populaires	31.12.2024
	4 Contrôle de la réalisation des prestations des parcs naturels et de l'UNESCO	31.12.2026
<i>ad3</i>	5 Finalisation de la délimitation précise des périmètres des prairies et pâturages secs d'importance nationale en vue de leur transmission aux communes pour intégration aux plans d'aménagement des zones	31.12.2023
	6 Transmission à l'OFEV de la planification des besoins en termes d'infrastructures écologiques selon les directives de la Confédération	30.04.2023
	7 Revitalisation, entretien régulier et surveillance des biotopes d'importance nationale et cantonale	31.12.2026
	8 Encourager et soutenir financièrement un maximum de communes pour réaliser l'inventaire des valeurs naturelles et paysagères de leur territoire en vue de la délimitation des zones à protéger selon l'art. 17 LAT	31.12.2023
	9 Initier les suivis et plans d'action relatifs aux espèces rares prioritaires sélectionnées dans le cadre de la stratégie de conservation de la flore du Valais et conformément aux objectifs fixés dans le cadre de la convention-programme conclue avec la Confédération dans le domaine de la protection de la nature.	31.12.2023
<i>ad4</i>	10 Assurer un entretien conforme aux ordonnances fédérales de protection des biotopes d'un maximum de surfaces concernées	31.12.2026
	11 Recherche de solutions pour les cas d'exploitation agricole inappropriée ou complexe, d'entente avec le Service cantonal de l'agriculture et les communes concernées	31.12.2026
<i>ad5</i>	12 Encadrement des communes de Monthey et de Brigue et toute nouvelle commune concernée par le moustique tigre, pour limiter sa prolifération et son expansion	31.01.2023
	13 Sensibilisation continue de la population et des principaux protagonistes aux espèces exotiques envahissantes	31.12.2026
	14 Maintien de la pression de lutte sur les principales espèces exotiques envahissantes prioritaires pour le Valais (ailante glanduleux, séneçon du Cap, impatientes, ambroisie)	31.12.2026
	15 Lutte contre la présence de néophytes envahissantes dans les sites protégés	31.12.2026
<i>ad6</i>	16 Organisation annuelle d'un événement majeur rassemblant les principaux acteurs de la promotion de la nature et du paysage en Valais	31.12.2026
	17 Formation continue du personnel communal, forestier et étatique dans le domaine des néophytes et de la biodiversité	31.12.2026

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
SERVICE DES FORÊTS, DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
<i>ad1</i> 1 Nombre de sites inscrits à l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP) au bénéfice d'une planification périodique validée : Tanay, Follatères, Montorge, Valère et Tourbillon, Derborence, Réchy, Binntal, Bergji - Platten, Pfywald-Iligraben, Aletsch Bietschhorn -Gebiet	9	10	10	0
2 Nombre de sites IFP avec surveillance active (y compris sensibilisation, sur un total de 18 sites)			9	
<i>ad2</i> 3 Degré de réalisation de la convention-programme PNR Binntal	40%	60%	80%	20%
4 Degré de réalisation de la convention-programme PNR Pfy-Finges	40%	60%	80%	20%
5 Degré de réalisation de la convention-programme UNESCO SAJA	40%	60%	80%	20%
6 Degré de réalisation de la convention-programme candidat PNR Vallée du Trient		33%	66%	33%
<i>ad3</i> 7 Pourcentage (surfaces) de biotopes d'importance nationale protégés soit par décision du Conseil d'Etat, soit par intégration conforme aux plans d'affectation des zones des communes	59%	75%	61%	-14%
8 Degré de réalisation de la convention-programme protection de la nature	20%	60%	80%	20%
9 Nombre d'espèces intégrées au tableau de bord de suivi des espèces floristiques prioritaires du Valais (statut: suivi initié)			20	
10 Nombre de communes disposant d'un inventaire des valeurs naturelles et paysagères actualisé et validé par le SFNP (situation 2022: 11 en cours; 5 réalisés)			14	
11 Surfaces (hectares) de prairies et pâturages secs d'importance nationale revitalisées en cours d'année			30	
<i>ad4</i> 12 Part (surfaces) des biotopes d'importance nationale nécessitant un entretien régulier, au bénéfice d'un contrat d'exploitation (BM et PPS)	40%	60%	67%	7%
<i>ad5</i> 13 Degré de réalisation des objectifs de la section nature et paysage relatifs au plan d'action néophytes (à renouveler en 2022, période envisagée: 2022-2025)	25%	50%	50%	0%
<i>ad6</i> 14 Nombre de communications actives par an (communiqués de presse, articles thématiques, etc.)	7	5	5	0
15 Nombre de jours de cours (néophytes, reptiles, entretien des talus, PPS, etc.) pour les professionnels (techniciens communaux, cantonniers, agriculteurs, etc.)	9	3	6	3
16 Nombre de participants à des manifestations ou activités de sensibilisation à la nature et au paysage (Fête de la Nature, etc.)	600	400	300	-100
<i>ad7</i> 17 Présentation du projet de loi au Grand Conseil	31.12.21	31.05.22	31.12.23	

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
OP1 Protéger, conserver et gérer la forêt	30'715'134	16'213'216	14'501'918
GP11 Conservation des forêts	2'107'258	424'053	1'683'205
P1101 Procédures forestières	2'107'258	424'053	1'683'205
363 Subventions accordées par le fonds forestier VS (PRC)	378'900		378'900
363 Tâches de police : mandat de prestations avec les triages	410'000		410'000
429 Fonds forestier VS		100'000	-100'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'318'358	324'053	994'305
GP12 Gestion des forêts	28'607'876	15'789'163	12'818'713
P1201 Forêts de protection et infrastructures	22'573'076	12'616'555	9'956'521
562 Subventions accordées: forêts de protection	18'914'500		18'914'500
562 Subventions accordées: infrastructures	472'800		472'800
562 Subventions accordées: routes forestières	2'197'200		2'197'200
630 Subventions acquises de la Conf.: forêts de protection		10'530'000	-10'530'000
630 Subventions acquises de la Conf.: infrastructures		273'600	-273'600
630 Subventions acquises de la Conf.: routes forestières		1'357'400	-1'357'400
Solde dépenses/recettes du produit	988'576	455'555	533'021
P1202 Biodiversité en forêt	2'485'002	1'555'293	929'709
363 Subventions accordées: réserves, pâtures boisées, châtaigneraies, espèces	2'107'200		2'107'200
463 Subventions acquises de la Conf.: réserves, pâtures boisées, châtaigneraies, espèces		1'537'300	-1'537'300
Solde dépenses/recettes du produit	377'802	17'993	359'809
P1203 Protection de la forêt et gestion des dégâts	1'798'909	751'467	1'047'442
363 Subventions accordées: dégâts aux forêts, réparation	1'300'000		1'300'000
Solde dépenses/recettes du produit	498'909	751'467	-252'558
P1204 Gestion des forêts, planification, bois, formation	1'750'889	865'848	885'041
361 Ecole de gardes de Lyss	120'000		120'000
363 Formation Forêt Valais	200'000		200'000
542 Prêts acc. des communes et des syndicats intercommunaux	574'800		574'800
642 Remboursements de prêts acc. à des communes et des syndicats intercommunaux		574'800	-574'800
Solde dépenses/recettes du produit	856'089	291'048	565'041

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
OP2 Protéger et gérer la nature et le paysage	11'266'366	5'664'684	5'601'682
GP21 Conservation et mise en valeur du paysage	4'317'132	2'608'482	1'708'650
P2101 Paysage	523'505	180'467	343'038
363 Subventions accordées: mise en valeur IFP	214'600		214'600
463 Subventions acquises de la Conf.: subventions mise en valeur IFP		149'000	-149'000
Solde dépenses/recettes du produit	308'905	31'467	277'438
P2102 Parcs naturels et UNESCO	3'793'627	2'428'015	1'365'612
363 Subventions accordées: parc naturel Binntal	892'500		892'500
363 Subventions accordées: parc naturel Finges	1'610'000		1'610'000
363 Subventions accordées: parc naturel Trient	667'900		667'900
363 Subventions accordées: Unesco	414'000		414'000
463 Subventions acquises de la Conf.: parc naturel Binntal		627'500	-627'500
463 Subventions acquises de la Conf.: parc naturel Finges		1'065'000	-1'065'000
463 Subventions acquises de la Conf.: parc naturel Trient		445'300	-445'300
463 Subventions acquises de la Conf.: Unesco		289'000	-289'000
Solde dépenses/recettes du produit	209'227	1'215	208'012
GP22 Conservation et gestion des biotopes et espèces	6'949'234	3'056'202	3'893'032
P2201 Biotopes	2'993'033	1'410'176	1'582'857
313 Mandats mise en valeur biotopes d'importance cant. et féd.	927'600		927'600
363 Subventions accordées: mise en valeur biotopes d'importance cant. et féd.	1'268'500		1'268'500
463 Subventions acquises de la Conf.: mandats mise en valeur biotopes d'importance cant.		605'300	-605'300
463 Subventions acquises de la Conf.: subventions mise en valeur biotopes d'importance cant.		776'200	-776'200
Solde dépenses/recettes du produit	796'933	28'676	768'257
P2202 Contrats d'exploitation	1'602'824	880'061	722'763
363 Subventions accordées: contrats d'exploitation	1'264'900		1'264'900
463 Subventions acquises de la Conf.: subventions contrats d'exploitation		710'800	-710'800
Solde dépenses/recettes du produit	337'924	169'261	168'663
P2203 Espèces	1'905'188	633'217	1'271'971
313 Mandat de gestion du moustique-tigre 2022-2025	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'805'188	633'217	1'171'971
P2204 Formation et information	448'189	132'748	315'441
Total	41'981'500	21'877'900	20'103'600
Remarques			
Le service a vécu de nombreux changements et mesures de restructuration ces dernières années, notamment la fusion des deux sections forêt en 2017, l'élargissement de la section dangers naturels aux domaines cours d'eau et géologie en 2018, la création de la section Finances et Ressources et le regroupement sur le site de Sion des deux arrondissements du Valais romand en 2019 et la transformation du SFCEP en SFNP au 1er janvier 2022.			

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

OP 1
Protéger l'homme et
l'environnement
Fr. 12'214'300 net

GP 11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement Fr. 2'879'690 net	GP 12 Sites pollués, sols et eaux souterraines Fr. 3'323'174 net	GP 13 Gestion des eaux de surfaces et des déchets Fr. 4'845'805 net	GP 14 Evaluation et suivi des projets de construction Fr. 1'165'631 net
---	--	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	9'617'609.44	10'685'100	11'082'400	397'300
30 Charges de personnel	7'147'740.85	7'433'600	7'660'400	226'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'167'637.74	2'917'700	3'178'900	261'200
34 Charges financières	0.00	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	46'792.50	73'000	3'000	-70'000
36 Charges de transferts	151'027.14	175'600	155'600	-20'000
39 Imputations internes	104'411.21	85'200	84'500	-700
4 Revenus	1'928'830.35	2'075'600	1'868'100	-207'500
40 Revenus fiscaux	1'052.00	500	1'000	500
42 Taxes	1'347'674.40	1'698'100	1'460'100	-238'000
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0	20'000	20'000
46 Revenus de transferts	438'901.95	377'000	377'000	0
48 Revenus extraordinaires	106'628.00	0	0	0
49 Imputations internes	34'574.00	0	10'000	10'000
Excédent de charges	7'688'779.09	8'609'500	9'214'300	604'800
5 Dépenses d'investissement	3'992'843.70	3'400'000	3'600'000	200'000
56 Propres subventions d'investissement	3'559'993.70	3'000'000	3'000'000	0
57 Subventions d'investissement redistribuées	432'850.00	400'000	600'000	200'000
6 Recettes d'investissement	432'850.00	400'000	600'000	200'000
67 Subventions d'investissement à redistribuer	432'850.00	400'000	600'000	200'000
Dépenses nettes d'investissement	3'559'993.70	3'000'000	3'000'000	0
Insuffisance de financement	11'248'772.79	11'609'500	12'214'300	604'800

Remarques

Rubrique 31: Les coûts pour les loyers et électricité (fonds FIGI) sont directement facturés aux Services depuis le 1er janvier 2022.

Rubrique 42: Le montant des recettes planifiées ont été surestimées en 2021 et 2022. Ce montant a été adapté à la baisse pour 2023. Le nombre d'ordonnances pénales et de contrôle qu'il est possible d'effectuer sur le terrain et de suivre administrativement est bien moindre que ce qui avait été estimé. De plus, le SEN dénonce régulièrement au Ministère public, ce qui fait que les recettes ne sont pas comptabilisées au SEN. Finalement, certaines prestations ne sont pas facturables, par exemple les ressources du SEN mises à disposition pour le soutien du projet R3.

Rubriques 57/67: Les subventions de la Confédération ont augmenté depuis les deux dernières années. Il s'agit des assainissements des stands de tir et des frais d'investigation sur les indemnités de décharge.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	47.10	48.10	49.60

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

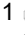


Remarques
-0.5 EPT qui avait été prêté par le SDM jusqu'au 31.12.2021
1 EPT pour les eaux de surface, en particulier pour le traitement des droits d'eaux immémoriaux
1 EPT pour un poste de Délégué eau

OBJECTIF POLITIQUE
Veiller à la protection de la population et des ressources naturelles contre les atteintes nuisibles ou incommodantes en s'appuyant sur les dispositions fédérales et cantonales en matière de protection de l'air, des eaux, du sol, de protection contre le bruit et le rayonnement non ionisant ainsi qu'en matière d'élimination des déchets
Sous-objectifs politiques
1 Surveiller et évaluer la qualité de l'air, des eaux et du sol
2 Contrôler la conformité des installations stationnaires et des chantiers en matière de pollution atmosphérique, de bruit, de rayonnement non ionisant, de gestion des déchets, de protection des eaux et du sol
3 Coordonner la planification et assurer le subventionnement de l'assainissement des sites contaminés
4 Informer et conseiller les communes, la population, les exploitants et les maîtres d'oeuvre, collaborer avec les organisations économiques pour assurer une protection adéquate de l'environnement
5 Coordonner la planification et assurer le subventionnement de l'assainissement des installations d'évacuation et de traitement des eaux usées, ainsi que des installations de traitement de déchets
6 Veiller, en collaboration avec les communes et les autres services cantonaux concernés, à l'établissement des différents cadastres, registres, plans de gestion et d'assainissement
7 Procéder, en collaboration avec les juristes du Département, aux adaptations de la réglementation cantonale requises par le Grand Conseil et par l'évolution de la législation fédérale
8 Evaluer les rapports d'impact sur l'environnement en coordination matérielle avec les autres services concernés et, à la demande de l'autorité compétente, vérifier la conformité des projets de construction aux aspects de la protection de l'homme et de l'environnement de la compétence du SEN

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Renforcement du suivi qualitatif des eaux souterraines dans les zones identifiées "à risque", poursuite de la surveillance biannuelle et gestion des données y relatives	31.12.2023
	2 Réalisation des mesures prioritaires définies par le centre cantonal de compétences sols en collaboration avec les services concernés. Réalisation 2023 pour le SEN : Mise en place d'une BD centralisée et récupération des données pédologiques des bureaux. Suite de la publication de l'aide à l'exécution pour les remblais	31.12.2023
ad2	3 Surveillance systématique des antennes de téléphonie mobile afin de répondre aux préoccupations de la population, notamment avec l'introduction et le déploiement de la 5G	31.12.2023
ad3	4 Assainissement final des sols pollués au mercure dans les zones habitées de Raron et Viège et en zone agricole (quartiers prévus pour 2023 : Raron camping Simplon Blick et Visp Kleegärten fin des travaux, Camping Brigerbad démarrage de l'étape 3, zone agricole poursuite des travaux s'étalant de 2022 à 2026)	31.12.2026
	5 Réalisation des premières mesures d'assainissement sur l'ancienne décharge de Gamsenried	31.12.2025
	6 Mise en oeuvre des mesures de confinement des pollutions aux PFAS dans le Chablais en aval de l'ancienne raffinerie	31.12.2023
ad4	7 Conseil, suivi et subventionnement des ouvrages d'évacuation et de traitement des eaux. Projets 2023 : Extension Collombey-le-Grand, St-Niklaus. Réhabilitation Vétroz&Conthey. Raccordement Wiler-Kippel-Ferden. Autres projets : PGEE, STEP Sion-chandoline, Anniviers	31.12.2023
	8 Conseil, contrôle et suivi des installations d'éliminations des déchets soumises à l'OLED et/ou à l'OMoD. 2023 : régularisation des installations de valorisation de déchets minéraux, poursuite de la régularisation des déchetteries et des décharges	31.12.2023
ad5	9 Information de la population sur l'état de l'environnement par le biais des médias. Principaux sujets planifiés en 2023 : sites pollués, sols, qualité de l'air, épuration des eaux, autres sujets en fonction de l'actualité	31.12.2023
	10 Mise à disposition des cartes d'admissibilité des eaux souterraines	31.12.2023
	11 Publication du plan cantonal de gestion des déchets	31.12.2023
	12 Mise en place et pilotage d'un groupe de travail afin de régulariser les droits d'eau immémoriaux	31.12.2023
ad6	13 Soutien technique au Service de la mobilité et aux communes pour l'assainissement du bruit routier	31.12.2023
	14 Stratégie d'amélioration continue et information pour lutter contre les micropolluants dans les domaines agricoles, industriels et d'usage domestique. 2023 : mise à jour de la stratégie micropolluants avec les industries, poursuite de la collaboration avec le SCA et poursuite de la campagne "doucement la dose"	31.12.2023
ad7	15 Lancement de la révision de la LcPE et de la LcEaux	31.12.2023
ad8	16 Assurer le traitement et suivi dans les délais des dossiers non soumis à étude d'impact transmis pour évaluation	31.12.2023
	17 Assurer le traitement et suivi de qualité et dans les délais des enquêtes préliminaires, des cahiers des charges et des rapports d'impact	31.12.2023

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad1 1  Qualité de l'air dans la plaine du Rhône, quantifiée à l'aide de l'indice annuel de pollution de l'air (IPL) à proximité industrielle (1 = faible, 2 = modérée, 3 = significative, 4 = marquée, 5 = élevée et 6 = très élevée)	2	2	2	0
2 Nombre d'échantillons analysés pour quantifier l'état de l'environnement (poussières en suspension, eaux souterraines, eaux de surface, sédiments et sols)	1'053	1'000	1'200	200
3  Quantité de produits phytosanitaires d'origine agricole et domestique mesurée dans les eaux du Rhône (2018: 293 kg, 2019: 231 kg; 2020: 222 kg)	206	200	190	-10
4 Etat d'avancement de la mise en place d'une base de données centralisée et de la récupération et intégration des données pédologiques			30%	
5 Nombre de documents (aides, directives) publiées et événements organisés pour sensibiliser à la valeur du sol et sa multi-fonctionnalité en fonction du type d'utilisation du sol (affectation)			5	
ad2 6 Nombre de contrôles/inspections et mesures effectués par le SEN	684	600	600	0
7 Nombre de contrôles/inspections effectués sur mandat du SEN (chauffages, installations industrielles ou artisanales avec rejets dans l'air, citernes, garages et chantiers, bruit et RNI)	11'608	8'000	8'000	0
8 Nombre de lieux à utilisation sensible (LUS) exposés à un dépassement des valeurs d'installations de téléphonie mobile et de radiodiffusion	0	0	0	0
9 Nombre de dossiers ayant engendré un suivi pénal de la part du service	55	50	50	0
10  Quantité (kg) de pesticides et de résidus médicamenteux rejetés au Rhône par les usines chimiques valaisannes (Agenda 21)	98	180	180	0
ad3 11 Nombre de prises de position, de décisions et de sommations du Service relatives à l'investigation, la surveillance ou l'assainissement de sites pollués	79	70	70	0
12 Nombre total de parcelles fortement polluées au mercure assainies en zone habitée (y.c. campings) de Viège, Rarogne et Brigerbad	125	130	135	5
13 Avancement des assainissements en zone agricole des sols pollués par du mercure (hectares assainis)	2	3	4	1
14 Proportion de sites assainis par rapport au total des sites ayant été classés à assainir dans le cadastre des sites pollués (2018: 36%; 2019: 38%; 2020: 46%)	49%	56%	59%	3%
15 Nombre de sites assainis (décharges, aires industrielles, stands de tir et lieux d'accident) (2018: 86; 2019: 101; 2020: 117)	140	142	166	24
ad4 16 Projets des communes: pourcentage des dossiers de subventionnement et d'adjudication traités et transmis à l'autorité compétente dans les 2 mois pour les décisions du Département ou du Conseil d'Etat, respectivement 4 mois pour les décisions du Grand Conseil	84%	80%	80%	0%
17 Nombre d'installation en matière d'élimination des déchets (décharges, installations OMoD, déchetteries, installation de valorisation des déchets minéraux, UVTD, installations de compostage et de méthanisation) ayant fait l'objet d'une visite sur place pour conseil ou contrôle			120	

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
<i>ad5</i> 18 Nombre d'informations / communications réalisées par le Service (communiqué de presse, newsletter, ateliers et bonnes pratiques afin de réduire l'impact humain sur l'environnement)	9	4	20	16
19 Elaboration d'un rapport annuel sur le fonctionnement des stations d'épuration en Valais et présentation aux communes	05.10.21	30.07.22	30.07.23	
20 Etat d'avancement des cartes d'admissibilité des eaux souterraines			70%	
21 Elaboration du plan cantonal de gestion des déchets			28.02.23	
22 Etat d'avancement de la mise en place de groupe de travail sur les droits d'eau immémoriaux et définition des objectifs			70%	
<i>ad6</i> 23 Elaboration d'un rapport annuel sur la qualité de l'air et d'un bilan sur la mise en oeuvre du plan cantonal pour la protection de l'air	11.08.21	30.06.22	30.06.23	
24 Nombre de communes exploitant des captages d'eau potable dont les zones de protection ne sont pas intégralement approuvées	12	2	2	0
25 Nombre de décharges ne disposant pas des autorisations nécessaires	6	2	0	-2
<i>ad7</i> 26 Etat d'avancement de la révision de la LcPE et LcEaux			10%	
<i>ad8</i> 27 Pour les projets soumis à étude d'impact, pourcentage des évaluations traité dans les délais administratifs prévus (2 mois pour l'enquête préliminaire, le cahier des charges et le rapport d'impact dès réception des évaluations des services consultés)	86%	80%	80%	0%
28 Pour les projets non soumis à étude d'impact, pourcentage des évaluations transmis dans les 30 jours suivant la réception du dossier complet au SEN (y compris dossiers transitant par la section EEC mais traités par la section Eaux ou le groupe RNI)	83%	80%	80%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement	3'688'561	808'871	2'879'690
P1101 Evaluation de la qualité de l'air ambiant	1'105'792	259'177	846'615
311 Renouvellement matériel réseau RESIVAL et analyseurs Emission	120'000		120'000
315 Entretien RESIVAL et autres stations	180'000		180'000
463 Remboursement par l'OFROU surveillance air		250'000	-250'000
Solde dépenses/recettes du produit	805'792	9'177	796'615
P1102 Surveillance des rejets et mesures curatives	1'670'706	487'683	1'183'023
424 Contrôle des émissions dans l'air		180'000	-180'000
425 Vente formulaires chauffage		140'000	-140'000
463 Remboursement pour personnel OCOV		127'000	-127'000
567 Subventionnement du filtre à particule sur les grands chauffages à bois	300'000		300'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'370'706	40'683	1'330'023
P1103 Bruit et rayonnement non-ionisant	912'063	62'011	850'052
GP12 Sites pollués, sols et eaux souterraines	4'654'363	1'331'189	3'323'174
P1201 Sites pollués	2'638'421	1'076'606	1'561'815
424 Facturation des prestations prévues par la LPE et la LCPE		410'000	-410'000
562 Subvention cantonale sites pollués	600'000		600'000
572 Subv. féd. à redistrib. à des communes - sites pollués	600'000		600'000
670 Subv. féd. à redistribuer - sites pollués		600'000	-600'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'438'421	66'606	1'371'815
P1202 Sols et matériaux terreux	226'320	1'079	225'241
313 Mise en place stratégie sols VS (cartographie et Bodat)	120'000		120'000
Solde dépenses/recettes du produit	106'320	1'079	105'241
P1203 Protection des eaux souterraines et des captages	1'036'459	237'064	799'395
421 250 autorisations de forages		120'000	-120'000
425 Vente formulaires citernes		100'000	-100'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'036'459	17'064	1'019'395
P1204 Evaluation qualité eaux souterraines	753'163	16'440	736'723
313 Analyses des micropolluants dans les eaux souterraines	170'000		170'000
313 Développement d'outils de gestion des données hydrogéologiques	220'000		220'000
313 Surveillance opérationnelle de la nappe phréatique	200'000		200'000
Solde dépenses/recettes du produit	163'163	16'440	146'723

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP13 Gestion des eaux de surfaces et des déchets	5'146'966	301'161	4'845'805
P1301 Evaluation qualité eaux de surface	318'731	88'836	229'895
313 Analyse des micropolluants dans les eaux surface	127'200		127'200
313 Réseau d'observation de la qualité des eaux	132'000		132'000
Solde dépenses/recettes du produit	59'531	88'836	-29'305
P1302 Protection des eaux de surface	1'425'340	46'188	1'379'152
P1303 Planif. et subv. ouvrages eaux usées et STEP	2'471'939	121'148	2'350'791
424 Contrôles analytiques des STEP		100'000	-100'000
562 Collombey-le-Grand STEP Extension	300'000		300'000
562 Divers PGEE et autres petits projets	300'000		300'000
562 Ferden - CO raccordement STEP Intercommunale	100'000		100'000
562 Sion STEP ASEC Chandoline Etape 2	150'000		150'000
562 St-Niklaus STEP Extension	200'000		200'000
562 Vétroz & Conthey STEP phase no 2 réhabilitation STEP	200'000		200'000
562 Wiler - CO raccordement STEP Intercommunale Wiler - Kippel - Ferden	100'000		100'000
562 Wiler - Kippel - STEP Intercommunale Wiler-Kippel-Ferden	150'000		150'000
562 Wiler STEP Intercommunale	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	871'939	21'148	850'791
P1304 Déchets	930'956	44'989	885'967
313 Développement des mesures du plan cantonal de gestion des déchets	100'000		100'000
562 Subvention cantonale traitement des déchets	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	730'956	44'989	685'967
GP14 Evaluation et suivi des projets de construction	1'192'510	26'879	1'165'631
P1401 Coordination et évaluation des projets EIE	267'125	13'782	253'343
P1402 Préavis de synthèse des projets non soumis à EIE	801'362	11'340	790'022
P1403 Suivi des chantiers et conseil	124'023	1'757	122'266
Total	14'682'400	2'468'100	12'214'300

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
SERVICE DE LA CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

OP 1
 Construire la route nationale A9,
 achever le réseau des routes
 nationales
 Fr. 4'840'600 net

GP 11
 Constr. A9 Sierre Est à Viège Est
 Fr. 4'840'600 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	6'572'939.09	6'457'100	6'681'300	224'200
30 Charges de personnel	4'765'827.70	5'602'200	5'661'000	58'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	391'303.55	542'000	627'800	85'800
36 Charges de transferts	86'992.15	40'000	48'200	8'200
38 Charges extraordinaires	831'300.24	0	0	0
39 Imputations internes	497'515.45	272'900	344'300	71'400
4 Revenus	8'343'036.20	6'567'600	6'640'700	73'100
42 Taxes	106'896.92	60'600	60'700	100
43 Revenus divers	0.00	50'000	0	-50'000
44 Revenus financiers	93'717.35	53'000	90'000	37'000
46 Revenus de transferts	5'598'043.22	6'404'000	6'430'000	26'000
48 Revenus extraordinaires	2'468'282.46	0	0	0
49 Imputations internes	76'096.25	0	60'000	60'000
Excédent de charges	-1'770'097.11	-110'500	40'600	151'100
5 Dépenses d'investissement	121'672'053.22	100'000'000	120'000'000	20'000'000
50 Immobilisations corporelles	121'672'053.22	100'000'000	120'000'000	20'000'000
6 Recettes d'investissement	116'435'071.00	96'000'400	115'200'000	19'199'600
63 Subventions d'investissement acquises	116'435'071.00	96'000'400	115'200'000	19'199'600
Dépenses nettes d'investissement	5'236'982.22	3'999'600	4'800'000	800'400
Insuffisance de financement	3'466'885.11	3'889'100	4'840'600	951'500

Remarques

Rubrique 46:
 Adaptations des recettes fédérales en fonction des postes à l'organigramme.

Rubrique 50:
 Le SCRN a prévu des investissements pour un montant de CHF 120 millions en 2023.

En 2023 des provisions à hauteur de CHF 5.974 millions (brut) seront dissoutes selon l'art. 22 LGCAF; par conséquent, le budget est réduit de CHF 5.974 millions (brut) dans les investissements sous rubrique 50. Sans la dissolution des provisions, le budget d'investissements s'élèverait à CHF 125.974 millions. (CHF 120 millions + CHF 5.974 millions). Ceci correspond à la planification des coûts à long terme effectuée au printemps 2022.

Les investissements les plus importants sont prévus pour les projets suivants:
 - Adaptation du Tunnel de Vispताल (VTT) ;
 - Anneau et aménagement intérieurs Tunnel de Riedberg (TURI) ;
 - Aménagement intérieur de la tranchée couverte de Rarogne (GERA) ;
 - Equipements d'exploitation et de sécurité de la tranchée couverte de Rarogne.

Rubrique 63:
 La rubrique 63 est en lien direct avec la rubrique 50. Sur ce compte figure le montant correspondant à la part fédérale. Pour cette raison, le montant indiqué dépend des investissements réalisés sous rubrique 50.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	37.30	37.30	37.30

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Construire la route nationale A9, achever le réseau des routes nationales sur le territoire du canton du Valais	
Sous-objectifs politiques	
1	Construire l'autoroute A9 entre Sierre-est et Brigue-Glis par étapes, en conformité avec les objectifs du développement durable, dans le budget alloué et la planification des coûts à long terme de la Confédération au taux de subventionnement fédéral de 96%.

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Décision obtenue du Tribunal administratif fédéral au sujet des recours déposés contre l'approbation des plans du « Projet définitif de la route nationale 9 » délivrée par le Secrétariat général du DETEC (P1101 Sierre Est à Loèche)	31.03.2023
2 Projet de détail du tunnel de la Souste établi à 100 % (P1101 Sierre Est à Leuk)	31.12.2023
3 Aménagement intérieur du tunnel de Riedberg réalisé à raison de 30 % (P1102 Leuk à Gampel)	31.12.2023
4 Jonction complète de Rarogne réalisée à raison de 60 % (P1103 Gampel à Viège Ouest)	30.09.2023
5 Aménagement intérieur du tunnel à ciel ouvert, appelé tranchée couverte de Rarogne (GERA) à raison de 60 % (P1103 Gampel à Viège Ouest)	31.12.2023
6 GERA, réalisation de 30 % des équipements d'exploitation et de sécurité (EES) (P1103 Gampel à Viège Ouest)	31.12.2023
7 Tracé A9 trémie Est GERA – Viège Ouest ; 60 % du remblai et de l'infrastructure A9 réalisés (P1103 Gampel à Viège Ouest)	30.09.2023
8 Approbation des plans du projet « Place de stockage des poids-lourds et cases de stationnement à Steineja, Rarogne » délivrée par le Secrétariat général du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (P1103 Gampel à Viège Ouest)	31.03.2023
9 Transformation du tunnel du Vispताल réalisé à 100 %. (P1104 Viège Ouest à Viège Est)	30.06.2023
10 Transformation du tunnel du Vispताल, 80 % des équipements d'exploitation et de sécurité installés (P1104 Viège Ouest à Viège Est)	31.12.2023

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
ad1 1 Etat d'avancement de l'autoroute A9 complète entre Sierre Est et Viège Est selon le plan de pilotage général du projet	68.1%	70.1%	73.1%	3%
2 Etat d'avancement du tronçon partiel Loèche – Gampel (L-G), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est – Viège Ouest	89.8%	81.3%	90.9%	9.6%
3 Etat d'avancement du tronçon partiel Steg/Gampel Est – Viège Ouest (G-V), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est – Viège Ouest	52%	76.5%	72.9%	-3.6%
4 Etat d'avancement du tronçon Viège Ouest - Viège Est (V-V)	92.6%	90.4%	97%	6.6%
5 Mise en service de l'autoroute A9 entre Sierre Est et Viège Est			52%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Constr. A9 Sierre Est à Viège Est	126'681'300	121'840'700	4'840'600
P1101 Construction de la A9 de Sierre Est à Leuk	24'847'749	23'904'297	943'452
501 Routes et voies de communication	23'725'000		23'725'000
630 Confédération		22'776'000	-22'776'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'122'749	1'128'297	-5'548
P1102 Construction de la A9 de Leuk à Gampel	29'634'010	28'459'129	1'174'881
501 Routes et voies de communication	28'455'000		28'455'000
630 Confédération		27'316'800	-27'316'800
Solde dépenses/recettes du produit	1'179'010	1'142'329	36'681
P1103 Construction de la A9 de Gampel à Viège Ouest	48'174'101	46'344'685	1'829'416
501 Routes et voies de communication	45'640'000		45'640'000
630 Confédération		43'814'400	-43'814'400
Solde dépenses/recettes du produit	2'534'101	2'530'285	3'816
P1104 Construction de la A9 de Viège Ouest à Viège Est	24'025'440	23'132'589	892'851
501 Routes et voies de communication	22'180'000		22'180'000
630 Confédération		21'292'800	-21'292'800
Solde dépenses/recettes du produit	1'845'440	1'839'789	5'651
Total	126'681'300	121'840'700	4'840'600

Remarques

Mise en service, échéances intermédiaires :

Les dates déterminantes sont basées sur le plan de pilotage général du projet. La décision du Tribunal administratif fédéral au sujet des recours déposés en rapport avec le tronçon Sierre Est Loèche /La Souste Est est en suspens. Il n'est pas possible aujourd'hui d'évaluer les conséquences temporelles d'un éventuel recours au Tribunal fédéral. L'approbation des plans du projet « Place de stockage des poids-lourds et cases de stationnement à Steineja, Rarogne » est en suspens. Les conséquences en cas de recours éventuel aux tribunaux et les influences qui en résulteraient ne sont pas encore claires à ce jour. L'ouverture du tronçon entre les jonctions Gampel/Steg Ost et Raron est prévue en 2023.

Indicateurs 1 – 4:

La valeur de l'indicateur en % indiquant l'état d'avancement des tronçons correspond à la proportion entre les dépenses cumulées prévues pour la fin d'une année et le montant total prévisible des dépenses. Mais les réalisations planifiées peuvent être, soit retardées (p. ex. à cause d'un début des travaux retardé ou des recours) ou renchériées (p. ex. comme résultat de prestations supplémentaires ou de modifications de commande). La planification du budget se fait toujours dans l'année précédente (env. en mai) sur la base de la planification actuelle des coûts à long terme par le SCR.N.

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

OP 1
Assurer une utilisation rationnelle
et mesurée du sol et coordonner
les activités territoriales
Fr. 4'724'200 net

GP 11
Assurer une utilisation rationnelle
du sol
Fr. 2'729'777 net

GP 12
Coordonner les activités
territoriales
Fr. 1'994'423 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	3'408'878.22	5'012'500	5'248'000	235'500
30 Charges de personnel	2'561'374.10	2'971'700	2'940'200	-31'500
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	257'887.82	597'000	773'500	176'500
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	250'000	250'000	0
36 Charges de transferts	579'579.47	1'173'000	1'276'500	103'500
39 Imputations internes	10'036.83	20'800	7'800	-13'000
4 Revenus	0.00	521'800	523'800	2'000
42 Taxes	0.00	271'800	273'800	2'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	250'000	250'000	0
Excédent de charges	3'408'878.22	4'490'700	4'724'200	233'500
5 Dépenses d'investissement	47'669.50	200'000	0	-200'000
56 Propres subventions d'investissement	47'669.50	200'000	0	-200'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	47'669.50	200'000	0	-200'000
Insuffisance de financement	3'456'547.72	4'690'700	4'724'200	33'500

Remarques

Rubrique 31 : Etudes de base supplémentaires en lien avec l'adaptation 2023 du Plan directeur cantonal et nouvelle comptabilisation des loyers liée au FIGI

Rubrique 36 : Budgets régulièrement augmentés pour assurer le subventionnement des travaux de révision des PAZ/RCCZ selon la LAT ainsi que les PDi. Le versement effectif des subventions dépend des DCE de subventionnement y relatives ainsi que de l'avancement effectif du travail à effectuer par les Communes qui s'étalera sur plusieurs années.

Rubrique 56 : Le solde des subventions dues sera payé en 2022 via le compte de financement spécial déjà existant. Un nouveau compte de financement spécial sera créé avec le solde disponible du budget 2022 et les éventuelles subventions encore dues devront être prises en charge par la rubrique 36.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	16.90	18.90	18.90

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer une utilisation rationnelle et mesurée du sol et coordonner les activités territoriales		
Sous-objectifs politiques		
1	Assurer la qualité de vie de la population	
2	Favoriser le maintien de la population dans son lieu d'habitat	
3	Valoriser l'espace rural en sauvegardant les terres productives et les mayens et éviter l'abandon d'exploitations traditionnelles	
4	En collaboration avec les communes, promouvoir l'économie et le tourisme par des outils adéquats d'aménagement du territoire	
5	Observer et analyser le développement territorial, élaborer les bases pour la planification et coordonner à temps les activités ayant des effets sur l'organisation du territoire en conformité avec les objectifs d'aménagement du territoire et le plan directeur cantonal	
6	Sensibiliser les acteurs économiques aux exigences de l'aménagement du territoire	
7	Promouvoir une politique d'hébergement durable	
8	Accompagner les communes dans l'élaboration des plans d'affectation de zones et les responsabiliser aux tâches qui leur incombent (GP11)	
9	Concentrer le développement dans les zones déjà urbanisées, conserver les terres agricoles et préserver les paysages naturels, tant en plaine qu'en montagne [Agenda 2030]	
10	Mettre en place le système de prélèvement de la plus-value au sens des art. 10h al. 1 LcAT et 16 alinéa 2 du Règlement (GP11)	
11	Développer les villes et villages de manière coordonnée en dépassant les frontières administratives [Agenda 2030]	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Sensibilisation des communes pour le développement vers l'intérieur, la densification et la requalification urbaine et identification du potentiel de développement vers l'intérieur	31.12.2026
ad2	2 Finalisation de l'aide de travail pour le développement vers l'intérieur et pour les plans d'affectation spéciaux (y compris centres de village)	31.12.2023
ad3	3 ★ Adaptation et adoption de la Fiche A.5 "Zone des mayens, des hameaux et de maintien de l'habitat rural" du Plan directeur cantonal, sur la base de la future Conception Paysage cantonale	31.12.2025
	4 Finalisation de l'inventaire des surfaces d'assolement (SDA)	31.12.2023
ad4	5 Accompagnement des communes, en collaboration avec les autres services cantonaux, dans la planification de leurs "itinéraires de mobilité de loisirs" conformément à la LIML	31.12.2025
ad5	6 Edition annuelle du rapport de monitoring des zones à bâtir	31.12.2023
ad7	7 Accompagnement des communes dans la mise en oeuvre de la législation sur les résidences secondaires, en particulier dans le cadre de la révision de leurs PAZ/RCCZ	31.12.2026
ad9	8 ★ Accompagnement des communes dans leurs démarches de mise en oeuvre des révisions de la loi sur les constructions et de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (principaux domaines concernés : dimensionnement des zones à bâtir, définition des options communales et intercommunales de développement territorial)	31.12.2026
ad10	9 Taxation de la plus-value liée aux mesures d'aménagement	31.12.2026
ad11	10 Accompagnement des communes dans les démarches de planification intercommunale (projets d'agglomération, plans directeurs intercommunaux (PDi), parcs naturels régionaux, etc.) et renforcer la collaboration avec les Antennes régionales	31.12.2026
★ : Mesure propre au programme gouvernemental		

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
<i>ad3</i> 1 Surfaces d'assolement du Canton du Valais (quota selon plan sectoriel: 7'350 ha)	7'350	7'500	7'500	0
<i>ad5</i> 2 Nombre de projets du plan directeur (introduction de nouveaux projets et adaptation de projets existants)		25	25	0
3 Nombre de projets d'itinéraires de mobilité de loisirs mis en préconsultation auprès du SDT		10	10	0
<i>ad8</i> 4 Degré de satisfaction des communes	91%	90%	90%	0%
5 Nombre de jours de cours dispensés par les collaborateurs du SDT	8	6	4	-2
6 Pourcentage de communes qui ont un plan de zone conforme à la LAT de 1980	93%	100%	100%	0%
7 Pourcentage de communes qui ont un plan de zone conforme à la fiche C.1 du plan directeur (délai prévu à fin 2026)		10%	20%	10%
<i>ad9</i> 8 Evolution de la surface de la zone à bâtir dévolue à l'habitat (avec l'objectif de se rapprocher du périmètre d'urbanisation cantonal fixé dans le plan directeur, soit 12'050 ha en 2045)		12'800	12'650	-150
<i>ad10</i> 9 Nombre de parcelles concernées par la plus-value		1'000	2'000	1'000
<i>ad11</i> 10 Pourcentage de communes participant à une démarche de planification intercommunale (PDi, projets d'agglomération, parcs naturels régionaux).			50%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Assurer une utilisation rationnelle du sol	3'242'913	513'136	2'729'777
P1101 Législation	85'117	353	84'764
P1102 Plans d'affectation, préavis et attestations	3'157'796	512'783	2'645'013
363 Subventions PAZ & RCCZ + PDi	905'000		905'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'252'796	512'783	1'740'013
GP12 Coordonner les activités territoriales	2'005'087	10'664	1'994'423
P1201 Etudes de base et plans sectoriels, équipements	853'641	3'390	850'251
313 Mandat EB (Etudes de base)	295'000		295'000
Solde dépenses/recettes du produit	558'641	3'390	555'251
P1202 Plan directeur cantonal et controlling territorial	777'995	5'932	772'063
P1203 Projets d'agglomération et coopération	373'451	1'342	372'109
Total	5'248'000	523'800	4'724'200
Remarques			
L'accompagnement des communes pour la révision de leurs PAZ et RCCZ nécessitera à terme des ressources supplémentaires afin de pallier à l'augmentation du volume de travail à venir			

SERVICE DES DANGERS NATURELS

OP 1
Protéger les personnes et les
biens contre les dangers naturels
Fr. 28'734'000 net

GP 11 Appui gestion intégrée des risques Fr. 6'237'103 net	GP 12 Avalanches et dangers glaciaires Fr. 3'125'655 net	GP 13 Dangers géologiques et ressources du sous-sol Fr. 5'701'796 net	GP 14 Cours d'eau latéraux Fr. 13'669'446 net
GP 15 Rhône 3 Fr. 0 net			

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	23'510'993.86	18'670'600	30'709'600	12'039'000
30 Charges de personnel	7'388'999.30	8'103'800	8'664'900	561'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'131'295.79	3'350'800	5'061'200	1'710'400
34 Charges financières	0.00	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'715'142.25	1'625'800	1'660'300	34'500
36 Charges de transferts	5'243'684.15	5'457'700	8'824'400	3'366'700
38 Charges extraordinaires	1'218'600.00	0	0	0
39 Imputations internes	4'813'272.37	132'500	6'498'800	6'366'300
4 Revenus	25'303'113.96	16'220'600	29'252'200	13'031'600
41 Patentes et concessions	1'379'911.58	1'500'000	1'375'000	-125'000
42 Taxes	713'264.48	385'700	388'900	3'200
43 Revenus divers	1'688'305.60	1'922'200	1'600'000	-322'200
44 Revenus financiers	553'359.15	600'000	580'000	-20'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	15'371'170.30	8'358'300	15'512'700	7'154'400
46 Revenus de transferts	1'835'746.25	1'828'600	1'935'100	106'500
48 Revenus extraordinaires	1'797'531.35	0	0	0
49 Imputations internes	1'963'825.25	1'625'800	7'860'500	6'234'700
Excédent de charges	-1'792'120.10	2'450'000	1'457'400	-992'600
5 Dépenses d'investissement	52'959'683.92	63'062'700	68'254'900	5'192'200
50 Immobilisations corporelles	15'956'633.22	22'426'400	28'417'100	5'990'700
56 Propres subventions d'investissement	36'244'585.75	40'636'300	39'837'800	-798'500
58 Dépenses d'investissement extraordinaires	758'464.95	0	0	0
6 Recettes d'investissement	26'424'822.41	37'637'500	40'978'300	3'340'800
63 Subventions d'investissement acquises	26'145'387.96	37'637'500	40'978'300	3'340'800
68 Recettes d'investissement extraordinaires	279'434.45	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	26'534'861.51	25'425'200	27'276'600	1'851'400
Insuffisance de financement	24'742'741.41	27'875'200	28'734'000	858'800

SERVICE DES DANGERS NATURELS

Remarques
30 : octroi d'un nouveau poste + adaptation des salaires B2023 décidée par le CE (+ 1.5%)
31 : écart dû à une attribution supplémentaire d'1 Mio de la part du CE pour l'entretien du Rhône et des cours d'eau et à des montants additionnels au fonctionnement
36 : augmentation du budget pour l'entretien des cours d'eau latéraux de 250 kchf et de 360 kchf pour les observateurs dangers naturels
41 : dernières prévisions prévoient un volume d'environ 230'000 m3 au budget 2023 contre 250'000 m3 au budget 2022 pour les extractions de matériaux du Rhône
43 : diminution de l'activité qui fait l'objet d'une activation pour frais de personnel sur les mesures sectorielles du projet R3 (- 0.3 Mio)
45 : prélèvements sur le fonds R3 (11 Mios au B2023) et dans le fonds cours d'eau (4,5 Mios au budget 2023, 0 au budget 2022 et 4.7 Mios au compte 2021)
46 : diminution prévisible de 0.4 Mio des subventions de la Confédération pour les frais de pers. préfinancés R3 (FINA, AGIR, DIR) compensé par une augmentation des subv. sur les dangers géologiques et nivo-glaciaires (+ 0.5 Mio vs B2022)
50 : investissements bruts en lien avec la construction de R3 (dossiers d'enquête et travaux)
56 : subv. aux communes supérieures de 1 Mio versus B2022 sur les cours d'eau latéraux. Les subv. aux communes contre les dangers géo- et nivologiques sont inférieures de 0.7 Mio vs B2022. Le solde de l'écart est dû à l'accompagnement agricole du projet R3 dont le budget est inférieur de 1.1 Mio vs B2022 (chiffres du SCA)
58 : subventions cantonales liées aux mesures prioritaires à Chamoson suite aux intempéries 2019
63 : subventions de la part de la Confédération (OFEV/OFROU) à l'ensemble des investissements sur la 50 et 56 et participation des communes (2%) à R3

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Employés à durée indéterminée	29.30	29.30	52.10

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Le Conseil d'Etat a accordé un EPT de plus (collaborateur ressources humaines) au budget 2023.
Le nombre de ressources humaines affichées au compte 2021 et au budget 2022 correspond aux anciens effectifs du SPCR.

OBJECTIF POLITIQUE
Protéger les personnes et les biens contre les dangers naturels de manière intégrée, entretenir et aménager les cours d'eau
Sous-objectifs politiques
1 Assurer un appui technique transversal pour la gestion intégrée des risques (GP11)
2 Assurer la protection des personnes et des biens contre les avalanches et les dangers glaciaires (GP12)
3 Assurer la protection des personnes et des biens contre les dangers géologiques (GP13)
4 Assurer la gestion des ressources du sous-sol (GP13)
5 Assurer la protection des personnes et des biens contre les dangers liés aux cours d'eau latéraux (GP14)
6 Revitaliser les cours d'eau latéraux et en assurer les espaces réservés (GP14)
7 Revitaliser le Rhône et le Léman et en assurer les espaces réservés (GP15)
8 Assurer la protection des personnes et des biens contre les crues du Rhône (GP15)

SERVICE DES DANGERS NATURELS

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Développement et maintien du réseau d'observation et de surveillance	31.12.2023
2 Implantation des observateurs dangers naturels dans les état-majors communaux de tout le canton	31.12.2023
3 Elaboration des plans d'alarme et d'intervention dans les communes et au niveau régional	31.12.2026
<i>ad2</i> 4 Révision des cartes de danger et des cartes indicatives de danger	31.12.2026
<i>ad2</i> 5 Suivi de la construction des ouvrages de protection et la mise en œuvre de systèmes de surveillance et contre les avalanches selon convention programme	31.12.2024
<i>ad3</i> 6 Révision des cartes de danger	31.12.2026
<i>ad3</i> 7 Suivi de la construction des ouvrages de protection et la mise en œuvre de systèmes de surveillance et contre les dangers géologiques selon convention programme	31.12.2024
<i>ad3</i> 8 Elaboration des cartes de microzonage sismique et de sols de fondation sur la base de la nouvelle Loi sur les dangers naturels et les aménagements de cours d'eau	31.12.2023
<i>ad4</i> 9 Rédaction de la loi sur les mines et carrières (loi sur les géoressources)	31.12.2024
<i>ad4</i> 10 Mise en application du concept cantonal de gestion des ressources du sous-sol	31.12.2024
<i>ad5</i> 11 Révision des cartes de danger	31.12.2026
<i>ad5</i> 12 Suivi de l'élaboration et de la construction des aménagements de cours d'eau et la mise en œuvre de systèmes de surveillance et contre les dangers liés aux cours d'eau selon convention programme	31.12.2024
<i>ad5</i> 13 Mise en œuvre de la directive d'entretien des cours d'eau	31.12.2024
<i>ad6</i> 14 Planification de la revitalisation des cours d'eau latéraux et des lacs en collaboration avec les communes	31.12.2024
<i>ad7</i> 15 Mise à l'enquête des espaces réservés (ERE) pour le Rhône	31.12.2023
<i>ad7</i> 16 Gestion du renouvellement des concessions pour l'utilisation des rives du Léman (avec le SAJ)	31.12.2023
<i>ad8</i> 17 Mise à jour de la planification de la 3ème correction du Rhône conformément à la nouvelle loi sur les dangers naturels et les aménagements de cours d'eau	31.12.2023
<i>ad8</i> 18 Mise à l'enquête des zones de danger Rhône	31.12.2023
<i>ad8</i> 19 Gestion homogène du projet de la 3ème correction du Rhône sur tout le linéaire	31.12.2023

SERVICE DES DANGERS NATURELS

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
<i>ad1</i> 1 Pourcentage des capteurs problématiques réparés			100%	
2 Part des communes avec une cellule dangers naturels définie et implantée dans leur état-major			100%	
3 Part des communes avec un plan d'alarme et d'intervention pour tous les types de dangers naturels			20%	
<i>ad2</i> 4 Part de réalisation des cartes de danger et cartes indicatives de danger contre les avalanches à mettre à jour			15%	
5 Part de réalisation de la convention-programme et des projets individuels LFo-Avalanches réalisés selon planification 2020-2024			80%	
<i>ad3</i> 6 Part de réalisation des cartes de danger contre les dangers liés géologiques à mettre à jour			15%	
7 Part de réalisation de la convention-programme et des projets individuels LFo-Géologie réalisés selon planification 2020-2024			80%	
8 Inventaire de cartes à élaborer			100%	
<i>ad4</i> 9 Degré d'avancement de la rédaction de la loi sur les géoressources			80%	
10 Degré d'avancement de la mise en application du concept cantonal de gestion des ressources du sous-sol			40%	
<i>ad5</i> 11 Part de réalisation des cartes de danger contre les dangers liés aux cours d'eau à latéraux à mettre à jour			15%	
12 Part de réalisation de la convention-programme et des projets individuels LACE réalisés selon planification 2020-2024		60%	80%	20%
13 Planification et réalisation des contrôles			50%	
<i>ad6</i> 14 Degré d'avancement de la révision de la planification de la revitalisation pour les cours d'eau latéraux			80%	
15 Degré d'avancement de la planification de la revitalisation pour les lacs			100%	
<i>ad7</i> 16 Inventaire des concessions sur les rives du Léman			31.12.23	
17 Pourcentage d'ERE terminé sur le linéaire du Rhône			100%	
<i>ad8</i> 18 Degré d'avancement de la révision de la planification à jour des mesures de la 3ème correction du Rhône			100%	
19 Pourcentage de zones de danger mises à l'enquête sur le linéaire du Rhône			30%	
20 Outil unique pour la planification et la gestion de la 3ème correction du Rhône			31.12.23	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Appui gestion intégrée des risques	7'993'318	1'756'215	6'237'103
P1101 Réseau de monitoring des dangers naturels	976'036	280'340	695'696
313 Réseau de surveillance, communication et divers dont données INSAR	486'000		486'000
314 Maintenance et entretien stations IMIS	400'000		400'000
463 Subventions fédérales relatives aux divers mandats (rubrique 313 et 314)		251'000	-251'000
Solde dépenses/recettes du produit	90'036	29'340	60'696
P1102 Outils informatiques pour la gestion des dangers naturels	1'036'648	201'462	835'186
313 Développement et maintenance informatique	105'000		105'000
313 Guardaval, Minerve, SIRS, etc... développement évolutif et maintenance	495'500		495'500
463 Subventions fédérales relatives aux mandats (rubrique 313 et 315)		99'300	-99'300
Solde dépenses/recettes du produit	436'148	102'162	333'986
P1103 Plans d'alarme cantonaux et d'intervention, interv	233'722	67'044	166'678
P1104 Observateurs dangers naturels	1'286'295	619'427	666'868
363 Observateurs dangers naturels	1'175'000		1'175'000
463 Subventions fédérales relatives aux observateurs dangers naturels		587'500	-587'500
Solde dépenses/recettes du produit	111'295	31'927	79'368
P1105 Préavis	531'146	102'162	428'984
313 Mandat d'appui préavis cours d'eau latéraux	25'000		25'000
313 Mandat d'appui préavis Rhône	150'000		150'000
Solde dépenses/recettes du produit	356'146	102'162	253'984
P1106 Etudes générales, projets de recherche DANA horsR3	447'005	77'882	369'123
313 Mandats d'études divers	226'500		226'500
Solde dépenses/recettes du produit	220'505	77'882	142'623
P1107 Gestion et entretien du Rhône et du Léman	3'482'466	407'898	3'074'568
301 Salaires liés aux prestations internes pour l'entretien Rhône et Léman (section AGIR)	106'000		106'000
313 Mandats de surveillance des gravières du Rhône	150'000		150'000
314 Gros entretien du Rhône	1'433'000		1'433'000
363 Entretien lac Port-Valais et St-Gingolph	30'000		30'000
363 Entretien port du Bouveret forfait	50'000		50'000
363 Subventions aux communes pour l'entretien des berges du Rhône	1'000'000		1'000'000
391 Prestation du personnel R3 (8755) et du personnel AGIR (9285) à l'entretien du Rhône et du Léman	235'200		235'200
447 Recettes facturation de l'utilisation privée du domaine public (grèves du Léman)		80'000	-80'000
491 Prestations de service de la section Rhône Léman pour l'entretien du Rhône et du Léman		107'200	-107'200
491 Prestations de service internes pour entretien du Rhône et du Léman (section AGIR)		128'000	-128'000
506 Investissement pour le renouvellement du barrage pour bois flottant	150'000		150'000
Solde dépenses/recettes du produit	328'266	92'698	235'568

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP12 Avalanches et dangers glaciaires	5'962'833	2'837'178	3'125'655
P1201 Cartes de danger avalanche	363'990	159'356	204'634
313 Mandats divers pour études / établissement cartes de danger avalanches	79'400		79'400
562 Subventions aux communes pour établissement des cartes de danger avalanches	180'900		180'900
630 Subventions fédérales relatives à l'établissement des cartes de danger avalanches		100'500	-100'500
Solde dépenses/recettes du produit	103'690	58'856	44'834
P1202 Ouvrages de protection avalanches et dangers gla.	5'598'843	2'677'822	2'921'021
363 Entretien ouvrages de protection	275'300		275'300
463 Subventions fédérales relatives à l'entretien des ouvrages de protection (rubrique 363)		135'500	-135'500
562 Subventions aux communes pour la réalisation de projets de protection contre les avalanches	4'895'800		4'895'800
630 Subventions fédérales relatives la réalisation de projets de protection contre les avalanches		2'399'400	-2'399'400
Solde dépenses/recettes du produit	427'743	142'922	284'821
GP13 Dangers géologiques et ressources du sous-sol	9'331'775	3'629'979	5'701'796
P1301 Cartes de danger géologiques	1'208'443	410'922	797'521
313 Mandats divers pour études / établissement cartes de dangers géologiques	195'000		195'000
562 Subventions aux communes pour établissement des cartes de danger géologiques	601'700		601'700
630 Subventions fédérales relatives à l'établissement des cartes de danger géologiques		334'300	-334'300
Solde dépenses/recettes du produit	411'743	76'622	335'121
P1302 Ouvrages de protection dangers géologiques	7'538'360	3'136'050	4'402'310
562 Subventions aux communes pour la réalisation de projets de protection contre les dangers géologiques	5'994'600		5'994'600
565 Subventions pour la réalisation de projets de protection contre les dangers géologiques	277'800		277'800
630 Subventions fédérales relatives la réalisation de projets de protection contre les dangers géologiques		2'808'600	-2'808'600
Solde dépenses/recettes du produit	1'265'960	327'450	938'510
P1303 Danger tectonique	236'915	25'540	211'375
313 Mandats pour établissement de cartes des classes de sol de fondation et microzonage	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	136'915	25'540	111'375
P1304 Gestion des ressources du sous-sol	348'057	57'467	290'590

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP14 Cours d'eau latéraux	39'402'191	25'732'745	13'669'446
P1401 Cartes de danger des cours d'eau latéraux	1'826'683	818'144	1'008'539
562 Subventions aux communes pour établissement des cartes de danger crues	1'427'400		1'427'400
630 Subventions fédérales relatives à l'établissement des cartes de danger crues		751'100	-751'100
Solde dépenses/recettes du produit	399'283	67'044	332'239
P1402 Aménagements, revitalisation et projets de suveill	30'802'068	21'607'606	9'194'462
351 Attribution au fonds des cours d'eau	1'660'300		1'660'300
398 Virement du fonds cours d'eau	2'100'000		2'100'000
424 Prestations de service		150'000	-150'000
451 Prélèvement sur le fonds cours d'eau		2'100'000	-2'100'000
498 Virements comptables pour le fonds cours d'eau		2'984'300	-2'984'300
562 Subventions aux communes pour la réalisation de projets de protection contre les crues	25'967'100		25'967'100
630 Subventions fédérales relatives à la réalisation de projets de protection contre les crues		16'193'200	-16'193'200
Solde dépenses/recettes du produit	1'074'668	180'106	894'562
P1403 Gestion et entretien des cours d'eau latéraux	6'773'440	3'306'995	3'466'445
363 Décision du Grand Conseil concernant l'augmentation de 50 à 70% du taux de subventionnement cantonal pour l'inspection et l'entretien des cours d'eau et lacs communaux	2'400'000		2'400'000
363 Entretien torrents et canaux	3'600'600		3'600'600
451 Prélèvement sur le fonds cours d'eau - Augmentation de 50 à 70% du taux de subventionnement cantonal pour l'inspection et l'entretien des cours d'eau et lacs communaux		2'400'000	-2'400'000
498 Virements comptables pour le fonds cours d'eau		776'000	-776'000
Solde dépenses/recettes du produit	772'840	130'995	641'845

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP15 Rhône 3	36'274'383	36'274'383	0
P1501 Cartes de danger du Rhône	113'866	71'559	42'307
502 Mandats de mise à l'enquête des zones de danger Rhône	100'000		100'000
630 Subventions de la Confédération (OFEV et OFROU) pour les cartes de danger R3		60'800	-60'800
Solde dépenses/recettes du produit	13'866	10'759	3'107
P1502 Aménagements du Rhône (R3)	34'589'249	35'370'940	-781'691
313 Honoraires (LFinR3 etc) et autres et maintenance IT R3	105'000		105'000
314 Entretien des parcelles et immeubles R3	120'000		120'000
316 Loyer locaux rue de la Piscine 10 pour R3	92'400		92'400
361 Rétrocessions de recettes des locations terrains et immeubles à la Confédération	280'000		280'000
391 Prestations d'autre services pour le projet R3	125'300		125'300
391 Prestations d'heures des sections FINA, DIR pour le projet R3	855'000		855'000
399 Prestations du SRN pour le projet R3	60'000		60'000
412 Recettes des extractions de graviers dans le Rhône		1'375'000	-1'375'000
431 Activation des frais de personnel sur les mesures et sur la communication en lien avec R3		1'600'000	-1'600'000
447 Recettes de locations des immeubles et des terrains R3		500'000	-500'000
451 Prélèvement dans le fonds R3		11'012'700	-11'012'700
463 Subvention de la Confédération pour les frais de personnel préfinancés		800'000	-800'000
491 Prestations internes de la Direction pour projet R3 (salaires et cotisations patronales)		220'000	-220'000
491 Prestations internes de la FINA pour projet R3 (salaires et cotisations patronales)		635'000	-635'000
502 Aménagements du Rhône (études, travaux et acquisitions de terrain) - projet R3	28'167'100		28'167'100
565 Investissements liés à l'accompagnement agricole R3	492'500		492'500
630 Subventions de la Confédération (OFEV et OFROU) aux investissements R3		17'377'900	-17'377'900
631 Participation du canton de Vaud (secteur Chablais) au projet R3		385'000	-385'000
632 Participations communales aux investissements liés à R3		565'500	-565'500
Solde dépenses/recettes du produit	4'291'949	899'840	3'392'109
P1503 Etudes générales, projets de recherche liés à R3	1'571'268	831'884	739'384
301 Salaires en lien avec les prestations internes de la section AGIR pour le projet R3	505'000		505'000
305 Cotisations patronales en lien avec les prestations internes de la section AGIR pour le projet R3	105'000		105'000
391 Prestations de service internes de la section AGIR pour le projet R3 (salaires et cotisations patronales)	610'000		610'000
491 Prestations de service internes de la section AGIR pour le projet R3 (salaires et cotisations patronales)		610'000	-610'000
Solde dépenses/recettes du produit	351'268	221'884	129'384
Total	98'964'500	70'230'500	28'734'000

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Remarques

Dans le cadre de la réorganisation du DMTE décidée par le Conseil d'Etat, le SDANA résulte, au 1er janvier 2022, de la fusion de la section dangers naturels du SFCEP et de l'ancien service de la protection contre les crues du Rhône (SPCR). Il regroupe la protection contre les crues du Rhône (projet R3 et entretien Rhône et Léman) et la gestion des dangers naturels géologiques, nivo-glaciaires, cours d'eau latéraux.

Le scénario retenu au budget 2023 prévoit l'utilisation du fonds cours d'eau pour les projets d'aménagements cours d'eau à hauteur de Fr. 4.5 Mios. Ce prélèvement permet de conserver un même niveau d'activités que les années précédentes sur l'ensemble du service. Les dépenses liées à la protection contre les dangers naturels sont gérées par les communes, subventionnées par le canton et la Confédération via les conventions programme (~800 projets).

A la différence des activités en lien avec les dangers naturels, le canton est le maître de l'ouvrage du projet R3 ; il finance les dépenses brutes et reçoit des subventions de la Confédération. La même logique est appliquée pour certaines tâches d'entretien du Rhône et du Léman. L'entretien pur est délégué aux communes et subventionné par le canton.

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement en lien avec le projet R3 sont financées uniquement via le fonds R3. Ainsi le GP15 boucle à zéro.

Le prélèvement dans le fonds R3 au budget 2023 est ainsi estimé à Fr. 11.01 Mios, dont Fr. 10.37 Mios au titre de l'investissement et Fr. 0.63 Mio au titre du compte de fonctionnement. Au 1er janvier 2022, le fonds R3 atteint Fr. 55.0 Mios. Son solde devrait se situer à Fr. 46.7 Mios à la fin 2022, respectivement Fr. 35.7 Mios à la fin 2023.

Les sections supports ne sont plus affectées uniquement au projet R3 et donc plus financées à 100% par le fonds R3 ; il en résulte une augmentation de la part nette du canton (une part de l'enveloppe a été utilisée pour financer cela).

Amortissements, réévaluations et report à l'actif des investissements nets		Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>AMORTISSEMENTS, REEVALUATIONS ET REPORT A L'ACTIF DES INVESTISSEMENTS NETS</u>					
330	Amortissements des immobilisations corporelles PA	55'727'620.43	53'914'400	54'028'300	113'900
332	Amortissements des immobilisations incorporelles PA	8'323'271.59	9'440'900	11'123'800	1'682'900
364	Réévaluations des prêts PA	-578.00	3'460'000	3'760'000	300'000
365	Réévaluations des participations PA	1'502.00	0	0	0
366	Amortissements des subventions d'investissement	85'134'507.26	74'676'000	73'861'800	-814'200
383	Amortissements supplémentaires	78'537'156.54	91'390'700	98'450'200	7'059'500
387	Amortissements supplémentaires des prêts, participations et subventions d'investissement	13'287'627.58	31'660'100	25'443'200	-6'216'900
690	Report au bilan	227'588'056.26	279'482'200	290'278'300	10'796'100
	Amortissements, réévaluations	241'011'107.40	264'542'100	266'667'300	2'125'200
	Report à l'actif des investissements nets	227'588'056.26	279'482'200	290'278'300	10'796'100

**Variation des fonds et financements
spéciaux sous capital propre**
**Compte 2021
Fr.**
**Budget 2022
Fr.**
**Budget 2023
Fr.**
**Ecart 22/23
Fr.**
**VARIATION DES FONDS ET FINANCEMENTS
SPECIAUX SOUS CAPITAL PROPRE**

351	Attributions aux financements spéciaux et fonds sous capital propre	147'326'393.21	123'117'000	133'359'000	10'242'000
389	Attributions au capital propre	53'215'753.50	417'000	583'700	166'700
451	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds sous capital propre	67'606'028.16	131'785'000	151'046'900	19'261'900
489	Prélèvements sur le capital propre	39'461'666.36	91'697'100	68'302'300	-23'394'800
	Total	-93'474'452.19	99'948'100	85'406'500	-14'541'600

Récapitulation générale

Compte 2021
Fr.Budget 2022
Fr.Budget 2023
Fr.Ecart 22/23
Fr.**CHARGES ET REVENUS PAR NATURE****COMPTE DE RESULTATS****CHARGES****Charges de personnel**

300	Autorités, commissions et juges	18'901'726.90	19'209'000	19'602'900	393'900
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	395'890'616.80	414'936'300	435'872'500	20'936'200
302	Salaires des enseignants	407'920'747.40	410'657'200	425'024'000	14'366'800
303	Travailleurs temporaires	0.00	0	0	0
304	Allocations	23'570.60	19'000	25'000	6'000
305	Cotisations patronales	180'471'182.83	186'114'400	192'717'600	6'603'200
306	Prestations de l'employeur	20'465'978.05	7'477'000	9'527'000	2'050'000
309	Autres charges de personnel	3'677'972.37	4'896'600	5'782'500	885'900
	Total	1'027'351'794.95	1'043'309'500	1'088'551'500	45'242'000

Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

310	Charges de matières et de marchandises	31'640'837.86	34'812'600	33'982'000	-830'600
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	24'828'628.33	25'863'200	29'182'100	3'318'900
312	Alimentation et élimination des biens-fonds PA	6'155'817.03	6'294'900	4'531'100	-1'763'800
313	Prestations de service et honoraires	100'975'969.15	112'217'900	113'400'300	1'182'400
314	Gros entretien et entretien courant	84'546'247.95	98'374'200	89'047'800	-9'326'400
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	15'148'373.37	17'373'200	19'740'300	2'367'100
316	Loyers, leasing, baux à ferme, frais d'utilisation	65'203'031.61	68'886'500	86'772'000	17'885'500
317	Dédommagements	5'206'152.43	8'871'200	9'089'800	218'600
318	Réévaluations sur créances	35'416'075.44	34'462'800	39'417'300	4'954'500
319	Autres charges d'exploitation	7'785'171.27	7'648'800	8'428'200	779'400
	Total	376'906'304.44	414'805'300	433'590'900	18'785'600

Amortissements du patrimoine administratif

330	Amortissements des immobilisations corporelles PA	55'727'620.43	53'914'400	54'028'300	113'900
332	Amortissements des immobilisations incorporelles PA	8'323'271.59	9'440'900	11'123'800	1'682'900
	Total	64'050'892.02	63'355'300	65'152'100	1'796'800

Charges financières

340	Charges d'intérêts	68'828'229.88	65'338'100	62'946'100	-2'392'000
341	Pertes réalisées sur PF	5'621.47	20'100	20'100	0
342	Frais d'approvisionnement en capitaux et frais administratifs	1'008'548.48	1'855'400	1'919'400	64'000
344	Réévaluations des immobilisations PF	20'062.28	0	0	0
349	Autres charges financières	1'599'190.64	4'187'500	2'116'800	-2'070'700
	Total	71'461'652.75	71'401'100	67'002'400	-4'398'700

Attributions aux fonds et financements spéciaux

350	Attributions aux financements spéciaux et fonds sous capitaux de tiers	1'022'351.16	3'890'800	3'890'800	0
351	Attributions aux financements spéciaux et fonds sous capital propre	147'326'393.21	123'117'000	133'359'000	10'242'000
	Total	148'348'744.37	127'007'800	137'249'800	10'242'000

Récapitulation générale		Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Charges de transferts					
360	Parts de revenus destinées à des tiers	63'030'249.01	41'065'000	44'513'000	3'448'000
361	Dédommagements à des collectivités publiques	172'158'721.88	160'792'900	172'768'300	11'975'400
362	Péréquation financière et compensation des charges	67'022'575.00	65'679'300	66'371'100	691'800
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	1'706'713'657.00	1'547'901'000	1'609'963'400	62'062'400
364	Réévaluations des prêts PA	-578.00	3'460'000	3'760'000	300'000
365	Réévaluations des participations PA	1'502.00	0	0	0
366	Amortissements des subventions d'investissement	85'134'507.26	74'676'000	73'861'800	-814'200
369	Différentes charges de transferts	0.00	0	0	0
	Total	2'094'060'634.15	1'893'574'200	1'971'237'600	77'663'400
Subventions redistribuées					
370	Subventions redistribuées	203'429'269.42	201'401'900	203'563'000	2'161'100
	Total	203'429'269.42	201'401'900	203'563'000	2'161'100
Charges extraordinaires					
383	Amortissements supplémentaires	78'537'156.54	91'390'700	98'450'200	7'059'500
384	Charges financières extraordinaires	0.00	0	0	0
387	Amortissements supplémentaires des prêts, participations et subventions d'investissement	13'287'627.58	31'660'100	25'443'200	-6'216'900
389	Attributions au capital propre	53'215'753.50	417'000	583'700	166'700
	Total	145'040'537.62	123'467'800	124'477'100	1'009'300
Imputations internes					
390	Approvisionnement en matériel et en marchandises	5'452'935.05	3'758'900	3'992'800	233'900
391	Prestations de service	12'411'001.65	22'883'800	32'149'400	9'265'600
392	Bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	123'798.60	126'100	49'100	-77'000
393	Frais administratifs et d'exploitation	287'552.72	632'000	661'700	29'700
398	Virements comptables	114'824'075.37	91'118'400	104'732'800	13'614'400
399	Autres imputations internes	455'621.70	397'000	524'800	127'800
	Total	133'554'985.09	118'916'200	142'110'600	23'194'400

Récapitulation générale

Compte 2021
Fr.Budget 2022
Fr.Budget 2023
Fr.Ecart 22/23
Fr.**COMPTE DE RESULTATS****REVENUS****Revenus fiscaux**

400	Impôts directs, personnes physiques	912'727'793.39	936'420'000	950'820'000	14'400'000
401	Impôts directs, personnes morales	159'721'488.31	112'730'000	129'750'000	17'020'000
402	Autres impôts directs	259'883'640.54	183'711'600	209'085'400	25'373'800
403	Impôt sur la propriété et sur les charges	160'698'616.10	167'240'000	169'120'000	1'880'000
	Total	1'493'031'538.34	1'400'101'600	1'458'775'400	58'673'800

Patentes et concessions

410	Patentes	6'252'867.55	6'140'000	6'145'000	5'000
411	Banque nationale suisse	160'806'411.00	107'300'000	107'300'000	0
412	Concessions	37'852'882.13	36'970'000	36'845'000	-125'000
	Total	204'912'160.68	150'410'000	150'290'000	-120'000

Taxes

420	Taxes de compensation	2'912'299.00	3'630'000	3'132'000	-498'000
421	Emoluments pour actes administratifs	99'027'030.64	96'069'400	99'747'500	3'678'100
423	Frais d'écolage et taxes de cours	9'145'869.80	8'281'500	8'683'900	402'400
424	Taxes d'utilisation et prestations de service	24'192'251.14	24'949'300	25'414'800	465'500
425	Recette sur ventes	12'062'957.06	11'643'400	12'090'300	446'900
426	Remboursements	83'976'392.95	73'195'000	91'018'500	17'823'500
427	Amendes	16'251'650.43	19'557'200	18'025'500	-1'531'700
429	Autres taxes	11'871'332.41	11'263'100	11'249'600	-13'500
	Total	259'439'783.43	248'588'900	269'362'100	20'773'200

Revenus divers

430	Revenus d'exploitation divers	2'311.50	45'000	0	-45'000
431	Transferts au compte des investissements	10'022'522.42	8'741'800	9'050'000	308'200
432	Variations de stocks	-113'260.64	-120'000	-120'000	0
439	Autres revenus	589'696.05	690'000	684'600	-5'400
	Total	10'501'269.33	9'356'800	9'614'600	257'800

Revenus financiers

440	Revenus des intérêts	7'143'608.55	11'121'500	13'590'300	2'468'800
441	Gains réalisés PF	292'597.22	823'700	8'140'100	7'316'400
442	Revenus de participations PF	0.00	1'000	1'000	0
445	Revenus financiers de prêts et de participations PA	259'991.46	628'200	608'200	-20'000
446	Revenus financiers d'entreprises publiques	43'850'824.25	38'537'000	42'768'000	4'231'000
447	Produit des immeubles PA	14'329'055.57	14'223'900	14'882'600	658'700
449	Autres revenus financiers	175'806.63	100'000	100'000	0
	Total	66'051'883.68	65'435'300	80'090'200	14'654'900

Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux

450	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds sous capitaux de tiers	2'013'799.93	0	0	0
451	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds sous capital propre	67'606'028.16	131'785'000	151'046'900	19'261'900
	Total	69'619'828.09	131'785'000	151'046'900	19'261'900

Récapitulation générale		Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Revenus de transferts					
460	Parts à des revenus de tiers	187'699'777.14	172'602'400	179'906'600	7'304'200
461	Dédommagements de collectivités publiques	100'572'575.08	104'222'900	104'260'000	37'100
462	Péréquation financière et compensation des charges	788'213'595.00	801'852'800	846'551'000	44'698'200
463	Subventions de collectivités publiques et de tiers	710'766'542.37	574'811'000	591'699'200	16'888'200
469	Autres revenus de transferts	240'214.85	1'000'000	1'000'000	0
	Total	1'787'492'704.44	1'654'489'100	1'723'416'800	68'927'700
Subventions à redistribuer					
470	Contributions redistribuées	203'429'269.42	201'401'900	203'563'000	2'161'100
	Total	203'429'269.42	201'401'900	203'563'000	2'161'100
Revenus extraordinaires					
489	Prélèvements sur le capital propre	39'461'666.36	91'697'100	68'302'300	-23'394'800
	Total	39'461'666.36	91'697'100	68'302'300	-23'394'800
Imputations internes					
490	Approvisionnement en matériel et en marchandises	5'452'935.05	3'758'900	3'992'800	233'900
491	Prestations de service	12'411'001.65	22'883'800	32'149'400	9'265'600
492	Bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	123'798.60	126'100	49'100	-77'000
493	Frais administratifs et d'exploitation	287'552.72	632'000	661'700	29'700
498	Virements comptables	114'824'075.37	91'118'400	104'732'800	13'614'400
499	Autres imputations internes	455'621.70	397'000	524'800	127'800
	Total	133'554'985.09	118'916'200	142'110'600	23'194'400

Récapitulation générale

Compte 2021
Fr.Budget 2022
Fr.Budget 2023
Fr.Ecart 22/23
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****DEPENSES****Immobilisations corporelles**

500	Terrains	1'137'399.25	0	10'000'000	10'000'000
501	Routes et voies de communication	218'207'999.93	201'229'000	234'111'000	32'882'000
502	Aménagements des cours d'eau	15'956'633.22	22'301'400	28'267'100	5'965'700
504	Bâtiments	17'277'598.82	23'415'000	15'985'400	-7'429'600
506	Biens meubles	1'833'122.04	7'032'500	7'239'000	206'500
509	Autres immobilisations corporelles	3'237'771.99	4'584'000	5'230'400	646'400
	Total	257'650'525.25	258'561'900	300'832'900	42'271'000

Immobilisations incorporelles

520	Logiciel	958'726.61	2'159'000	4'215'300	2'056'300
529	Autres immobilisations incorporelles	10'455'850.88	11'563'200	14'424'600	2'861'400
	Total	11'414'577.49	13'722'200	18'639'900	4'917'700

Prêts

541	Cantons et concordats	340'710.00	393'600	235'700	-157'900
542	Communes et associations intercommunales	2'976'980.00	3'200'000	2'774'800	-425'200
544	Entreprises publiques	2'000'000.00	0	0	0
545	Entreprises privées	19'590'548.00	46'806'000	46'899'300	93'300
546	Organisations privées à but non lucratif	930'000.00	500'000	200'000	-300'000
547	Ménages privés	2'411'516.00	3'600'000	3'600'000	0
	Total	28'249'754.00	54'499'600	53'709'800	-789'800

Propres subventions d'investissement

560	Confédération	21'877'844.00	24'833'700	23'798'900	-1'034'800
561	Cantons et concordats	123'000.00	0	0	0
562	Communes et associations intercommunales	80'453'790.70	86'246'000	88'268'900	2'022'900
564	Entreprises publiques	8'620'396.75	9'213'400	10'096'400	883'000
565	Entreprises privées	20'105'770.80	46'643'600	29'586'000	-17'057'600
566	Organisations privées à but non lucratif	10'811'922.77	11'709'600	10'202'900	-1'506'700
567	Ménages privés	15'054'996.00	22'756'200	29'188'800	6'432'600
	Total	157'047'721.02	201'402'500	191'141'900	-10'260'600

Subventions d'investissement redistribuées

572	Communes et associations intercommunales	4'617'193.30	8'927'400	15'336'800	6'409'400
575	Entreprises privées	4'723'174.00	5'772'600	3'663'200	-2'109'400
	Total	9'340'367.30	14'700'000	19'000'000	4'300'000

Dépenses d'investissement extraordinaires

586	Subventions d'investissement extraordinaires	758'464.95	0	0	0
	Total	758'464.95	0	0	0

Récapitulation générale

Compte 2021
Fr.Budget 2022
Fr.Budget 2023
Fr.Ecart 22/23
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****RECETTES****Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier**

604	Transfert de bâtiments	117'536.00	0	0	0
	Total	117'536.00	0	0	0

Subventions d'investissement acquises

630	Confédération	182'938'256.41	186'042'700	210'948'800	24'906'100
631	Cantons et concordats	351'030.70	528'600	385'000	-143'600
632	Communes et associations intercommunales	25'471'677.70	21'433'000	22'696'500	1'263'500
635	Entreprises privées	-1'196'978.55	5'551'400	4'749'200	-802'200
636	Organisations privées à but non lucratif	482'568.00	400'000	400'000	0
	Total	208'046'554.26	213'955'700	239'179'500	25'223'800

Remboursements de prêts

641	Cantons et concordats	123'000.00	0	0	0
642	Communes et associations intercommunales	1'728'615.00	2'403'800	2'149'600	-254'200
644	Entreprises publiques	501'535.00	501'600	391'600	-110'000
645	Entreprises privées	10'755'937.15	24'882'900	25'549'400	666'500
646	Organisations privées à but non lucratif	1'402'938.00	1'782'500	2'042'000	259'500
647	Ménages privés	3'767'719.59	4'450'000	4'002'100	-447'900
	Total	18'279'744.74	34'020'800	34'134'700	113'900

Remboursements de propres subventions d'investissement

662	Communes et associations intercommunales	364'712.85	322'500	327'000	4'500
665	Entreprises privées	5'761.35	15'000	15'000	0
666	Organisations privées à but non lucratif	7'713.80	0	0	0
667	Ménages	431'529.00	390'000	390'000	0
	Total	809'717.00	727'500	732'000	4'500

Subventions d'investissement à redistribuer

670	Confédération	9'340'367.30	14'700'000	19'000'000	4'300'000
672	Communes et associations intercommunales	0.00	0	0	0
675	Entreprises privées	0.00	0	0	0
	Total	9'340'367.30	14'700'000	19'000'000	4'300'000

Recettes d'investissement extraordinaires

683	Subventions d'investissement extraordinaires acquises	279'434.45	0	0	0
	Total	279'434.45	0	0	0

Report au bilan

690	Report au bilan	227'588'056.26	279'482'200	290'278'300	10'796'100
	Total	227'588'056.26	279'482'200	290'278'300	10'796'100



Fonds FIGI

Résultats Fonds FIGI

	Compte 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.	Budget 2023 Fr.	Ecart 22/23 Fr.
COMPTE DE RESULTATS				
Total des charges	52'593'347.72	52'874'200	79'578'600	26'704'400
Total des revenus	53'684'163.33	54'643'800	76'196'700	21'552'900
Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	-1'090'815.61	-1'769'600	3'381'900	5'151'500
Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	-1'090'815.61	-1'769'600	3'381'900	5'151'500
Amortissements et réévaluations	494'183.00	1'758'300	2'464'200	705'900
Excédent de charges	-596'632.61	-11'300	5'846'100	5'857'400
COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
Total dépenses	57'326'135.64	100'820'000	102'700'000	1'880'000
Total recettes	7'106'351.98	10'162'100	17'366'400	7'204'300
Investissements nets	50'219'783.66	90'657'900	85'333'600	-5'324'300
COMPTE DE FINANCEMENT				
Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	-1'090'815.61	-1'769'600	3'381'900	5'151'500
Investissements nets	50'219'783.66	90'657'900	85'333'600	-5'324'300
Insuffisance de financement	49'128'968.05	88'888'300	88'715'500	-172'800
EVOLUTION DE LA FORTUNE				
Total du compte de résultats	-596'632.61	-11'300	5'846'100	5'857'400
Variation des fonds et financements spéciaux sous capital propre	0.00	0	0	0
Diminution du capital propre	-596'632.61	-11'300	5'846'100	5'857'400

FONDS FIGI

OP 1
Assurer l'organisation et le
financement de la politique
immobilière de l'Etat du Valais
Fr. 88'715'500 net

GP 11
Gestion du Fonds FIGI
Fr. 88'715'500 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023	Ecart 22/23
3 Charges	52'593'347.72	52'874'200	79'578'600	26'704'400
30 Charges de personnel	561.85	0	0	0
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	50'573'808.85	52'027'200	77'378'200	25'351'000
34 Charges financières	378'392.03	847'000	943'100	96'100
39 Imputations internes	1'640'584.99	0	1'257'300	1'257'300
4 Revenus	53'684'163.33	54'643'800	76'196'700	21'552'900
42 Taxes	20'356'152.58	19'787'900	37'710'300	17'922'400
43 Revenus divers	27'604'774.00	32'706'000	34'190'100	1'484'100
44 Revenus financiers	3'496'250.01	2'146'400	3'035'500	889'100
46 Revenus de transferts	586'401.75	3'500	3'500	0
49 Imputations internes	1'640'584.99	0	1'257'300	1'257'300
Excédent de charges	-1'090'815.61	-1'769'600	3'381'900	5'151'500
5 Dépenses d'investissement	57'326'135.64	100'820'000	102'700'000	1'880'000
50 Immobilisations corporelles	57'326'135.64	100'820'000	102'700'000	1'880'000
52 Immobilisations incorporelles	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	7'106'351.98	10'162'100	17'366'400	7'204'300
63 Subventions d'investissement acquises	7'106'351.98	10'162'100	17'366'400	7'204'300
Dépenses nettes d'investissement	50'219'783.66	90'657'900	85'333'600	-5'324'300
Insuffisance de financement	49'128'968.05	88'888'300	88'715'500	-172'800

Remarques

31 : Augmentation due à la mise en place des conventions FIGI et à la reprise des charges de différents services soit :
0.6 mio pour le matériel de nettoyage et de conciergerie
5.1 mios pour les frais d'énergie (y compris l'augmentation du prix du Kw/h)
7.3 mios pour les charges salariales des concierges et du personnel de nettoyage
2.5 mios pour les loyers qui n'était pas encore payés par le Fonds FIGI

Augmentation du budget de l'entretien de 10.4 mios suite à la rénovation de plusieurs grands bâtiments et à l'installation des panneaux solaires
Diminution du budget des honoraires de 0.5 mio (GMAO et outil stratégique)

34 : Intérêts financiers sur les nouvelles constructions payés à l'Etat du Valais dès 2022
42 : Augmentation de la facturation des loyers (+2.3 mios) et des charges (+15.6 mios) aux services utilisateurs
43 : Augmentation de la facturation de l'indemnité d'utilisation, des amortissements et des intrépôts aux services utilisateurs
44 : Budget des ventes des objets du patrimoine financier (aucun montant n'avait été budgété en 2022)
50 : Augmentation des dépenses d'investissement selon les priorités définies par le CE (DCE du 04.05.2022)
63 : Augmentation des recettes d'investissement selon les priorités définies par le CE (DCE du 04.05.2022)

Remarques

Les EPT affectés au Fonds FIGI sont centralisés dans les mandats de prestation du SIP.

FONDS FIGI

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer l'organisation et le financement de la politique immobilière de l'Etat du Valais		
Sous-objectifs politiques		
1	Administrer le Fonds FIGI	
2	Assurer la mise à disposition d'immeubles pour l'Administration cantonale et promouvoir une architecture exemplaire et durable	
3	Assurer l'exemplarité du parc immobilier de l'Etat du Valais	
4	Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat [Agenda 2030, PIP]	
5	Respecter la loi FIGI en privilégiant la propriété en lieu et place de la location	
Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Certification ISO 9001 : 2015 et 14001 : 2015	31.12.2023
	2 Implémentation d'un outil-métier informant sur l'état de vétusté et l'état énergétique du parc immobilier	31.12.2023
<i>ad2</i>	3 Présentation du dossier au Grand Conseil : Construction d'un bâtiment administratif, Viège	30.06.2023
	4 Présentation du dossier au Grand Conseil : Transformation du Collège de St-Maurice	31.12.2023
	5 Construction : Pénitencier de Crêtelongue, Granges	31.12.2023
	6 Extension et transformation : Ecole professionnelle, Viège	31.07.2024
	7 Construction : Centrale d'engagement 112-117-118-144, Sierre	31.12.2024
	8 Extension : Prison des Îles, Sion	31.12.2024
	9 Construction : Installation de tirs indoor, Sion	31.12.2024
	10 Construction : Ateliers du pénitencier de Crêtelongue, Granges	31.12.2024
	11 Construction : Centre Etherpys, Conthey	31.12.2025
	12 Modernisation et extension : La Castalie, Monthey	31.12.2025
	13 Construction : Nouveau collège, Sion	31.07.2026
	14 Promotion de l'utilisation de matériaux de construction recyclés dans les rénovations et nouvelles constructions de l'Etat.	31.12.2023
	15 Promotion de l'utilisation de matériaux de construction locaux dans les rénovations et nouvelles constructions de l'Etat.	31.12.2023
<i>ad3</i>	16 Mise en place d'un système de monitoring énergétique	31.12.2023
	17 Installation de panneaux solaires pour une puissance totale de 10 MW	31.12.2026
<i>ad4</i>	18 Mise aux normes et transformation : Oberwalliser Mittelschule St. Ursula (OMS), Brigue	31.12.2024
	19 Mise aux normes et transformation : Palais du Gouvernement, Sion	31.12.2025
	20 Mise aux normes et transformation : Collège de Brigue, Brigue	31.12.2026
<i>ad5</i>	21 Construire des bâtiments administratifs afin de diminuer les surfaces louées	31.12.2027

FONDS FIGI

Indicateurs	Réalisé 2021	Planifié 2022	Planifié 2023	Ecart 22/23
<i>ad1</i> 1 Nombre d'audits internes par année	0	2	2	0
<i>ad2</i> 2 Nombre d'objets présentés à l'approbation du Grand Conseil	5	4	3	-1
3 Respect des coûts	75%	100%	90%	-10%
4 Respect des délais			75%	
<i>ad3</i> 5 Indice moyen de consommation énergétique (nouvelle échelle dès 2022)	300	100	98	-2
6 Indice moyen de production de gaz à effet de serre lié à la consommation d'énergie des bâtiments en [kg/m2] selon la norme SIA 2031: 2016 (Une valeur sera transmise lors de la mise en place de l'outil stratégique)	↘	↘	↘	
7 Panneaux photovoltaïques : surface posée en m2 (m2 cumulés avec objectif à 50'000 m2)			4'000	
<i>ad4</i> 8 Indice de l'état de vétusté des bâtiments (ex. Indice Schröder)	71	71.1	71.3	0.2
<i>ad5</i> 9 Nombre de surfaces louées en m2			62'000	

FONDS FIGI

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2023
GP11 Gestion du Fonds FIGI	182'278'600	93'563'100	88'715'500
P1101 Centre de compétence	1'078'500	1'257'300	-178'800
311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	110'000		110'000
313 Prestations de service et honoraires	550'000		550'000
315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	418'500		418'500
491 Prestations de service		1'257'300	-1'257'300
P1102 Construction	102'700'000	17'366'400	85'333'600
504 Bâtiments	102'700'000		102'700'000
630 Confédération		14'331'100	-14'331'100
632 Communes et associations intercommunales		3'003'200	-3'003'200
635 Entreprises privées		32'100	-32'100
P1103 Gérance et entretien	78'031'100	73'183'400	4'847'700
310 Charges de matières et de marchandises	764'500		764'500
311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	170'000		170'000
312 Alimentation et élimination des biens-fonds PA	8'375'000		8'375'000
313 Prestations de service et honoraires	12'750'700		12'750'700
314 Gros entretien et entretien courant	43'420'000		43'420'000
315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	30'000		30'000
316 Loyers, leasing, baux à ferme, frais d'utilisation	10'774'500		10'774'500
342 Frais d'approvisionnement en capitaux et frais administratifs	457'100		457'100
349 Autres charges financières	17'000		17'000
391 Prestations de service	1'257'300		1'257'300
424 Taxes d'utilisation et prestations de service		10'590'900	-10'590'900
426 Remboursements		27'119'400	-27'119'400
430 Revenus d'exploitation divers		34'190'100	-34'190'100
447 Produit des immeubles PA		1'279'500	-1'279'500
463 Subventions de collectivités publiques et de tiers		3'500	-3'500
Solde dépenses/recettes du produit	15'000		15'000
P1104 Gestion du patrimoine financier	469'000	1'756'000	-1'287'000
343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	469'000		469'000
441 Gains réalisés PF		1'000'000	-1'000'000
443 Produit des immeubles du PF		756'000	-756'000
Total	182'278'600	93'563'100	88'715'500